

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE.

TOME LXXXI.



IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

OEUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES.

CORRESPONDANCE.

TOME XIV.



PARIS

BAUDOUIN FRÈRES.

MARIUS AMYOT, LIBRAIRE,

RUE SAINT-JULIEN, N° 5, DERRIÈRE L'HÔTEL-DIEU.

M. DCCC. XXXI.

CORRESPONDANCE.

LETTRE MMMCXCIII.

A M. VERNES,

A SÉLIGNI.

A Fernei, 1er octobre 1761.

J'ai été malade et, de plus, très occupé, mon cher prêtre. Pardon si je vous réponds si tard sur le manuscrit indien. Ce sera le seul trésor qui nous restera de notre Compagnie des Indes.

M. de La Persilière n'a aucune part à cet ouvrage : il a été réellement traduit à Bénarès par un brame correspondant de notre pauvre Compagnie, et qui entend assez bien le français.

M. de Maudave, commandant pour le roi sur la côte de Coromandel, qui vint me voir il y a quelques années, me fit présent de ce manuscrit. Il est assurément très authentique, et doit avoir été fait long-temps avant l'expédition d'Alexandre; car aucun nom de fleuve, de montagne, ni de ville, ne ressemble aux noms grecs que les compagnons d'Alexandre donnèrent à ces pays. Il faut un commentaire perpétuel pour savoir où l'on est, et à qui l'on a affaire.

Le manuscrit est intitulé *Ézour-Veidam*, c'est-à-dire *Commentaire du Veidam*. Il est d'autant plus ancien, qu'on y combat les commencements de l'idolâtrie. Je le crois de plusieurs siècles antérieur à Pythagore. Je l'ai envoyé à la Bibliothèque du roi, et on l'y regarde comme le monument le plus précieux qu'elle possède. J'en ai une copie très informe, faite à la hâte; elle est aux Délices; et vous savez peut-être que j'ai prêté les Délices à M. le duc de Villars.

Vous seriez bien étonné de trouver dans ce manuscrit quelques unes de vos opinions; mais vous verriez que les anciens brachmanes, qui pensaient comme vous et vos amis, avaient plus de courage que vous.

Il est bien ridicule que vous ne puissiez consacrer mon église, et peut-être plus ridicule encore que je ne puisse la consacrer moi-même.

Je vous embrasse au nom de Dieu seul.

On m'écrit qu'on a enfin brûlé trois jésuites à Lisbonne. Ce sont là des nouvelles bien consolantes; mais c'est un janséniste qui les mande.

LETTRE MMMCXCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 octobre.

Permettez-moi, mes anges, de vous demander si vous avez donné *Polyeucte* à M. Duclos. J'ai renvoyé deux fois *Cinna* et *Pompée*. L'Académie met ses observations en marge. Je rectifie en conséquence, ou je dispute; et chaque pièce sera examinée deux fois avant de commencer l'édition. C'est le seul moyen de faire un ouvrage utile. Ce sera une grammaire et une poétique au bas des pages de Corneille, mais il faut que l'Académie m'aide et qu'elle prenne la chose à cœur. Je fatigue peut-être sa bonté; mais n'est-ce pas un amusement pour elle de juger Corneille de petit commissaire, sur mon rapport? Si vous voyez quelque académicien, mettez-lui le cœur au ventre. Je serai quitte de la grosse besogne avant qu'il soit un mois.

J'appelle grosse besogne le fond de mes observations; ensuite il faudra non seulement être poli, mais polir son style, et tâcher de répandre quelques poignées de fleurs sur la sécheresse du Commentaire.

M. de Lauraguais, qui est ici, me paraît un

grand serviteur des Grecs; il veut sur-tout de l'action, de l'appareil. Vous voyez qu'il court après son argent, et qu'il ne veut pas avoir agrandi le théâtre pour qu'il ne s'y passe rien. Il dit qu'à présent *Sémiramis* et *Mahomet* font un effet prodigieux. Dieu soit loué! On se défera enfin des conversations d'amour, des petites déclarations d'amour; les passions seront tragiques, et auront des effets terribles; mais tout dépend d'un acteur et d'une actrice. C'est là le grand mal; cet art est trop avili.

Peut-on ne pas avoir en horreur le fanatisme insolent qui attache de l'infamie au cinquième acte de *Rodogune?* Ah, barbares! ah, chiens de chrétiens! (chiens de chrétiens veut dire, chiens qui faites les chrétiens) que je vous déteste! que mon mépris et ma haine pour vous augmentent continuellement!

Madame de Sauvigni dit que Clairon viendra me voir; qu'elle y vienne, mon théâtre est fait; il est très beau, et il n'y en a point de plus commode. Nous commençons par *l'Écossaise;* nous attendons qu'on joue à Paris *le Droit du Seigneur* pour nous en emparer.

Je suis bien vieux; pourrai-je faire encore une tragédie? qu'en pensez-vous? Pour moi, je tremble. Vous m'avez furieusement remis au *tripot,* ayez pitié de moi.

LETTRE MMMCXCV.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Fernei, le 7 octobre.

Monseigneur, béni soit Dieu de ce qu'il vous fait aimer toujours les lettres! avec ce goût-là, un estomac qui digère, deux cent mille livres de rente, et un chapeau rouge, on est au-dessus de tous les souverains. Mettez la main sur la conscience; quoique vous portiez un beau nom, et que vous soyez né avec une élévation d'esprit digne de votre naissance, c'est aux lettres que vous devez votre fortune; ce sont elles qui ont fait connaître votre mérite [1]; elles feront toujours la douceur de votre vie. Je m'imagine quelquefois, dans mes rêves, que vous pourriez avoir des indigestions, que vous pourriez faire comme M. le duc de Villars, madame la comtesse d'Harcourt, madame la marquise de Muy, etc., etc., etc., qui sont venus voir Tronchin comme on allait autrefois à Épidaure. J'ai aux portes de Genève un ermitage intitulé les Délices. M. le duc de Villars a trouvé le secret d'y être logé *in fiocchi*. Enfin toute mon ambition est

[1] * Ce fut sans l'aveu de Bernis que ses poésies furent imprimées. Ses ennemis, croyant lui donner un ridicule, les publièrent en 1744. (L. D. B.)

que votre éminence ait des indigestions; cela serait plaisant : pourquoi non? permettez-moi de rêver.

Votre réflexion, monseigneur, sur la dédicace de l'Académie, est très juste; mais figurez-vous que l'Académie, loin de vouloir que j'adoucisse le tableau des injustices qu'essuya Pierre, veut que je le charge, et cette injonction est en marge du manuscrit; on est indigné d'une certaine protection qu'on a donnée à certaines injures, etc.

Permettez-vous que j'aie l'honneur de vous envoyer les commentaires sur les pièces principales? Vous avez sans doute votre bréviaire de Saint-Pierre Corneille; vous me jugeriez, et cela vous amuserait; mais comment me renverriez-vous mon paquet? vous pourriez ordonner qu'on le revêtît d'une toile cirée, et il pourrait être remis en ballot à Tronchin, de Lyon, ci-devant confesseur, et banquier de M. le cardinal de Tencin, et aujourd'hui le mien. Ce travail est assez considérable, et transcrire est bien long. En attendant, je demande à votre éminence la continuation de vos bontés, mais sur-tout la continuation de votre philosophie, qui seule fait le bonheur.

Ne bâtissez-vous point? ne plantez-vous point? avez-vous une épître de moi *sur l'Agriculture?* Bâtissez, monseigneur, plantez, et vous goûterez les joies du paradis. Mille tendres et profonds respects.

LETTRE MMMCXCVI.

A M. BRET.

A Fernei, 10 octobre.

J'ai parlé aux frères Cramer, monsieur, plus d'une fois, en conformité de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ils me paraissent surchargés d'entreprises; et je m'aperçois depuis longtemps que rien n'est si rare que de faire ce que l'on veut. Je suis très fâché que votre *Bayle* ne soit pas encore imprimé. On craint peut-être que ce livre, autrefois si recherché, ne le soit moins aujourd'hui : ce qui paraissait hardi ne l'est plus. On avait crié, par exemple, contre l'article *David,* et cet article est infiniment modéré en comparaison de ce qu'on vient d'écrire en Angleterre. Un ministre a prétendu prouver qu'il n'y a pas une seule action de David qui ne soit d'un scélérat digne du dernier supplice; qu'il n'a point fait les Psaumes, et que d'ailleurs ces odes hébraïques, qui ne respirent que le sang et le carnage, ne devraient faire naître que des sentiments d'horreur dans ceux qui croient y trouver de l'édification.

M. l'évêque Warburton nous a donné un livre dans lequel il démontre que jamais les Juifs ne connurent l'immortalité de l'ame, et les peines et

les récompenses après la mort, jusqu'au temps de leur esclavage dans la Chaldée. M. Hume a été encore plus loin que Bayle et Warburton. Le *Dictionnaire encyclopédique* ne prend pas à la vérité de telles hardiesses, mais il traite toutes les matières que Bayle a traitées. J'ai peur que toutes ces raisons n'aient retenu nos libraires. Il en est de cette profession comme de celle de marchande de modes: le goût change pour les livres comme pour les coiffures.

Au reste, soyez persuadé qu'il n'y a rien que je ne fasse pour vous témoigner mon estime et l'envie extrême que j'ai de vous servir.

N. B. Un gentilhomme de Rimini, dans les états du pape, a prononcé, devant l'Académie de Rimini, un discours éloquent en faveur de la comédie et des comédiens. Il est parlé, dans ce discours, d'un fameux acteur qui a une pension du pape d'aujourd'hui, pour lui et pour sa femme. Ayant perdu son épouse, il a été ordonné prêtre à Rome; ce qu'on n'aurait jamais fait, s'il y avait la moindre tache d'ignominie répandue sur sa profession. On appelle dans ce discours la manière dont mademoiselle Le Couvreur a été traitée, *une barbarie indigne des Français.*

LETTRE MMMCXCVII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 10 octobre.

Je ne sais pas, mon cher et illustre maître, si mes lettres sont aussi plaisantes que vous le prétendez, mais je sais que tout ce qui se passe y fournit bien matière; et s'il est vrai, comme vous le dites, qu'il est bon de rire un peu pour la santé, jamais saison n'a été si favorable pour se bien porter. Voici, par exemple, Paul Le Franc de Pompignan (je ne sais si c'est Paul l'apôtre ou Paul le simple) qui vient encore de fournir aux rieurs de quoi rire par son *Éloge historique du duc de Bourgogne.* J'imagine qu'on vous aura envoyé cette pièce, et qu'en la lisant vous aurez dit comme l'Ermite de La Fontaine :

Voici de quoi : si tu sais quelque tour,
Il te le faut employer, frère Luce.
Nouvelle tirée de Boccace.

Je sais que la matière est un peu délicate, et qu'en donnant des croquignoles au vivant, il faut prendre garde d'égratigner le mort; mais

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire *.

On prétend que Pompignan sollicite pour récompense de son bel ouvrage une place d'historiographe des enfants de France; je voudrais qu'on la lui donnât, avec la permission de commencer dès le ventre de la mère, et la défense d'aller

* Vers de Corneille, dans *le Cid*, acte II, scène II.

au-delà de sept ans. Je ne sais si cette impertinence vous paraîtra aussi plaisante qu'à moi ; mais il est sûr que

. . . . Si Dieu m'avait fait naître
Propre à tirer marrons du feu,
Certes Le Franc verrait beau jeu [1].

Me voilà presque aussi en train de vous citer des vers que M. le théologien Martin Kahle, qui vous en citait tant de mauvais, pour vous prouver que ce monde ridicule était le meilleur des mondes possibles. Laissons là et Martin Kahle [2] et Pompignan, et parlons de Corneille.

Nous avons relu vos remarques sur *Cinna*, et vous avez dû recevoir la réponse de l'Académie sur vos nouvelles critiques. Voulez-vous que je *vous parle net* comme le Misanthrope, et sur la pièce, et sur vos remarques? Je vous avouerai d'abord que la pièce me paraît d'un bout à l'autre froide et sans intérêt ; que c'est une conversation en cinq actes, et en style tantôt sublime, tantôt bourgeois, tantôt suranné ; que cette froideur est le grand défaut, selon moi, de presque toutes nos pièces de théâtre, et qu'à l'exception de quelques scènes du *Cid*, du cinquième acte de *Rodogune*, et du quatrième d'*Héraclius*, je ne vois rien (dans Corneille en particulier) de cette terreur et de cette pitié qui fait l'ame de la tragédie. Si je suis si difficile, prenez-vous-en à vos pièces, qui m'ont accoutumé à chercher sur le théâtre tragique de l'intérêt, des situations, et du mouvement. Si je suivais donc mon penchant, je dirais que presque toutes ces pièces sont meilleures à lire qu'à jouer ; et cela est si vrai, qu'il n'y a presque personne aux pièces de Corneille, et médiocrement à celles de Racine ; mais ce

[1] * La Fontaine, Fables, liv. IX, f. XVII. (L. D. B.)

[2] * Il est question de Martin Kahle, professeur à Gottingue, dans les *Mélanges littéraires*. (L. D. B.)

n'est pas le tout d'avoir raison, il faut être poli; il faut donc de grands ménagements pour avertir les gens qu'ils s'ennuient et qu'ils n'osent le dire.

A l'égard de vos raisonnements et des nôtres sur les remords de Cinna, qui, selon vous, viennent trop tard, et qui, selon nous, viennent assez tôt, ce sont là, ce me semble, des questions sur lesquelles on peut dire le pour et le contre, sans se convaincre réciproquement. Je voudrais donc, sans prétendre que vous ayez tort (car le diable m'emporte si j'en sais rien), je voudrais que vous ne fissiez aucune critique qui fût sujette à contradiction, et que vous vous bornassiez aux fautes évidentes contre le théâtre ou la grammaire; vous aurez encore assez de besogne. Croyez-moi, ne donnez point de prise sur vous aux sots et aux malintentionnés, et songez qu'un vivant qui critique un mort en possession de l'estime publique doit avoir raison et demie pour parler, et se taire quand il n'a que raison. Voyez comme on a reçu les pauvres gens qui ont relevé les sottises d'Homère; ils avaient pourtant au moins raison et demie, ces pauvres diables-là; et le grand tort de La Motte n'a pas été de critiquer *l'Iliade*, mais d'en faire une.

Réservez donc, mon cher maître, les vessies de cochon au lieu d'encensoir pour les Pompignan et consorts; pour ceux-là, on ne demande qu'à rire à leurs dépens; et vous aurez le double plaisir de faire rire et d'avoir raison. Il est vrai que si la guerre continue, je crois que Pompignan même ne fera plus rire personne. Pour moi, je rirai le plus long-temps que je pourrai, et vous aimerai plus long-temps encore. Adieu, mon cher philosophe.

LETTRE MMMCXCVIII.

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Fernei, 11 octobre.

Je reçois, madame, le portrait de madame de Pompadour. Il me manque des yeux pour le voir. Mais j'en trouve encore pour conduire ma plume et pour vous remercier. Je perds la vue, madame; je ne vois pas ce que je vous écris. Songez que vous avez des yeux et un estomac. Conservez-les. Souvenez-vous de ma Génevoise qui a cent trois ans, et qui vient de se tirer d'une hydropisie. Imitez-la. Priez pour moi quelque saint, afin que je puisse venir vous faire ma cour et vous embrasser l'année prochaine. J'ai reçu le même jour des reliques de Rome pour une église que je fais bâtir, et le portrait de madame de Pompadour. Me voilà très bien pour ce monde-ci et pour l'autre.

Adieu, madame; je vous suis attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment.

LETTRE MMMCXCIX.

A M. DAMILAVILLE.

Le 11 octobre.

Eh bien! frère Thieriot m'a donc caché ma turpitude et celle de Jolyot de Crébillon! Certes ce Crébillon n'est pas philosophe. Le pauvre vieux fou a cru que j'étais l'auteur du *Droit du Seigneur*; et, sur ce principe, il a voulu se venger de l'insolence d'*Oreste*, qui a osé marcher à côté d'*Électre*. Il a fait, avec *le Droit du Seigneur*, la même petite infamie qu'avec *Mahomet*. Il prétexta la religion pour empêcher que *Mahomet* fût joué; et aujourd'hui il prétexte les mœurs. Hélas! le pauvre homme n'a jamais su ce que c'est que tout cela. Il faut, pour son seul châtiment, qu'on sache son procédé.

Le meilleur de l'affaire, c'est que, pouvant à toute force faire accroire qu'il y avait quelques libertés dans le second acte, il ne s'est jeté que sur le troisième et le quatrième, qu'on regarde comme des modéles de décence et d'honnêteté, et où le marquis fait éclater la vertu la plus pure. Le mauvais procédé de ce poëte, aussi méprisable dans sa conduite que barbare dans ses ouvrages, ne peut faire que beaucoup de bien. Le public n'aime pas

que la mauvaise humeur d'un examinateur de police le prive de son plaisir.

Qu'en pensent les frères? Pour moi, je me console avec Pierre.

Le plat ouvrage que le Testament de Belle-Ile!

On prétend qu'on aura bientôt une nouvelle édition des *Car* et des *Ah! ah*[1]! En attendant, on chante *Moïse-Aaron*.

LETTRE MMMCC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

Je m'arrache, pour vous écrire, à quelque chose de bien singulier que je fais pour vous plaire.

O mes anges! je réponds donc à votre lettre du 5 octobre. — Que ne puis-je en même temps travailler et vous écrire! — Allons vite!

D'abord vous saurez que je ne suis point le Bonneau du Bertin des parties casuelles; que je n'ai nulle part à la tuméfaction du ventre de mademoiselle Hus; que je ne lui ai jamais rien fait ni rien fait faire, ni rôle ni enfant; qu'Atide ne lui fut jamais destinée; que je souhaite passionnément qu'Atide soit jouée par la fille à Dubois, la-

[1] * Volume des Facéties. (L. D. B.)

quelle Dubois a, dit-on, des talents. Ainsi ne me menacez point, et ne prêchez plus les saints.

Quant au *Droit du Seigneur,* je n'ai jamais pris Ximenès pour mon confident. Quiconque l'a instruit a mal fait; mais Crébillon fait encore plus mal. Le pauvre vieux fou a encore les passions vives; il est désespéré du succès d'*Oreste,* et on lui a fait accroire que son *Électre* est bonne. Il se venge comme un sot. S'il avait le nez fin, il verrait qu'il y aurait quelque prétexte dans le second acte; mais il a choisi pour les objets de ses refus le troisième et le quatrième, qui sont pleins de la morale la plus sévère et la plus touchante. Voici mon avis, que je soumets au vôtre.

Je n'avoue point *le Droit du Seigneur;* mais il est bon qu'on sache que Crébillon l'a refusé, parce-qu'il l'a cru de moi. Il renouvelle son indigne manœuvre de *Mahomet,* par laquelle il déplut beaucoup à madame de Pompadour. Il est sûr qu'il déplaira beaucoup plus au public, et qu'il fera grand bien à la pièce. C'est d'ailleurs vous insulter que de refuser, sous prétexte de mauvaises mœurs, un ouvrage auquel il croit que vous vous intéressez. Vous avez sans doute assez de crédit pour faire jouer malgré lui cette pièce.

Venons à l'Académie; elle a beau dire, je ne peux aller contre mon cœur; mon cœur me dit qu'il s'intéresse beaucoup à Cinna dans le premier

acte, et qu'ensuite il s'indigne contre lui. Je trouve abominable et contradictoire que ce perfide dise :

> Qu'une ame généreuse a de peine à faillir!
>
> Act. III, sc. III.

Ah! lâche! si tu avais été généreux, aurais-tu parlé comme tu fais à Maxime, au second acte?

L'Académie dit qu'on s'intéresse à Auguste, c'est-à-dire que l'intérêt change; et, sauf respect, c'est ce qui fait que la pièce est froide. Mais laissez-moi faire, je serai modeste, respectueux, et pas maladroit.

Tout viendra en son temps. Je ne suis pas pressé de progamme; j'accouche, j'accouche : tenez, voilà des Gouju.

Eh bien, rien de décidé sur l'amiral Berrier? et le roi d'Espagne épouse-t-il? traite-t-il?

M. le duc de Choiseul m'a envoyé des reliques de Rome. Si je ne réussis pas dans ce monde, mon affaire est sûre pour l'autre.

Je reçus le même jour les reliques et le portrait de madame de Pompadour, qui m'est venu par bricole.

Voilà bien des bénédictions; mais j'aime mieux celles de mes anges.

Mademoiselle Corneille joue vendredi Isménie dans *Mérope*. N'est-ce pas une honte que vos histrions fassent jouer ce rôle par un homme, et qu'ils

suppriment les chœurs dans *Œdipe?* Les barbares!

LETTRE MMMCCI.

A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Du 20 octobre.

Vous n'êtes donc venu chez moi, monsieur, vous ne m'avez offert votre amitié que pour empoisonner par des procès la fin de ma vie. Votre agent, le sieur Girod, dit, il y a quelque temps, à ma nièce, que si je n'achetais pas cinquante mille écus, pour toujours, la terre que vous m'avez vendue à vie, vous la ruineriez après ma mort; et il n'est que trop évident que vous vous préparez à accabler du poids de votre crédit une femme que vous croyez sans appui, puisque vous avez déja commencé des procédures que vous comptez de faire valoir quand je ne serai plus.

J'achetai votre petite terre de Tournai à vie, à l'âge de soixante et six ans, sur le pied que vous voulûtes. Je m'en remis à votre honneur, à votre

[1]* Charles De Brosses né à Dijon le 17 février 1709, premier président au parlement de Bourgogne, auteur du *Traité de la formation mécanique des Langues*, *d'une Histoire de la République romaine* d'après Salluste, de lettres sur l'Italie, etc. Il mourut à Paris le 7 mai 1777. (L. D. B.)

probité. Vous dictâtes le contrat; je signai aveuglément. J'ignorais que ce chétif domaine ne vaut pas douze cents livres[1] dans les meilleures années; j'ignorais que le sieur Chouet, votre fermier, qui vous en rendait trois mille livres, y en avait perdu vingt-deux mille. Vous exigeâtes de moi trente-cinq mille livres; je les payai comptant: vous voulûtes que je fisse, les trois premières années, pour douze mille francs de réparations; j'en ai fait pour dix-huit mille en trois mois, et j'en ai les quittances.

J'ai rendu très logeable une masure inhabitable. J'ai tout amélioré et tout embelli, comme si j'avais travaillé pour mon fils, et la province en est témoin; elle est témoin aussi que votre prétendue forêt, que vous me donnâtes dans vos mémoires pour cent arpents, n'en contient pas quarante. Je ne me plains pas de tant de lésions, parcequ'il est au-dessous de moi de me plaindre.

Mais je ne peux souffrir, et je vous l'ai mandé, monsieur, que vous me fassiez un procès pour deux cents francs, après avoir reçu de moi plus d'argent que votre terre ne vaut. Est-il possible que, dans la place où vous êtes, vous vouliez nous dégrader l'un et l'autre au point de voir les tribu-

[1] Je viens de l'affermer douze cents livres, trois quarterons de paille, et un char de foin.

naux retentir de votre nom et du mien pour un objet si méprisable?

Mais vous m'attaquez; il faut me défendre; j'y suis forcé. Vous me dîtes, en me vendant votre terre au mois de décembre 1758, que vous vouliez que je laissasse sortir des bois de ce que vous appelez la forêt; que ces bois étaient vendus à un gros marchand de Genève qui ne voulait pas rompre son marché. Je vous crus sur votre parole; je vous demandai seulement quelques moules de bois de chauffage, et vous me les donnâtes en présence de ma famille.

Je n'en ai jamais pris que six, et c'est pour six voies de bois que vous me faites un procès! vous faites monter ces six voies à douze, comme si l'objet devenait moins vil!

Mais il se trouve, monsieur, que ces moules de bois m'appartiennent, et non seulement ces moules, mais tous les bois que vous avez enlevés de ma forêt depuis le jour que j'eus le malheur de signer avec vous.

Vous me faites un procès dont les suites ne peuvent tomber que sur vous, quand même vous le gagneriez. Vous me faites assigner au nom d'un paysan de cette terre, à qui vous dites à présent avoir vendu ces bois en question. Voilà donc ce gros marchand de Genève avec qui vous aviez contracté! Il est de notoriété publique que jamais

vous n'aviez vendu vos bois à ce paysan, que vous les avez fait exploiter et vendre par lui à Genève pour votre compte: tout Genève le sait; vous lui donniez deux pièces de vin et un sou par jour pour faire l'exploitation, avec un droit sur chaque moule de bois, dont il vous rendait compte; il a toujours compté avec vous de clerc à maître. Je crus le sieur Girod votre agent, quand il me dit que vous aviez fait une vente réelle. Il n'y en a point, monsieur: le sieur Girod a fait vendre en détail, pour votre compte, mes propres bois, dont vous me redemandez aujourd'hui douze moules.

Si vous avez fait une vente réelle à votre paysan, qui ne sait ni lire ni écrire, montrez-moi l'acte par lequel vous avez vendu, et je suis prêt à payer.

Quoi, vous me faites assigner par un paysan au bas de l'exploit même que vous lui envoyez, et vous dites dans votre exploit que vous fîtes *avec lui une convention verbale!* Cela est-il permis, monsieur? les conventions verbales ne sont-elles pas défendues par l'ordonnance de 1667 pour tout ce qui passe la valeur de cent livres?

Quoi, vous auriez voulu, en me vendant si chèrement votre terre, me dépouiller du peu de bois qui peut y être! Vous en aviez vendu un tiers il y a quelques années; votre paysan a abattu l'autre tiers pour votre compte. Votre exploit porte

qu'il *me vend le moule douze francs*, et qu'il vous en rend *douze francs* (en déduisant sans doute sa rétribution): n'est-ce pas là une preuve convaincante qu'il vous rend compte de la recette et de la dépense, que votre vente prétendue n'a jamais existé, et que je dois répéter tous les bois que vous fîtes enlever de ma terre? Vous en avez fait débiter pour deux cents louis, et ces deux cents louis m'appartiennent. C'est en vain que vous fîtes mettre dans notre contrat que vous me vendiez à vie le petit bois nommé forêt, excepté *les bois vendus*. Oui, monsieur, si vous les aviez vendus en effet, je ne disputerais pas; mais, encore une fois, il est faux qu'ils fussent vendus, et si votre agent (votre agent, c'est-à-dire vous) s'est trompé, c'est à vous à rectifier cette erreur.

J'ai supplié M. le premier président, M. le procureur-général, M. le conseiller Lebault, de vouloir bien être nos arbitres. Vous n'avez pas voulu de leur arbitrage; vous avez dit que votre vente au paysan était réelle: vous avez cru m'accabler au bailliage de Gex; mais, monsieur, quoique M. votre frère soit bailli du pays, et quelque autorité que vous puissiez avoir, vous n'aurez pas celle de changer les faits: il sera toujours constant qu'il n'y a point eu de vente véritable.

Vous dites, dans votre exploit signifié à ce paysan, que vous lui vendîtes une certaine quan-

tité de bois. Quelle quantité, s'il vous plaît? Vous dites que vous les fîtes marquer. Par qui? Avez-vous un garde-marteau? aviez-vous la permission du grand-maître des eaux et forêts? En un mot, monsieur, la justice de Gex est obligée de juger contre vous, si vous avez tort; elle jugerait contre le roi, si un particulier plaidait avec raison contre le domaine du roi. Le sieur Girod prétend qu'il fait trembler en votre nom les juges de Gex: il se trompe encore sur cet article comme sur les autres.

S'il faut que monsieur le chancelier, et les ministres, et tout Paris, soient instruits de votre procédé, ils le seront, et, s'il se trouve dans votre compagnie respectable une personne qui vous approuve, je me condamne.

Vous m'avez réduit, monsieur, à n'être qu'avec douleur, votre, etc.

LETTRE MMMCCII.

A M. D'ALEMBERT.

20 octobre.

A quoi pensez-vous, mon très cher philosophe, de ne vouloir que rire de l'historiographe Le Franc de Pompignan? ne savez-vous pas qu'il compte être à la tête de l'éducation de M. le duc

de Berri * avec son fou de frère; que ce sont tous deux des persécuteurs, que les gens de lettres n'auront jamais de plus cruels ennemis? Il me paraît qu'il est d'une conséquence extrême de faire sentir à la famille royale elle-même ce que c'est que ce malheureux. Il faut se mettre à genoux devant monsieur le dauphin en fessant son historiographe.

Voici ce qu'une bonne ame m'envoie de Montauban. Si vous étiez une bonne ame de Paris, cela vaudrait bien mieux; mais, maître Bertrand, vous vous servez de la patte de Raton.

Il est sûr que ce détestable ennemi de la littérature a calomnié tous les gens de lettres, quand il a eu l'honneur de parler à monsieur le dauphin. Son épître dédicatoire est pire que son discours à l'Académie; ce sont là de ces coups qu'il faut parer. Il ne faut pas seulement le rendre ridicule, il faut qu'il soit odieux. Mettons-le hors d'état de nuire en fesant voir combien il veut nuire.

Vraiment vous avez mis le doigt dessus en disant que Corneille est froid, du moins *Cinna* n'est pas fort chaud; mais d'où vient en partie cette glace? de la note de l'Académie. Elle me dit dans sa note (et c'est vous qui l'avez écrite) qu'on s'intéresse à Auguste. Eh! messieurs, c'est à Cinna

* Depuis Louis XVI.

qu'on s'intéresse dans le premier acte; car vous savez qu'on aime tous les conspirateurs. Cinna est conjuré, il est amant, il fait un tableau terrible des proscriptions, il rend Auguste exécrable; et puis, messieurs, on s'intéresse, dites-vous, à Auguste! on change donc d'intérêt; il n'y en a donc point; et *voilà ce qui fait que votre fille est muette*[1]. Proposez ce petit argument quand vous irez là; mais ce n'est pas assez de savoir la langue, il faut connaître le théâtre. Ah! mon cher philosophe, il n'est que trop vrai que notre théâtre est à la glace. Ah! si j'avais su ce que je sais, si on avait plus tôt purgé le théâtre de petits-maîtres, si j'étais jeune! Mais tout vieux que je suis, je viens de faire un tour de force, une espièglerie de jeune homme. J'ai fait une tragédie en six jours*; mais il y a tant de spectacle, tant de religion, tant de malheur, tant de *nature*, que j'ai peur que cela ne soit ridicule. L'œuvre des six jours est sujette à rencontrer des railleurs.

J'ai actuellement le plus joli théâtre de France. Nous avons joué *Mérope;* mademoiselle Corneille a été applaudie; madame Denis a fait pleurer des Anglaises. Les prêtres de Genève ont une faction horrible contre la comédie; je ferai tirer sur le

[1]* *Le Médecin malgré lui*, acte II, sc. VI. (L. D. B.)

* *Olympie.*

premier prêtre socinien qui passera sur mon territoire.

Jean-Jacques est un jeanf..., qui écrit tous les quinze jours à ces prêtres pour les échauffer contre les spectacles. Il faut pendre les déserteurs qui combattent contre leur patrie. Aimez-moi beaucoup, je vous en prie; car je vous aime, car je vous estime prodigieusement; car tous les êtres pensants doivent être tendrement unis contre les êtres non pensants, contre les fanatiques et les hypocrites également persécuteurs.

LETTRE MMMCCIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 octobre.

O anges! ô anges! nous répétions *Mérope*, que nous avons jouée sur notre très joli théâtre, et où Marie Corneille s'est attiré beaucoup d'applaudissements dans le récit d'Isménie, que font à Paris de vilains hommes; elle était charmante.

En répétant *Mérope*, je disais: Voilà qui est intéressant; ce ne sont pas là de froids raisonnements, de l'ampoulé, et du bourgeois; ne pourrais-tu pas, disais-je tout bas à V...., faire quelque pièce qui tînt de ce genre vraiment tragique? Ton *Don Pèdre* sera glaçant avec tes états-généraux et

ta Marie de Padille. Le diable alors entra dans mon corps. Le diable? non pas: c'était un ange de lumière, c'était vous. L'enthousiasme me saisit. Esdras n'a jamais dicté si vite. Enfin, en six jours de temps, j'ai fait ce que je vous envoie. Lisez, jugez; mais pleurez.

Vous me direz peut-être que l'ouvrage des six jours est souvent bafoué, d'accord; mais lisez le mien. Il y a deux ans que je cherchais un sujet; je crois l'avoir trouvé*. Mais, dira madame d'Argental, c'est un couvent, c'est une religieuse, c'est une confession, c'est une communion. Oui, madame, et c'est par cela même que les cœurs sont déchirés. Il faut se retrouver à la tragédie pour être attendri. La veuve du maître du monde aux Carmélites, retrouvant sa fille épouse de son meurtrier, tout ce que l'ancienne religion a de plus auguste, ce que les plus grands noms ont d'imposant, l'amour le plus malheureux, les crimes, les remords, les passions, les plus horribles infortunes, en est-ce assez? J'ai imaginé comme un éclair, et j'ai écrit avec la rapidité de la foudre. Je tomberai peut-être comme la grêle. Lisez, vous dis-je, divins anges, et décidez.

Voici peut-être de quoi terminer les tracasseries de la comédie. Fi, Zulime! cela est commun et

* La tragédie d'*Olympie*.

sans génie. Donnez la veuve d'Alexandre[1] à Dumesnil, la fille d'Alexandre à Clairon, et allez.

Mademoiselle Hus m'a écrit; elle atteste les dieux contre vous. Qu'elle accouche; j'ai bien accouché, moi, et je n'ai été que six jours en travail. Que dites-vous de mademoiselle Arnould et du roi d'Espagne?

O charmants anges! je baise le bout de vos ailes. V...., le vieux V...., âgé de soixante et huit ans commencés.

LETTRE MMMCCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 octobre.

Il était impossible, mes chers anges, qu'il n'y eût des bêtises dans le petit manuscrit dont je vous ai régalés. La rapidité d'Esdras ne lui a pas permis d'éviter les contradictions, ni à moi non plus.

Il y a un Cassandre pour un Antigone à la fin du quatrième acte. Voici la correction toute musquée; il n'y a qu'à la coller avec quatre petits pains rouges. Je supplie mes anges de m'avertir des autres bêtises. J'ai lu cette pièce de couvent à

[1]* *Olympie.* (L. D. B.)

M. le duc de Villars et à des hérétiques. O dame! c'est qu'on fondait en larmes à tous les actes; et si cela est joué, bien joué, joué, vous m'entendez, avec ces sanglots étouffés, ces larmes involontaires, ces silences terribles, cet accablement de la douleur, cette mollesse, ce sentiment, cette douceur, cette fureur, qui passent des mouvements des actrices dans l'ame des écoutants; comptez qu'on fera des signes de croix. Cependant, si on ne joue pas *le Droit du Seigneur,* je renonce au *tripot.* Je crois, Dieu me pardonne, que j'aime Mathurin autant qu'Olympie. Je ne suis pas fâché qu'on ait brûlé frère Malagrida; mais je plains fort une demi-douzaine de Juifs qui ont été grillés. Encore des auto-da-fé dans ce siècle! et que dira Candide? Abominables chrétiens! les Nègres, que vous achetez douze cents francs, valent douze cents fois mieux que vous! ne haïssez-vous pas bien ces monstres?

Et l'Espagne? pour Dieu, un petit mot de l'Espagne.

LETTRE MMMCCV.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Fernei, par Genève, 24 octobre.

Monsieur, ne nous impatientons ni l'un ni l'autre; nous avons tous deux la même passion, nous viendrons à bout de la satisfaire. Jusqu'à ce que votre excellence ait rejeté mon idée, je persisterai dans le dessein de faire un volume *in*-4° de *Pierre-le-Grand,* et voici comme je compte procéder: j'aurai l'honneur de vous envoyer ce qui a déja été imprimé, corrigé à la main, suivant vos instructions, avec toute la suite, écrite à demi-page; et ensuite, me conformant à vos observations pour cette seconde partie comme pour la première, je vous dépêcherai, sans perte de temps, le même volume entièrement corrigé suivant vos ordres. Trouvez-vous cet arrangement de votre goût? Soyez sûr que vous serez obéi très ponctuellement. Le *Commentaire* sur Corneille est un ouvrage immense, et je suis bien faible et bien vieux; mais je trouverai des forces quand il s'agira de Pierre-le-Grand et de vous. Les vraies passions donnent des forces en donnant du courage. Votre excellence a dû recevoir mes tendres et respectueux remerciements pour mademoiselle Cor-

neille; elle joue la tragédie comme son grand-père en fesait: les filles des grands hommes en sont dignes. Si vous avez pris Colberg, comme on le dit, permettez que je vous fasse mon compliment. Recevez les tendres respects de votre, etc.

LETTRE MMMCCVI.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Fernei, le 25 octobre.

Votre Marseillais, monsieur, est très aimable, et M. Guastaldi encore plus. Mais il me traduit d'un style si facile, si naturel, si élégant, qu'on croira quelque jour que c'est lui qui a fait *Alzire*, et que c'est moi qui suis son traducteur. Je le remercie tant que je peux. Je ne prends pas la liberté d'envoyer la lettre à votre excellence, parceque j'y prends celle de parler de vous, et qu'après tout il n'est pas honnête de dire des vérités en face.

Est-il vrai que la belle, la vertueuse Hormenestre repassera les montagnes au printemps? vous souviendrez-vous de Baucis et de Philémon? Notre cabane ne s'est pas encore changée en temple, mais elle l'est en théâtre. Nous en avons un à Fernei digne de madame l'ambassadrice; elle aura aussi le plaisir d'entendre la messe dans une

église toute neuve, que je viens de faire bâtir exprès pour vous. Le dernier acte de ministre des affaires étrangères qu'a fait M. le duc de Choiseul a été de m'envoyer des reliques de la part du pape. Ainsi vous aurez chez moi le profane et le sacré à choisir, et nous vous donnerons de plus une pièce nouvelle très édifiante.

Si je n'étais pas guédé de vers, je crois que j'en ferais pour M. de Laudon. La prise de Schweidnitz me paraît la plus belle action de toute la guerre, et celle que l'on fait aux jésuites me paraît vive.

Il me vint ces jours passés un jésuite portugais qui me dit qu'il sortait de l'Italie parcequ'ils y étaient trop malvenus. Il me demanda de l'emploi dans ma maison : cela me fit souvenir de l'aumônier Poussatin[1]. Je lui proposai d'être laquais, il accepta ; et sans madame Denis qui n'en voulut point, il aurait eu l'honneur de vous servir à boire à votre passage. C'est dommage que cette affaire soit manquée.

Je vous présente mon très tendre respect.

[1] * Dans les Mémoires de Gramont, chap. VIII. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCVII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 25 octobre.

Vous dites, monseigneur le maréchal, que mes lettres ne sont point gaies. M. le duc de Villars m'en a averti; mais il se porte bien, il digère, il s'en retourne gros et gras. Ce n'est guère qu'à ces conditions qu'on est de bonne humeur. D'ailleurs il n'a rien à faire, et moi je compile, compile. Je veux laisser un petit monument des sottises humaines, à commencer par notre guerre, et à finir par Malagrida. Si je ne vous écris point, j'écris au moins quelques pages sur votre compte. Vous clorez, s'il vous plaît, le siècle de Louis XIV; car vous êtes né sous lui : vous êtes du bon temps. Songez donc qu'un homme qui vit dans les Alpes, qui fait de l'histoire et des tragédies, doit être un homme un peu sérieux. Je ne vous ennuie point de mes rêveries, car vous, qui êtes très gai, vous affubleriez votre serviteur de quelque bonne plaisanterie qui dérangerait ma gravité.

On dit qu'il ne faut pas pendre le prédicant de Caussade, parceque c'en serait trop de griller des jésuites à Lisbonne, et de pendre des pasteurs

évangéliques en France. Je m'en remets sur cela à votre conscience.

Rosalie m'intéresse davantage, si elle est bonne actrice: mais des acteurs! des acteurs! donnez-nous-en donc. Nous ne sommes pas dans le siècle brillant des hommes. Mademoiselle Clairon et madame Duchapt * soutiennent la gloire de la France; mais ce n'est pas assez: nous dégringolons furieusement. Jouissez de votre gloire, de votre considération, et des plaisirs présents, et des plaisirs passés. Plus j'y pense, plus je me confirme dans l'idée que, de tous les Français qui existent, c'est vous qui avez reçu le meilleur lot. Cela me flatte, cela m'enorgueillit au pied de mes montagnes; car je vous serai toujours attaché avec le plus tendre respect, sain ou malade, triste ou gai, honoré de vos lettres ou négligé.

Madame Denis se joint à moi.

LETTRE MMMCCVIII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS,

EN ENVOYANT L'ÉPÎTRE SUR L'AGRICULTURE.

A Fernei, 26 octobre.

Tenez, monseigneur, lisez, et labourez; mais

* Marchande de modes.

les cardinaux ne sont pas comme les consuls romains, ils ne tiennent pas la charrue. Si votre éminence est à Montélimart, vous y verrez M. de Villars, qui n'est pas plus agriculteur que vous. Il n'a pas seulement vu mon semoir; mais en récompense il a vu une tragédie que j'ai faite en six jours. La rage s'empara de moi un dimanche, et ne me quitta que le samedi suivant. J'allai toujours rimant, toujours barbouillant; le sujet me portait à pleines voiles; je volais comme le bateau des deux chevaliers danois[1], conduits par la vieille. Je sais bien que *l'ouvrage de six jours* trouve des contradicteurs dans ce siècle pervers, et que mon démon trouvera aussi des siffleurs; mais en vérité, deux cent cinquante mauvais vers par jour, quand on est possédé, est-ce trop? Cette pièce est toute faite pour vous: ce n'est pas que vous soyez possédé aussi, car vous ne faites plus de vers; ce n'est pas non plus de votre goût dont j'entends parler, vous en avez autant que d'esprit et de graces;

[1] * *Jérusalem délivrée*, ch. xv. C'est par inadvertance que Voltaire dit que les chevaliers étaient conduits par une vieille. Le Tasse, dans la quatrième octave de ce chant, peint cette femme sous des traits charmants :

« Crinita fronte essa dimostra e ciglia
« Cortesi e favorevole e tranquille,
« E nel sembiante agli angioli somiglia
« Tanta luce ivi par ch' arda e sfavilla. »

(L D. B.)

nous le savons bien. Je veux dire que la pièce est toute faite pour un cardinal. La scène est dans une église, il y a une absolution générale, une confession, une rechute, une religieuse, un évêque. Vous allez croire que j'ai encore le diable au corps en vous écrivant tout cela; point du tout, je suis dans mon bon sens. Figurez-vous que ce sont les mystères de la bonne déesse, la veuve et la fille d'Alexandre retirées dans le temple; tout ce que l'ancienne religion a de plus auguste, tout ce que les plus grands malheurs ont de touchant, les grands crimes de funeste, les passions de déchirant, et la peinture de la vie humaine de plus vrai. Demandez plutôt à votre confrère le duc de Villars. Je prendrai donc la liberté de vous envoyer ma petite drôlerie, quand je l'aurai fait copier. Vous êtes honnête homme, vous n'en prendrez point de copie, vous me la renverrez fidèlement. Mais ce n'est pas assez d'être honnête homme; c'est à vos lumières, à vos bontés, à vos critiques que j'ai recours. Que le cardinal me bénisse, et que l'académicien m'éclaire, je vous en conjure.

Permettez-moi de vous parler de vous, qui valez mieux que ma pièce. Pourquoi rapetasser ce Vic[1]?

[1] * Le château de Vic-sur-Aisne, qui appartenait au cardinal de Bernis et d'où il data plusieurs des lettres qu'il écrivait à Voltaire. (L. D. B.)

Ce Vic est-il un si beau lieu? Ce qui me désespère, c'est qu'il est trop éloigné de mes déserts charmants. Soyez malade, je vous en prie; faites comme M. le duc de Villars, vous n'en serez pas mécontent. Le chemin est frayé; ducs, princes, prêtres, femmes dévotes, tout vient au temple d'Épidaure. Venez-y, je mourrai de joie. Les Délices sont à la portée du docteur; elles sont à vous, et mériteront leur nom. Quatre-vingt mille livres de rente étaient assez pour saint Lin[1], mais ce n'est pas assez en 1761; sans doute que vous êtes réduit à cette portion congrue de cardinal par des arrangements passagers. Pardon, mais j'aime passionnément à oser vous parler de ce qui vous regarde. Je m'y intéresse sensiblement. Recevez mon tendre et profond respect, c'est mon cœur qui vous parle.

LETTRE MMMCCIX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

26 octobre.

Vous pardonnez sans doute, monsieur, mon peu d'exactitude en faveur de mes sentiments, que

[1] * Successeur immédiat de saint Pierre, suivant l'histoire tout-à-fait fabuleuse des prétendus papes de ces époques obscures. (L. D. B.)

vous connaissez, et en faveur de ma mauvaise santé, que vous ne connaissez pas moins. Il me semble, mon cher monsieur, que les philosophes ont actuellement assez beau jeu. Les ennemis de la raison ont combattu pour nous : les convulsionnaires et les jésuites ont montré toute leur turpitude et toute leur horreur. Il est certain que la fureur et l'atrocité jansénistes ont dirigé la cervelle et la main de ce monstre de Damiens. Les jésuites ont assassiné le roi de Portugal. Banqueroutiers et condamnés en France, parricides et brûlés à Lisbonne; voilà nos maîtres; voilà les gens devant qui des bégueules se prosternent; les billets de confession d'un côté, les miracles de saint Pâris de l'autre, sont la farce de cette abominable piéce. Il vient de se passer chez moi une farce plus réjouissante. Un jésuite portugais est venu d'Italie se présenter à moi pour être mon secrétaire: cela me fait souvenir de l'aumônier Poussatin, que le comte de Gramont prenait pour son coureur.

J'ai proposé au jésuite d'être mon laquais; il l'a accepté: sans madame Denis, qui n'entend point le jargon portugais, un jésuite nous servait à boire. Peut-être a-t-elle craint d'être empoisonnée. Je vous avoue que je ne me console point d'avoir manqué ce laquais-là.

Nous avons eu un monde prodigieux. J'ai cédé

les Délices, pendant trois mois, à M. le duc de Villars. M. de Lauraguais, M. de Ximenès, sont venus philosopher avec nous. M. le comte d'Harcourt a amené madame sa femme à Tronchin: mais celle-là est dévote, cela ne nous regarde pas. J'ai bâti une église et un théâtre; mais j'ai déja célébré mes mystères sur le théâtre, et je n'ai pas encore entendu la messe dans mon église. J'ai reçu le même jour des reliques du pape, et le portrait de madame de Pompadour; les reliques sont le cilice de saint François. Si le Saint-Père avait daigné m'envoyer le cordon au lieu du cilice, il m'aurait fort obligé. Adieu, monsieur; goûtez, dans le sein de votre famille et de vos amis, tout le bonheur que vous méritez et que je vous souhaite. Madame Denis joint ses sentiments aux miens. Je vous serai tendrement attaché toute ma vie.

LETTRE MMMCCX.

A M. DUCLOS.

A Fernei, 26 octobre.

Je vous supplie, monsieur, d'engager l'Académie à me continuer ses bontés. Il est impossible que mon sentiment s'accorde toujours avec le sien, avant que je sache comme elle pense; et, quand je le sais, je m'y conforme, après avoir un

peu disputé; et, si je ne m'y conforme pas entièrement, je tire au moins cet avantage de ses observations, que je rapporte comme très douteuse l'opinion contraire à ses sentiments; et ce dernier cas arrivera très rarement.

Presque tous les commentaires sont faits dans le goût des précédents; ce sont des mémoires à consulter. M. d'Argental doit vous avoir remis *Médée* et *Polyeucte*. Il ne s'agit donc que de vouloir bien faire, sur les deux commentaires de ces pièces, ce qu'on a eu la bonté de faire sur les autres, c'est-à-dire de mettre en marge ce qu'on pense. Je suis un peu hardi sur *Polyeucte,* je le sais bien; mais c'est une raison de plus pour engager l'Académie à rectifier par un mot en marge ce qui peut m'être échappé de trop fort et de trop sévère : en un mot, il faut que l'ouvrage serve de grammaire et de poétique, et je ne peux parvenir à ce but qu'en consultant l'Académie.

Les libraires ne peuvent commencer à imprimer qu'au mois de janvier, et ne donneront leur programme que dans ce temps-là.

J'aurai l'honneur de vous envoyer la dédicace et la préface. L'une et l'autre seront conformes aux intentions de l'Académie.

LETTRE MMMCCXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 octobre.

Mes anges ont terriblement affaire avec leur créature. Je pris la liberté de leur envoyer, il y a quelque temps, un paquet pour madame du Deffand. Il y avait dans ce paquet une lettre, et, dans cette lettre, je lui disais : Rendez le paquet aux anges quand vous l'aurez lu, afin qu'ils s'en amusent. Je n'ai point entendu parler depuis de mon paquet.

Le Droit du Seigneur vaut mieux que *Zulime;* et cependant vous faites jouer *Zulime.*

Olympie ou *Cassandre* vaut mieux que *le Droit du Seigneur;* qu'en faites-vous?

N. B. qu'au commencement du troisième acte le curé d'Éphèse dit :

Peuple, secondez-moi.

Je n'aime pas qu'on accoutume les prêtres à parler ainsi ; cela sent la sédition ; cela ressemble trop à Malagrida et à ce boucher de Joad : mes prêtres, chez moi, doivent prier Dieu, et ne point se battre. Je vous supplie de vouloir bien faire mettre à la place :

Dieu vous parle par moi [1].

Un petit mot de Malagrida et de l'Espagne, je vous en prie.

J'ignore l'auteur des *Car**; mais Le Franc de Pompignan mérite correction; il serait un persécuteur s'il était en place. Il faut l'écarter à force de ridicules. Ah! s'il s'agissait d'un autre que d'un fils de France, quel beau champ! quel plaisir! Marie Alacoque n'était pas un plus heureux sujet. Mais apparemment l'auteur des *Car* est un homme sage qui a craint de souffleter Le Franc sur la joue respectable d'un prince, dont la mémoire est aussi chère que la plume de son historien est impertinente.

Dites-moi donc quelque chose de l'Espagne, en revenant d'Éphèse.

J'ai lu le *Memoire historique*** : « il m'a donné « un soufflet, mais je lui ai bien dit son fait [2]. » Je crois que ce mémoire échauffera tous les honnêtes gens, tous les bons citoyens [3].

L'île Miquelon et un commissaire anglais sont quelque chose de si humiliant, qu'il faut donner la moitié de son bien pour courir après l'autre, et

[1] * Ces hémistiches n'ont pas été conservés. (L. D. B.)

* Voyez le volume des *Facéties*.

** C'est une apologie de la conduite de la France envers l'Angleterre, au sujet de la guerre de 1756.

[2] * Molière. *Pourceaugnac*, act. I, sc. VI. (L. D. B.)

[3] * Voir ci-après lettre MMMCCXX. (L. D. B.)

pour faire la paix sur les cendres de Magdebourg : c'est mon avis. O Espagne ! secours-nous donc ; nous t'avons tant secourue !

Pardon, ô anges !

LETTRE MMMCCXII.

A M. DEVAUX.

Au château de Fernei, pays de Gex, par Genève, 26 octobre.

Vous serez toujours mon cher Panpan, eussiez-vous quarante ans et plus ; jamais je n'oublierai ce nom. Il me semble, monsieur, que je vous vois encore pour la première fois avec madame de Graffigni. Comme tout cela passe rapidement ! Comme on voit tout disparaître en un clin d'œil ! Heureusement le roi de Pologne se porte bien. Vous êtes donc son lecteur? Je voudrais aussi que vous fussiez celui de toutes les diètes de Pologne, et que vous y lussiez *la Voix du Citoyen*[1]. S'il y a un livre dans le monde qui pût faire le bonheur d'une nation, c'est assurément celui-là.

J'ai vu dans mon ermitage jusqu'à des palatins qui trouvent que ce livre devrait être le seul code de la nation polonaise. Ah ! mon cher Pan-

[1] * *La Voix libre du Citoyen*, ouvrage anonyme du roi Stanislas. (L. D. B.)

pau, que n'êtes-vous venu aussi dans mes petites retraites! Que n'ai-je eu le bonheur d'y recevoir M. l'abbé de Boufflers[1]. J'entends parler de lui comme d'un des esprits des plus aimables et des plus éclairés que nous ayons. Je n'ai point vu sa *Reine de Golconde*[2], mais j'ai vu de lui des vers charmants. Il ne sera peut-être pas évêque; il faut vite le faire chanoine de Strasbourg, primat de Lorraine, cardinal, et qu'il n'ait point charge d'ames. Il me paraît que sa charge est de faire aux ames beaucoup de plaisir.

N'est-il pas fils de madame la marquise de Boufflers[3], notre reine : c'est une raison de plus pour plaire. Mettez-moi aux pieds de la mère et du fils. Je suis très touché de la mort de madame de La Galaisière. J'aurai l'honneur de marquer à M. le chancelier toute ma sensibilité.

Je n'ai point vu le musicien dont vous me parlez, je le crois actuellement à Berne avec sa troupe, qui n'est pas mauvaise, et qui gagnera de l'argent dans cette ville, où il y a beaucoup plus d'esprit

[1]* Stanislas, abbé, chevalier, puis marquis de Boufflers. (L. D. B.)

[2]* *La Reine de Golconde* parut anonyme, in-12, en 1761. L'auteur ajouta depuis à ce titre celui d'*Aline*, etc. C'est le premier ouvrage que l'auteur ait fait imprimer. Il précéda de deux ans le poëme érotique des *Cœurs*. (L. D. B.)

[3]* Marie-Françoise-Catherine de Beauvau-Craon, marquise de Boufflers, morte en 1787. (L. D. B.)

qu'on ne croit. Cette partie de la Suisse est très instruite; ce n'est plus le temps où l'on disait qu'il était plus aisé de battre les Suisses que de leur faire entendre raison. Ils entendent raison à merveille, et on ne les bat point. Je suis plus content que jamais de leur voisinage. J'y vois les orages de ce monde d'un œil assez tranquille; il n'y a que ce pauvre frère Malagrida qui me fait un peu de peine. J'en suis fâché pour frère Menou; mais j'espère qu'il n'en perdra pas l'appétit. Il est né gourmand et gai; avec cela on peut se consoler de tout.

Pardon si je ne vous écris pas de ma main, mais c'est que je n'en peux plus.

Votre très sincère ami et serviteur, VOLTAIRE.

LETTRE MMMCCXIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 31 octobre.

Je suis, mon cher et illustre maître, un peu inquiet de votre santé; il faut qu'elle ne soit pas si bonne que l'année passée. Il y a un an que vous vouliez, disiez-vous, ne faire que rire de tout pour vous bien porter; aujourd'hui vous voulez vous fâcher, et c'est contre Moïse de Montauban! Voilà un plaisant objet pour vous échauffer la bile! eh! pardieu, laissez-le devenir historiographe, instituteur, correcteur, éberneur des enfants de France, et tout ce qu'il

voudra, et soyez, vous, mais toujours en riant, l'historiographe de ses sottises, l'instituteur de votre nation, et le correcteur des fanatiques.

Je vous remercie de ce que vous m'envoyez de la part de la bonne ame de Montauban; je l'ai lu avec plaisir, et j'en ferai part aux bonnes ames de Paris. Je crois cependant que cela aurait encore été plus utile si la bonne ame de Montauban n'avait voulu que rire, et n'avait point voulu se fâcher. Vous voyez, mon cher philosophe, combien j'ai profité de vos leçons; autrefois tout me donnait de l'humeur, depuis la comédie des *Philosophes* jusqu'au mémoire de Pompignan; aujourd'hui je verrais Moïse de Montauban premier ministre, et Aaron grand-aumônier, que je crois que j'en rirais encore. Je me fierais à la Providence qui, à la vérité, ne gouverne pas trop bien ce meilleur des mondes possibles, mais qui pourtant fait parfois des actes de justice. Qui aurait dit, par exemple, il y a dix ans, aux jésuites, que ces bons pères, qui aiment tant à brûler les autres, verraient bientôt venir leur tour, et que ce serait le Portugal, c'est-à-dire le pays le plus fanatique et le plus ignorant de l'Europe, qui jetterait le premier jésuite au feu? Ce qu'il y a de très plaisant, c'est que cette aventure commence à réconcilier les jansénistes avec l'inquisition, qu'ils haïssaient jusqu'ici mortellement: « En vérité, disent-ils, cet « établissement a du bon, les affaires y sont jugées avec « beaucoup plus de maturité et de justice qu'on ne croit en « France, et il faut avouer que ce tribunal-là fait fort bien « en Portugal. » Ils ont imprimé que Malagrida se souvenait encore, dans l'oisiveté de la prison, de son ancien métier de jésuite; qu'on l'a surpris quatre fois s'amusant tout seul, pour donner, disait-il, du soulagement à son corps. Notez qu'il a soixante et treize ans; cela serait en vérité fort beau à cet âge-là; mais je crois que les jansénistes n'en parlent que par envie.

Laissons brûler Malagrida, et venons à Corneille, qui, selon vous et selon moi, n'est pas si chaud. Si c'est moi qui ai écrit qu'on s'intéresse à Auguste, je n'ai écrit en cela que l'avis de l'Académie, et point du tout le mien; je ne crois ni avec elle qu'on s'intéresse à Auguste, ni avec vous qu'on s'intéresse à Cinna; je crois qu'on ne s'intéresse à personne, qu'on ne se soucie pas plus d'Auguste, d'Émilie et de Cinna, que de Maxime et d'Euphorbe, et que cet ouvrage est meilleur à lire qu'à voir jouer. Aussi n'y va-t-il personne.

Oui, en vérité, mon cher maître, notre théâtre est à la glace. Il n'y a, dans la plupart de nos tragédies, ni vérité, ni chaleur, ni action, ni dialogue. Donnez-nous vite votre œuvre de six jours, mais ne faites pas comme Dieu, et ne vous reposez pas le septième. Ce n'est point un plat compliment que je prétends vous faire; mais je ne vous dis que ce que j'ai déja dit cent fois à d'autres. Vos pièces seules ont du mouvement et de l'intérêt; et, ce qui vaut bien cela, de la philosophie, non pas de la philosophie froide et *parlière*, mais de la philosophie en action. Je ne vous demande plus d'échafaud; je sais et je respecte toute la répugnance que vous y avez, quoique depuis Malagrida les échafauds aient leur mérite; mais je vous demande de nous faire voir ce qui ne tient qu'à vous, qu'en fait de tragédie nous ne sommes encore que des enfants bien élevés; et les autres peuples, de vieux enfants. Votre réputation vous permet de risquer tout; vous êtes à cent lieues de l'envie; osez, et nous pleurerons, et nous frémirons, et nous dirons : Voilà la tragédie, voilà la nature : Corneille disserte, Racine converse, et vous nous remuerez.

A propos, vraiment j'oubliais de vous remercier de la mention honorable que vous avez faite de moi dans votre lettre à l'abbé d'Olivet, telle que vous l'avez envoyée au

Journal encyclopédique *; car il est bon de vous dire que mon nom ni celui de Duclos ne se trouvent point dans l'imprimé de Paris, malgré ce que vous aviez recommandé à ce sujet, comme je le sais de science certaine; c'est votre ancien instituteur, Josephus Olivetus, qui a fait, en tout bien et tout honneur, cette petite suppression dont j'aurai le plaisir de le remercier à la première occasion favorable, mais toujours en riant, parceque cela est bon pour la santé.

Oui vraiment, les prêtres de Genève sont comme des diables contre la comédie; mais on dit aussi que vous en êtes un peu la cause. Vous vous êtes un peu trop moqué de ces sociniens honteux; vous avez fait rire à leurs dépens; et, pour s'en venger, ils voudraient bien que vous ne fissiez pleurer personne. Il faut que les comédiens de l'église et ceux du théâtre se ménagent réciproquement. A l'égard de Rousseau, j'avoue que c'est un déserteur qui combat contre sa patrie; mais c'est un déserteur qui n'est plus guère en état de servir, ni par conséquent de faire du mal; sa vessie le fait souffrir, et il s'en prend à qui il peut. Prions Dieu qu'il conserve la nôtre.

On dit que les jésuites font courir dans les maisons trois mémoires manuscrits pour leur justification. C'est beaucoup que trois, car je crois qu'ils auraient de la peine à en faire lire un seul, tant l'animosité publique est grande. On dit qu'ils prouvent dans un de ces mémoires que le Parlement a falsifié et tronqué les passages de leurs constitutions. Cela pourrait bien être, puisque Omer-Anytus, dans son beau réquisitoire, a bien falsifié et tronqué, d'après Abraham Chaumeix, les passages de l'*Encyclopédie*. Adieu, mon cher philosophe; faites des tragédies, moquez-vous de tout, et portez-vous bien.

* Voyez cette lettre du 20 d'auguste 1761 dans les *Mélanges littéraires*.

LETTRE MMMCCXIV.

A M. SAURIN.

A Fernei, octobre.

Dieu soit loué, mon cher confrère, de votre sacrement de mariage! Si Moïse Le Franc de Pompignan fait une famille d'hypocrites, il faut que vous en fassiez une de philosophes. Travaillez tant que vous pourrez à cette œuvre divine. Je présente mes respects à madame la philosophe. Il y a beaucoup de jolies sottes, beaucoup de jolies friponnes : vous avez épousé beauté, bonté, et esprit; vous n'êtes pas à plaindre. Tâchez de joindre à tout cela un peu de fortune; mais il est quelquefois plus difficile d'avoir de la richesse qu'une femme aimable.

Mes compliments, je vous prie, à frère Helvétius et à tout frère initié. Il faut que les frères réunis écrasent les coquins; j'en viens toujours là : *Delenda est Carthago* [1].

Ne soyez pas en peine de Pierre Corneille. Je suis bien aise de recueillir d'abord les sentiments de l'Académie; après quoi je dirai hardiment, mais modestement, la vérité. Je l'ai dite sur

[1] * C'est le mot de Caton le Censeur. (L. D. B.)

Louis XIV, je ne la tairai pas sur Corneille. La vérité triomphe de tout. J'admirerai le beau, je distinguerai le médiocre, je noterai le mauvais. Il faudrait être un lâche ou un sot pour écrire autrement. Les notes que j'envoie à l'Académie sont des sujets de dissertations qui doivent amuser les séances, et les notes de l'Académie m'instruisent. Je suis comme La Flèche [1], je fais mon profit de tout.

Adieu, mon cher philosophe; je vis libre, je mourrai libre; je vous aimerai jusqu'à ce qu'on me porte dans la chienne de jolie église que je viens de bâtir, et où je vais placer des reliques envoyées par le Saint-Père.

LETTRE MMMCCXV.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Octobre.

Au *Mercure!* au *Mercure!* Mais, *Marce Tullî, memor sis pictoris Watelet.* Mettez son nom dans la liste des bienfaiteurs cornéliens. Je vous trouve bien timide; c'est à nos âges qu'il faut être hardi : nous n'avons rien à risquer : aussi je m'en donne.

Je vous avertis, mon maître, que j'ai commenté

[1] * Molière. *L'Avare,* act. I, sc. III. (L. D. B.)

déja presque tout *Corneille* avant que Gabriel Cramer ait encore fait venir le caractère de Paris. Si les vieillards doivent être hardis, ils doivent être non moins actifs, non moins prompts ; c'est le bel âge pour dépêcher de la besogne.

Je vous supplie de dire à l'Académie que je compte lui envoyer tout le Commentaire pièce à pièce, selon l'ordre des temps. Il faut qu'on pardonne à mon premier canevas. Je jette sur le papier tout ce que je pense ; au moment où l'Académie juge, je rectifie ; je renvoie le manuscrit en mettant des *N. B.* en marge aux endroits corrigés et aux nouveaux ; l'Académie juge en dernier ressort ; alors je me conforme à sa décision, je polis le style ; je jette quelques poignées de fleurs sur mes commentaires, comme le voulait le cardinal de Richelieu.

L'Académie dira peut-être : Vous abusez de notre patience. Non, messieurs, j'en use pour rendre service à la nation : vous fixez la langue française ; les commentaires deviendront, grace à vos bontés, une grammaire et une poétique au bas des pages de Corneille. On attend l'ouvrage à Pétersbourg, à Moscou, à Yassi, à Kaminieck. L'impératrice de toutes les Russies a souscrit pour 8,000 livres, et les a fait compter à Gabriel Cramer, qui a déja payé des graveurs.

Si l'Académie se lassait de revoir mon Commen-

taire, je serais très embarrassé. Je ne dois pas m'en croire. Je peux avoir mille préventions; il faut qu'on me guide. Un mot en marge me suffit, cela me met dans le bon chemin. *Marce Tullî*, ménagez-moi les bontés et la patience de l'Académie. *Interim, vive et vale.* Votre, etc.

N. B. Ajoutez, je vous supplie, à l'endroit où je parle de nos académiciens, M. le duc de Villars, M. l'archevêque de Lyon, M. l'ancien évêque de Limoges. Cela ne coûtera que la peine d'insérer une ligne dans la copie pour le *Mercure*.

LETTRE MMMCCXVI.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Fernei, 1er novembre.

Monsieur, je reçois par Vienne votre paquet du 17 de septembre, que M. de Czernichef me fait parvenir. Vos bontés redoublent toujours mon zèle, et j'en attends la continuation. Le mémoire sur le czarovitz n'est pas rempli, comme le sait votre excellence, d'anecdotes qui jettent un grand jour sur cette triste et mémorable aventure. Vous savez, monsieur, que l'histoire parle à toutes les nations, et qu'il y a plus d'un peuple considérable qui n'approuve pas l'extrême sévérité dont on usa envers ce prince. Plusieurs auteurs anglais très estimés

se sont élevés hautement contre le jugement qui le condamna à la mort. On ne trouve point ce qu'on appelle un *corps de délit* dans le procès criminel : on n'y voit qu'un jeune prince qui voyage dans un pays où son père ne veut pas qu'il aille, qui revient au premier ordre de son souverain, qui n'a point conspiré, qui n'a point formé de faction, qui seulement a dit qu'un jour le peuple pourrait se souvenir de lui. Qu'aurait-on fait de plus s'il avait levé une armée contre son père? Je n'ai que trop lu, monsieur, le prétendu Nestesuranoy et Lamberti, et je vous avoue mes peines avec la sincérité que vous me pardonnez, et que je regarde même comme un devoir. Ce pas est très délicat. Je tâcherai, à l'aide de vos instructions, de m'en tirer d'une manière qui ne puisse blesser en rien la mémoire de Pierre-le-Grand. Si nous avons contre nous les Anglais, nous aurons pour nous les anciens Romains, les Manlius et les Brutus. Il est évident que si le czarovitz eût régné, il eût détruit l'ouvrage immense de son père, et que le bien d'une nation entière est préférable à un seul homme. C'est là, ce me semble, ce qui rend Pierre-le-Grand respectable dans ce malheur; et on peut, sans altérer la vérité, forcer le lecteur à révérer le monarque qui juge, et à plaindre le père qui condamne son fils. Enfin, monsieur, j'aurai l'honneur de vous envoyer d'ici à Pâques

tous les nouveaux cahiers, avec les anciens, corrigés et augmentés, comme j'ai eu l'honneur de le mander à votre excellence dans mes précédentes lettres. Je vous ai marqué que j'attendais vos ordres pour savoir s'il n'est pas plus convenable de mettre le tout en un seul volume qu'en deux. Je me conformerai à vos intentions sur cette forme comme sur le reste; mais nous n'en sommes pas encore là. Il faut commencer par mettre sous vos yeux l'ouvrage entier, et profiter de vos lumières. Il est triste que j'aie trouvé si peu de mémoires sur les négociations du baron de Goërtz. C'est un point d'histoire très intéressant; et c'est à de tels événements que tous les lecteurs s'attachent beaucoup plus qu'à tous les détails militaires, qui se ressemblent presque tous, et dont les lecteurs sont aussi fatigués que l'Europe l'est de la guerre présente.

J'ai déja eu l'honneur de vous remercier, monsieur, au nom de mademoiselle Corneille et au mien, de la souscription pour les *OEuvres de Corneille*. J'y suis plus sensible que si c'était pour moi-même. Je reconnais bien là votre belle ame; personne en Europe ne pense plus dignement que vous. Tout augmente ma vénération pour votre personne, et les respectueux sentiments que conservera toute sa vie pour votre excellence, son très, etc.

LETTRE MMMCCXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Fernei, 9 novembre.

Monsieur, quoique je ne vous aie promis qu'à Pâques de nouveaux cahiers de l'*Histoire de Pierre-le-Grand,* le desir de vous satisfaire m'a fait prévenir d'assez loin le temps où je comptais travailler. Mon attachement pour votre excellence, et mon goût pour l'ouvrage entrepris sous vos auspices, l'ont emporté sur des devoirs assez pressants qui m'occupent. J'ai remis entre les mains de votre excellence une copie de ce que je viens de hasarder, uniquement pour vous, sur ce sujet si terrible et si délicat de la condamnation à mort du czarovitz. J'ai été bien étonné du mémoire qui était joint à votre dernier paquet; ce mémoire n'est qu'une copie, presque mot pour mot, de ce qu'on trouve dans le prétendu Nestesuranoy. Il semble que ce soit cet Allemand, dont j'ai déja reçu des mémoires, qui ait envoyé celui-là. Il doit savoir que ce n'est point ainsi que l'on écrit l'histoire; qu'on est comptable de la vérité à toute l'Europe; qu'il faut un ménagement et un art bien difficile pour détruire des préjugés répandus partout; qu'on n'en croit pas un historien sur sa pa-

role; qu'on ne peut attaquer de front l'opinion publique qu'avec des monuments authentiques; que tout ce qui n'aurait même que la sanction d'une cour intéressée à la mémoire de Pierre-le-Grand serait suspect; et qu'enfin l'histoire que je compose ne serait qu'un fade panégyrique, qu'une apologie qui révolterait les esprits au lieu de les persuader. Ce n'est pas assez d'écrire et de flatter le pays où l'on est, il faut songer aux hommes de tous les pays. Vous savez mieux que moi, monsieur, tout ce que j'ai l'honneur de vous représenter, et vos sentiments ont sans doute prévenu mes réflexions dans le fond de votre cœur.

J'ai eu, par un heureux hasard, des mémoires de ministres accrédités qui ont suppléé aux matériaux qui me manquaient; et, sans ce secours, à quoi aurais-je été réduit? J'ai ramassé dans toute l'Europe des manuscrits, j'ai été plus aidé que je n'osais l'espérer. Je ne cacherai point à votre excellence que, parmi ces manuscrits, parmi ces lettres de ministres, il y en a de plus atroces que les anecdotes de Lamberti. Je crois réfuter Lamberti assez heureusement, à l'aide des manuscrits qui nous sont favorables, et j'abandonne ceux qui nous sont contraires. Lamberti mérite une très grande attention par la réputation qu'il a d'être exact, de ne rien hasarder, et de rapporter des pièces originales; et comme il n'est pas, à beau-

coup près, le seul qui ait rapporté les anecdotes affreuses répandues dans toute l'Europe, il me paraît qu'il faut une réfutation complète de ces bruits odieux. J'ai pensé aussi que je ne devais pas trop charger le czarovitz; que je passerais pour un historien lâchement partial, qui sacrifierait tout à la branche établie sur le trône dont ce malheureux prince fut privé. Il est clair que le terme de *parricide,* dont on s'est servi dans le jugement de ce prince, a dû révolter tous les lecteurs, parceque, dans aucun pays de l'Europe, on ne donne le nom de parricide qu'à celui qui a exécuté ou préparé effectivement le meurtre de son père. Nous ne donnons même le nom de révolté qu'à celui qui est en armes contre son souverain, et nous appelons la conduite du czarovitz, désobéissance punissable, opiniâtreté scandaleuse, espérance chimérique dans quelques mécontents secrets qui pouvaient éclater un jour, volonté funeste de remettre les choses sur l'ancien pied quand il en serait le maître. On force, après quatre mois d'un procès criminel, ce malheureux prince à écrire « que, s'il y avait eu des révoltés puissants « qui se fussent soulevés, et qu'ils l'eussent appelé, « il se serait mis à leur tête. »

Qui jamais a regardé une telle déclaration comme valable, comme une pièce réelle d'un procès? qui jamais a jugé une pensée, une hypo-

thèse, une supposition d'un cas qui n'est point arrivé? où sont ces rebelles? qui a pris les armes? qui a proposé à ce prince de se mettre un jour à la tête des rebelles? à qui en a-t-il parlé? à qui a-t-il été confronté sur ce point important. Voilà, monsieur, ce que tout le monde dit, et ce que vous ne pouvez vous empêcher de vous dire à vous-même. Je m'en rapporte à votre probité et à vos lumières. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire est entre vous et moi : c'est à vous seul que je demande comment je dois me conduire dans un pas si délicat. Encore une fois, ne nous fesons point illusion. Je vais comparaître devant l'Europe en donnant cette histoire. Soyez très convaincu, monsieur, qu'il n'y a pas un seul homme en Europe qui pense que le czarovitz soit mort naturellement. On léve les épaules quand on entend dire qu'un prince de vingt-trois ans est mort d'apoplexie à la lecture d'un arrêt qu'il devait espérer qu'on n'exécuterait pas. Aussi s'est-on bien donné de garde de m'envoyer aucun mémoire de Pétersbourg sur cette fatale aventure : on me renvoie au méprisable ouvrage d'un prétendu Nestesuranoy; encore cet écrivain, aussi mercenaire que sot et grossier, ne peut dissimuler que toute l'Europe a cru Alexis empoisonné. Voyez donc, monsieur; examinez avec votre prudence ordinaire et votre bonté pour moi, et avec le sentiment de ce

qu'on doit à la vérité et aux bienséances, si j'ai marché avec quelque sûreté sur ces charbons ardents. Ce que j'ai eu l'honneur de vous envoyer n'est qu'une consultation, un mémoire de mes doutes, que je vous supplie de résoudre. C'est pour vous que je travaille, monsieur; c'est à vous à m'éclairer et à me conduire: un mot en marge me suffira, ou une simple lettre avec quelques instructions sur les endroits qui me font peine. Vous daignez sans doute compatir à mon extrême embarras; mais comptez sur tous mes efforts, sur l'envie extrême que j'ai de vous satisfaire, sur les sentiments de respect et de tendresse que vous m'avez inspirés. Reconnaissez à ma franchise mon extrême attachement pour votre excellence, et soyez bien sûr que c'est du fond de mon cœur que je serai toute ma vie, de votre excellence, le très, etc.

LETTRE MMMCCXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 novembre.

Le vieux ministre de Statira, ci-devant épouse d'Alexandre, ayant reçu très tard la déduction du comité, ne peut aujourd'hui que remercier leurs

excellences, et leur faire les plus sincères protestations de la reconnaissance qu'il leur doit. Mais n'ayant pu consulter encore sa cour, il est très fâché de ne pas apporter un aussi prompt redressement qu'il le voudrait aux griefs de leurs excellences. Son auguste souveraine Statira a pris le mémoire *ad referendum;* mais comme elle est malade d'une suffocation qui la fera mourir au quatrième acte, son conseil aura l'honneur d'envoyer incessamment à votre cour les dernières volontés de cette auguste autocratrice.

J'aurai l'honneur de vous donner part que j'envoyai, il y a onze jours, la feuille importante concernant les intérêts de la demoiselle d'Angeville, attachée à la cour de France, et pour laquelle nous aurons tous les égards à elle dus; que cette pièce importante était adressée à M. Damilaville, avec un gros paquet de *Grizel*, de *Car*, de *Ah! Ah!* et de chansons intitulées *Moïse-Aaron*.

Nous craignons que, malgré la bonne harmonie et correspondance des deux cours, on n'ait saisi notre paquet comme trop gros, et qu'on ne l'ait porté à sa majesté très chrétienne, qui sans doute en aura ri, et auquel nous souhaitons toutes sortes de prospérités.

Nous avons aussi dépêché à vos excellences copies desdits mémorials, intitulés *Grizel, Gouju, Car, Ah! Ah! Moise-Aaron;* et nous sommes en

peine de tous nos paquets, pour lesquels nous réclamons le droit des gens.

Et, pour n'avoir rien à nous reprocher, non seulement nous vous expédions, par le présent courrier, les lettres-patentes pour le cinquième acte de la demoiselle d'Angeville, mais encore la seule copie qui nous reste des *Grizel, Gouju, Car, Ah! Ah!* et *Moïse-Aaron*. Nous adressons aussi copie de la scène de ladite demoiselle d'Angeville au confident Damilaville, recommandant expressément que le tout soit intitulé *le Droit du Seigneur*.

Nous vous ramentevons ici qu'il y a six semaines en çà que nous prîmes la liberté de vous adresser un paquet énorme pour madame du Deffand, duquel paquet et de laquelle dame nous n'avons depuis entendu parler.

Nous laissons le tout à considérer à votre haute prudence, et nous vous renouvelons les assurances de notre sincère et respectueux attachement. Donné à Éphèse, dans la cellule de sœur Statira, le 10 de novembre, au soir.

LETTRE MMMCCXIX.

A M. DAMILAVILLE.

11 novembre.

Mes frères, je renvoie fidèlement les *Ah! Ah!* et les *Car,* qu'on m'a confiés; car je suis homme de parole, car je vous aime.

Ah! ah! quand vous n'écrivez point, frère, c'est pure malice.

Ah! ah! vieux fou de Crébillon, vous ne voulez pas lâcher votre scène: c'est bien dommage, vous l'échappez belle. L'avocat Moreau n'a nulle part au mémoire historique; M. le duc de Choiseul l'a fait en trente-six heures.

Y a-t-il une relation de l'auto-da-fé de Lisbonne?

Il n'y a pas quatre pages de vérité et de bon sens dans le *Nouveau-Testament**. L'auteur est un ex-capucin, ci-devant nommé Maubert, fugitif, escroc, espion, ivrogne, Normand[1], de présent à Paris, et qui mérite de faire le voyage de Marseille.

Vous aurez dans quelque temps l'ouvrage des six jours: ce n'est pas celui de l'abbé d'Asfeld, ah! ah!

* Le *Testament politique du maréchal de Belle-Ile.*

[1] * Maubert de Gouvest, né à Rouen en 1721, mort à Altona le 21 novembre 1767. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCXX.

MÉMOIRE A TOUS LES ANGES,

M. LE COMTE DE CHOISEUL ÉTANT ESSENTIELLEMENT COMPTÉ POUR UN D'ICEUX.

Fernei, 12 novembre.

Notre comité, qui vaut bien le vôtre, sauf respect, vu qu'il est composé de gens du *tripot* et de très bons acteurs, est obligé de vous déclarer qu'il ne peut être de votre avis sur la plupart de vos objections.

Nous frémissons d'indignation quand vous nous proposez de mettre notre pièce à la glace, par une confidence froide et inutile d'Olympie à sa suivante, et d'affadir le tout par une scène inutile d'amour au commencement du premier acte. Cela serait très bien inventé pour ôter tout l'effet du coup de théâtre que produit le mariage de Cassandre et d'Olympie, et pour rendre ridicules les remords de Cassandre, et pour ôter toute la force à la scène vigoureuse où l'on justifie la mort d'Alexandre; car, messieurs et mesdames, la terreur des remords et les réflexions sur la mort d'Alexandre seraient très mal placées après des scènes amoureuses. Ce n'est pas là la marche du cœur.

Vous me citez *Zaïre;* mais songez-vous que le piquant des premières scènes de *Zaïre* consiste dans l'amour d'un Turc et d'une chrétienne, sans quoi cela serait aussi froid que la déclaration de Xipharès?

Nous pensons que vous vous méprenez infiniment, sauf respect, quand vous croyez qu'Olympie est le premier rôle; il ne l'est que quand Statira est morte. Quoi! vous croyez qu'Olympie est faite pour mademoiselle Clairon? Ah! tout comme Zaïre. C'est Statira qui est le grand rôle. Ah! comme nous pleurions à ces vers:

J'ai perdu Darius, Alexandre et ma fille;
Dieu seul me reste.

C'est que madame Denis déclame du cœur, et que chez vous on déclame de la bouche.

Nous sommes respectueusement et sincèrement de l'avis du comité sur une certaine prière que fesait Cassandre, et non pas Cassander, à une certaine Antigone; il y a d'autres détails que nous avons corrigés sur-le-champ, selon les vues très justes du comité.

Nous vous envoyons une petite esquisse de nos corrections, qui, jointe à celles que vous avez déja, est capable de boucher les trous des sifflets; mais, pour mieux faire, envoyez-nous la piéce, et nous vous la rendrons mise au net.

Délibéré dans la troupe de Fernei, le 12 novembre de l'an de grace 1761.

LETTRE MMMCCXXI.

A M. DAMILAVILLE.

Le 13 novembre.

Je fis partir, il y a onze jours, mes chers frères, la scène que les comédiens ordinaires du roi demandaient. Elle fut faite le même jour que je reçus votre avis; je le trouvai excellent, et la scène partit le lendemain, accompagnée des rogatons que je renvoyais à M. Carré, comme *Grizel, Car, Ah! Ah!* et *Gouju.*

Je renvoie fidèlement tout ce qu'on me confie. Peut-être trouva-t-on le paquet trop gros à la poste de Paris; peut-être M. Janel en a fait rire le roi. Je souhaiterais bien que sa majesté vît toutes mes lettres, et les paquets que je reçois; il serait bien convaincu qu'il n'a point de plus zélés, et, j'ose le dire, de plus tendres serviteurs que ceux qui sont appelés philosophes par des séditieux fanatiques, ennemis du roi et de la patrie. J'exhorte tous mes amis à payer gaiement la moitié de leur bien, s'il le faut, pour servir le roi contre ses injustes ennemis.

Après cela, on peut saisir des *Grizel,* etc. On

verra que les amateurs des lettres sont plus amateurs de la patrie que les convulsionnaires et les ennemis des arts. Je signe hardiment cette lettre; votre véritable ami, VOLTAIRE.

LETTRE MMMCCXXII.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Fernei, 14 novembre.

Vous voyez que je suis plus diligent que je ne l'avais cru. Mon âge, mes infirmités, me font toujours craindre de ne pas achever l'histoire à laquelle je me suis dévoué; ainsi je me hâte, sur la fin de ma carrière, de remplir celle où vous me faites marcher; et l'envie de vous plaire presse ma course. Votre excellence a dû recevoir le paquet contenant la fin tragique du czarovitz, avec une lettre dans laquelle je vous exposais mon embarras et mes scrupules avec la franchise que votre caractère vertueux autorise et que vos bontés m'inspirent. Je vous répète que j'ai cru nécessaire de relever ce chapitre funeste par quelques autres qui missent dans un jour éclatant tout ce que le czar a fait d'utile pour sa nation, afin que les grands services du législateur fissent tout d'un coup oublier la sévérité du père, ou même la fissent approuver. Permettez, monsieur, que je vous

dise encore que nous parlons à l'Europe entière, que nous ne devons ni vous ni moi arrêter notre vue sur les clochers de Pétersbourg; mais qu'il faut voir ceux des autres nations, et jusqu'aux minarets des Turcs. Ce qu'on dit dans une cour, ce qu'on y croit, ou ce qu'on fait semblant d'y croire, n'est pas une loi pour les autres pays; et nous ne pouvons amener les lecteurs à notre façon de penser qu'avec d'extrêmes ménagements. Je suis persuadé, monsieur, que c'est là votre sentiment, et que votre excellence sait combien j'ambitionne l'honneur de me conformer à vos idées. Vous pensez aussi, sans doute, qu'il ne faut jamais s'appesantir sur les petits détails qui ôtent aux grands événements tout ce qu'ils ont d'important et d'auguste. Ce qui serait convenable dans un traité de jurisprudence, de police et de marine, n'est point du tout convenable dans une grande histoire. Les mémoires, les dupliques et les répliques, sont des monuments à conserver dans des archives ou dans les recueils des Lamberti, des Dumont, ou même des Rousset; mais rien n'est plus insipide dans une histoire. On peut renvoyer le lecteur à ces documents; mais ni Polybe, ni Tite-Live, ni Tacite, n'ont défiguré leurs histoires par ces pièces; elles sont l'échafaud avec lequel on bâtit, mais l'échafaud ne doit plus paraître quand on a construit l'édifice. Enfin le grand art est d'ar-

ranger et de présenter les événements d'une manière intéressante; c'est un art très difficile, et qu'aucun Allemand n'a connu. Autre chose est un historien, autre chose est un compilateur.

Je finis, monsieur, par l'article le plus essentiel; c'est de forcer les lecteurs à voir Pierre-le-Grand, à le voir toujours fondateur et créateur au milieu des guerres les plus difficiles, se sacrifiant et sacrifiant tout pour le bien de son empire. Qu'un homme trop intéressé à rabaisser votre gloire dise tant qu'il voudra que Pierre-le-Grand n'était qu'un barbare qui aimait à manier la hache, tantôt pour couper du bois, et tantôt pour couper des têtes, et qu'il trancha lui-même celle de son fils innocent; qu'il voulait faire périr sa seconde femme, et qu'il fut prévenu par elle; que ce même homme dise et écrive les choses les plus offensantes contre votre nation, qu'enfin il me marque le mécontentement le plus vif, et qu'il me traite avec indignité, parceque j'écris l'histoire d'un régne admirable; je n'en suis ni surpris ni fâché, et j'espère qu'il sera obligé de convenir lui-même de la supériorité que votre nation obtient en tout genre depuis Pierre-le-Grand. Ce travail, que vous m'avez bien voulu confier, monsieur, me devient tous les jours plus cher par l'honneur de votre correspondance. M. de Soltikof m'a dit que votre excellence ne serait pas fâchée que je vous dédiasse quelque autre ouvrage,

et que mon nom s'appuyât du vôtre. J'ai fait depuis peu une tragédie d'un genre assez singulier; si vous me le permettez, je vous la dédierai; et ma dédicace sera un discours sur l'art dramatique, dans lequel j'essaierai de présenter quelques idées neuves. Ce sera pour moi un plaisir bien flatteur de vous dire publiquement tout ce que je pense de vous, des beaux-arts, et du bien que vous leur faites. C'est encore un des prodiges de Pierre-le-Grand qu'il se soit formé un Mécène dans ces marécages où il n'y avait pas une seule maison dans mon enfance, et où il s'est élevé une ville impériale qui fait l'admiration de l'Europe. C'est une chose dont je suis bien vivement frappé. Adieu, monsieur; voilà une lettre fort longue: pardonnez si je cherche à me dédommager, en vous écrivant, de la perte que je fais en ne pouvant être auprès de vous.

Vous ne doutez pas des tendres et respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMCCXXIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Fernei, 18 novembre.

Vous m'affligez, madame; je voudrais vous voir heureuse dans ce plus sot des mondes possibles,

mais comment faire? C'est déja beaucoup de n'être pas du nombre des imbéciles et des fanatiques qui peuplent la terre; c'est beaucoup d'avoir des amis: voilà deux consolations que vous devez sentir à tous les moments. Si, avec cela, vous digérez, votre état sera tolérable.

Je crois, toutes réflexions faites, qu'il ne faut jamais penser à la mort; cette pensée n'est bonne qu'à empoisonner la vie. La grande affaire est de ne point souffrir; car, pour la mort, on ne sent pas plus cet instant que celui du sommeil. Les gens qui l'annoncent en cérémonie sont les ennemis du genre humain; il faut défendre qu'ils n'approchent jamais de nous. La mort n'est rien du tout; l'idée seule en est triste. N'y songeons donc jamais, et vivons au jour la journée. Levons-nous en disant: Que ferai-je aujourd'hui pour me procurer de la santé et de l'amusement? c'est à quoi tout se réduit à l'âge où nous sommes.

J'avoue qu'il y a des situations intolérables; et c'est alors que les Anglais ont raison; mais ces cas sont assez rares: on a presque toujours quelques consolations ou quelques espérances qui soutiennent. Enfin, madame, je vous exhorte à être, toute la vie, la plus heureuse que vous pourrez.

Votre lettre m'a fait tant d'impression que je vous écris sur-le-champ, moi qui n'écris guère. J'ai une douzaine de fardeaux à porter; je me suis

imposé tous ces travaux pour n'avoir pas un instant désœuvré et triste; je crois que c'est un secret infaillible.

Je ferai mettre dans la liste de ceux qui retiennent un *Corneille commenté* les personnes dont vous me faites l'honneur de me parler. J'aime passionnément à commenter Corneille; car il a fait l'honneur de la France dans le seul art peut-être qui met la France au-dessus des autres nations. De plus, je suis si indigné de voir des hypocrites et des énergumènes qui se déclarent contre nos spectacles, que je veux les accabler d'un grand nom.

Je n'ai point encore *la Reine de Golconde;* mais j'ai vu de très jolis vers de M. l'abbé de Boufflers: il faut en faire un abbé de Chaulieu, avec cinquante mille livres de rente en bénéfices; cela vaut cinquante mille fois mieux que de s'ennuyer en province avec une croix d'or.

Avez-vous lu la *Conversation de l'abbé Grizel et d'un intendant des Menus?* si vous ne la connaissez pas, je vous céderai l'exemplaire qu'on m'a envoyé.

Recevez les tendres respects du Suisse V.

LETTRE MMMCCXXIV.

A M. DE COURTEILLES[1],

CONSEILLER D'ÉTAT.

A Fernei, 18 novembre.

Monsieur, si M. le président De Brosses est roi de France, ou au moins de la Bourgogne cis-jurane, je suis prêt à lui prêter serment de fidélité. Il n'a voulu recevoir ni d'un huissier ni de personne l'arrêt du Conseil à lui envoyé, par lequel il devait présenter au Conseil du roi les raisons qu'il prétend avoir pour s'emparer de la justice de La Perrière, qui appartient à sa majesté.

Il me persécute d'ailleurs pour cette bagatelle[2], comme s'il s'agissait d'une province. Vous en jugerez, monsieur, par la lettre ci-jointe que j'ai été forcé de lui écrire, et dont j'ai envoyé copie à Dijon à tous ses confrères, qui lèvent les épaules.

Au reste, monsieur, je ferai tout ce que vous voudrez bien me prescrire, et je vous obéirais avec plaisir quand même je serais roi de la Bourgogne

[1] * Barberie de Courteilles, ambassadeur en Suisse vers 1760, était gendre de de La Marche, premier président au parlement de Bourgogne. (L. D. B.)

[2] C'est-à-dire à cause de cette bagatelle, en haine de mon bon droit en cette bagatelle.

cis-jurane, ainsi que M. le président De Brosses. J'ose imaginer, monsieur, que le roi peut à toute force conserver la justice de La Perrière, malgré la déclaration de guerre de M. le président.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre très humble, etc.

LETTRE MMMCCXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Fernei, par Genève, 18 novembre.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer encore l'essai d'un chapitre sur la guerre de Perse. Votre excellence doit avoir entre les mains les essais concernant la catastrophe du czarovitz, les lois, le commerce, l'Église, la paix glorieuse avec la Suède. Il me semble qu'il n'en faudrait qu'un sur les affaires intérieures jusqu'à la mort de Pierre-le-Grand. Je suivrai exactement vos instructions, tant pour le second volume que pour le premier; et dès que j'aurai reçu vos réflexions et vos ordres sur les nouveaux chapitres, je les travaillerai avec d'autant plus de soin, que je serai plus sûr de ne point errer. Il est étrange combien de matériaux j'avais rassemblés pour ne m'en point servir. Quel amas de détails inutiles, quelle foule de Mémoires de particuliers qui ne parlent que d'enx-mêmes au

lieu de parler de Pierre-le-Grand; et enfin quelle foule d'erreurs et de calomnies m'est tombée entre les mains! J'espère avant qu'il soit peu compléter l'ouvrage, et qu'avant Pâques tout sera conforme à vos desirs. J'ai donné la préférence au plus grand des Pierre sur notre grand Pierre Corneille, et je vous la donne dans mon cœur sur tous les Mécènes de l'Europe.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre respect, etc.

LETTRE MMMCCXXVI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

23 novembre.

Vous êtes donc du comité, monsieur; vous êtes un des anges; vous avez vu l'œuvre des six jours. Je ne m'en suis pas repenti : je ne veux pas le noyer, comme on le dit d'un grand auteur; mais je veux le corriger, sans me mettre en colère comme lui.

Je vous dirai d'abord ce que j'ai déja dit au comité, que votre idée de Clairon-Olympie vous a trompé. Ce rôle n'est point du tout dans son caractère. Olympie est une fille de quinze ans, simple, tendre, effrayée, qui prend à la fin un parti affreux, parceque son ingénuité a causé la mort

de sa mère, et qui n'élève la voix qu'au dernier vers quand elle se jette dans le bûcher. Ce n'est pourtant point Zaïre; et il serait très insipide de la faire parler d'amour avant le moment de son mariage, qui est un coup de théâtre très neuf, dont tous ces froids préliminaires feraient perdre le mérite.

Ce n'est point Chimène, car elle révolterait au lieu d'attendrir, si elle avouait d'abord sa passion pour l'empoisonneur de son père et pour l'assassin de sa mère. Chimène peut avec bienséance aimer encore celui qui vient de se battre honorablement contre son brutal de père; mais si Olympie, en voulant ridiculement imiter Chimène, disait qu'elle veut adorer et poursuivre un empoisonneur et un assassin, on lui jetterait des pierres.

Il est beau, il est neuf qu'Olympie n'ait de confidente que sa mère; elle doit attendrir, quand elle avoue enfin à cette mère qu'elle aime à la vérité celui qu'elle regarde comme son mari, mais qu'elle renonce à lui. On doit la plaindre; mais on plaint encore plus Statira, et c'est cette Statira qui est le grand rôle.

Vieillissez mademoiselle Clairon, rajeunissez mademoiselle Gaussin, et la pièce sera bien jouée. D'ailleurs, que de choses à changer, à fortifier, à embellir! Donnez-moi du temps, sept ou huit jours, par exemple.

Je suis absolument de l'avis des anges sur un morceau de Cassandre; je crois, comme eux, qu'il priait trop son rival après avoir tant prié les dieux. C'est trop prier, et quand on s'abaisse à implorer le même homme qu'on a voulu tuer le moment d'auparavant, il faut un excès d'égarement et de douleur qui excuse cette disparate et qui en fasse même une beauté. Ce n'est pas assez de dire : *Tu vois combien je suis égaré*, il faut ne le pas dire, et l'être. J'envoie une petite esquisse de ce que Cassandre pourrait dire en cette occasion. L'objet le plus essentiel est qu'un empoisonneur et un assassin puisse intéresser en sa faveur. Si on réussit dans cette entreprise délicate, tout est sauvé; les autres rôles vont d'eux-mêmes.

Mais, encore une fois, ne nous trompons point sur Olympie. Vouloir fortifier ce rôle, c'est le gâter. Le mérite de ce rôle consiste dans la réticence; elle ne doit dire son secret qu'au dernier vers. Si vous changez quelque chose à cet édifice, vous le détruirez : c'est dans cet esprit que j'ai fait la pièce, et je ne peux pas la refaire dans un autre.

Pardon, monsieur, de tant de paroles oiseuses. Madame Denis vous écrira moins et mieux.

LETTRE MMMCCXXVII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS,

EN LUI ENVOYANT LA TRAGÉDIE DE CASSANDRE (OLYMPIE), FAITE EN SIX JOURS.

Aux Délices, 23 novembre.

Monseigneur, c'est à vous à m'apprendre si, après avoir passé six jours à créer, je dois dire *pœnituit fecisse* [1]. A qui m'adresserai-je, sinon à vous? Vous pouvez avoir perdu le goût de vous amuser à faire les vers du monde les plus agréables; mais sûrement vous n'avez pas perdu ce goût fin que je vous ai connu, qui vous en fesait si bien juger. Votre éminence aime toujours nos arts, qui font le charme de ma vie. Daignez donc me dire ce que vous pensez de l'esquisse que j'ai l'honneur de vous envoyer. Le brouillon n'est pas trop net; mais s'il y a quelques vers d'estropiés, vous les redresserez; s'il y en a d'omis, vous les ferez. Je crois que pendant que vous étiez dans le ministère, vous n'avez jamais reçu de projet de nos têtes chimériques, plus extraordinaire que le plan de cette tragédie. Vous verrez que je ne vous ai pas trompé, quand je vous ai dit que vous y trou-

[1]* « Pœnituit eum quod hominem fecisset in terra. » (*Genèse*, VI, 6.) (L. D. B.)

veriez une religieuse, un confesseur, un pénitent.

Que je suis fâché que vous n'ayez point de terres vers le pays de Gex ! nous jouerions devant votre éminence. J'ai un théâtre charmant, et une jolie église ; vous présideriez à tout cela ; vous donneriez votre bénédiction à nos plaisirs honnêtes.

Serez-vous assez bon pour marquer sur de petits papiers attachés avec de petits pains : « Ceci est « mal fait, cela est mal dit ; ce sentiment est exa- « géré, cet autre est trop faible ; cette situation n'est « pas assez préparée, ou elle l'est trop, etc. ? »

« Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes,
« Culpabit duros, etc. »

HOR., *de Art. poet.*, v. 445.

Puissiez-vous vous amuser autant à m'instruire que je me suis amusé à faire cet ouvrage, et avoir autant de bonté pour moi que j'ai envie de vous plaire et de mériter votre suffrage ! Ah ! que de gens font et jugent, et que peu font bien et jugent bien ! Le cardinal de Richelieu n'avait point de goût ; mais, mon Dieu, était-il un aussi grand homme qu'on le dit ? J'ai peut-être dans le fond de mon cœur l'insolence de.... ; mais je n'ose pas.... ; je suis plein de respect et d'estime pour vous, et si.... ; mais.... VOLTAIRE.

LETTRE MMMCCXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 novembre.

O anges! — 1° L'incluse est pour votre tribunal aussi bien que pour M. de Thibouville.

2° Que voulez-vous que je rapetasse encore au *Droit du Seigneur?* qu'importe qu'on marie Doriméne demain ou aujourd'hui?

3° Voulez-vous me renvoyer *Cassandre*, et vous l'aurez avec des cartons huit jours après?

4° Faites-vous montrer, je vous prie, la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à M. de Courteilles, au sujet de M. le président De Brosses; quoique vous soyez conseiller d'honneur, vous trouverez le procédé de M. De Brosses comique.

5° Quand on jouera *Cassandre*, mon avis est que Clairon ou Dumesnil soit Statira, et que quelque jeune actrice bien montrée soit Olympie.

6° Quelle nouvelle de *Zulime?*

7° On dit que votre traité avec l'Espagne est signé.

8° J'oubliais ma pancarte pour Marie Corneille. Je crois que tout privilége de Corneille étant expiré, c'est un bien de famille qui doit revenir à Marie.

9° Je viens de faire une allée de quinze cents toises; mais j'aime encore mieux *Cassandre*.

LETTRE MMMCCXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Fernei, 27 novembre.

O anges! croyez-moi, voilà comme il faut commencer à-peu-près le rôle d'Olympie; ensuite nous le fortifions dans quelques endroits. Mais commencer dans le goût de *Zaïre;* mais rendre froid dans *Olympie* ce qui, dans *Zaïre,* est piquant par sa première éducation dans le christianisme; mais disloquer le premier acte et donner le change au spectateur en discutant la mémoire d'Alexandre, après avoir parlé d'amour; mais enfin détruire tout l'effet d'un coup de théâtre entièrement nouveau, se priver de la surprise que cause le mariage d'Olympie: ah, mes anges! rejetez bien loin cette abominable idée, et laissez-moi faire. Oubliez la pièce; renvoyez-la-moi, je vous la redépêcherai sur-le-champ; et, si vous n'êtes pas contents, dites mal de moi.

[Nous pensons que vous vous méprenez, sauf respect, quand vous croyez qu'Olympie est le premier rôle; il ne l'est que quand Statira est morte:

c'est Statira qui est le grand rôle. Ah! comme nous pleurions à ces vers :

J'ai perdu Darius, Alexandre, et ma fille;
Dieu seul me reste.

C'est que madame Denis déclame du cœur, et que chez vous on déclame de la bouche[1].]

Nous avons été plus sévères que vous sur quelques articles; mais nous sommes diamétralement opposés sur Olympie. Songez qu'elle est bien résolue à ne point épouser Cassandre; mais qu'elle ne peut s'empêcher de l'aimer, et qu'elle ne lui dit qu'elle l'aime qu'en s'élançant dans le bûcher. Si vous ne trouvez pas cela honnêtement beau, par ma foi, vous êtes difficiles.

Cette œuvre de six jours prouve que le sujet portait son homme; qu'il volait sur les ailes de l'enthousiasme. Si le sujet n'eût pas été théâtral, je n'aurais pas achevé la pièce en six ans. Tout dépend du sujet : voyez le *Cid* et *Pertharite*, *Cinna* et *Suréna*, etc.

Avez-vous lu le *Testament politique du maréchal de Belle-Ile?* c'est un ex-capucin de Rouen, nommé jadis Maubert, fripon, espion, escroc, menteur et ivrogne, ayant tous les talents de moinerie, qui a composé cet impertinent ouvrage. Il est juste

[1] * Tout ce qui est entre des [ ] se trouve mot pour mot dans la lettre MMMCCXX, *Mémoire à tous les anges*. (N. D.)

qu'un pareil maraud soit à Paris, et que j'en sois absent.

L'Académie ne veut pas paraître philosophe. Quelles pauvres observations que ces observations sur mes remarques concernant *Polyeucte!* Patience, je suis un déterminé; j'ai peu de temps à vivre; je dirai la vérité.

Interim, je vous adore.

P. S. L'empereur prend. . . 100 exemplaires.
L'impératrice 100
L'impératrice russe . . 200
Le roi Stanislas 1

LETTRE MMMCCXXX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 27 novembre.

Vous donnez, monseigneur, quatre-vingt-deux ans à Malagrida aussi noblement que je fesais Ceratti confesseur d'un pape. Malagrida n'avait que soixante et quatorze ans; il ne commit point tout-à-fait le péché d'Onan; mais Dieu lui donnait la grace de l'érection, et c'est la première fois qu'on a fait brûler un homme pour avoir eu ce talent. On l'a accusé de parricide, et son procès porte qu'il a cru qu'Anne, mère de Marie, était née impollue, et qu'il prétendait que Marie avait reçu

plus d'une visite de Gabriel. Tout cela fait pitié et fait horreur. L'inquisition a trouvé le secret d'inspirer de la compassion pour les jésuites. J'aimerais mieux être né Nègre que Portugais.

Eh, misérable! si Malagrida a trempé dans l'assassinat du roi, pourquoi n'avez-vous pas osé l'interroger, le confronter, le juger, le condamner? Si vous ètes assez lâches, assez imbéciles pour n'oser juger un parricide, pourquoi vous déshonorez-vous en le fesant condamner par l'inquisition pour des fariboles?

On m'a dit, monseigneur, que vous aviez favorisé les jésuites à Bordeaux. Tâchez d'ôter tout crédit aux jansénistes et aux jésuites, et Dieu vous bénira.

Mais sur-tout persistez dans la généreuse résolution de délivrer les comédiens, qui sont sous vos ordres, d'un joug et d'un opprobre qui rejaillit sur tous ceux qui les emploient. Otez-nous ce reste de barbarie, malgré maître Le Dain, et malgré son discours prononcé *du côté du greffe*.

Le polisson qui a fait le *Testament du maréchal de Belle-Ile* mériterait un bonnet d'âne. Quelles omissions avez-vous donc faites dans la convention de Closter-Seven? on n'en fit qu'une, ce fut de ne la pas ratifier sur-le-champ.

Ce n'est pas que je sois fâché contre le feseur de testament, qui prétend que j'aurais été mauvais

ministre. A la façon dont les choses se sont passées quelquefois, on aurait pu croire que j'avais grande part aux affaires.

Qu'on pende le prédicant Rochette, ou qu'on lui donne une abbaye, cela est fort indifférent pour la prospérité du royaume des Francs; mais j'estime qu'il faut que le Parlement le condamne à être pendu, et que le roi lui fasse grace. Cette humanité le fera aimer de plus en plus; et si c'est vous, monseigneur, qui obtenez cette grace du roi, vous serez l'idole de ces faquins de huguenots. Il est toujours bon d'avoir pour soi tout un parti.

Je joins au chiffon que j'ai l'honneur de vous écrire le chiffon de *Grizel*. Il faut qu'un premier gentilhomme de la chambre ait toujours un *Grizel* en poche, pour l'inciter doucement à protéger notre *tripot* dans ce monde-ci et dans l'autre.

Agréez toujours mon profond respect.

LETTRE MMMCCXXXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Fernei, 2 décembre.

Pardonnez à un ami qui écrit si rarement. La philosophie et l'amitié en murmurent, mais elles n'en sont point altérées, et la mauvaise santé et l'âge ne sont que des excuses trop valables. Aimez

toujours, monsieur, un solitaire que votre sagesse et les folies des hommes vous attachent pour jamais. Une espéce de colporteur suisse m'a dit qu'il vous avait envoyé, il y a un mois, une brochure. Je soupçonne, par le titre, que vous n'en serez pas content. C'est, dit-il, l'ouvrage d'un curé; et ce n'est pas un prône. Vous lisez tout, bon ou mauvais, et vous pensez que, dans les plus méchants livres, il y a toujours quelque chose dont on peut faire son profit.

La paix va nous rendre les plaisirs, et ne fera pas de tort à la philosophie; il vaut mieux cultiver sa raison que se battre. Je viens de détruire des maisons comme on fesait en Westphalie; mais je les ai changées en jardins, et, à la guerre, on ne les change qu'en déserts. Je vous souhaite, dans votre agréable retraite, des journées remplies et heureuses, des amis qui pensent, l'exclusion des sots, et une bonne santé. Je m'imagine que cela est votre lot; il ne manque au mien que d'être avec vous.

LETTRE MMMCCXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 décembre.

Divins anges, si vous êtes si difficiles, je le suis aussi. Voyez, s'il vous plaît, combien il est malaisé de faire un ouvrage parfait; si ces notes sur *Héraclius* ne vous ennuient point, lisez-les, et vous verrez que j'ai passé sous silence plus de deux cents fautes. Madame du Châtelet avait de l'esprit, et l'esprit juste : je lui lus un jour cet *Héraclius;* elle y trouva quatre vers dignes de Corneille, et crut que le reste était de l'abbé Pellegrin, avant que cet abbé fût venu à Paris. Voulez-vous ensuite avoir la bonté de donner mes remarques à Duclos? Je suis bien aise de voir comment l'Académie pense ou feint de penser. Je sais bien que c'est avec une extrême circonspection que je dois dire la vérité; mais enfin je serai obligé de la dire. Je serai poli; c'est, je crois, tout ce qu'on peut exiger.

Vous avez sans doute plus de droit sur moi, mes anges, que je n'en ai sur Corneille. Il ne peut plus profiter de mes critiques; et je peux tirer un grand avantage des vôtres.

Plus je rêve à Olympie, plus il m'est impossible de lui donner un autre caractère. Elle n'a pas

quinze ans; il ne faut pas la faire parler comme sa mère. Elle me paraît, au cinquième acte, fort au-dessus de son âge.

Ces initiés, ces expiations, cette religieuse, ces combats, ce bûcher; en vérité il y a là du neuf. Vous ne voulez pas jouer *Cassandre*, eh bien! nous allons le jouer, nous. — Nous baisons le bout de vos ailes.

LETTRE MMMCCXXXIII.

A M. L'ABBÉ IRAIL,

PRIEUR DE SAINT-VINCENT *.

A Fernei, le 4 décembre.

Vous serez étonné, monsieur, de recevoir, par la petite poste de Paris, les remerciements d'un homme qui demeure au pied des Alpes; mais j'ai éprouvé tant de contre-temps et d'embarras par la poste ordinaire, que je suis obligé de prendre ce parti.

Vous vous occupez paisiblement, monsieur, des querelles des gens de lettres, pendant que les querelles des rois font un peu plus de tort à nos campagnes que toutes les disputes littéraires n'en ont

* Auteur des *Querelles littéraires*.

fait au Parnasse. Il faut être continuellement en guerre, dans quelque état qu'on se trouve.

Je combats aujourd'hui contre les fermiers-généraux, au nom de notre petite province; il ne tiendra qu'à vous d'ajouter mes mémoires sur le blé, le tabac et le sel, à toutes mes autres sottises.

Je me suis avisé de devenir citoyen, après avoir été long-temps rimailleur et mauvais plaisant. J'ennuie le Conseil de sa majesté au lieu d'ennuyer le public.

Il me semble que vous dites un petit mot du roi de Prusse dans l'*Histoire des Querelles*. J'avais remis mes intérêts à trois ou quatre cent mille hommes qui ne m'ont pas si bien servi que vous; les Russes mêmes m'ont manqué de parole au siége de Colberg[1]. Je dois vous regarder comme un de mes alliés les plus fidèles.

Madame Denis et moi nous vous prions, monsieur, de faire mille compliments à toute notre famille : nous ne savons point encore les marches de madame de Fontaine et de M. d'Hornoi; nous nous flattons d'en être instruits quand elle sera à Paris, en bonne santé. J'ai l'honneur d'être, etc.

[1] * Cette même année les Russes prirent Colberg sur les Prussiens. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCXXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

Le 6 décembre.

Je souhaite la bonne année 1762 aux frères : je m'y prends de bonne heure, car j'ai hâte.

Que font les frères?

Quelle nouvelle du Parnasse et du théâtre, et même des affaires profanes?

La raison gagne-t-elle un peu? Si les jésuites sont fessés, les jansénistes ne sont-ils pas trop fiers? Gens de bien, opposez-vous aux uns et aux autres; soyez hardis et fermes.

Frère Helvétius est-il revenu à Paris?

Frère Thieriot augmentera-t-il de paresse?

A quand l'*Encyclopédie*[1]? l'aurons-nous en 1762?

Que dit-on de la santé de Clairon et de la vive d'Angeville?

Le *Journal de Trévoux* continue-t-il toujours?

Berthier[2] est-il ressuscité?

[1] * Sept volumes in-folio de *l'Encyclopédie* avaient paru sous les auspices du comte d'Argenson. Elle fut condamnée, par arrêt du Parlement du 8 mars 1759, à être brûlée par la main du bourreau, et le chancelier de Lamoignon révoqua le privilége. Ce ne fut qu'en 1766 que les dix derniers volumes purent paraître, et encore ce ne fut qu'avec de nombreux cartons. (L. D. B.)

[2] * Voltaire avait publié en 1759 une facétie intitulée *Relation de*

Crévier est-il mort?

Qu'est-ce donc que ce livre *De la nature*[1]? est-ce un abrégé de Lucrèce? est-ce du vieux? est-ce du nouveau? est-ce du bon? S'il y a *mica salis*, envoyez-le à votre frère du désert.

Est-il vrai que le gouvernement emprunte quarante millions? et à qui, bon Dieu? où trouvera-t-on ces quarante millions? Il y a des gens qui les ont gagnés; mais ceux-là ne les prêteront pas. *Interim, valete, fratres.*

Voici une lettre pour l'abbé Irail, auteur des belles *Querelles*. Mais où demeure-t-il ce M. Blin de Sainmore qui a fait de très jolis vers pour moi, et qui a tant fait parler la belle Gabrielle[2]?

LETTRE MMMCCXXXV.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Fernei, le 6 décembre, *partira quand pourra.*

Disposez, ordonnez; je pars avec douleur de Fernei, où j'ai bâti un très joli théâtre, pour aller

la mort du jésuite Berthier, qui ne ressuscita pas, quoiqu'il ne soit décédé qu'en 1782. (L. D. B.)

[1] * C'est un livre fort ennuyeux, dont l'auteur est Robinet. (L. D. B.)

[2] * La lettre de Gabrielle d'Étrées à Henri IV est une héroïde que Blin de Sainmore fit paraître sous le voile de l'anonyme, en 1761, et qu'il dédia à Voltaire. (L. D. B.)

sur le territoire damné de Genève, qui a déclaré la guerre aux théâtres. Ne trouvez-vous pas qu'il faudrait brûler cette ville? En attendant que Dieu fasse justice de ces hérétiques, ennemis de Corneille et du pape, je ferai transcrire l'œuvre des six jours tel qu'il est; je n'y veux rien changer. Je veux devoir les changements à vos conseils, et sur-tout à l'impression que cela fera sur le cœur de madame de Chauvelin; car, soit dit sans vous déplaire, tous les raisonnements des hommes ne valent pas un sentiment d'une femme. Je ne dis pas cela pour vous dénigrer; mais je prétends que si vous approuvez, et que si madame de Chauvelin est émue, la piéce est bonne, ou du moins touchante, ce qui est encore mieux. En un mot, vous l'aurez, et je vous remercie de me l'avoir demandée.

Je me mets aux pieds de votre belle actrice.

Quand verrai-je le jour où elle jouera la fille, et madame Denis la mère, et moi le bon homme? Je persiste fermement dans l'opinion où je suis que Dieu nous a créés et mis au monde pour nous amuser, que tout le reste est plat ou horrible.

Je supplie votre excellence de vouloir bien dire à M. Guastaldi combien je l'estime, j'ose même dire combien je l'aime. Recevez mes tendres respects.

LETTRE MMMCCXXXVI.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Le même jour (6 décembre).

Tout ce qui me fâche à présent dans ce monde, je l'avoue à vos aimables excellences, c'est qu'il y ait deux rôles de femmes dans la plupart des piéces; car où trouver le pendant de madame de Chauvelin? Je sais quel est son singulier talent; mais si elle daigne jouer Andromaque, que devient Hermione? et si elle fait Hermione, il faut jeter Andromaque par la fenêtre. Elle est comme *l'Ariosto: se sto, chi va? se vo, chi sta?*

Vous me paraissez si honnête homme, monsieur, que je me confierais à vous, quoique vous autres ministres, en général, ne valiez pas grand'-chose. Un certain *Tancrède* fut confié à M. le duc de Choiseul, et ce *Tancrède,* encore tout en maillot, courut Versailles, Paris et l'armée. Vous voulez mon œuvre de six jours: je pourrai bien me repentir de mon œuvre, comme Dieu; mais je ne me repentirai pas de l'avoir soumis ou soumise à vos lumières et à vos bontés. Reste à savoir comment je vous le dépêcherai, et comment vous me le redépêcherez. N'y a-t-il pas un courrier de Rome qui passe toutes les semaines par Lyon et par

Turin? Ne pourriez-vous pas faire écrire à M. Tabareau, directeur de la poste de Lyon, de vous faire tenir un paquet cacheté qui viendra de Genève, contenant environ seize cents vers qui ne valent pas le port?

LETTRE MMMCCXXXVII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 15 décembre.

Vous avez raison, monseigneur, vous avez raison; il faut absolument que Cassandre soit innocent de l'empoisonnement d'Alexandre, et qu'il soit bien évident qu'il n'a frappé Statira que pour défendre son père; il doit intéresser, et il n'intéresserait pas s'il était coupable de ces crimes qui inspirent l'horreur et le mépris. Je suis de votre avis dans tout ce que vous dites, excepté dans la critique du poignard qu'on jette au nez d'Antigone: ce drôle-là ne le ramassera pas, quelque sot qu'il soit. Ce n'est pas un homme à se tuer pour des filles; et d'ailleurs tant de prêtres, tant de religieuses et d'initiés, se mettront entre eux, que je le défierais de se tuer. Je remercie vivement, tendrement, votre éminence. Savez-vous bien que j'ai passé la nuit à faire usage de toutes

vos remarques? Il me paraît que vous ne vous souciez guère des grands mystères et des initiations. Cela n'est pas bien. Statira religieuse, Cassandre qui se confesse, tout cela me paraît fait pour la multitude. Le spectacle est auguste et fournit des idées neuves : tout cela nous amusera sur notre petit théâtre. Je voudrais jouer devant votre éminence *recreatus præsentiâ*. Que vous êtes aimable de vous amuser des arts! vous devez au moins les juger, après avoir fait de si jolies choses, quand vous n'aviez rien à faire. Je vois par vos remarques que vous ne nous avez pas tout-à-fait abandonnés. Mon avis est que vous vous mettiez tout de bon à cultiver vos grands talents. Le cardinal Passionei disait qu'il n'y avait que lui qui eût de l'esprit dans le sacré collége. Vous n'aviez pas encore le chapeau dans ce temps-là. Je tiens que votre éminence a plus d'esprit et de talent que lui sans aucune comparaison. Je voudrais savoir si vous faites quelque chose, ou si vous continuez de lire. Je ne demande pas indiscrètement ce que vous faites, mais si vous faites. Le cardinal de Richelieu fesait de la théologie à Luçon. Dieu vous préservera de cette belle occupation. Je voudrais encore savoir si vous êtes heureux, car je veux qu'on le soit malgré les gens. Votre éminence dira : Voilà un bavard bien curieux; mais ce n'est pas curiosité, cela m'importe;

je veux absolument qu'on soit heureux dans la retraite.

Vous m'avez permis de vous envoyer dans quelque temps des remarques sur Corneille; vous en aurez, et je suis persuadé que ce sera un amusement pour vous de corriger, retrancher, ajouter. Vous rendriez un très grand service aux lettres. Eh! mon Dieu! qu'a-t-on de mieux à faire, et quelles sottises de toutes les espèces on fait à Paris! Je ne reverrai jamais ce Paris; on y perd son temps, l'esprit s'y dissipe, les idées s'y dispersent; on n'y est point à soi. Je ne suis heureux que depuis que je suis à moi-même: mais je le serais encore davantage, si je pouvais vous faire ma cour. Cependant je suis bien vieux. *Vale*. Monseigneur, au pied de la lettre,

« Gratia, fama, valetudo.. . . . . »

Hor., lib. I, ep. iv.

On m'a envoyé *les Chevaux et les Anes;* voulez-vous que je les envoie à votre éminence?

LETTRE MMMCCXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 décembre.

Ils diront, ces anges : Il n'y a pas de patience d'ange qui puisse y tenir; nous avons là un dévot insupportable. Renvoyez-moi donc votre exemplaire, et prenez celui-là. Je ne sais plus qu'y faire, mes tutélaires; je suis à bout, excédé, rebuté sur l'ouvrage; mais, croyez-moi, le succès est dans le fond du sujet. S'il est intéressant, il ne peut pas l'être médiocrement; s'il n'y a point d'intérêt, rien ne peut l'embellir.

La tête me fend, et si *Cassandre* ne vous plaît pas, vous me fendez le cœur.

L'imagination n'a pas encore dit son dernier mot sur cette pièce; la bonne femme est capricieuse, et ne répond jamais de ce qui lui passera par la tête. Si quelque embellissement se présente à elle, elle ne le manquera pas. Mes anges aiment *Zulime;* je ne saurais m'en fâcher contre eux; mais assurément ils doivent aimer mieux *Cassandre*.

Mais que dirons-nous de notre philosophe de vingt-quatre ans? comment fera-t-il avec une personne dont il faudra finir l'éducation? comment

s'accommodera-t-il d'être mari, précepteur et solitaire? On se charge quelquefois de fardeaux difficiles à porter; c'est son affaire : il aura Cornélie-Chiffon quand il voudra.

Nous venons de répéter *le Droit du Seigneur;* Cornélie-Chiffon jouera Colette comme si elle était élève de mademoiselle d'Angeville.

Le petit Mémoire touchant l'ambassadeur prétendu de France à la Porte russe est précisément ce qu'il me fallait; je n'en demande pas davantage, et j'en remercie mes anges bien tendrement. Ils sont exacts, ils sont attentifs, ils veillent de loin sur leur créature. Je renvoie leur Mémoire ou apostillé, ou combattu, ou victorieux, selon que mon humeur m'y a forcé.

Sur ce, je baise leurs ailes avec les plus saints transports.

LETTRE MMMCCXXXIX.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 20 décembre.

J'ai peur, mon ancien ami, de ne vous avoir pas remercié de la description du presbytère. Je crois que Corneille aurait mieux réussi s'il avait eu votre Launai à peindre; il lui fallait de beaux sujets. *Cinna* inspirait mieux que *Pertharite*.

Ce Corneille m'a coûté tant de soins, il a fallu écrire tant de lettres, envoyer tant de paquets à l'Académie, que je ne sais plus où j'en suis; la correspondance a pris tout mon temps. Il se pourrait très bien que je ne vous eusse point écrit: si j'ai fait cette faute, pardonnez-la-moi.

Nous allons poser bientôt les fondements du petit mausolée que nous élevons à la gloire de votre concitoyen, du père de notre théâtre, de ce théâtre que maître Le Dain et maître Fleuri veulent absolument excommunier; de ce théâtre qui peut-être est la seule chose qui distingue la France des autres nations; de ce théâtre dont on adore les actrices, qu'ensuite on jette à la voirie, etc., etc.

Enfin mademoiselle Corneille a lu *le Cid;* c'est déja quelque chose. Vous savez que nous l'avons prise au berceau. Nous comptons qu'elle jouera ce printemps Chimène sur notre théâtre de Fernei; elle se tire déja très bien du comique. Il y a de quoi en faire une d'Angeville. Elle joue des endroits à faire mourir de rire, et malgré cela elle ne déparera pas le tragique. Sa voix est flexible, harmonieuse et tendre; il est juste qu'il y ait une actrice dans la maison de Corneille.

Pour madame Denis, c'est bien dommage qu'elle n'exerce pas ce talent plus souvent; elle est admirable dans quelques rôles; mais il est plus aisé de

bâtir un théâtre que de trouver des acteurs. J'aimerais mieux avoir un procès à solliciter que des acteurs à rassembler. C'est beaucoup d'avoir trouvé quelquefois au pied des Alpes de quoi composer une assez bonne troupe. J'ai pris le parti de me bien amuser sur la fin de ma vie, de faire à-la-fois les pièces, le théâtre et les acteurs; cela fait une vie pleine, pas un moment de perdu.

Dieu a eu pitié de moi, mon cher et ancien ami. Réjouissez-vous tant que vous pourrez; tout ce qui n'est pas plaisir est pitoyable. Êtes-vous à Paris? êtes-vous à Launai? en quelque endroit que vous soyez, je vous aime de tout mon cœur. V.

LETTRE MMMCCXL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

C'est pour le coup que nous rirons aux anges. Qu'il arrive de plaisantes choses dans la vie! comme tout roule! comme tout s'arrange! Mes divins anges, si c'est un honnête homme, comme il l'est sans doute, puisqu'il s'est adressé à vous, il n'a qu'à venir, son affaire est faite; il se trouvera que son marché sera meilleur qu'il ne croit. Cornélie-Chiffon aura au moins quarante à cinquante mille livres de l'édition de *Pierre;* je lui en assure vingt

mille; je lui ai déja donné une petite rente; le tout fera un très honnête mariage de province, et le futur aura la meilleure enfant du monde, toujours gaie, toujours douce, et qui saura, si je ne me trompe, gouverner une maison avec noblesse et économie. Nous ne pourrions nous en séparer, madame Denis et moi, qu'avec une extrême douleur; mais je me flatte que le mari fera sa maison de la nôtre.

Malgré tout cela, il m'est impossible d'aimer *Héraclius,* je vous l'avoue. Je crois vous avoir cité madame du Châtelet, qui ne pouvait souffrir cette pièce, dans laquelle il n'y a pas un sentiment qui soit vrai, et pas douze vers qui soient bons, et pas un événement qui ne soit forcé. J'ai ce genre-là en horreur; les Français n'ont point de goût. Est-il possible qu'on applaudisse *Héraclius* quand on a lu, par exemple, le rôle de Phèdre? est-ce que les beaux vers ne devraient pas dégoûter des mauvais? et puis, s'il vous plaît, qu'est-ce qu'une tragédie qui ne fait pas pleurer? Mais je commente Corneille: oui, qu'il en remercie sa nièce.

Au reste, le futur doit être convaincu que jamais la future ne fera *Héraclius,* ni même ne l'entendra; elle en est extrêmement loin: c'est une bonne enfant. Le futur n'a qu'à venir. Notre embarras sera de bien loger notre nouveau ménage; car j'ai fait bâtir un petit château où une jeune fille est fort à

son aise, et où monsieur et madame seront un peu à l'étroit. Il serait plaisant que ce capitaine de chevaux fût un philosophe de vingt-quatre ans, qui vînt vivre avec nous, et qui sût rester dans sa chambre! Enfin j'espère que Dieu bénira cette plaisanterie.

Divins anges, nous serons quatre qui baiserons le bout de vos ailes.

Et le roi d'Espagne? le roi d'Espagne?

LETTRE MMMCCXLI.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, 23 décembre.

Monsieur, je dépêche à M. le comte de Kaunitz un gros paquet à votre adresse. Il contient un volume de l'*Histoire de Pierre-le-Grand,* imprimé avec les corrections au bas des pages, et les réponses à des critiques. Votre excellence jugera aisément des unes et des autres. J'en garde un double pardevers moi. Quand vous aurez examiné à votre loisir ces remarques, qui sont très lisibles, vous me donnerez vos derniers ordres, et ils seront exactement suivis. J'ai réformé, avec la plus scrupuleuse exactitude, les nouveaux chapitres qui doivent entrer dans le second volume, et je me suis conformé à vos remarques sur ces premiers

chapitres, en attendant vos ordres sur ceux qui commencent par le procès du czarovitz, et qui finissent à la guerre de Perse. Il restera alors très peu de chose à faire pour achever tout l'ouvrage, et pour le rendre moins indigne de paraître sous vos auspices. Je suis persuadé que vous ne voulez pas que j'entre dans les petits détails qui conviennent peu à la dignité de l'histoire, et que votre intention a été toujours d'avoir un grand tableau qui présentât l'empereur Pierre dans un jour toujours lumineux. L'auteur d'une histoire particulière de la marine peut dire comment on a construit des chaloupes, et compter les cordages; l'auteur d'une histoire des finances peut dire ce que valait un altin[1] en 1600, et ce qu'il vaut aujourd'hui; mais celui qui présente un héros aux nations étrangères doit le présenter en grand, et le rendre intéressant pour tous les peuples; il doit éviter le ton de la gazette et le ton du panégyrique. Je suis convaincu que vous ne pouvez penser autrement. J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous écrire plusieurs lettres; je me flatte que vous les avez reçues, et que vous avez accepté l'hommage que je vous offre d'une tragédie nouvelle que nous représenterons en société, le printemps prochain, dans mon petit château de Fernei. J'aurai la con-

[1] * Petite monnaie de compte en Russie, valant aujourd'hui trois copeks (à-peu-près 20 centimes). (L. D. B.)

solation de dire au public tout ce que je pense de votre personne. Je vous souhaite d'heureuses et de nombreuses années; je serai, pendant celles où je vivrai, avec le plus tendre et le plus respectueux attachement, etc.

LETTRE MMMCCXLII.

A MADAME LA COMTESSE DE BASSEWITZ.

Aux Délices, 25 décembre.

Madame, vous m'inspirez autant d'étonnement que de reconnaissance. Non seulement vous écrivez des lettres charmantes à la barbe des houssards noirs, mais vous écrivez des mémoires qui méritent d'être imprimés; et tout cela dans une langue qui n'est point la vôtre, avec l'exactitude d'un savant, et avec les graces de nos dames de la cour de Louis XIV; car nous n'avons point aujourd'hui de dames que je vous compare.

Je n'ai reçu, madame, aucune des lettres dont vous me faites l'honneur de me parler. Quand il n'y aurait que ce malheur attaché à la guerre, je la détesterais; c'est être véritablement pillé que de perdre les lettres dont vous m'honorez.

Je n'ai point changé de demeure, je conserve toujours mes Délices auprès de Genève; elles me seront toujours chères, puisqu'un fils de notre

adorable madame la duchesse de Gotha a daigné les habiter. Mais comme j'ai des terres en France, dans le voisinage, et que par les circonstances les plus singulières et les plus heureuses ces terres sont libres, j'y ai fait bâtir un château assez joli. Si je n'étais que Génevois, je dépendrais trop de Genève; si je n'étais que Français, je dépendrais trop de la France. Je me suis fait une destinée à moi tout seul, et j'ai acquis cette précieuse liberté après laquelle j'ai soupiré toute ma vie, et sans laquelle je ne crois pas qu'un être pensant puisse être heureux.

Je suis pénétré de vos bontés, madame; j'ai le réglement ecclésiastique de ce Pierre-le-Grand qui savait si bien contenir les prêtres. J'ai son oraison funèbre; et toute oraison funèbre est suspecte. Les matériaux ne me manquent point; mais rien n'approche de vos mémoires. L'aventure de la glace cassée, et la réponse de Catherine, sont des anecdotes bien précieuses. On voit bien tout ce que cela signifie, mais il n'est pas encore temps de le dire; les vérités sont des fruits qui ne doivent être cueillis que bien mûrs. Je n'avais jamais entendu parler, madame, des mémoires du baron de Wissen, qui avait élevé cet infortuné czarovitz; ils doivent être fort curieux. Je vous avoue que je vous aurais la plus grande obligation de vouloir bien me les faire parvenir; j'implore la protection

de madame la duchesse de Gotha pour obtenir cette grace; vous ne refuserez rien à ce nom. Je souhaite que ce baron Wissen ait dit la vérité : il devait bien connaître son élève; mais la vérité qu'il peut dire est bien délicate. On m'ouvre en Russie à deux battants les portes de l'amirauté, des arsenaux, des forteresses et des ports; mais on ne communique guère la clef du cabinet et de la chambre à coucher.

Quand j'ai un peu de santé, madame, il me prend une forte envie de faire un tour d'Allemagne, d'aller sur-tout à Gotha, puis à Hambourg, puis à Rostock, et de me présenter en chevalier errant à la porte de Dalwitz; mais, après ce beau rêve, quand je considère que j'ai bientôt soixante-dix ans, et que je deviens borgne, je reste à ma cheminée, et entre deux poêles, tout plein de la respectueuse et tendre reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, madame, votre, etc.

LETTRE MMMCCXLIII.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 25 décembre.

Je présente à l'Académie ma respectueuse reconnaissance de la bonté qu'elle a eue d'examiner

mon Commentaire sur les tragédies du grand Corneille, et de me donner plusieurs avis dont je profite.

Nous allons commencer incessamment l'édition. Les frères Cramer vont donner leur annonce au public; les noms des souscripteurs seront imprimés dans cette annonce : on y verra l'empereur, l'impératrice-reine et l'impératrice de Russie qui ont souscrit pour autant d'exemplaires que le roi notre protecteur. Cette entreprise est regardée par toute l'Europe comme très honorable à notre nation et à l'Académie, et comme très utile aux belles-lettres.

Le nom de Corneille, et l'attente où sont tous les étrangers de savoir ce qu'ils doivent admirer ou reprendre dans lui, serviront encore à étendre la langue française dans l'Europe.

L'Académie a paru confirmer tous mes jugements sur ce qui concerne la langue, et me laisse une liberté entière sur tout ce qui concerne le goût : c'est une liberté dont je ne dois user qu'en me conformant à ses sentiments, autant que je pourrai les bien connaître. Il est difficile de s'expliquer entièrement de si loin, et en si peu de temps.

Dans les premières esquisses que j'eus l'honneur d'envoyer, je remarque dans la *Médée* de Corneille les enchantements qu'elle emploie sur le théâtre,

et comme mon Commentaire est historique aussi bien que critique, et que je compare les autres théâtres avec le nôtre, je dis que : « Dans la tra-« gédie de *Macbeth*, qu'on regarde comme un chef-« d'œuvre de Shakspeare, trois sorcières font « leurs enchantements sur le théâtre, etc. »

Ces trois sorcières arrivent au milieu des éclairs et du tonnerre, avec un grand chaudron dans lequel elles font bouillir des herbes. *Le chat a miaulé trois fois*, disent-elles, *il est temps, il est temps;* elles jettent un crapaud dans le chaudron, et apostrophent le crapaud en criant en refrain : « Double, « double, chaudron trouble, que le feu brûle, que « l'eau bouille, double, double. » Cela vaut bien les serpents qui sont venus d'Afrique en un moment, et ces herbes que Médée a cueillies, le pied nu, en fesant palir la lune, et ce plumage noir d'une harpie, etc.

C'est à l'Opéra, c'est à ce spectacle consacré aux fables, que ces enchantements conviennent, et c'est là qu'ils ont été le mieux traités.

Voyez dans Quinault, supérieur en ce genre :

Esprits malheureux et jaloux,
Qui ne pouvez souffrir la vertu qu'avec peine,
Vous dont la fureur inhumaine,
Dans les maux qu'elle fait trouve un plaisir si doux;
Démons, préparez-vous à seconder ma haine :
Démons, préparez-vous
A venger mon courroux.

Voyez, en un autre endroit, ce morceau encore plus fort que chante Médée :

Sortez, ombres, sortez de la nuit éternelle ;
Voyez le jour pour le troubler :
Que l'affreux Désespoir, que la Rage cruelle,
Prennent soin de vous rassembler.
Avancez, malheureux coupables,
Soyez aujourd'hui déchaînés ;
Goûtez l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne soyez pas seuls misérables.
Ma rivale m'expose à des maux effroyables,
Qu'elle ait part aux tourments qui vous sont destinés.
Non, les enfers impitoyables
Ne pourront inventer des horreurs comparables
Aux tourments qu'elle m'a donnés.
Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne soyons pas seuls misérables.

Thésée, act. III, sc. VII.

Ce seul couplet est peut-être un chef-d'œuvre ; il est fort et naturel, harmonieux et sublime. Observons que c'est là ce Quinault que Boileau affectait de mépriser, et apprenons à être justes.

J'ai l'attention de présenter ainsi aux yeux du lecteur des objets de comparaison, et je présume que rien n'est plus instructif. Par exemple, Maxime dit :

Vous n'aviez point tantôt ces agitations,
Vous paraissiez plus ferme en vos intentions,
Vous ne sentiez au cœur ni remords ni reproche.

CINNA.

On ne les sent aussi que quand le coup approche,
Et l'on ne reconnaît de semblables forfaits
Que quand la main s'apprête à venir aux effets.
L'ame, de son dessein jusqu'alors possédée, etc.
Act. III, sc. II.

Shakspeare, soixante ans auparavant, avait dit la même chose dans les mêmes circonstances; Brutus, sur le point d'assassiner César, parle ainsi :

« Entre le dessein et l'exécution d'une chose si « terrible, tout l'intervalle n'est qu'un rêve af- « freux. Le génie de Rome et les instruments « mortels de sa ruine semblent tenir conseil dans « notre ame bouleversée. Cet état funeste de l'ame « tient de l'horreur de nos guerres civiles. »

Je mets sous les yeux ces objets de comparaison, et je laisse au lecteur à juger.

J'avais oublié d'insérer, dans mes remarques envoyées à l'Académie, une anecdote qui me paraît curieuse. Le dernier maréchal de La Feuillade, homme qui avait dans l'esprit les saillies les plus lumineuses, étant dans l'orchestre à une représentation de *Cinna*, ne put souffrir ces vers d'Auguste :

Mais tu ferais pitié, même à ceux que j'irrite,
Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.
Ose me démentir, dis-moi ce que tu vaux,
Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux,

Les rares qualités par où tu m'as su plaire, etc.
Acte V, sc. I.

« Ah ! dit-il, voilà qui me gâte toute la beauté « du *soyons amis, Cinna.* Comment peut-on dire « *soyons amis* à un homme qu'on accable d'un si « profond mépris? On peut lui pardonner pour « se donner la réputation de clémence, mais on « ne peut l'appeler *ami;* il fallait que Cinna eût du « mérite, même aux yeux d'Auguste. »

Cette réflexion me parut aussi juste que fine, et j'en fais juge l'Académie.

Cette considération sur le personnage de Cinna me ramène ici à l'examen de son caractère. Je pense, avec l'Académie, que c'est à Auguste qu'on s'intéresse pendant les deux derniers actes; mais certainement, dans les premiers, Cinna et Émilie s'emparent de tout l'intérêt; et dans la belle scène de Cinna et d'Émilie, où Auguste est rendu exécrable, tous les spectateurs deviennent autant de conjurés au récit des proscriptions. Il est donc évident que l'intérêt change dans cette pièce, et c'est probablement par cette raison qu'elle occupe plus l'esprit qu'elle ne touche le cœur.

Nota bene. C'est presque le seul endroit où je me sois écarté du sentiment de l'Académie, et j'ai pour moi quelques académiciens que j'ai consultés.

Les remords tardifs de Cinna me font toujours

beaucoup de peine; je sens toujours que ces remords me toucheraient bien davantage si, dans la conférence avec Auguste, Cinna n'avait pas donné des conseils perfides, s'il ne s'était pas affermi ensuite dans cette même perfidie. J'aime des remords après un crime conçu par enthousiasme; cela me paraît dans la nature, et dans la belle nature: mais je ne puis souffrir des remords après la plus lâche fourberie; ils ne me paraissent alors qu'une contradiction.

Je ne parle ici que pour la perfection de l'art, c'est le but de tous mes Commentaires; la gloire de Corneille est en sûreté. Je regarde *Cinna* comme un chef-d'œuvre, quoiqu'il ne soit pas de ce tragique qui transporte l'ame et qui la déchire; il l'occupe, il l'élève. La pièce a des morceaux sublimes, elle est régulière, c'en est bien assez.

J'ai été un peu sévère sur *Héraclius*, mais j'envoie à l'Académie mes premières pensées, afin de les rectifier. M. Mayans y Siscar, éditeur de *Don Quichotte* et de la *Vie de Cervantes*, prétend que l'*Héraclius* espagnol est bien antérieur à l'*Héraclius* français; et cela est bien vaisemblable, puisque les Espagnols n'ont daigné rien prendre de nous, et que nous avons beaucoup puisé chez eux: Corneille leur a pris *le Menteur*, *la Suite du Menteur*, *Don Sanche*.

Je demande permission à l'Académie d'être

quelquefois d'un avis différent de nos prédécesseurs qui donnèrent leur sentiment sur *le Cid.* Elle m'approuvera, sans doute, quand je dis que *fuir* est d'une seule syllabe, quoiqu'on ait décidé autrefois qu'il était de deux. J'excuse ce vers :

> Le premier dont ma race ait vu rougir son front.
>
> Act. I, sc. VII.

Je trouve ce vers beau ; la race y est personnifiée, et en ce cas son front peut rougir.

J'approuve ce vers :

> Mon ame est satisfaite,
> Et mes yeux à ma main reprochent ta défaite.
>
> Act. I, sc. IV.

L'Académie y trouve une contradiction ; mais il me paraît que ces deux vers veulent dire : *Je suis satisfait, je suis vengé, mais je l'ai été trop aisément;* et je demande alors où est la contradiction. On a condamné *instruisez-le d'exemple;* je trouve cette hardiesse très heureuse. *Instruisez-le par exemple* serait languissant ; c'est ce qu'on appelle *une expression trouvée,* comme dit Despréaux. J'ai osé imiter cette expression dans *la Henriade :*

> Il m'instruisait d'exemple au grand art des héros ;
>
> Ch. II, v. 115.

et cela n'a révolté personne.

Je prends aussi la liberté d'avoir quelquefois un

avis particulier sur l'économie de la piéce. Ceux qui rédigèrent le jugement de l'Académie disent qu'il y aurait eu, sans comparaison, moins d'inconvénient dans la disposition du *Cid*, de feindre, contre la vérité, que le comte ne fût pas trouvé à la fin véritable père de Chimène; ou que, contre l'opinion de tout le monde, il ne fût pas mort de sa blessure.

Je suis très sûr que ces inventions, d'ailleurs communes et peu heureuses, auraient produit un mauvais roman sans intérêt. Je souscris à une autre proposition : c'est que le salut de l'état eût dépendu absolument du mariage de Chimène et de Rodrigue. Je trouve cette idée fort belle; mais j'ajoute qu'en ce cas il eût fallu changer la constitution du poëme.

En rendant ainsi compte à l'Académie de mon travail, j'ajouterai que je suis souvent de l'avis de l'auteur de *Télémaque*, qui, dans sa *Lettre à l'Académie sur l'Éloquence*, prétend que Corneille a donné souvent aux Romains une enflure et une emphase qui est précisément l'opposé du caractère de ce peuple-roi. Les Romains disaient des choses simples, et en fesaient de grandes. Je conviens que le théâtre veut une dignité et une grandeur au-dessus de la vérité de l'histoire; mais il me semble qu'on a passé quelquefois ces bornes.

Il ne s'agit pas ici de faire un Commentaire qui

soit un simple panégyrique; cet ouvrage doit être à-la-fois une histoire des progrès de l'esprit humain, une grammaire, et une poétique.

Je n'atteindrai pas à ce but, je suis trop éloigné de mes maîtres, que je voudrais consulter tous les jours; mais l'envie de mériter leurs suffrages, en me rendant plus laborieux et plus circonspect, rendra peut-être mon entreprise de quelque utilité.

Nota bene que je ne puis me servir dans *le Cid* de l'édition de 1664, parcequ'il faut absolument que je mette sous les yeux celle que l'Académie jugea quand elle prononça entre Corneille et Scudéri.

J'ajoute que, si l'Académie voulait bien encore avoir la bonté d'examiner le commentaire sur *Cinna*, que j'ai beaucoup réformé et augmenté, suivant ses avis, elle rendrait un grand service aux lettres. *Cinna* est de toutes les pièces de Corneille celle que les hommes en place liront le plus dans toute l'Europe, et par conséquent celle qui exige l'examen le plus approfondi.

Je supplie l'Académie d'agréer mes respects.

LETTRE MMMCCXLIV.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 28 décembre.

Monseigneur, *les Chevaux et les Anes* étaient une petite plaisanterie; je n'en avais que deux exemplaires, on s'est jeté dessus; car nous avons des virtuoses. Si je les retrouve, votre éminence s'en amusera un moment; ce qui m'en plaisait sur-tout, c'est que le théatin Boyer était au rang des ânes.

Voyez, je vous prie, si je suis un âne dans l'examen de *Rodogune*. Vous me trouverez bien sévère, mais je vous renvoie à la petite apologie que je fais de cette sévérité à la fin de l'examen. Ma vocation est de dire ce que je pense, *fari quæ sentiam* [1]; et le théâtre n'est pas de ces sujets sur lesquels il faille ménager la faiblesse, les préjugés et l'autorité. Je vous demande en grace de consacrer deux ou trois heures à voir en quoi j'ai raison et en quoi j'ai tort. Rendez ce service aux lettres, et accordez-moi cette grace. Dictez *il vostro parere* à votre secrétaire. Vous lirez au coin du feu, et vous dicterez sans peine des jugements auxquels je me conformerai.

[1]* *Horace*, lib. I, ep. IV. (L. D. B.)

« Bene si potria dir, frate, tu vai
« L'altrui mostrando, e non vedi il tuo fallo; »

et puis vous me parlerez de poutres et de pailles dans l'œil; à quoi je répondrai que je travaille jour et nuit à rapetasser mon *Cassandre*, et que je pourrai même vous sacrifier ce poignard qu'on jette au nez des gens, etc., etc., etc.

Quoi! sérieusement, vous voulez rendre la théologie raisonnable? mais il n'y a que le Diable de La Fontaine à qui cet ouvrage convienne. C'est *La chose impossible*[1].

Laissez là saint Thomas s'accorder avec Scot. J'ai lu ce Thomas, je l'ai chez moi; j'ai deux cents volumes sur cette matière, et, qui pis est, je les ai lus. C'est faire un cours de Petites-Maisons. Riez, et profitez de la folie et de l'imbécillité des hommes. Voilà, je crois, l'Europe en guerre pour dix ou douze ans. C'est vous, par parenthèse, qui avez attaché le grelot[2]. Vous me fîtes alors un plaisir infini. Je ne croyais point que le sanglier que vous mettiez à la broche fût d'une si dure digestion. C'est, je crois, la faute de vos marmitons. Une chose me console, avant que je meure,

[1] * C'est le titre d'un des Contes de La Fontaine. (L. D. B.)

[2] * Allusion à la guerre de 1756. On voit, par la réponse de Bernis, qu'il était assez peu flatté d'être considéré comme ayant attaché le grelot. En effet le cardinal avait d'abord opiné contre la rupture avec le *sanglier* prussien. Voyez à cet égard les *Mémoires* de Duclos, tom. II, pag. 398 à 424. (L. D. B.)

c'est que je n'ai pas peu contribué, tout chétif atome que je suis, à rendre irréconciliables certain chasseur[1] et votre sanglier. J'en ris dans ma barbe, car, quand je ne souffre pas, je ris beaucoup, et je tiens qu'il faut rire tant qu'on peut. Riez donc, monseigneur, car, au bout du compte, vous aurez toujours de quoi rire. Je me sens pour vous le goût le plus tendre et le plus respectueux. Je me souviens toujours de vos graces, de votre belle physionomie, de votre esprit; *vive felix*. Daignez m'aimer un peu, vous me ferez un plaisir extrême.

LETTRE MMMCCXLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 décembre.

Est-il donc bien vrai, mes anges, que l'Espagne a enfin exaucé mes vœux? Puis-je en faire mon compliment?

Me permettrez-vous de vous envoyer ce petit mémoire à l'Académie, que je vous supplie de faire passer à M. le secrétaire?

M. le comte de Choiseul a eu tant de bonté, que j'en abuse. Il s'agit de bien autre chose que

[1] * Le duc de Choiseul. (L. D. B.)

de M. d'Exedeuil. Il est question de savoir s'il est vrai que la cour de France ait amusé pendant deux ans la cour russe d'un mariage du roi avec mon impératrice Élisabeth, alors pauvre princesse, et qui vient d'envoyer huit mille livres pour l'édition de mademoiselle Corneille. Il est très certain que M. Campredon en parla très souvent à mon père. Si cette recherche vous amuse, je vous conjure de vous informer de la vérité.

Cassandre ne va pas mal, il se débarbouille.— mille tendres respects.

Nota bene qu'il y a deux ans que je dis: L'Espagne tombera sur le Portugal.

LETTRE MMMCCXLVI.

A M. LE SUIRE [1].

Je vous plains beaucoup, monsieur, car vous avez un grand talent, du goût, de la facilité, de l'abondance, de l'imagination; vous serez probablement l'ornement du siècle que je vais bientôt quitter: il y a là de quoi être très malheureux. Vous perdrez le chemin de la fortune, et vous trouverez l'envie, la calomnie, l'hypocrisie sur le chemin de fleurs où vous marchez. Si vous aviez

[1] * Il avait envoyé à Voltaire son poëme du *Nouveau Monde*. (L. D. B.)

choisi un sujet plus digne de vous, vos vers seraient encore meilleurs. Vous avez le don de penser et de vous exprimer : ce don est très rare. Permettez-moi de vous dire seulement que plus les sentiments que vous m'exprimez me sont favorables, plus vous devez leur donner des bornes. Le public ne pardonne jamais les longs éloges, et le moins de vers qu'on peut est toujours le meilleur. Votre belle épître mérite d'être perfectionnée. Vous paraissez écrire si facilement, que je suis sûr qu'il vous en coûtera peu pour donner la dernière main à votre ouvrage. Rendez-le court et correct, il sera charmant. Si je n'étais pas accablé de soins et de maladies, je vous répondrais autrement qu'en prose, et si je pouvais vous être utile, je serais charmé de vous marquer avec combien de reconnaissance j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMCCXLVII.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Fernei.

Gros chat, je vous ai toujours répondu, et si vous vous plaignez, ce doit être de mon mauvais style, et non de mon oubli. Il faut que je vous aie écrit dans le goût de La Beaumelle, ou de Fréron, ou de quelque auteur de cette espèce, pour que

vous soyez mécontente de moi. J'aimerai toujours gros chat. On croirait, à votre lettre, que madame la marquise d'Aysevelle est rentrée dans sa terre au nom de ses enfants, et que le comte de Contenau en est chassé. Elle est donc de ces meunières qui ont vendu leur son plus cher que leur farine. Mon cher gros chat, je ne me console point de notre séparation et de notre éloignement; je vous amuserais, si vous étiez ma voisine; j'ai un des jolis théâtres qui soient en France; nous y jouons quelquefois des pièces nouvelles; il nous vient de temps en temps très bonne compagnie de Paris; et dans mon château bâti à l'italienne, dans ma terre libre, vivant plus libre que personne, je me moque à mon aise de frère Berthier et des billets de confession, et de toutes les sottises de ce monde. Je ne me tiens pas tout-à-fait heureux, parceque je ne partage pas mon bonheur avec vous. Je ne peux que vous exhorter à tirer de la vie le meilleur parti que vous pourrez. Je voudrais pouvoir vous envoyer des livres: on ne sait comment faire; la poste ne veut pas s'en charger. Les formalités sont le poison de la société: il faut passer par cent mains avant d'arriver à sa destination, et puis on n'y arrive point. Il semble que, d'une province à une autre, on soit en pays ennemi: cela serre le cœur.

Voyez-vous quelquefois M. le marquis du Châ-

telet? monsieur son fils m'a écrit de Vienne. Il s'est donné de bonne heure une très grande considération : cela doit prolonger les jours de monsieur son père. Si vous le voyez, ne m'oubliez pas auprès de lui. Adieu, mon gros chat! Mes compliments à vos compagnes dont vous faites le bonheur, et qui contribuent au vôtre. Je vous embrasse bien tendrement.

LETTRE MMMCCXLVIII.

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Votre santé m'inquiéte beaucoup, madame; mais si vous avez le bonheur d'avoir encore auprès de vous monsieur votre fils, j'attends tout de ses soins. Ce qu'on aime fait bien porter. Je prends mes mesures autant que je le peux pour avoir encore la consolation de passer quelques journées auprès de vous; mais je suis devenu un si grand laboureur, un si fier maçon, que je ne sais plus quand mes bœufs et mes ouvriers pourront se passer de moi. Nous laisserons vous et moi, madame, ce monde-ci aussi sot, aussi méchant que nous l'avons trouvé en y arrivant.

On dit qu'il se forme de petits orages à la cour qui pourront bien retomber sur la tête d'une personne que vous aimez, et à laquelle je suis attaché.

Rien ne vous surprendra. Votre machine a donc pris une plume et de l'encre! Il y a long-temps que je suis persuadé que nous ne sommes que de pauvres machines. Mais quand je vous écris, c'est mon cœur qui prend la plume. Je m'intéresse à votre santé avec la plus vive tendresse, et j'espère vous faire ma cour dans votre jardin, cet été.

LETTRE MMMCCXLIX.

A M. DE VOSGE.

Vers la fin de 1761 [1].

Je n'ai, monsieur, que des graces à vous rendre et des éloges à vous donner: il est vrai que quelques curieux murmurent de voir que les estampes ne sont pas d'une grandeur uniforme; mais je ne hais pas cette variété, et j'aime mieux les grandes figures que les petites. Ces objets de com-

[1] * A cette époque, Voltaire *guédé* de lettres dont la seule lecture lui prenait beaucoup de temps utile, et peu disposé à en acquitter les ports onéreux, fit insérer dans *le Mercure* l'Avertissement suivant: « Plusieurs personnes s'étant plaintes de n'avoir pas reçu de « réponse à des paquets envoyés soit à Fernei, soit à Tournei, soit « aux Délices, on est obligé d'avertir que, attendu la multiplicité « immense de ces paquets, on a été obligé de renvoyer tous ceux « qui n'étaient pas adressés par des personnes avec qui on a l'hon- « neur d'être en relation. » (L. D. B.)

paraison piqueront même la curiosité des connaisseurs.

Vous pouvez m'envoyer tous vos dessins, je les ferai graver. Je vous enverrai les ébauches sur lesquelles vous donnerez vos ordres.

Je vous prie de compter sur mon estime et sur ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc., VOLTAIRE.

LETTRE MMMCCL.

DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

J'ai été bien charmé, monsieur, de recevoir la lettre que Collini m'a apportée. J'ai été bien aise de faire sa connaissance. Il paraît avoir beaucoup d'esprit et de mérite.

J'espère bien avoir la satisfaction, l'année prochaine, de vous revoir. Je suis bien mortifié d'en avoir été privé celle-ci. Faites toujours d'aussi beaux poëmes qu'Homère, mais ne devenez pas aveugle comme lui. Tous les amateurs de la bonne littérature y perdraient trop. Comme vous donnez présentement dans le *vieux Testament*, ne croiriez-vous pas le livre de Job susceptible d'une belle poésie? Je vous l'ai entendu louer bien souvent. C'est un temps actuellement où l'on a besoin d'être excité à la patience. Bien des gens sont aujourd'hui aussi mal à leur aise que Job l'était sur son fumier. Vous vivez dans la tranquillité, mais j'espère qu'on en jouira bientôt par-tout, et que j'aurai le plaisir de vous assurer ici de la vraie estime que j'aurai toujours pour le petit Suisse. CHARLES-THÉODORE, électeur.

LETTRE MMMCCLI.

A MADAME DE FONTAINE.

4 janvier, 1762.

Enfin donc, ma chère nièce, je reçois une lettre de vous; mais je vois que vous n'êtes pas dévote, et je tremble pour votre salut. J'avais cru qu'une religieuse, un confesseur, un pénitent, une tourière, pourraient toucher des ames timorées. Les mystères sacrés sont en grande partie l'origine de notre sainte religion: les ames dévotes se prêtent volontiers à ces beaux usages. Il n'y a ni religieuse, ni femme, ni fille à marier, qui ne se plaise à voir un amant se purifier pour être plus digne de sa maîtresse.

Vous me dites que la confession et la communion ne sont pas suivies ici d'événements terribles; mais n'est-ce rien qu'une fille qui se brûle, et qu'un amant qui se poignarde?

Où avez-vous pêché que Cassandre *est un coupable, entraîné au crime par les motifs les plus bas?* 1° Il n'a point cru empoisonner Alexandre; 2° on n'a jamais appelé la plus grande ambition un motif bas; 3° il n'a pas même cette ambition; il n'a donné autrefois à Statira un coup d'épée qu'en

défendant son père; 4° il n'a de violents remords que parcequ'il aime la fille de Statira éperdument, et il se regarde comme plus criminel qu'il ne l'est en effet: c'est l'excès de son amour qui grossit le crime à ses yeux.

Pourquoi ne voulez-vous pas que Statira expire de douleur? Lusignan ne meurt que de vieillesse: c'était cela qui pouvait être tourné en ridicule par les méchantes gens. Corneille fait bien mourir la maîtresse de Suréna sur le théâtre:

> Non, je ne pleure point, madame, mais je meurs.

Vous êtes tout étonnée que, dans l'église, deux princes respectent leur curé: mais les mystères sacrés ne pouvaient être souillés, et c'est une chose assez connue.

Au reste, nous ne comptons point jouer sitôt *Cassandre;* M. d'Argental n'en a qu'une copie très informe. Si vous aviez lu la véritable, vous auriez vu que Statira, par exemple, ne meurt pas subitement. Ces vers vous auraient peut-être désarmée:

> Cassandre à cette reine est fatal en tout temps.
> Elle tourne sur lui ses regards expirants;
> Et croyant voir encore un ennemi funeste
> Qui venait de sa vie arracher ce qui reste,
> Faible et ne pouvant plus soutenir sa terreur,
> Dans les bras de sa fille expire avec horreur;
> Soit que de tant de maux la pénible carrière
> Précipitât l'instant de son heure dernière,

Ou soit que des poisons empruntant le secours,
Elle-même ait tranché la trame de ses jours [1].

Si vous aviez vu, encore une fois, mon manuscrit, vous auriez vu tout le contraire de ce que vous me reprochez. J'ai cru d'ailleurs m'apercevoir que les remords et la religion fesaient toujours un très grand effet sur le public; j'ai cru que la singularité du spectacle produirait encore quelque sensation. Je me suis pressé d'envoyer à M. et à madame d'Argental la première esquisse. Je n'ai pas imaginé assurément qu'une piéce faite en six jours n'exigeât pas un très long temps pour la corriger. J'y ai travaillé depuis avec beaucoup de soin; elle a fait pleurer et frémir tous ceux à qui je l'ai lue, et il s'en faut bien encore que je sois content.

Vous voyez, par tout ce long détail, que je fais cas de votre estime, et que vos critiques font autant d'impression sur moi que les louanges de votre sœur. Elle est aussi enthousiasmée de *Cassandre* que vous en êtes mécontente; mais c'est qu'elle a vu une autre pièce que vous, et qu'une différence de soixante à quatre-vingts vers, répandus à propos, change prodigieusement l'espéce.

Je ne sais ce qu'est devenu un gros paquet d'amusements de campagne que j'avais envoyé à Hor-

[1]* Ces vers qui devaient faire partie de la première scène du cinquième acte n'ont pas été conservés dans la pièce. Nous les avons recueillis pour les variantes. (L. D. B.)

noi, et que j'avais adressé à un intendant des postes. Il y avait un petit livre relié, avec une lettre pour vous, et quelques manuscrits : tout cela était très indifférent; mais apparemment le livre relié fit retenir le paquet. J'ai appris depuis qu'il ne fallait envoyer par la poste aucun livre relié : on apprend toujours quelque chose en ce monde.

Vous ne m'avez pas dit un mot de l'alliance avec l'Espagne. Je vois que vous et moi nous sommes Napolitains, Siciliens, Catalans; mais je ne vois pas que l'on donne encore sur les oreilles aux Anglais, et c'est là le grand point.

Revenons au *tripot*. Vous allez donc bientôt voir *Zulime?* Je vous avoue que je fais plus de cas d'une scène de *Cassandre* que de tout *Zulime*. Elle peut réussir, parcequ'on y parle continuellement d'une chose qui plaît assez généralement; mais il n'y a ni invention, ni caractères, ni situations extraordinaires : on y aime à la rage; Clairon joue, et puis c'est tout.

Bonsoir, ma chère nièce; je vous regrette, vous aime, et vous aimerai tant que je vivrai.

On dit que nous aurons Florian au printemps : il verra mon église et mon théâtre. Je voudrais vous voir à la messe et à la comédie.

LETTRE MMMCCLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier.

Mes divins anges, songez donc que je ne peux pas faire copier toutes les semaines un *Cassandre*. Ne serait-il pas amusant que je vous renvoyasse l'ouvrage cartonné, que vous me le renvoyassiez apostillé, et que toutes les semaines vous vissiez les changements en bien ou en mal? Rien ne serait plus aisé. Si vous pensez avoir la piéce telle qu'elle est, vous êtes loin de votre compte. Dépêchez-moi un exemplaire, et sitôt qu'il sera arrivé, vite des cartons et mes raisons en marges, et le lendemain le paquet repart, et la poste est toujours chargée de rimes. Cela est juste, puisque j'ai fait *Cassandre* en poste.

Madame de Fontaine n'aime pas *Cassandre;* madame Denis l'aime beaucoup; mademoiselle Corneille n'y comprend pas grand'chose: ce qui est sûr, c'est que cet ouvrage nous amusera.

Madame Denis m'a fait entendre qu'elle avait écrit à mes anges des choses que je désavoue formellement. Je ne suis pas si pressé d'imprimer. Il est vrai que je ne pourrai guère me dispenser de donner *Cassandre* dans quelques mois, parce-

qu'il y a une personne au bout du monde qui a la rage d'avoir une dédicace, et qu'il est bon d'avoir des amis par-tout; mais je ne me presserai point.

Crébillon me fait lever les épaules; c'est un vieux fou à qui il faut pardonner.

L'alliance, le pacte de famille, le plaisir de me voir tout d'un coup Catalan, Napolitain, Sicilien, Parmesan, m'a d'abord transporté; mais si l'Espagne n'attaque pas les Anglais avec cinquante vaisseaux de ligne, je regarde le traité comme des compliments du jour de l'an. Je veux qu'on batte les Anglais et Luc, et qu'on ne siffle ni *Zulime* ni *Cassandre*.

Mes anges, je baise le bout des ailes.

LETTRE MMMCCLIII.

A M***[1].

Aux Délices, 5 janvier.

Il n'est pas moins nécessaire, mon très cher ami, de prêcher la tolérance chez vous que parmi nous. Vous ne sauriez justifier, ne vous en déplaise,

[1]* Sans doute le pasteur Bertrand, que Voltaire appelait habituellement *mon cher philosophe*, comme au commencement du second alinéa de cette lettre imprimée par erreur, avec celles de 1759, dans l'édition de Kehl. (Clog.)

les lois exclusives ou pénales des Anglais, des Danois, de la Suède, contre nous, sans autoriser nos lois contre vous. Elles sont toutes, je vous l'avoue, également absurdes, inhumaines, contraires à la bonne politique, mais nous n'avons fait que vous imiter. Je n'ai pu, par vos lois, acheter un tombeau en Sichem. Si un des vôtres croit devoir préférer, pour le salut de son ame, la messe au prêche, il cesse aussitôt d'être citoyen, il perd tout, jusqu'à sa patrie. Vous ne souffririez pas qu'aucun prêtre dît sa messe à voix basse, dans une chambre close, dans aucune de vos villes. N'avez-vous pas chassé des ministres qui ne croyaient pas pouvoir signer je ne sais quel formulaire de doctrine? n'avez-vous pas exilé, pour un oui et un non, de pauvres mennonites pacifiques, malgré les sages représentations des états-généraux qui les ont accueillis? n'y a-t-il pas encore un nombre de ces exilés, tranquilles dans les montagnes de l'évêché de Bâle, que vous ne rappelez point? n'a-t-on pas déposé un pasteur, parcequ'il ne voulait pas que ses ouailles fussent damnées éternellement? Vous n'êtes pas plus sages que nous, convenez-en, mon cher philosophe, et avouez en même temps que les opinions ont plus causé de maux sur ce petit globe que la peste ou les tremblements de terre. Et vous ne voulez pas qu'on attaque à forces réunies ces opinions! n'est-ce pas faire un bien au monde

que de renverser le trône de la superstition, qui arma dans tous les temps des hommes furieux les uns contre les autres? Adorer Dieu, laisser à chacun la liberté de le servir selon ses idées; aimer ses semblables, les éclairer si l'on peut, les plaindre s'ils sont dans l'erreur; ne prêter aucune importance à des questions qui n'auraient jamais causé de troubles si l'on n'y avait attaché aucune gravité: voilà ma religion, qui vaut mieux que tous vos systèmes et tous vos symboles.

Je n'ai lu aucun des livres dont vous me parlez, mon cher philosophe; je m'en tiens aux anciens ouvrages qui m'instruisent, les modernes m'apprennent peu de chose. J'avoue que Montesquieu manque souvent d'ordre, malgré ses divisions en livres et en chapitres; que quelquefois il donne une épigramme pour une définition, et une antithèse pour une pensée nouvelle; qu'il n'est pas toujours exact dans ses citations: mais ce sera à jamais un génie heureux et profond qui pense et fait penser. Son livre devrait être le bréviaire de ceux qui sont appelés à gouverner les autres. Il restera, et les folliculaires seront oubliés.

Quant à tous vos écrits sur l'agriculture, je crois qu'un paysan de bon sens en sait plus que vos écrivains, qui, du fond de leur cabinet, veulent apprendre à labourer les terres. Je laboure, et n'écris pas sur le labourage. Chaque siécle a eu

sa marotte. Au renouvellement des lettres, on a commencé par se disputer pour des dogmes et pour des régles de syntaxe; au goût pour la rouille des vieilles monnaies ont succédé les recherches sur la métaphysique, que personne ne comprend. On a abandonné ces questions inintelligibles pour la machine pneumatique et pour les machines électriques, qui apprennent quelque chose : puis tout le monde a voulu amasser des coquilles et des pétrifications. Après cela on a essayé modestement d'arranger l'univers, tandis que d'autres, aussi modestes, voulaient réformer les empires par de nouvelles lois. Enfin, descendant du sceptre à la charrue, de nouveaux Triptolèmes veulent enseigner aux hommes ce que tout le monde sait et pratique mieux qu'ils ne disent. Telle est la succession des modes, qui changent; mais mon amitié pour vous ne changera jamais.

LETTRE MMMCCLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 janvier.

Eh, mon Dieu! il y a cinq ou six jours que Cassandre clôt votre quatrième acte, et que ce quatre est tout changé. Il faut que l'idée soit bien naturelle, puisqu'elle est venue à l'auteur et à l'acteur.

Mes divins anges, envoyez-moi donc mon brouillon, que je vous le rebrouillonne. Je vous jure que vous n'aurez plus d'autels souterrains; mais vous aurez des autels que je vous dresserai.

Il y a toujours des gens qui, comme dit Cicéron, cherchent midi à quatorze heures à une pièce nouvelle; il est aisé de dire qu'un sabre est trop grand; il n'y a qu'à le raccourcir. Madame Denis avait une bonne pique: on ne trouva point du tout mauvais que la forcenée, dans sa rage d'amour, allât se battre contre le premier venu. Elle rencontre son père et jette ses armes; cela fesait chez nous un beau coup de théâtre. Nous avons beaucoup d'esprit et de jugement, et votre Paris n'a pas le sens d'une oie. Quand vous faites des opérations de finances, nous vous redressons; je parle de Genève; car pour moi je suis modeste. Faites comme vous l'entendez; mais à votre place, je laisserais crier les critiques.

Duchesne, Gui-Duchesne m'écrit qu'il veut imprimer *Zulime*. Pourquoi l'imprimer? quelle nécessité? Mon avis est qu'elle reste dans le dépôt du *tripot*: qu'en pensent mes anges?

Je soutiens toujours que deux scènes de *Statira* valent mieux que tout *Zulime* et que toute l'eau rose possible. Mais vous croyez connaître *Cassandre* (car c'est Cassandre): non, vous ne le connaissez pas. Quatrième acte nouveau et presque tout en-

tier nouveau, et beaucoup de mailles reprises. Je vous dis que ma nièce Fontaine est folle; elle ne sait ce qu'elle dit. Mon Dieu, que j'aime *Cassandre* et *le Droit du Seigneur!*

Clairon Statira! c'était ma première pensée. Mes premières idées sont excellentes.

M. le comte de Choiseul, quand vous n'aurez rien à faire, daignez donc vous informer si le roi mon maître a été proposé jadis à Élisabeth l'autocratrice.

Le roi de Prusse a une descente : les flatteurs disent que c'est la descente de Mars; mais elle n'est que de boyaux, et il ne peut plus monter à cheval. Il est comme nous; il n'a plus de Colbert [1], à ce que disent les mauvais plaisants.

Mais, M. le comte de Choiseul, dites donc à l'Espagne qu'elle envoie cinquante vaisseaux à notre secours. Que voulez-vous que nous fassions avec des compliments?

Gardez-vous d'avoir jamais affaire aux Russes.

Je n'ai point entendu parler de Le Kain; mais son affaire est faite.

Je baise bien tendrement le bout de vos ailes.

[1] * Calembour relatif à la prise de la ville de Colberg sur le roi de Prusse. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCLV.

A M. DAMILAVILLE.

9 janvier.

Vraiment, mes chers frères, j'apprends de belles nouvelles ! Frère Thieriot reste indolemment au coin de son feu, et on va jouer *le Droit du Seigneur* tout mutilé, tout altéré, et ce qui était plaisant ne le sera plus; et la pièce sera froide, et elle sera sifflée; et frère Thieriot en sera pour sa mine de féves. Un autre inconvénient, qui n'est pas moins à craindre, c'est qu'on ne prenne votre frère pour le sieur Picardet, de l'Académie de Dijon; alors il n'y aurait plus d'espérance, et tout serait perdu sans ressource. Je demande deux choses très importantes : la première, c'est qu'on m'envoie la pièce telle qu'on la jouera; la seconde, qu'on jure à tort et à travers que je n'ai nulle part à cet ouvrage : mon nom est trop dangereux, il réveille les cabales. Il n'y en a point encore de formée contre M. Picardet, et M. Picardet doit répondre de tout.

Mes chers frères, *interim estote fortes in Lucretio et in philosophia.*

J'espère que je contribuerai, avec les états de Bourgogne (dont nous avons l'honneur d'être), à

donner un vaisseau au roi; mais si les Anglais me le prennent, je ferai contre eux une violente satire.

Frère V.... est tout ébahi de recevoir, dans l'instant, une pancarte du roi, adressée aux gardes de son trésor royal, avec un bon, rétablissant une pension que frère V.... croyait anéantie depuis douze ans. Que dira à cela Catherin Fréron? que dira Le Franc de Pompignan? V.... embrasse les frères.

Qu'est-ce donc que *Zarukma?* quel diable de nom! J'aimerais mieux Childebrand.

Je vous prie de me dire où demeure ce pédant de Crévier. Est-il recteur, professeur? Je lui dois mille tendres remerciements.

LETTRE MMMCCLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 janvier.

Il faut que je fasse part à mes anges gardiens de ce qui m'arrive sur terre. Pourquoi M. Ménard, premier commis, m'écrit-il? pourquoi m'envoie-t-il une pancarte du roi? *Garde de mon trésor royal, payez comptant à V.... bon, Louis.* Il est vrai qu'il y a douze ans que j'avais une pension; mais je l'a-

vais oubliée, et je n'avais pas l'impudence de la demander; je la croyais anéantie. Que veut dire cette plaisanterie? ne serait-ce pas un tour de nosseigneurs de Choiseul? Je ne sais à qui m'en prendre; mes anges, ne seriez-vous point dans la bouteille?

Cependant renvoyez-moi donc *Cassandre.*

1° Il ne faut pas qu'il ait été complice de l'empoisonnement d'Alexandre.

2° S'il a donné un coup d'épée à la veuve, c'est dans la chaleur du combat; et il en est encore plus contrit que ci-devant.

3° Il aime, et est encore plus aimé qu'il n'était, et il en parle davantage dès le premier acte.

4° Antigone a encore plus de raison qu'il n'en avait de soupçonner Olympie d'être la fille de sa mère.

5° Antigone traitait trop Cassandre en petit garçon, et cela rendait Cassandre bien moins intéressant.

6° Les lois touchant le mariage semblaient trop faites pour le besoin présent, et il faut les préparer de plus loin.

7° L'acte quatrième, finissant par Cassandre et non par Antigone, est bien plus touchant.

8° L'aspect de Cassandre augmentant les maux de nerfs de Statira rend sa mort bien plus vraisemblable.

9° Bien des gens croient que Statira, voyant que

sa fille aime Cassandre, s'est aidée d'un peu de sublimé.

10° Des détails plus forts et plus tendres sont quelque chose.

Enfin on ne peut faire qu'en fesant.

Mais renvoyez-moi donc ma guenille, si vous voulez que je baise le bout de vos ailes [1].

LETTRE MMMCCLVII.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près de Genève, 14 janvier.

Monsieur, il me semble que je vous avais fait mon compliment sur la conquête de Colberg un peu avant que cette place fût prise par vos armes victorieuses. Si on me reproche quelques méprises sur les événements passés, vous voyez que je ne prédis pas mal l'avenir, et que mon vrai métier est d'être prophéte. Je vous prophétise donc de plus grandes choses qui mettront le comble à la gloire de votre nation, et qui seront une belle réponse à celui qui prétendait que le mot *honneur* ne se trouvait pas dans votre langue. Il me semble que vous avez l'honneur de la victoire, de la conduite,

[1] * Nous avons supprimé ici un *post-scriptum* de huit lignes qui était la répétition sans nulle espèce de différence de trois alinéa de la lettre MMMCCLIV. (L. D. B.)

de la magnanimité, de la probité; et je doute que celui qui vous a outragé ait un dictionnaire pareil à son usage. J'ignore quel est cet écrivain; mais c'est à lui à corriger son livre. Pour le premier tome de *Pierre-le-Grand*, soyez sûr, monsieur, qu'il sera conforme à toutes vos vues, après mes petites représentations. Je n'ai de place que pour vous assurer du tendre respect que je conserverai toute ma vie pour votre excellence, etc.

LETTRE MMMCCLVIII.

A MADAME DE FLORIAN.

16 janvier.

J'ai encore changé d'avis, ma chère nièce, attendu que volonté est ambulatoire. Mon dernier avis est que vous me renvoyiez *Cassandre*. J'y ai fait cent changements; je vous la redépêcherai toute musquée, mais la toilette n'est pas encore faite. Je me repens bien de vous avoir priée de la faire lire.

Si heureusement vous n'avez point encore fait cette assemblée dont je vous parlais, ne la faites point, je vous en prie. *Cassandre* serait un mauvais plat dans l'état où il est.

Je crois vous avoir mandé que j'avais fait une grande perte dans l'impératrice de Russie; mais

que j'avais mis à sa place l'impératrice-reine. Il faut toujours, comme Moncrif, avoir quelque reine pour soi.

LETTRE MMMCCLIX.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 19 janvier.

Il faut absolument que votre excellence soit du métier; vous ne pouvez en parler si bien sans en avoir un peu tâté. Pourceaugnac, à qui d'ailleurs vous ne ressemblez point, a beau dire qu'il a pris dans les romans qu'il doit être reçu à ses *faits justificatifs*, on voit bien qu'il a étudié le droit. Ce n'est ni en Corse ni à Turin qu'on apprend toutes les finesses de l'art du théâtre. Vous avez mis la main à la pâte; avouez-le. Tout l'esprit que vous avez ne suffit pas pour entrer dans la profondeur de nos mystères : vos réflexions sont une excellente poétique. Soyez persuadé qu'il n'y a point d'ambassadeur ni de lieutenant-général qui en puisse faire autant. Je suis fort aise à présent de ne vous avoir pas envoyé la bonne copie, puisque le brouillon m'a valu une si bonne leçon.

Vous avez très grande raison, monsieur, de vouloir que Cassandre puisse n'avoir rien à se reprocher auprès d'Olympie. En toute tragédie,

comme en toute affaire, il y a un point principal, un centre où toutes les lignes doivent aboutir. Ce centre est ici l'amour de Cassandre et d'Olympie : j'avais été assez heureux pour remplir votre objet. Ce n'est point Cassandre qui a enlevé Olympie à Babylone, c'est Antipatre son père. Antipatre vient de mourir; et le premier devoir dont s'acquitte Cassandre est de restituer à la fille d'Alexandre le royaume de son père dont il se trouve en possession. Il est à-la-fois innocent devant Dieu, et coupable devant Statira et devant Olympie. Il est vrai qu'il a présenté la coupe empoisonnée à Alexandre, mais il n'était pas dans le secret de la conspiration; il est vrai qu'il a répandu le sang de Statira; mais c'est dans la fureur d'un combat, c'est en défendant son père. Il se trouve enfin dans la situation la plus tragique, amoureux à l'excès d'une fille dont il est l'unique bienfaiteur, meurtrier de la mère, empoisonneur du père, adoré de la fille, exécrable à Statira, odieux à Olympie, qui l'aime, pénétré de remords et de désespoir. Il n'y a personne qui ne souhaite ardemment qu'Olympie lui pardonne, et Olympie n'ose lui pardonner. Voilà le fond, voilà le sujet de la pièce. Elle est bien autrement traitée que dans la malheureuse minute qu'on vous a envoyée par méprise. Je suis tout glorieux d'avoir prévenu presque toutes vos objections.

Il s'en faut bien, par exemple, que mon grand-prêtre puisse être soupçonné de prendre aucun parti ; car, lorsque Cassandre lui dit :

> Du parti d'Antigone êtes-vous contre moi?
>
> Act. III, sc. II.

il répond :

> Me préservent les cieux de passer les limites
> Que mon culte paisible à mon zèle a prescrites !
> Les intrigues des cours, les cris des factions,
> Des humains que je fuis les tristes passions,
> Seigneur, ne troublent point nos retraites obscures.
> Au Dieu que nous servons nous levons des mains pures :
> Les débats des grands rois prompts à se diviser
> Ne sont connus de nous que pour les apaiser ;
> Et nous ignorerions leurs grandeurs passagères,
> Sans le fatal besoin qu'ils ont de nos prières.

Enfin il y a, de compte fait, quatre cents vers dans la pièce, qui la changent entièrement, et que vous ne connaissez pas. Encore une fois, j'en bénis Dieu, puisque le quiproquo m'a valu vos bontés et vos lumières ; vous m'enchantez et vous m'éclairez. Venez donc voir jouer la pièce ; madame l'ambassadrice, embellissez donc *Olympie*. Je vais tâcher de rendre son rôle plus touchant, pour le rendre moins indigne de vous. Je suis un bon diable d'hiérophante, pénétré, reconnaissant, attaché pour ma pauvre vie à vos excellences.

LETTRE MMMCCLX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 janvier.

Mes anges sont terriblement importunés de leur créature. Leur créature considère qu'il faut toujours plus de six semaines pour rapetasser ce qu'on a fait en six jours (comme on l'a déja confessé).

En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal d'où dépend le succès, et auquel tout doit être subordonné. Ce point principal, dans l'affaire de Cassandre, est qu'il ne soit pas odieux au public, et qu'il le soit horriblement à Statira. Il faut que son amour intéresse; et, pour qu'il intéresse, il ne faut pas qu'on ait le plus léger soupçon que ce soit un lâche qui ait empoisonné Alexandre. Quelque soin que j'aie pris d'écarter cette idée, je vois qu'elle se loge dans beaucoup de têtes. Mes anges verront le soin que j'ai pris pour prévenir cette fausse opinion par les deux scènes ci-jointes. Il me semble que ces deux scènes écartent toutes les objections qu'on pourrait faire au rôle de Cassandre. Il n'y a plus de reproches à faire qu'à Antipatre son père; c'est lui qui fit périr son

maître; c'est lui qui emmena Olympie en esclavage; et Cassandre a élevé avec des soins paternels la prisonnière de son père. Rien ne peut plus s'opposer à l'intérêt qu'on doit prendre à lui : il a tout réparé, il a tout fait pour mériter Olympie; et c'est, à mon sens, un coup de l'art assez singulier que l'empoisonneur du père d'Olympie, et le meurtrier de sa mère, mérite d'être aimé de la fille.

Voici une autre affaire bien importante et bien délicate. Le Kain se plaint amèrement de ce qu'un nommé Brizard veut s'appeler Marc-Tulle Cicéron; Le Kain prétend que c'est lui qui doit être Cicéron, mais il ne lui ressemble point du tout. Ce Cicéron avait un grand cou, un grand nez, des yeux perçants, une voix sonore, pleine, harmonieuse; toutes ses phrases avaient quatre parties, dont la dernière était la plus longue; il se fesait entendre, du haut de la tribune, jusque dans les derniers rangs des marmitons romains. Ce n'est point là du tout le caractère de mon ami Le Kain; mais où sont les gens qui se rendent justice? Ce singe de La Noue ne me déclarait-il pas une haine mortelle, parceque je lui avais dit que Dufresne avait une face plus propre que la sienne à représenter Orosmane?

Je ne puis donc flatter Le Kain dans son goût cicéronien; je m'en remets à la décision de mes anges : c'est aux premiers gentilshommes de la

chambre à donner les rôles; un pauvre auteur ne doit jamais se mêler de rien que d'être sifflé.

Autre requête à mes anges, concernant *le Droit du Seigneur*. On dit qu'on a tout mutilé, tout bouleversé. La piéce sera huée, je vous en avertis. J'écris à frère Damilaville [1]; je le prie de m'envoyer la piéce telle qu'on la doit jouer : ce qu'il y a encore de très important, c'est qu'il faut jurer toujours qu'on ne connaît point l'auteur. Le public cherche à me deviner pour se moquer de moi; je vois cela de cent lieues.

Mes divins anges, ce n'est pas tout. Renvoyez-moi, je vous prie, tous mes chiffons, c'est-à-dire les deux leçons de cette œuvre de six jours, que je mets plus de six fois six autres jours à reprendre en sous-œuvre. Ou je suis un sot, ou cela sera déchirant, et vous en viendrez à votre honneur. Vous pouvez être sûrs que si je reçois le matin votre paquet, un autre partira le soir pour aller se mettre à l'ombre de vos ailes. Ah! que vous m'avez fait aimer le *tripot!* Je relisais tout-à-l'heure une première scène d'un drame commencé et abandonné. Cette première scène me réchauffe; je reprendrai ce drame : mais il faut songer sérieusement à *Pierre Ier*.

La vie est courte; il n'y a pas un moment à

[1] * C'est la lettre MMMCCLV. (L. D. B.)

perdre à l'âge où je suis. La vie des talents est encore plus courte. Travaillons tandis que nous avons encore du feu dans les veines.

Je suis content de l'Espagne. Il vaut mieux tard que jamais [1].

Il y a long-temps que je dis : Gare à vous, Joseph ! je dis aussi : Gare à vous, Luc !

Aux pieds des anges.

LETTRE MMMCCLXI.

A M. COLLINI.

Aux Délices, 20 janvier.

Mon cher Collini, le paquet que j'ai adressé à S. A. E. [2] était si gros, que je n'ai pas osé y mettre un autre nom que le sien, de peur que la poste refusât de s'en charger. Au reste, cette pièce dont vous parlez n'est qu'une simple esquisse, et je travaille à rendre l'ouvrage plus digne de lui [3].

Je suis bien vieux et bien cassé ; ma vue s'affai-

[1] * Le 15 auguste 1761 il avait été conclu entre la France et l'Espagne un traité d'amitié et d'union sous la dénomination de Pacte de famille ; il avait été ratifié le 8 septembre, et les journaux en firent connaître quelques articles au mois de janvier 1762. (L. D. B.)

[2] * L'électeur palatin. (L. D. B.)

[3] * Il s'agissait de la tragédie de *Cassandre* que Voltaire intitula définitivement *Olympie*. (L. D. B.)

blit; mes oreilles deviennent bien dures; cependant je ne perds jamais de vue l'affaire de Francfort, et je ne désespère pas d'obtenir justice : j'espère beaucoup des Russes. Il faudra bien qu'à la fin les Schmith et les Freytag connaissent qu'il y a une providence. J'aiderai un peu cette providence, si j'ai la force de faire un voyage; et, comme on espère toujours, j'espère faire un voyage, et vous embrasser, dès que je serai quitte de mon *Pierre Corneille.*

Addio, Caro! V.

LETTRE MMMCCLXII.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 20 janvier.

Ni le petit Mémoire, monsieur, que vous avez eu la bonté de communiquer à l'Académie, ni aucun des commentaires qu'elle a bien voulu examiner, ne sont destinés à l'impression : ce ne sont, je le répete encore, que des doutes et des consultations. Je demande les avis de l'Académie, pour pressentir le jugement du public éclairé, et pour avoir un guide sûr qui me conduise dans un travail très épineux et très pénible. Non seulement je consulte l'Académie en corps, mais je m'adresse à des membres qui ne peuvent assister aux assemblées.

M. le cardinal de Bernis, par exemple, a présentement entre les mains mes doutes sur *Rodogune*, et je vous les enverrai dès qu'il me les aura rendus. Encore une fois, il s'agit d'avoir toujours raison, et je ne peux demander trop de conseils.

Je tâche d'égayer et de varier l'ouvrage par tous les objets de comparaison que je trouve sous ma main; voilà pourquoi je rapporte la chanson des sorcières de Shakspeare, qui arrivent sur un manche à balai, et qui jettent un crapaud dans leur chaudron. Il n'est pas mal de rabattre un peu l'orgueil des Anglais, qui se croient souverains du théâtre comme des mers, et qui mettent sans façon Shakspeare au-dessus de Corneille.

J'ai une chose particulière à vous mander, dont peut-être l'Académie ne sera pas fâchée pour l'honneur des lettres. Vous savez que j'avais autrefois une pension; je l'avais oubliée depuis douze ans, non seulement parceque je n'en ai pas besoin, mais parceque, étant retiré et inutile, je n'y avais aucun droit. Sa majesté, de son propre mouvement, et sans que je pusse m'y attendre, ni que personne au monde l'eût sollicitée, a daigné me faire envoyer un brevet et une ordonnance. Peut-être est-il bon que cette nouvelle parvienne aux ennemis de la littérature et de la philosophie. Je me recommande toujours aux bontés de l'Académie, et je vous prie de me conserver les vôtres.

LETTRE MMMCCLXIII.

A M. THIERIOT.

Aux Délices, 26 janvier.

Le frère ermite embrasse tendrement les frères de Paris. Il a un peu de fièvre, mais il espère que Dieu le conservera pour être le fléau des fanatiques et des barbares. Ni lui ni M. Picardet ne sont contents de l'altération du texte du *Droit du Seigneur;* et il espère que, quand il s'agira d'imprimer, le texte sacré sera rétabli dans toute sa pureté.

Je suis enthousiasmé du petit livre de l'inquisition [1]; jamais l'abbé *Mords-les* n'a mieux mordu, et la préface est un des meilleurs coups de dent qu'ait jamais donnés *Protagoras*.

[1]* Le *Manuel des inquisiteurs à l'usage des inquisitions d'Espagne et de Portugal* (par l'abbé Morellet). Lisbonne (Paris), 1762, in-12. Ce précis curieux de la barbare jurisprudence du saint-office est l'extrait fidèle du *Directorium inquisitorum* du grand-inquisiteur Nicolas Eymeric, et d'une histoire latine de l'inquisition de Paramo. Malesherbes en favorisa l'impression, et dit à Morellet: « Vous « croyez peut-être avoir recueilli là des faits extraordinaires, des « procédés inouïs? Eh bien! sachez que cette jurisprudence d'Eymeric « et de son inquisition est, à très peu près, notre jurisprudence cri- « minelle tout entière. » Morellet assure dans ses *Mémoires* qu'il fut confondu de cette assertion. Mais depuis, dit-il, j'ai bien reconnu qu'il avait raison; et M. Séguier sur-tout m'en a bien convaincu par son réquisitoire contre les accusés qu'a défendus M. du Pati.

(L. D. B.)

Je suis d'ailleurs très mécontent de frère Thieriot, dont les lettres sont toujours instructives, et qui écrit une fois en six mois. Ce frère aura pourtant, dans six mois, un ouvrage d'un de nos frères de la propagande qui pourra lui être utile, et faire prospérer la vigne du Seigneur.

Allons donc, paresseux, écrivez-moi donc comment on a reçu la réplique foudroyante de l'abbé de Chauvelin aux jésuites.

Quelles nouvelles du *tripot* de la Comédie? quelle tragédie jouera-t-on? quelles sottises fait-on? envoyez-moi donc celles de Piron, puisque j'ai lu celles de Gresset.

LETTRE MMMCCLXIV.

A M. DAMILAVILLE.

26 janvier.

Mes chers frères, je vous remercie, au nom de l'humanité, du *Manuel de l'Inquisition*. C'est bien dommage que les philosophes ne soient encore ni assez nombreux, ni assez zélés, ni assez riches, pour aller détruire, par le fer et par la flamme, ces ennemis du genre humain, et la secte abominable qui a produit tant d'horreurs.

M. Picardin me mande qu'il est assez content du succès du *Droit du Seigneur:* on dit qu'on l'a

gâté encore après la première représentation. Il faudrait avoir un peu plus de fermeté, et savoir résister à la première fougue des critiques, qui fait du bruit les premiers jours, et qui se tait à la longue. On ne peut que corriger très mal quand on corrige sur-le-champ, et sans consulter l'esprit de l'auteur : cela même enhardit les censeurs ; ils critiquent ces corrections faites à la hâte, et la pièce n'en va pas mieux.

Je vais écrire aux frères Cramer, et j'enverrai, par la poste suivante, les deux exemplaires qu'on demande concernant *le Despotisme oriental*[1]. Ce livre, très médiocre, n'est point fait pour notre heureux gouvernement occidental. Il prend très mal son temps, lorsque la nation bénit son roi et applaudit au ministère. Nous n'avons de monstres à étouffer que les jésuites et les convulsionnaires.

M. Picardin demande absolument la préface du *Droit du Seigneur* : cela est de la dernière conséquence ; il y a quelque chose d'essentiel à y changer. Je supplie donc qu'on me l'envoie par la première poste, et M. Picardin la renverra incontinent.

On n'a point reçu de lettre de frère Thieriot ; cela n'a pas trop bon air ; il devait, ce me semble, montrer un peu plus de sensibilité.

[1] * *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, par Boulanger, Genève, 1761, in-12. (L. D. B.)

J'embrasse tendrement tous les frères. S'ils ne dessillent pas les yeux de tous les honnêtes gens, ils en répondront devant Dieu. Jamais le temps de cultiver la vigne du Seigneur n'a été plus propice. Nos infames ennemis se déchirent les uns les autres; c'est à nous à tirer sur ces bêtes féroces pendant qu'elles se mordent, et que nous pouvons les mirer à notre aise.

Soyez persévérants, mes chers frères, et priez Dieu pour moi, qui ne me porte pas trop bien.

Élevons nos cœurs à l'Éternel. *Amen*.

LETTRE MMMCCLXV.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Aux Délices, 26 janvier.

Je vous jure, mon cher marquis, que *le Droit du Seigneur*, qu'on intitule sottement *l'Écueil du Sage*, est une pièce meilleure sur le papier qu'au théâtre de Paris; car, à ce théâtre, on a retranché et mutilé les meilleures plaisanteries. Votre nation est légère et gaie, je l'avoue; mais pour plaisante, elle ne l'est point du tout. Vous n'avez pas, depuis *le Grondeur*, un seul auteur qui ait su seulement faire parler un valet de comédie. Je conviens que l'intérêt et le pathétique ne gâtent rien; mais sans comique point de salut. Une comédie où il n'y a

rien de plaisant n'est qu'un sot monstre. J'aime cent fois mieux un opéra-comique que toutes vos fades pièces de La Chaussée. J'étranglerais mademoiselle Dufresne pour avoir introduit ce misérable goût des tragédies bourgeoises, qui est le recours des auteurs sans génie. C'est à ce pitoyable goût qu'on doit le retranchement des plaisanteries du *Droit du Seigneur.* Je m'intéresse fort à cette pièce; je sais qu'on me l'attribue, mais je vous jure qu'elle est d'un académicien de Dijon. Regardez-moi comme un malhonnête homme si je vous mens*. Je vous prie, vous et vos amis, de le dire à tout le monde. nous jouerons incessamment cette pièce sur un théâtre charmant, que vous devriez bien venir embellir de vos talents admirables.

On dit que mademoiselle Dubois n'a pas joué Atide en fille d'esprit, et que Brizard est à la glace : ce n'est pas ainsi que nous jouons la comédie chez nous. Comptez qu'à tout prendre, notre *tripot* vaut bien le vôtre. Mademoiselle Corneille joue Colette comme si elle était l'éléve de mademoiselle d'Angeville : c'est une laideron très jolie et très bonne enfant ; j'ai fait en elle la meilleure acquisition du monde. Monsieur son oncle me fatigue un peu : il est bien bavard, bien rhéteur, bien entortillé,

* L'auteur ne mentait pas, puisqu'il était de l'Académie de Dijon.

et vous présente toujours sa pensée comme une tarte des quatre façons : cependant il faut le commenter ; vous êtes sans doute sur la liste; ce sont les Cramer qui sont chargés des détails. Pour moi, je ne me mêle que d'être un très pesant commentateur, beaucoup moins pour le service de l'oncle que pour celui de la nièce. Entre nous, vive Racine, malgré sa faiblesse.

LETTRE MMMCCLXVI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 26 janvier.

Avez-vous, monseigneur, daigné recommencer *Rodogune,* que j'eus l'honneur d'envoyer à votre éminence il y a un mois? Vous avez pu faire lire les Commentaires en tenant la pièce, c'est un amusement; dites-moi donc quand j'ai raison et quand j'ai tort, c'est encore un amusement.

En voici un autre, c'est mon œuvre des six jours, qui est devenu un œuvre de six semaines. Vous verrez que j'ai profité des avis que vous avez bien voulu me donner. Il n'y a que ce poignard qu'on jette toujours au nez; mais je vous promets de vous le sacrifier. J'aime passionnément à consulter ; et à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous? Aimez toujours les belles-lettres, je vous en con-

jure; c'est un plaisir de tous les temps, et, *per deos immortales,* il n'y a de bon que le plaisir, le reste est fumée; *vanitas vanitatum* [1], *et afflictio spiritus.* Quand vous aurez lu ma drogue, votre éminence veut-elle avoir la bonté de l'envoyer à M. le duc de Villars, à Aix? Il a vu naître l'enfant; il est juste qu'il le voie sevré, en attendant qu'il devienne adulte.

Je fus tout ébahi ces jours passés, quand le roi m'envoya la pancarte du rétablissement d'une pension que j'avais autrefois, avec une belle ordonnance. Cela est fort plaisant, car il y aura des gens qui en seront fâchés. Ce ne sera pas vous, monseigneur, qui daignez m'aimer un peu, et à qui je suis bien tendrement attaché avec bien du respect.

P. S. Je me flatte que votre santé est bonne; il n'en est pas de même de celle du roi de Prusse [2], ni même de la mienne; je m'affaiblis beaucoup.

[1] * *Ecclésiaste*, ch. 1, v. 2. (L. D. B.)

[2] * Voltaire avait reçu depuis quelque temps une lettre fort morose du roi de Prusse; mais, quoi qu'en ait dit Bourgoing, éditeur de la *Correspondance* de Bernis, Voltaire n'était pas alors en relations épistolaires bien suivies avec Frédéric. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCLXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 26 janvier.

O mes anges! je vous remercie d'abord, vous et M. le comte de Choiseul, de l'éclaircissement que je reçois sur les propositions de mariage faites, en 1725, entre deux têtes couronnées [1]. Je vous prie de dire à M. le comte de Choiseul qu'un jour le maréchal Keit me disait: « Ah! monsieur, on « ment dans cette cour-là encore plus que dans la « cour de Rome. »

Mais vous m'avouerez que si les Scythes savent mentir, ils savent encore mieux se battre, et qu'ils deviennent un peuple bien redoutable. Je suis leur serviteur, comme vous savez, et un peu le favori du favori; mais j'avoue qu'ils mentent beaucoup, et je ne l'avoue qu'à mes anges.

Il est fort difficile de trouver à présent les *Sermons du rabbin Akib;* on tâchera d'en faire venir de Smyrne incessamment.

A l'égard du capitaine de chevaux, si fiançailles ne sont pas épousailles, desir passager n'est pas fiançailles; on attendra tranquillement que Dieu et le hasard mettent fin à cette belle aventure.

[1] * Voyez le sixième alinéa de la lettre MMMCCLIV. (L. D. B.)

Je vais tâcher, tout malingre que je suis, d'écrire un mot à M. le président de La Marche, et le remercier de son beau zèle pour mon nom. Vous devriez bien le détourner du malheureux penchant qu'il semble avoir encore pour cette secte abominable, contre laquelle le rabbin Akib semble porter de si justes plaintes.

Les jésuites et les jansénistes continuent à se déchirer à belles dents; il faudrait tirer à balles sur eux tandis qu'ils se mordent, et les aider eux-mêmes à purger la terre de ces monstres. Vous me trouverez peut-être un peu sévère dans ce moment, mais c'est que la fièvre me prend, et je vais me coucher pour adoucir mon humeur.

Je vous demande en grace, mes divins anges, de me renvoyer mes deux *Cassandre;* et si la fièvre me quitte, vous aurez bientôt un *Cassandre* selon vos desirs. Mille tendres respects.

Encore un mot tandis que j'ai le sang en mouvement. Je suis douloureusement affligé qu'on ait retranché l'homme qui paie noblement quand il perd une gageure*, et la réponse délicieuse à mon gré, *Ai-je perdu?* Nous nous gardons bien, sur notre petit théâtre, de supprimer ce qui est si fort dans la nature; car nous n'avons point le goût sophistiqué comme on l'a dans Paris, et nos lu-

* Dans *le Droit du Seigneur.*

mières ne sont point obscurcies par la rage de critiquer mal-à-propos, comme c'est la mode chez vous, à une première représentation. Il faut avoir le courage de résister à ces premières critiques, qui s'évanouissent bientôt.

Je crois que ce qui me donne la fièvre est qu'on ait retranché dans *Zulime*, le *j'en suis indigne* du cinquième acte, qui fait chez nous le plus grand effet, et qui vaut mieux que *Eh bien! mon père!* dans *Tancrède*. Puisqu'on m'a ôté ce trait de la pièce, qui est le meilleur, je n'ai plus qu'à mourir, et je meurs (du moins je me couche). Adieu.

LETTRE MMMCCLXVIII.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Aux Délices, 26 janvier.

Mon cher doyen, il arrive toujours quelque contre-temps dans le monde; M. d'Argental confesse d'avoir égaré votre lettre du 29 de décembre, pendant près d'un mois. Je la reçois aujourd'hui, et je vous souhaite la bonne année, quoique ce soit un peu tard. *Vivamus, Olivete, et amemus* [1]. J'en

[1] * Parodie du vers de Catulle:

« Vivamus, mea Lesbia, atque amemus. »
Lib. V, v. 1.

(L. D. B.)

dis autant à mes anciens camarades MM. de La Marche et de Pelot. Je vous assure que j'aurais voulu être de votre dîner, eussiez-vous dit du bien de moi à mon nez; mais, après cette orgie, je serais reparti au plus vite pour les bords de mon beau lac. Je vous avoue que la vie que j'y mène est délicieuse; c'est au bonheur dont je jouis que je dois la conservation de ma frêle machine. Il est vrai que j'ai actuellement un petit accès de fièvre qui m'empêche de vous écrire de ma main; mais, malgré ma fièvre, je me crois le plus heureux des hommes.

Vous avez donc présenté votre Dictionnaire[1] au roi, qui ne manquera pas de le lire d'un bout à l'autre. Je me flatte que mes confrères auront la bonté de lire mes remarques sur *Héraclius*, et de m'en dire leur avis. Rien ne m'est plus utile que ces consultations; elles me mettent en garde contre moi-même, elles m'ouvrent les yeux sur bien des choses, et elles pourront enfin me faire composer un ouvrage utile.

On m'a parlé d'une comédie intitulée *le Droit du Seigneur*, ou *l'Écueil du Sage;* on prétend qu'elle

[1]* Le *Dictionnaire* de l'Académie française, édition de 1762. Ce fut le 10 janvier que l'Académie en présenta au roi la quatrième édition en 2 volumes in-folio, qui furent bientôt réimprimés in-4°. On sait que Duclos eut une grande part aux améliorations qu'offre cette réimpression d'un ouvrage qui avait paru pour la première fois en 1694, également en 2 volumes in-folio. (L. D. B.)

est d'un académicien de Dijon, et qu'il y a du comique et de l'intérêt. Notre ami La Chaussée tâchait d'être intéressant pour se sauver; mais le pauvre homme était bien loin d'être né plaisant.

Comme dit César d'un homme[1] qui valait mieux que La Chaussée :

« Atque utinam adjuncta foret vis
« Comica! . . . . »

Avez-vous remarqué que, depuis Regnard, il n'y a pas eu un seul auteur comique qui ait su faire parler un valet comme il faut? Comment notre nation, qui croit être gaie, a-t-elle rendu la comédie si triste?

Ce qui n'est pas comique, c'est la réplique de l'abbé Chauvelin à vos anciens confrères. *Per deos immortales*, c'est une philippique. Le petit livre sur l'inquisition est un chef-d'œuvre. *Vive, carissime et dulcissime rerum.*

[1] * Térence, que César appelait un demi-Ménandre. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCLXIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 27 janvier.

Il y a, monseigneur, une prodigieuse différence, comme vous savez, entre vous et votre chétif ancien serviteur. Vous êtes frais, brillant, vous avez une santé de général d'armée, et je suis un pauvre diable d'ermite, accablé de maux, et surchargé d'un travail ingrat et pénible; c'est ce qui fait que votre serviteur vous écrit si rarement. Je me flatte bien que notre doyen a fait l'honneur à l'Académie de lui présenter notre Dictionnaire. Je le crois fort bon: ce n'est pas parceque j'y ai travaillé, mais c'est qu'il est fait par mes confrères.

Je vous exhorte à voir *le Droit du Seigneur,* qu'on a follement appelé *l'Écueil du Sage*. On dit qu'on en a retranché beaucoup de bonnes plaisanteries, mais qu'il en reste assez pour amuser le seigneur de France qui a le plus usé de ce beau droit. Si vous veniez dans nos déserts, vous me verriez jouer le bailli, et je vous assure que vous recevriez madame Denis et moi dans la troupe de sa majesté. On dit qu'on a donné des *Étrennes aux sots*. Assurément ces étrennes-là ne vous sont pas

dédiées; mais s'il fallait envoyer ce petit présent à tous ceux pour qui il est fait, il n'y aurait pas assez de papier en France. Je vous avertis que mademoiselle Corneille est une laideron extrêmement piquante, et que, si vous voulez jouir du droit du seigneur avant qu'on la marie, il faut faire un petit tour aux Délices; mais malheureusement les Délices ne sont pas sur le chemin du Bec d'Ambez.

Je crois Luc extrêmement embarrassé. Vous savez qui est Luc: cependant il fait toujours de mauvais vers, et moi aussi. Agréez mon éternel et tendre respect.

LETTRE MMMCCLXX.

DE M. D'ALEMBERT.

Paris, ce 27 janvier.

Vous avez dû, mon cher et illustre confrère, recevoir il y a peu de temps, par M. Damilaville, le *Manuel des Inquisiteurs*, que j'étais chargé de vous faire parvenir. Que dites-vous de ce monument d'atrocité et de ridicule qui rend tout à-la-fois l'humanité si odieuse et si à plaindre? Il n'y a, je crois, de terme dans aucune langue pour exprimer le sentiment que cette lecture fait naître.

On ne peut s'empêcher d'en frémir et d'en rire.

L'auteur ou plutôt le traducteur et l'éditeur utile de cette abomination, qu'il était si bon de faire connaître, m'a prié

de vous présenter son ouvrage de sa part, en vous assurant des sentiments qu'il vous a voués, et qui vous sont dus par tous les amateurs de la raison et des lettres. Cet auteur est le même abbé Morellet, ou *Morlet*, ou *Mords-les*, qui fut mis, il y a dix-huit mois, non à la grande inquisition aragonaise, mais à la petite inquisition de France [1], pour avoir dit, dans une *Vision* [2] meilleure que celle d'Ézéchiel, qu'une méchante femme, qu'il ne nommait pas, était *bien malade* [3]. Dieu ne tarda pas à venger son prophète; car, avant qu'il fût sorti de prison, la méchante femme était morte : ce qui prouve qu'en effet elle ne se portait pas bien, et qu'il avait eu raison de jeter quelques doutes sur sa santé.

Admirez, mon cher philosophe, combien la raison gagne de terrain; cet ennemi de la persécution, qui travaille si bien à la rendre ridicule, est un prêtre ci-devant théologien ou théologal de l'*Encyclopédie*, qui nous a donné pour

[1] * La Bastille où l'abbé Morellet « demeura, dit-il, deux mois « sans communication avec personne, » c'est-à-dire de juin à auguste. (L. D. B.)

[2] * Par l'abbé Morellet. Elle a pour titre : *Préface des philosophes* (comédie de Palissot) *ou Vision de Charles Palissot.* (L. D. B.)

[3] * Voici le fameux passage qui valut à Morellet les honneurs de la Bastille : « Et on verra une grande dame bien malade desirer pour « toute consolation, avant de mourir, d'assister à la première repré- « sentation, et dire : C'est maintenant, Seigneur, que vous laissez « aller votre servante en paix, car mes yeux ont vu la vengeance. » Cette grande dame était la jeune et jolie princesse de Robecq, fille du maréchal de Luxembourg et de mademoiselle Colbert de Seignelai. Son nom vient du bourg de Robecq en Artois, érigé en 1530 en principauté, en faveur d'une branche de la maison de Montmorenci. Elle avait épousé, le 25 février 1745, Anne-Louis-Alexandre de Montmorenci, prince de Robecq. Ses noms étaient Anne-Marie-Maurice de Montmorenci-Luxembourg; elle mourut à trente et un ans, le 4 auguste 1760. (L. D. B.)

cet ouvrage l'article *Figure*, où vous verrez entre autres que saint Ambroise ou saint Augustin (je ne sais plus lequel) compare les dimensions de l'arche à celles du corps de l'homme, et la petite porte de l'arche au trou du derrière; c'est un beau passage qui vous a échappé dans votre chapitre sur les *Allégories*.

Comme il faut encourager les gens de bien, écrivez-moi, je vous prie, un mot d'honnêteté pour cet honnête ecclésiastique; il le mérite par son zéle pour la bonne cause, et par son respect pour vous.

Je ne sais si je vous ai prié de remercier M. le chevalier de Molmire de ses *Étrennes aux sots* [1], et M. le rabbin Akid de son *Sermon* [2]. Je vous prie de leur dire à l'un et à l'autre que, si l'un s'avise encore de prêcher et l'autre de donner des étrennes, ils n'oublient pas de m'en faire part.

Nous continuons à lire vos remarques sur Corneille, et nous venons de finir *Héraclius*. Je prends la liberté de vous répéter à ce sujet ce que vous m'avez déja permis de vous dire: Ne critiquez Corneille que lorsque vous aurez deux fois raison; il a un nom très respecté, il est mort; voilà déja une raison bien forte (je ne vous dis pas bien bonne) en sa faveur. Vous savez mieux que moi que, dans un genre tel que celui du théâtre, dont les régles renferment beaucoup d'arbitraire, on peut condamner et justifier presque tout; et pour peu que Corneille soit justifiable par des raisons telles quelles dans les endroits où vous l'attaquez, vous êtes sûr d'avoir contre vous les pédants et les sots, qui déchireraient Corneille s'il n'était pas mort, et qui seront bien aises de vous déchirer parceque vous êtes vivant. Attendez-vous, par exemple, au mal qu'ils diront de *Zulime*. Je ne

[1] * Ou *les Chevaux et les Anes;* le chevalier de Molmire est un des nombreux pseudonymes de Voltaire. (L. D. B.)

[2] * Les *Étrennes aux sots* sont de Voltaire, ainsi que le *Sermon du rabbin Akib.* (L. D. B.)

ferai pas chorus avec eux; car cette pièce m'a fait beaucoup de plaisir, au moins dans le rôle principal; j'y trouve la passion bien ressentie, bien exprimée, et bien différente de cet amour de ruelle qui affadit notre théâtre.

Si par hasard vous connaissez l'auteur de *l'Écueil du Sage*, dites-lui aussi, je vous prie, que son ouvrage m'a fait plaisir, qu'il est sur-tout très moral, et, par cette raison, digne de rester au théâtre; que le troisième et le quatrième acte sont excellents, qu'il y a dans les autres des scènes fort agréables, et des détails très intéressants. J'y voudrais un autre cinquième acte; la pièce eût été meilleure en quatre, ou même en trois; mais voilà ce que fait la superstition des régles. Il me semble que les auteurs dramatiques font pour les régles comme les Français pour les impôts; ils y obéissent en murmurant.

Que dites-vous de l'état fâcheux de votre ancien disciple? Il y a long-temps que je n'en ai reçu de nouvelles; vous écrit-il toujours? Je le crois aux abois, et c'est grand dommage; la philosophie ne retrouvera pas aisément un prince tolérant comme lui par indifférence, ce qui est la bonne manière de l'être, et l'ennemi de la superstition et du fanatisme.

On dit que vos bons amis et les miens vont avoir un vicaire-général en France : on ajoute qu'ils en sont très mécontents; leur principale raison pour se plaindre est que, si on leur donne ce vicaire, ils ne seront plus rien; c'est précisément ce qu'il faut qu'ils soient.

Je fais mon compliment, non à vous, mais au gouvernement, sur la pension qu'on vient de vous rendre. Si on n'en donnait qu'à des gens comme vous, l'état donnerait beaucoup moins, et encouragerait beaucoup plus.

Adieu, mon cher philosophe; portez-vous bien, écrivez-moi quelquefois, et sur-tout moquez-vous de tout; car il n'y a que cela de solide.

Le vicaire-général des jésuites fait dire qu'au moyen de cet arrangement il va y avoir en France un vice-général de plus : voilà de quoi vivent les Parisiens.

LETTRE MMMCCLXXI.

A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

Je m'étais trompé, mon frère; ce n'était point *le Despotisme oriental* que j'avais lu en manuscrit. Je viens de lire votre imprimé; il y a de l'érudition et du génie. Il est vrai que ce système ressemble un peu à tous les autres; il n'est pas prouvé; on y parle trop affirmativement quand on doit douter, et c'est malheureusement ce qu'on reproche à nos frères.

D'ailleurs je suis très fâché du titre; il indisposera beaucoup le gouvernement, s'il vient à sa connaissance. On dira que l'auteur veut qu'on ne soit gouverné ni par Dieu ni par les hommes; on sera irrité contre Helvétius à qui le livre est dédié. Il semble que l'auteur ait tâché de réunir les princes et les prêtres contre lui; il faut tâcher de faire voir au contraire que les prêtres ont toujours été les ennemis des rois. Les prêtres, il est vrai, sont odieux dans ce livre; mais les rois le sont aussi. Ce n'est pas le but de l'auteur, mais c'est

malheureusement le résultat de son ouvrage. Rien n'est plus dangereux ni plus maladroit. Je souhaite que le livre ne fasse pas l'effet que je crains; les frères doivent toujours respecter la morale et le trône. La morale est trop blessée dans le livre d'Helvétius, et le trône est trop peu respecté dans ce livre qui lui est dédié.

Les frères seraient bien abandonnés de Dieu s'ils ne profitaient pas des heureuses circonstances où ils se trouvent. Les jansénistes et les molinistes se déchirent, et découvrent leurs plaies honteuses; il faut les écraser les uns par les autres, et que leur ruine soit le marchepied du trône de la vérité.

J'embrasse tendrement les frères en Lucrèce, en Cicéron, en Socrate, en Marc-Antonin, en Julien, et en la communion de tous nos saints patriarches.

LETTRE MMMCCLXXII.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 30 janvier.

Toutes mes lettres, monsieur, doivent être des remerciements pour l'Académie et pour vous. J'espère profiter beaucoup des *Remarques sur Héraclius*. J'ai l'honneur de vous envoyer *le Menteur*,

et je ne pourrai soumettre le Commentaire de *Rodogune* au jugement de l'Académie que lorsqu'il me sera revenu des mains de M. le cardinal de Bernis et de M. le duc de Villars, vos confrères.

L'édition est commencée d'aujourd'hui. Je me flatte que, malgré ma mauvaise santé, l'ouvrage pourra être présenté à l'Académie au bout de l'année. J'ai l'honneur d'être, avec autant d'attachement que de reconnaissance, etc.

LETTRE MMMCCLXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er février.

Quels diables d'anges! Je reçois le paquet avec ma romancine. Vraiment comme on me lave la tête! La poste va partir: je dicte à-la-fois ma réponse, et j'écris ma justification dans mon lit, où je suis assez malade.

Mes divins anges, vous ne savez ce que vous dites. Faites-vous représenter la lettre à Duchesne, et vous verrez que je n'ai pas tort, et le cœur vous saignera de m'avoir grondé.

Plus j'y pense, plus je crois ne lui avoir point donné positivement permission d'imprimer *Zulime;* ou ma vieillesse et mes travaux m'ont fait

perdre la mémoire, ou il y a dans la lettre ces propres mots :

« M. de V. vous donnera volontiers la permis-
« sion que vous demandez ; mais il croit qu'il fau-
« drait y ajouter quelques morceaux de littéra-
« ture, etc. »

La lettre, ce me semble, n'était qu'un compliment, une recommandation auprès de ceux qui sont les dépositaires de l'ouvrage. Je ne doute pas que vous ne vous soyez fait représenter la lettre, et que vous n'ayez jugé selon votre grande prudence et équité ordinaire. Au reste, c'est un bien mince présent pour Le Kain et mademoiselle Clairon; et, en effet, la pièce ne se vendra guère sans quelques morceaux de littérature intéressants qui piquent un peu la curiosité. Comment d'ailleurs la donner au public? sera-ce avec les coupures qu'on y a faites? ces coupures font toujours du dialogue un propos interrompu. Ces nuances délicates échappent aux spectateurs, et sont remarquées avec dégoût par les yeux sévères du lecteur, d'où il arrive que le pauvre auteur est justement vilipendé par les Fréron, sans que personne prenne le parti du pauvre diable.

Le métier est rude, mes anges; je mets à vos pieds *Cassandre*. Voilà comme nous jouerons la pièce sur notre théâtre de Fernei, et le grand-prêtre aura plus d'onction que Brizard.

Ce qui me fâche, c'est que voilà la czarine morte. J'y perds un peu; mais je me console: les têtes couronnées et les libraires m'ont toujours joué quelques tours. Nous verrons quelle sera la face du Nord, cela m'intéresse beaucoup; d'ailleurs, en qualité de feseur de tragédies, j'aime beaucoup les péripéties.

Vous allez donc ressusciter *Rome sauvée?* Que dira notre bon homme Crébillon? Il demandera qu'on joue son *Catilina*, qui *a fait assassiner Nonnius cette nuit*[1], et qui veut qu'un chef de parti soit bien imprudent, et débite sur-tout des vers à la diable. Il est plaisant que ce galimatias ait réussi en son temps. Notre nation est folle; mais je lui pardonne: on ne fesait semblant d'aimer *Catilina* que pour me faire enrager. Madame de Pompadour et le bon homme Tournemine appelaient Crébillon Sophocle, et moi on m'accablait de lardons.

O le bon temps que c'était!

Je reprends la plume pour vous dire que je ne sais plus comment faire avec *Don Pèdre*. Du grand, du noble, du furieux, j'en trouve; du pathétique

[1] * Voici le vers de Crébillon :

Pourquoi faire égorger Nonnius cette nuit?
Catilina, act. I, sc. 1.

(L. D. B.)

qui arrache des larmes, je n'en trouve point. Il faut ou déchirer le cœur, ou se taire. Je n'aime, sur le théâtre, ni les églogues ni la politique. Cinq actes demandent cinq grands tableaux; ils sont dans *Cassandre*. Croyez-moi, faites jouer *Cassandre* quand vous n'aurez rien à faire, cela vous amusera.

Mes chers anges, je n'en peux plus; ne me tuez pas. Je ne sais ce que je deviendrai. J'ai sur les bras l'édition de Corneille, qu'on commença hier, et toujours un peu de fièvre. J'ai bien peur que les dernières pièces de Pierre Corneille ne se passent de Commentaire et du commentateur. Vivez, mes anges, et réjouissez-vous.

LETTRE MMMCCLXXIV.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 2 février.

Vous envoyez, monsieur, une paire de lunettes à un aveugle, et un violon à un manchot. Je sens tout le prix de vos bontés et de votre souvenir, tout indigne que j'en suis. Heureux ceux qui ont *æs triplex* à l'estomac, et qui pourront manger de vos excellentes mortadelles, qui ressemblent au *phallum* des Égyptiens! heureux les intrépides gosiers qui avaleront votre rossolis! Je vais déclarer

au grand médecin Tronchin qu'il faut absolument qu'il me guérisse, et que j'aie ma part du plaisir de mes convives. Ils s'écrient tous : « Ah ! la bonne « chose que ce saucisson ! donnez-moi encore un « petit coup de ce rossolis. » Et moi, je suis là comme l'eunuque du sérail, qui voit faire et qui ne fait rien. J'ai donné votre recette au cuisinier. Vous dites très agréablement que le docteur Bianchi n'en a pas de meilleure. Ah ! monsieur, je vous crois, et je crois même que tous les médecins du monde sont dans le cas de M. Bianchi.

Si je peux guérir, je viendrai à votre beau théâtre. Il est bien triste pour moi de n'être pas témoin de l'honneur que vous faites aux lettres.

Quand notre peintre de la nature honorera mes petits pénates de sa présence, il verra mon théâtre achevé ; et nous pourrons jouer devant lui ; mais il faudrait jouer ses pièces. Je pourrais tout au plus faire le vieux Pantalon Bisognosi. J'ai quelquefois deux ou trois heures de bon dans la journée, c'est-à-dire deux ou trois heures où je ne souffre pas beaucoup. Je les consacrerai à M. Goldoni ; et, si j'avais de la santé, je le mènerais à Paris avant de faire mon voyage plus long.

Je ne laisse pas de travailler, tout malade que je suis : je broche des comédies dans mon lit ; et quand j'ai fait quelque scène dans ma tête, je la dicte, j'envoie la pièce à Paris, on la joue ; les

comédiens gagnent beaucoup d'argent, et ne me remercient seulement pas. On en joue une actuellement dont le sujet est le droit[1] qu'avaient autrefois les seigneurs de coucher avec les nouvelles mariées le premier jour de leurs noces. On dit qu'il y a du comique et de l'intérêt dans cette pièce; elle réussit beaucoup; mais je n'en suis pas juge, parceque c'est moi qui l'ai faite. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer dès qu'elle aura été imprimée.

Intanto l'amo, l'onoro, la riverisco, la ringrazio.

LETTRE MMMCCLXXV.

A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Mon cher frère saura que je lui ai écrit toutes les postes, que j'ai déterré les deux exemplaires de *l'Oriental*[2] avec *les Sentiments du curé**, dont j'ai fait trois envois à trois postes différentes. Je suis frère fidèle, et frère exact.

[1] * Ce droit, dont jouissaient même de saints abbés de grasses abbayes, portait différents noms dont les plus décents sont le droit de cuissage, de jambage, de marquette, de prélibation. Un poëte italien l'a chanté en octaves dans un poëme intitulé *Il Fodero*. (L. D. B.)

[2] * C'est sans doute l'*Avis aux Orientaux* que Voltaire fit imprimer cette année. (L. D. B.)

* Meslier.

M. Picardin, de l'Académie de Dijon, attend toujours avec grande impatience *le Droit du Seigneur,* tel qu'on l'a châtré et mutilé. Il me le prêtera, et nous le jouerons incontinent à Fernei sur un très joli théâtre. Et si jamais frère Thieriot, qui n'est pas retenu par le vingtième, et qui n'a rien à faire, vient voir nos petites drôleries, il trouvera peut-être que mademoiselle Clairon ne désavouerait pas madame Denis pour son élève, et que mademoiselle Corneille pourrait passer pour celle de mademoiselle d'Angeville.

M. Picardin vous prie très instamment, mon cher frère, de continuer vos bontés à cet *Écueil du Sage.* Il ne serait peut-être pas mal de faire mettre dans *l'Avant-Coureur*[1] qu'on s'est trompé quand on m'a attribué cet ouvrage, et qu'on n'est point du tout sûr qu'il soit de moi. Cela servirait à dérouter le public que les grands politiques doivent toujours tromper.

M. Picardin vous supplie de faire deux lots du produit de l'histrionage; l'un sera pour le cher frère Thieriot, le plus grand paresseux de la cité, l'autre sera en dépôt chez M. de Laleu, notaire, pour être perçu par celui à qui il est promis.

M. Picardin, qui a du goût, a été fort irrité que les histrions aient retranché à la fin, *Ai-je perdu*

[1] * Journal littéraire in-8°, auquel travaillait d'Aquin. (L. D. B.)

la gageure? Ce n'est pas la peine de faire une gageure pour n'en pas parler; c'est la discrétion qu'il faut que le marquis paie. On s'est mis depuis quelque temps à proscrire le comique de la comédie; c'est là le sceau de la décadence du génie. Le goût est égaré dans tous les genres, et il n'appartient qu'à un siécle ridicule de ne vouloir pas qu'on rie.

Je lis toujours avec édification le *Manuel de l'Inquisition*, et je suis très fâché que Candide n'ait tué qu'un inquisiteur.

Mandez-moi, je vous prie, mon cher frère, si vous avez reçu tous mes paquets, et engagez tous mes frères à poursuivre l'*inf*... de vive voix et par écrit, sans lui donner un moment de relâche. Votre passionné frère V.

LETTRE MMMCCLXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 6 février.

Mes anges grondeurs doivent à présent avoir examiné et jugé mon délit. On a écrit à Gui-Duchesne, qui demeure pourtant au Temple du Goût, et on l'a traité comme si sa demeure était dans la maison de maître Gonin. En effet, il avait attrapé la pièce du souffleur, moyennant quel-

ques écus et quelques bouteilles. Encore une fois, je me trompe fort, ou ma lettre n'était qu'un compliment.

Ou je me trompe encore, ou *Zulime* produira peu à Le Kain et à mademoiselle Clairon ; et je ne crois pas qu'ils trouvent un libraire qui leur en donne plus de 800 livres, attendu que c'est un ouvrage déja livré à l'impression, et rapetassé au théâtre.

Si M. Picardin ou Picardet a fait *le Droit du Seigneur* ou *l'Écueil du Sage,* j'ai fait *Cassandre,* moi, et ce sont cinq tableaux pour le salon. Coup de théâtre du mariage, premier tableau.

Statira reconnue et reconnaissant sa fille, second tableau.

Le grand-prêtre mettant les holà ; Statira levant son voile et pétrifiant Cassandre ; troisième tableau.

Statira mourante, sa fille à ses pieds, et Cassandre effaré, quatrième tableau.

Le bûcher, cinquième tableau.

Le tout avec des notes instructives au bas des pages, sur les personnages, sur les initiés, sur les sacrés mystères, sur la prière d'Orphée :

> . . . . . . Être unique, éternel, etc.
>
> *Olympie,* act. I, sc. IV.

sur les bûchers, sur l'usage où les dames étaient

alors de se brûler. Voilà de quoi faire une jolie édition avec estampes.

Mes divins anges doivent se tenir pour dit que je suis tiré au sec, qu'il ne me reste pas une goutte de sang dans la veine poétique, pas un esprit animal.

Pourquoi ne pas donner cinq ou six représentations de *Cassandre* à la mi-carême, et reprendre après Pâques? On pourrait me rouvrir la veine pendant la quinzaine où le théâtre est fermé. Je laisse le tout à la discrétion de mes anges.

On a commencé l'édition de *Pierre;* c'est une rude et appesantissante besogne d'être commentateur et éditeur; cela ne m'arrivera plus.

Vous n'êtes pas assez fâché de la mort de mon impératrice[1].

Si j'ai fait une sottise avec Gui-Duchesne,

Dieu fit du repentir la vertu des *rimeurs*[2].

Mille tendres respects aux anges.

[1] * Élizabeth Pétrowna, fille de Pierre-le-Grand, morte le 29 décembre 1761 (7 janvier 1762). Elle était clémente et généreuse; on sait qu'elle fit serment que sous son régne (qui fut de vingt ans) aucun de ses sujets ne serait puni de mort. Elle tint parole, et n'eut pas sujet de s'en repentir. (L. D. B.)

[2] * Voltaire dit dans *Olympie:*

Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

Act. II, sc. II.

(L. D. B.)

LETTRE MMMCCLXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 février.

Non, mes anges, non, jamais M. l'ambassadeur Chauvelin ne réussira dans sa négociation auprès du roi Cassandre mon maître. Il veut que Cassandre ignore qui est Olympie. Alors ressemblance avec *Zaïre*, alors plus de ce mélange heureux et terrible de remords et d'amour, alors le coup de théâtre du mariage est affaibli, etc., etc. Je ne proposerai jamais ce traité au roi mon maître; il me répondrait qu'on le prendrait pour un imbécile s'il ignorait la naissance de sa captive, tandis qu'un étranger en est informé. M. l'ambassadeur doit savoir qu'il n'en est pas de sa cour comme de la mienne; que nous serrons nos filles; que les étrangers les aperçoivent rarement, et que ce n'est qu'en qualité d'ami de la maison qu'Antigone a pu se douter de quelque chose.

N. B. Quiconque lit *Cassandre* frémit et pleure.

Mais, quand je la lis, je transporte, je fais fondre.

Il faut se donner le plaisir de faire jouer trois pièces nouvelles en trois mois.

Vraiment madame Scaliger ne borne pas son

goût au théâtre; son vaisseau pour les verres est malheureusement le plus beau vaisseau qui soit en France.

Les Espagnols ne se pressent pas, à ce que je vois. Ah! quels lambins!

Je baise le bout de vos ailes.

LETTRE MMMCCLXXVIII.

A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

8 février.

Ma chère nièce, voilà *Cassandre* tel que je l'ai fait lire à M. le cardinal de Bernis, à M. le duc de Villars, à M. de Chauvelin, à des connaisseurs, à ceux qui n'ont que l'instinct. Tous l'ont également approuvé.

Je voudrais que vous donnassiez un jour à dîner à d'Alembert et à Diderot : il y a aussi un Damilaville, premier commis du vingtième; c'est la meilleure ame du monde, c'est mon correspondant, c'est l'intime ami de tous les philosophes. Vous pourriez mettre mademoiselle Clairon de la fête. Je ne sais pas si on la récitera jamais comme je l'ai lue; j'ai toujours fait frémir et fondre en larmes; mais comme je me défie de l'illusion que peut faire un auteur, je l'ai toujours soumise au

jugement des yeux, qui sont plus difficiles que les oreilles.

Je ne vois pas ce qui empêcherait de jouer *Cassandre* vers la mi-carême. On ne risquerait rien; et, en cas de succès, on le reprendrait à la rentrée; en cas de sifflets, on ferait ses pâques.

Je vous avoue que je me meurs d'envie de voir sur le théâtre un prêtre bon homme, qui sera le contraire du fanatique Joad, qui me fait chérir la personne d'Athalie.

Mais non, je change d'avis, j'abandonne Paris à la Comédie-Italienne réunie avec l'Opéra-Comique contre *Cinna* et contre *Phèdre*. Je crois *Cassandre* très singulier, très théâtral, très neuf; c'est précisément pour cela que je ne veux pas qu'on le joue.

Je me suis avisé de mettre des notes à la fin de la pièce; ces notes seront pour les philosophes. J'y révéle les secrets des anciens mystères : l'hiérophante me fournit le prétexte d'apprendre aux prêtres à prier Dieu pour les princes, et à ne pas se mêler des affaires d'état. Je prends vigoureusement le parti d'Athalie contre Joad : tout cela m'amuse beaucoup plus qu'une représentation que je ne verrais pas, qui n'est pas faite pour les partisans d'Arlequin.

Nous ne perdons point notre temps, comme vous voyez; mais le plus agréable emploi que j'en puisse faire est de vous écrire.

LETTRE MMMCCLXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

8 février.

Cher frère, que le Dieu de nos pères m'a donné, lisez cette lettre à cachet volant, et envoyez-la.

Puisqu'il n'y a eu que neuf représentations, il faut, mon cher frère, en donner tout le profit à frère Thieriot; je trouverai d'ailleurs le moyen de récompenser la personne qui devait partager. Je ne vois pas sur quoi l'on s'obstine à me croire l'auteur de *l'Écueil du Sage*, puisque j'ai toujours mandé que je ne le suis pas. Si les comédiens avaient une certitude que cette pièce est de moi, ils seraient très fâchés que j'en eusse abandonné le profit à d'autres qu'à eux. Au reste, *Nanine* n'eut pas tant de représentations, et *le Droit du Seigneur* vaut mieux que *Nanine*.

O le bon livre que le *Manuel* des monstres inquisitoriaux! *ut, ut, est.* Mon frère aura un *Meslier* dès que j'aurai reçu l'ordre: il paraît que mon frère n'est pas au fait. Il y a quinze à vingt ans qu'on vendait le manuscrit de cet ouvrage huit louis d'or. C'était un très gros *in*-4°; il y en a plus de cent exemplaires dans Paris. Frère Thieriot est

très au fait. On ne sait qui a fait l'extrait[1]; mais il est tiré tout entier, mot pour mot, de l'original. Il y a encore beaucoup de personnes qui ont vu le curé Meslier : il serait très utile qu'on fît une édition nouvelle de ce petit ouvrage à Paris : on peut la faire aisément en trois ou quatre jours. On dit, mes chers frères, qu'on y a imprimé une petite feuille intitulée *le Sermon du rabbin Akib*. M. le duc de La Vallière, qui est ramasseur de rogatons, me prie de chercher cette feuille, que je ne peux trouver. Il est expédient que mes frères l'envoient à Versailles, à M. le duc de La Vallière. Au reste, il est bien à desirer que le nom du frère ermite ne soit jamais prôné quand il s'agit de petits envois aux frères.

Les frères Cramer supprimeront soigneusement la préface de *l'Oriental*. Helvétius est véhémentement soupçonné d'avoir fait cet ouvrage[2]. Est-il à Paris, frère Helvétius ?

Je voudrais savoir quel est l'auteur d'un libelle de l'année passée, oublié cette année-ci, intitulé *le Citoyen de Montmartre*.

Que Socrate, Platon, Lucréce, Épictéte, Marc-Antonin, Julien, Bayle, Shaftesbury, Bolyngbrocke, Middleton, aient tous mes chers frères en leur sainte et digne garde !

[1] * On sait que ce fut Voltaire lui-même. (L. D. B.)

[2] * *L'Avis aux Orientaux* est aussi de Voltaire. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCLXXX.

DU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

8 février.

Monsieur, lorsque je lis un ouvrage qui m'intéresse et m'enlève, je m'écrie : *C'est du Voltaire!* Voilà le sentiment que vous m'inspirez : c'est mon guide; je n'en connais point d'autre.

Les grands peintres peuvent apprécier un tableau; mais combien y en a-t-il qui peuvent dire avec le Corrége : Je suis peintre [1]? C'est un droit qui vous appartient. Quant à moi, je n'ose être dans les ouvrages de goût esclave de mon jugement.

Après cet aveu, je puis vous dire que l'ode que vous réclamez [2] en faveur d'un autre, m'a plu. J'y ai trouvé un cœur pénétré des maux de l'humanité; de la hardiesse dans les expressions, et plusieurs vérités. Ces sentiments sont dignes de vous.

Puissiez-vous jouir long-temps de l'heureux avantage d'éclairer les hommes! et puissé-je avoir celui de vous donner des preuves de l'estime avec laquelle je suis, monsieur, votre très affectionné ami et serviteur!

Henri, prince de Prusse.

[1] * C'est le mot fameux : *Son pittore anche io!* (L. D. B.)

[2] * *Ode sur la Guerre de* 1756 qu'on attribuait à Voltaire, et qui est de Bordes. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCLXXXI.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 9 février.

Je présente au roi Cassandre mon maître, dans sa maison de campagne d'Éphèse, ce projet de négociation de votre excellence. Le roi mon maître est prévenu pour vous de la plus haute estime; il connaît votre esprit conciliant, fécond, juste, aussi estimable qu'aimable. Il m'a assuré qu'il sent tout le prix de vos conseils, et qu'il en a profité; mais, comme tous les princes ont leurs défauts, je vous avouerai qu'il y a des articles sur lesquels le roi mon maître est têtu comme un mulet. Il dit qu'on le regarderait en Macédoine comme un imbécile, s'il ignorait la naissance d'Olympie élevée dans sa cour, tandis qu'Antigone étranger est instruit de cette naissance; que ses remords alors n'auraient aucun fondement, qu'ils seraient ridicules, au lieu d'être terribles; que, de plus, cette ignorance de la naissance d'Olympie rentrerait dans les intrigues vulgaires de cent tragédies où un prince reconnaît dans sa maîtresse un ennemi; et qu'enfin ce que vous croyez capable de soutenir l'intérêt serait capable de le détruire. Il m'a ajouté que les éclaircissements, les préparations, les lon-

gues histoires que cet arrangement exigerait, jetteraient un froid mortel sur un sujet qui marche avec rapidité, et qui est plein de chaleur. Je lui ai représenté toutes vos raisons, rien n'a pu le faire changer de sentiment. Assurez, me dit-il, monsieur l'ambassadeur d'Athènes qu'en tout le reste je défère à ses avis, que je suis pénétré pour lui de la plus vive reconnaissance, que je lui présenterai Olympie, si jamais il passe par la Macédoine pour aller en Asie.

Je vous confierai qu'il est infiniment touché des charmes de madame l'ambassadrice; mais, comme il n'a que soixante et neuf ans, il attend qu'il en ait soixante et douze pour faire sa déclaration. Pour moi, monsieur, il y a long-temps que je vous ai fait la mienne, et que je vous suis attaché bien respectueusement avec la plus tendre reconnaissance.

Savez-vous que je perds infiniment dans l'impératrice de Russie? vous ne m'en soupçonneriez pas.

LETTRE MMMCCLXXXII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 10 février.

Puisque vous êtes si bon, monseigneur, puisque les beaux-arts vous sont toujours chers, votre éminence permettra que je lui envoie mon Commentaire sur *Cinna;* elle me trouvera très impudent; mais il faut dire la vérité : ce n'est pas pour les neuf lettres qui composent le nom de Corneille que je travaille, c'est pour ceux qui veulent s'instruire.

La critique est aisée, et l'art est difficile [1].

Et je sens plus que personne cette énorme difficulté. Je reprendrai sans doute un certain *Cassandre* en sous-œuvre tant que je pourrai. Je suis trop heureux que vous ayez daigné m'encourager un peu. Vous trouvez dans le fond que je ressemble à ces vieux débauchés qui ont des maîtresses à soixante-dix ans : mais qu'a-t-on de mieux à faire? Ne faut-il pas jouer avec la vie jusqu'au dernier moment? n'est-ce pas un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme? Vous êtes en-

[1] * Ce vers, si souvent attribué à Boileau, est de des Touches (*Le Glorieux*, act. II, sc. v). (L. D. B.)

core dans la fleur de votre âge; que ferez-vous de votre génie, de vos connaissances acquises, de tous vos talents? cela m'embarrasse. Quand vous aurez bâti à Vic, vous trouverez que Vic laisse dans l'ame un grand vide, qu'il faut remplir par quelque chose de mieux. Vous possédez le feu sacré; mais avec quels aromates le nourrirez-vous? Je vous avoue que je suis infiniment curieux de savoir ce que devient une ame comme la vôtre. On dit que vous donnez tous les jours de grands dîners. Eh! mon Dieu, à qui? J'ai du moins des philosophes dans mon canton. Pour que la vie soit agréable, il faut *fari quæ sentias* [1]. Contrainte et ennui sont synonymes.

Vous ne vous douteriez pas que j'ai fait une perte dans l'impératrice de Russie [2]: la chose est pourtant ainsi; mais il faut se consoler de tout. La vie est un songe; rêvons donc le plus gaiement que nous pourrons. Ce n'est pas un rêve quand je vous dis que je suis enchanté des bontés de votre éminence, que je suis son plus passionné partisan, plein d'un tendre respect pour elle.

[1] * « Fari... quæ sentiat. » Hor., lib. I, ep. iv, v. 9. (L. D. B.)

[2] * Voltaire n'était pas en correspondance directe avec Élisabeth; mais il recevait d'elle de fréquents témoignages d'estime, par l'intermédiaire du comte Schowalow (l'oncle), et elle avait encouragé la publication des *Commentaires sur Corneille* par une souscription à deux cents exemplaires. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCLXXXIII.

A M. COLLINI.

Aux Délices, 12 février.

Mon cher Collini, avez-vous autant de vent et de neige que nous en avons ici? Plus je vis, moins je m'accoutume à ces maudits climats septentrionaux; je m'en irais en Égypte, comme le bon homme Joseph, si je n'avais pas ici famille et affaires.

J'ai envoyé à S. A. E. une tragédie que j'avais faite en six jours pour la rareté du fait; mais je la supplie de la jeter au feu. Je l'ai corrigée avec le plus grand soin, et je la crois à présent moins indigne de lui être présentée.

Algarotti et Goldoni me flattent qu'ils seront à Fernei au printemps. Je voudrais bien que vous pussiez y être aussi. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE MMMCCLXXXIV.

A M. D'ALEMBERT.

Février.

Si j'ai lu la belle jurisprudence de l'inquisition! Et oui, mordieu, je l'ai lue, et elle a fait sur moi la même impression que fit le corps sanglant de César sur les Romains. Les hommes ne méritent pas de vivre, puisqu'il y a encore du bois et du feu, et qu'on ne s'en sert pas pour brûler ces monstres dans leurs infames repaires. Mon cher frère, embrassez en mon nom le digne frère qui a fait cet ouvrage excellent: puisse-t-il être traduit en portugais et en castillan! Plus nous sommes attachés à la sainte religion de notre Sauveur Jésus-Christ, plus nous devons abhorrer l'abominable usage qu'on fait tous les jours de sa divine loi.

Il est bien à souhaiter que vos frères et vous donniez tous les mois quelque ouvrage édifiant qui achéve d'établir le royaume du Christ, et de détruire les abus. Le trou du cul est quelque chose; je voudrais qu'on mît en sentinelle un jésuite à cette porte de l'arche[1].

On a imprimé en Hollande le *Testament de*

[1] * Voyez le troisième paragraphe de la lettre MMMCCLXX. (L. D. B.)

Jean Meslier; ce n'est qu'un très petit extrait du *Testament* de ce curé[1]. J'ai frémi d'horreur à la lecture. Le témoignage d'un curé qui, en mourant, demande pardon à Dieu d'avoir enseigné le christianisme, peut mettre un grand poids dans la balance des libertins. Je vous enverrai un exemplaire de ce *Testament* de l'antechrist, puisque vous voulez le réfuter. Vous n'avez qu'à me mander par quelle voie vous voulez qu'il vous parvienne; il est écrit avec une simplicité grossière qui, par malheur, ressemble à la candeur. Vraiment il s'agit bien de *Zulime* et du *Droit du Seigneur* ou de *l'Écueil du Sage,* que le philosophe Crébillon a mutilé et estropié, croyant qu'il égorgeait un de mes enfants! Jurez bien que cette petite bagatelle est d'un académicien de Dijon, et soyez sûr que vous direz la vérité; mais ces misères ne doivent pas vous occuper; il faut venir au secours de la sainte vérité, qu'on attaque de toutes parts. Engagez vos frères à prêter continuellement leur plume et leur voix à la défense du dépôt sacré.

Vous m'avez envoyé un beau livre de musique*,

[1]* C'est la première édition de l'*Extrait des Sentiments de Jean Meslier,* fait par Voltaire, et qui fut plusieurs fois réimprimé dans le *Dictionnaire de la Philosophie ancienne et moderne* (*Encyclopédie méthodique*) par Naigeon. (L. D. B.)

* *Éléments de musique théorique et pratique, suivant les principes de M. Rameau,* par M. d'Alembert.

à moi qui sais à peine solfier; je l'ai vite mis ès mains de notre nièce la *virtuose*.

Je suis le coq qui trouva une perle dans son fumier, et qui la porta au lapidaire. Mademoiselle Corneille a une jolie voix; mais elle ne peut comprendre ce que c'est qu'un dièse.

Pour son oncle le rabâcheur et le déclamateur, le cardinal de Bernis dit que je suis trop bon, et que je l'épargne trop.

J'ai fait très sérieusement une très grande perte dans l'impératrice de toutes les Russies.

On a assassiné Luc, et on l'a manqué; on prétend qu'on sera plus heureux une autre fois. C'est un maître fou que ce Luc, un dangereux fou: il fera une mauvaise fin; je vous l'ai toujours dit. *Interim, vale: te saluto in Christo Salvatore nostro.*

LETTRE MMMCCLXXXV.

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 14 février.

J'apprends, madame, par les nouvelles publiques, une nouvelle que je ne veux pas croire: les gazettes sont souvent très mal informées; mais s'il y a quelque fondement à ce funeste bruit, souffrez, madame, que je mêle ma douleur avec la vôtre. Je suis encore très incertain. Je ne peux que

me borner à vous dire combien je m'intéresse à vos peines, si vous en avez, et à la douceur de votre vie, si elle n'est point troublée. Votre expérience et votre bon esprit vous ont appris que la vie est bien peu de chose, et qu'il faut au moins en jouir, puisque ce peu est tout ce que nous avons. Quelque malheur qui nous arrive, et quelque perte qu'on fasse, la philosophie doit venir à notre secours, et la sensibilité de nos amis est de quelque consolation. Si la nouvelle est malheureusement vraie, je voudrais être près de vous dans le nombre de ceux dont l'amitié vous console. Vivez, madame, et continuez de devoir votre santé à votre régime. Nous avons dans mon voisinage de Genève une femme qui a cent quatre ans passés, et qui gouverne très bien toute sa famille. Ses...... lui sont revenues à cent deux ans. Mais elle n'a pas voulu se remarier. Voilà l'exemple que je vous propose. Adieu, madame. Daignez agréer le tendre intérêt que je prends à vous, mon attachement et mon respect.

LETTRE MMMCCLXXXVI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 14 février.

Il y a long-temps, madame, que le pédant commentateur de Pierre Corneille n'a eu l'honneur de vous écrire; il faut que je vous dise une chose très consolante pour les femmes.

Il y a dans mon voisinage de Genève une petite femme qui a toujours été d'un tempérament faible: elle a eu hier cent quatre ans, très régulièrement, et vous jugez bien que les plaisants lui ont proposé de se remarier; mais elle aime trop sa famille pour donner des frères à ses enfants. La partie par où l'on pense ne s'est point affaiblie en elle: elle marche, elle digère, elle écrit, gouverne très bien les affaires de sa maison. Je vous propose cet exemple à suivre un jour.

Pour des hommes de ce caractère, je n'en connais point: Bernard de Fontenelle[1] n'était qu'un petit garçon auprès de ma Génevoise. Je souhaite à M. le président Hénault la centaine au moins de Fontenelle, mais je crois que Moncrif nous

[1]* Son nom est Bernard Le Bouyer de Fontenelle, et non pas Le Bovier, ni Le Bouvier, comme on le répete par-tout mal-à-propos. (L. D. B.)

enterrera tous. On dit que sa perruque est mieux arrangée et mieux poudrée que jamais. Tout ce qui me fâche, c'est qu'il ne fasse plus de petits vers ; c'est grand dommage.

A propos de Moncrif, j'ai fait une perte considérable dans l'impératrice russe; mais sur-le-champ j'ai pris l'impératrice-reine, et elle a souscrit pour mademoiselle Corneille, tout comme le roi de France. Il faut toujours avoir quelques têtes couronnées dans sa manche. Mademoiselle Corneille d'ailleurs joue très joliment les soubrettes.

Si j'avais de plus grandes nouvelles, madame, je vous en dirais pour vous amuser; mais vous avez la meilleure compagnie de Paris chez vous, et vous n'avez pas besoin de ce qui se passe au pied des Alpes.

Vivez, madame; digérez, pensez, et même riez de toutes les sottises de ce monde, depuis l'inquisition de Lisbonne jusqu'aux pauvretés de Paris, et agréez mon tendre respect.

LETTRE MMMCCLXXXVII.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, 15 février.

Mon cher Dupont, je vous plains bien d'être où vous êtes : vous avez trop d'esprit pour être heureux à Colmar. Que n'êtes-vous à la place des *sots* dont Paris abonde! vous nous en déferiez.

Voici deux petits rogatons [1] pour vous amuser : c'est tout ce qu'on m'a envoyé de plus nouveau.

Adieu! Croyez bien fermement que je vous aimerai toute ma vie. V.

LETTRE MMMCCLXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février.

La créature du pied des Alpes reçoit la lettre de ses anges, du 9 du courant. Je réponds d'abord à l'article de M. de La Marche : il s'y est pris trop tard : j'ai le vol des présidents. Un M. d'Albertas, d'Aix en Provence, vient de me prendre tout ce

[1] * Ces rogatons étaient sans doute l'*Avis à tous les Orientaux* et les *Sentiments du curé Meslier*. (L. D. B.)

qui me restait; M. de La Marche, huit jours plus tôt, aurait eu certainement la préférence; et, dès que j'aurai quelques fonds, ils seront à lui. Voilà pour le temporel.

Le spirituel m'abasourdit. Vous devenez durs et impitoyables; vous abusez de la bonté que j'ai eue d'avertir, à la tête des scènes de *Cassandre*, que le temple est tantôt ouvert, tantôt fermé, et vous avez la cruauté de me dire en face que, quand le temple sera ouvert, les acteurs viendront jusque dans le péristyle. Est-ce ma faute, à moi malheureux, si vos acteurs n'ont point de voix, s'il faut qu'ils viennent sur le bord du théâtre pour se faire entendre? De plus, quand le temple est ouvert, ne suppose-t-on pas toujours les personnages dans l'endroit où ils doivent être? Et nommez-moi donc la pièce où quatre scènes de suite peuvent naturellement se passer dans la même chambre. Les acteurs ne sont-ils pas tacitement supposés par le spectateur bénévole passer d'une chambre à l'autre? Mais vous n'êtes point bénévoles, et vous avez juré de m'exterminer. Eh bien! je vous sacrifie la place publique: on se battra dans le parvis; et cela même peut produire quelques vers vigoureux sur le sacrilége. Ensuite vous m'accablez toujours de reproches au sujet d'une fille qui *veut servir sa mère*, et vous savez en votre conscience que j'ai changé ce passage.

Je ne vous entends point, ou plutôt vous ne m'avez pas entendu quand vous m'écriviez que « c'est une énigme inconcevable, dans *Olympie*, « de dire à Cassandre :

« De ce temple sur-tout garde-toi de sortir [1]. »

Quoi! sa mère vient de lui dire que Cassandre doit être assassiné au sortir du temple, et Olympie, qui aime Cassandre, ne l'avertira-t-elle pas malgré elle? et ce n'est pas là une belle situation? Je présume que vous avez lu trop rapidement la scène du quatrième acte entre la mère et la fille; je soupçonne qu'il faut appuyer davantage sur cet assassinat qui doit se commettre au sortir du temple, afin que vous n'ayez plus de prétexte de me persécuter. Vous avez encore la barbarie de ne pas vouloir que Cassandre, le fils de la maison, eût eu mille attentions pour l'esclave de son père. Où est donc la contradiction?

D'ailleurs chaque jour on colle un petit papier; je vous en ai envoyé trois ou quatre, et j'en ai dix ou douze. Je travaille sans relâche, et pour qui? pour un peuple ignorant, égaré, volage, qui s'ennuiera aux scènes de *Catilina* et de *César*, et qui courra en foule à *la Fatale union d'Arlequin et de la Foire*.

[1] * Il y a lieu de croire que ce vers, qui n'a pas été conservé, se trouvait dans la cinquième scène du quatrième acte. (L. D. B.)

Voilà ce qui devrait allumer en vous une sainte et courageuse haine.

Hélas! j'avais renoncé au *tripot;* vous m'avez rembâté, vous m'avez renquinaudé, et je suis dans l'amertume.

De vous accabler encore de petits papiers à coller, cela vous serait très incommode à la longue; il vaut mieux reprendre la louable coutume de renvoyer l'exemplaire, d'autant plus que, pendant qu'il sera en route, on aura fait encore peut-être force changements nouveaux pour plaire à mes anges.

Mais ils ne m'ont rien dit du livre infernal de ce curé Jean Meslier, ouvrage très nécessaire aux anges de ténèbres, excellent catéchisme de Belzébuth. Sachez que ce livre est très rare, c'est un trésor. Faites tant que vous pourrez les plus sages efforts contre l'*inf*..., vous rendrez service au genre humain. Mille tendres respects.

LETTRE MMMCCLXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

HUMBLE RÉPONSE A L'ÉDIT DE MES ANGES,

DONNÉ RUE DE LA SOURDIÈRE, 16 FÉVRIER.

A Fernei, 24 février.

La créature V. fera ponctuellement tout ce que ses anges lui ont signifié.

Il enverra lettres, déclarations conformes à leur sage et bénigne volonté, et ne fera pas comme le parlement de Bourgogne, qui cesse ses fonctions parcequ'il croit qu'on lui a dit des injures.

Il n'attend que la pièce pour la faire repartir sur-le-champ avec force corrections; il avise ses divins anges qu'on a plus étendu, plus circonstancié le meurtre de Cassandre, qui doit s'exécuter au sortir du temple, afin que nul ne soit surpris de voir que la pauvre Olympie, après avoir précédemment prié Cassandre de vider le temple, lui dise tout effarée de n'en pas sortir. Si mes anges s'y sont mépris, bien d'autres s'y méprendraient.

Quant au local, je ne vous entends point, ou vous ne m'entendez pas, et, dans l'un et l'autre cas, c'est ma faute. Peut-être a-t-on oublié dans la

copie de marquer que le temple est fermé à la première scène du quatrième acte, et ouvert ensuite. C'est au pied d'un autel, et près d'une colonne; que Cassandre trouve Olympie; ils se parlent vers cet autel qui est dans le temple. Si les acteurs n'ont pas la voix assez forte pour se faire entendre de l'intérieur de ce temple, ce n'est pas ma faute; s'ils avancent un peu dans le parvis, le public suppose toujours qu'ils sont dans l'intérieur, et, tant qu'il voit le temple ouvert, il est assez sous-entendu que la scène est dans ce temple. Jamais l'unité du lieu n'a été plus rigoureusement observée. Il serait à souhaiter que la façade du temple ne laissât que huit pieds pour le vestibule; que, les portes du temple étant ouvertes, les acteurs ne s'avançassent jamais jusque dans ce vestibule ouvert, jusque dans ce parvis. Mais, encore une fois, si leur voix alors ne fesait pas assez d'effet, il faudrait bien leur passer de s'avancer deux ou trois pas dans ce parvis. Je soupçonne que vous avez cru que la porte du temple devait être, comme à l'ordinaire, dans le fond du théâtre; mais non, elle est sur le devant. Imaginez qu'au premier acte la toile se léve; on voit sur le bord du théâtre la façade d'un temple fermé; Sostène est à la porte du temple; cette porte s'ouvre. Dès que la toile est levée, Cassandre sort du temple pour parler à Sostène, et la porte se referme incontinent, après

avoir laissé voir au spectateur deux longues files de prêtres et de prêtresses couronnés de fleurs, et une décoration magnifiquement illuminée au fond du sanctuaire. L'œil toujours curieux et avide est fâché de ne voir qu'un instant ce beau spectacle; mais il est ravi lorsqu'à la troisième scène il voit la pompe de la cérémonie du mariage dans ce temple, et Antigone, qui frémit de colère à la porte.

Il ne s'agit donc que de marquer en marge expressément les endroits où les acteurs doivent être.

Il serait à souhaiter qu'on pût représenter une place, un parvis, un temple; mais puisque dans nos petits *tripots* parisiens nous ne pouvons imiter la magnificence du théâtre de Lyon, il faut suppléer comme on peut à notre mesquinerie. On fermera donc le temple au commencement du quatrième acte, et Cassandre et Antigone, qui étaient dans l'intérieur à la fin du troisième, seront dans le vestibule ou parvis au commencement du quatrième; ils seront prêts à fondre l'un sur l'autre, partant chacun de la première coulisse, le grand-prêtre et sa suite au milieu. Cela doit faire un très beau spectacle. Tout parle aux yeux dans cette pièce, tout y forme des tableaux, tantôt attendrissants, tantôt terribles.

Ce genre un peu nouveau demande le plus grand

concert de tous les acteurs et du décorateur, et ce n'est peut-être pas l'ouvrage de six jours.

Un des tableaux les plus difficiles à exécuter est celui où Statira est mourante entre les mains d'Olympie, qui, embrassant sa mère et repoussant Cassandre, appelant du secours, et craignant en même temps pour son amant et pour sa mère, doit exprimer un mélange de mouvements et de passions qui ne peut être rendu que par une actrice consommée. Le tableau du cinquième acte est d'une exécution encore plus difficile; ainsi j'avoue avec mes anges qu'il n'y a que mademoiselle Clairon qui puisse jouer Olympie. Il me semble qu'elle a pour elle le premier acte, le quatre, et le cinq; Statira n'en a que deux où elle efface sa fille. De plus, on peut donner à la pièce le nom d'*Olympie,* afin que mademoiselle Clairon ait encore plus d'avantages, et paraisse jouer le premier rôle.

J'avouerai encore, après y avoir bien pensé, qu'il vaut mieux ne point donner la pièce au théâtre que de la hasarder entre des mains qui ne soient pas exercées et accoutumées à faire approcher celles du parterre l'une de l'autre.

LETTRE MMMCCXC.

A M. D'ALEMBERT.

A Fernei, 25 février.

Mon cher et universel, vous avez le nez fin, et c'est pour cela que j'ai voulu que vous lussiez *Olympie;* mais, après avoir mandé à madame de Fontaine de vous donner cette corvée, je lui mandai de n'en rien faire, attendu que j'ai le nez fin aussi, et que je m'étais très bien aperçu que Cassandre et Olympie ne remuaient pas comme ils doivent remuer. J'avais, Dieu et le duc de Villars m'en sont témoins, j'avais broché en six jours cette besogne. Il n'appartient qu'au dieu de Moïse de créer en six jours un monde. J'avais fait le chaos; j'ai débrouillé beaucoup, et voilà pourquoi je ne voulais plus que vous vissiez mon ours avant que je l'eusse léché. Toutes vos critiques me paraissent assez justes; ce n'est point peu pour un auteur d'en convenir: il n'y en a qu'une qui me paraît mauvaise. Vous voulez qu'un homme qui est à la porte d'une église interrompe une cérémonie qu'on fait dans le sanctuaire, et à laquelle il n'a nul droit, nul prétexte de s'opposer.

On voit bien que vous n'allez jamais à la messe. Je suppose que vous vissiez Fréron et

Chaumeix, etc., communier à Notre-Dame, iriez-vous leur donner des coups de bâton à l'autel? n'attendriez-vous pas qu'ils allassent de l'église au b.....? Vous ne savez pas combien les cérémonies de l'église sont respectables.

Il y a encore d'autres remarques sur lesquelles je pourrais disputer; mais le grand point est d'intéresser, tout le reste vient ensuite. J'ai choisi ce sujet moins pour faire une tragédie que pour faire un livre de notes à la fin de la pièce, notes sur les mystères, sur la conformité des expiations anciennes et des nôtres, sur les devoirs des prêtres, sur l'unité d'un dieu prêchée dans tous les mystères, sur Alexandre et ses consorts, sur le suicide, sur les bûchers où les femmes se jetaient dans la moitié de l'Asie; cela m'a paru curieux et susceptible d'une hardiesse honnête : *Meslier* est curieux aussi. Il part un exemplaire pour vous; le bon grain était étouffé dans l'ivraie de son in-folio. Un bon Suisse a fait l'extrait très fidèlement, et cet extrait peut faire beaucoup de bien. Quelle réponse aux insolents fanatiques qui traitent les sages de libertins! quelle réponse, misérables que vous êtes, que le testament d'un prêtre qui demande pardon à Dieu d'avoir été chrétien! Le livre de *Mords-les* sur l'inquisition me met toujours en fureur. Si j'étais Candide, un inquisiteur ne mourrait que de ma main.

Mademoiselle Corneille est bien élevée; il faut remercier Dieu d'avoir arraché cette ame à l'horreur d'un couvent.

Je fais un peu de bien dans la mission que le ciel m'a confiée. O mes frères! travaillez sans relâche, semez le bon grain, profitez du temps pendant que nos ennemis s'égorgent. Madame Denis est très contente de votre musique.

Quoi! Meslier, en mourant, aura dit ce qu'il pense de Jésus, et je ne dirai pas la vérité sur vingt détestables pièces de Pierre, et sur les défauts sensibles des bonnes? Oh! pardieu, je parlerai; le bon goût est préférable au préjugé, *salvâ reverentiâ*. Écrasez *l'inf...*, je vous en conjure.

LETTRE MMMCCXCI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

25 février.

Non, cela n'est pas vrai, avec le respect que je vous dois : vous n'avez point lu *Cassandre;* vous avez lu, monsieur le marquis, une esquisse de *Cassandre*, à laquelle il manque cent coups de pinceau; et dont quelques figures sont estropiées. Dieu seul peut créer le monde en huit jours; mais moi je n'ai pu créer que le chaos. Ce n'est pas sans peine que je crois enfin l'avoir débrouillé. Cassan-

dre et Olympie n'intéressaient pas assez, et toutes les critiques qu'on peut faire n'approchent pas de celle-là. C'est l'intérêt de ces deux amants qui doit être le pivot de la pièce, sans préjudice de vingt autres détails. La première chose qu'il faut faire est donc que M. d'Argental ait la bonté de me renvoyer l'original, sur lequel on recollera proprement une soixantaine de vers absolument nécessaires; ensuite mademoiselle Clairon verra peut-être que le rôle d'Olympie est plus intéressant que celui d'Électre, qu'elle a joué quand mademoiselle Dumesnil a joué Clytemnestre.

Au reste, j'ai très peu d'empressement pour donner cette pièce au théâtre: nous allons la jouer à Fernei; il est juste que je travaille un peu pour mon plaisir et pour celui de madame Denis. Si je livrais cette pièce aux comédiens, je ne voudrais pas leur abandonner la part d'auteur, comme j'ai fait dans les pièces précédentes. Je voudrais que cette part fût pour mademoiselle Clairon, mademoiselle Dumesnil, et Le Kain. Mais nous n'en sommes pas là. Il faudrait que je fusse à Paris pour diriger cette pièce, qui est toute d'appareil et de spectacle, et qui d'ailleurs n'est guère du ton ordinaire. Le ridicule est fort à craindre dans tout ce qui est hasardé. Mais il est impossible que j'aille à Paris: ni mon goût, ni mon âge, ni ma santé, ni *Corneille*, ne le permettent. Je me vois avec

douleur privé de la consolation de vous revoir : car vous ne quitterez point le théâtre de Paris pour celui de Fernei. Conservez-moi vos bontés, et soyez sûr que j'en sens tout le prix.

LETTRE MMMCCXCII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Éphèse[1], 26 février.

Votre excellence est bien persuadée de tous les sentiments que le roi mon maître a pour elle. Il s'intéresse à votre santé; il m'en a parlé avec une sensibilité qui est bien rare dans les personnes occupées de grandes affaires. C'est un exemple que vous lui avez donné; il sait que, dans la guerre et dans les négociations, vous avez toujours cultivé l'amitié, et que vous paraissez toujours occupé de vos amis comme si vous aviez du temps de reste. Votre caractère l'enchante. Il a été lui-même assez malade; mais, dès que sa majesté macédonienne a été en état de raisonner, je lui ai fait part de vos remontrances. Il admire toujours la sagacité de votre génie, et la facilité de vos moyens; il dit qu'il n'a jamais connu d'esprit plus conciliant. J'ai pris ce temps pour lui dire : Faites donc ce

[1]* Par allusion au lieu de la scène dans *Olympie*. Voltaire était alors à Fernei. (L. D. B.)

qu'il vous propose; il m'a répondu que cela lui était impossible. « Mettez-vous à ma place, m'a-t-il « dit. Que m'importe d'avoir autrefois donné un « coup de sabre à une Persane? quels si grands re- « mords pourrais-je en avoir, si je n'étais pas éper- « dument amoureux de sa fille? n'ai-je pas dit ex- « près à mon maître de la garde-robe:

Ces expiations, ces mystères cachés,
Indifférents aux rois, et par moi recherchés,
Elle en était l'objet; mon ame criminelle
N'osait parler aux dieux que pour approcher d'elle.
Acte IV, scène IV.

« Vous savez, a-t-il ajouté, qu'on ne s'intéresse « guère qu'à nos passions, et très peu à nos dévo- « tions; si je me suis confessé, et si j'ai commu- « nié, on sent bien que c'est pour Olympie. J'in- « siste encore sur les ridicules qu'on me donnerait « si mon père et moi avions eu pendant treize ans « la fille d'Alexandre entre nos mains, après l'a- « voir prise dans son palais, et que nous n'en sus- « sions rien. »

Je ne vois d'autre réponse à cet argument que de bâtir un roman à la façon de Calprenède, et de supposer un tas d'aventures improbables, d'amener quelque vieillard, quelque nourrice qu'il faudrait interroger; et ce nouveau fil romprait infailliblement le fil de la pièce. L'esprit partagé entre tant d'événements perdrait de vue le principal

intérêt. « Il y a bien plus, dit-il; une reconnais-
« sance est touchante quand elle se fait entre deux
« personnes qui ont intérêt de se reconnaître;
« mais Cassandre, en apprenant que sa maîtresse
« est la fille de Statira, n'apprendrait qu'une très
« fâcheuse nouvelle. De plus, il faudrait deux re-
« connaissances au lieu d'une, celle d'Olympie et
« celle de Statira; l'une ferait tort à l'autre. »

Je vous avoue que j'ai été fort ébranlé de toutes ces raisons que le roi mon maître m'a déduites fort au long, et dont je communique le faible précis à votre excellence. Je l'en fais juge, et je la supplie de considérer dans quel embarras elle nous jetterait s'il fallait refondre toute la pièce uniquement pour faire apprendre par Antigone ce qu'on peut très bien savoir sans lui.

On m'a envoyé du petit royaume des Gaules, situé au bout de l'Occident, un petit écrit concernant des prêtres des idoles, qu'on appelle jésuites; je ne sais ce que c'est que cette affaire; on ne s'en soucie guère à Éphèse. J'en fais part, à tout hasard, à votre excellence. Statira, Olympie, et l'hiérophante, font mille vœux pour vous et madame l'ambassadrice.

LETTRE MMMCCXCIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

À Fernei, 26 février.

Je ne savais où vous prendre, monsieur; vous ne m'avez point informé de votre demeure à Paris : je ne pouvais vous remercier ni de votre souvenir ni de votre excellent pâté. Je vous crois actuellement dans votre château; le mien est un peu entouré de neiges. Je crois le climat d'Angoulême plus tempéré que le nôtre; et je vous avoue que, si je m'applaudis en été d'avoir fixé mon séjour entre les Alpes et le mont Jura, je m'en repens beaucoup pendant l'hiver. Si on pouvait être Périgourdin en janvier, et Suisse en mai, ce serait une assez jolie vie. Est-il vrai que vous avez des fleurs au mois de février? pour moi, je n'ai que des glaces et des rhumatismes.

Je reçois dans ce moment, monsieur, votre lettre du 13 février; je vois que je ne me suis pas trompé. Je vous tiens très heureux d'être loin de toutes les tracasseries qui affligent Paris, la cour, et le royaume. Je n'ai point encore vu le mémoire de M. le maréchal de Broglie, mais j'augure mal

de cette division. Voici un petit mémoire en faveur des jésuites; j'ai cru qu'il vous amuserait.

On me mande que madame de Pompadour est attaquée d'une goutte sereine qui lui a déja fait perdre un œil, et qui menace l'autre. L'Amour était aveugle, mais il ne faut pas que Vénus le soit. Il y a un autre dieu aveugle, c'est Plutus; celui-là a non seulement perdu les yeux, mais les mains; j'entends les mains avec lesquelles on donne : car pour celles avee lesquelles on prend, il en a plus que Briarée. J'ai fait une très grande perte dans l'impératrice de Russie, et je ne la réparerai pas; elle m'accablait de bontés. Elle venait de souscrire pour deux cents exemplaires en faveur de mademoiselle Corneille. La philosophie console de tout; et il n'y a de philosophie que dans la retraite. Jouissez de la vôtre, jouissez de vous-même, et conservez-moi vos bontés.

LETTRE MMMCCXCIV.

A MADAME DE FONTAINE.

Eévrier.

Ma chère niéce, sans doute j'irai vous voir, si vous ne venez pas chez moi; mais il faut conduire l'édition de *Corneille,* qui est commencée. En voilà

pour un an. Je vous renverrai *Cassandre* dès que ceux à qui je l'ai confié me l'auront rendu; il est juste que vous l'ayez entre les mains. Vous verrez si chaque acte ne forme pas un tableau que Vanloo pourrait dessiner.

On a mutilé, estropié trois actes du *Droit du Seigneur*, ou *l'Écueil du Sage*, à la police; c'est le bon homme Crébillon qui a fait ce carnage, croyant que ces gens-là étaient mes sujets. Il faut permettre à Crébillon le radotage et l'envie; le bon homme est un peu fâché qu'on se soit enfin aperçu qu'une partie carrée ne sied point du tout dans *Électre*.

Je voudrais, pour la rareté du fait, que vous eussiez lu ou que vous lussiez son *Catilina*, que madame de Pompadour protégea tant, par lequel on voulut m'écraser, et dont on se servit pour me faire avaler des couleuvres dont on n'aurait pas régalé Pradon. C'est ce qui me fit aller en Prusse, et ce qui me tient encore éloigné de ma patrie. J'ai connu parfaitement de quel prix sont les éloges et les censures de la multitude, et je finis par tout mépriser.

Le Droit du Seigneur n'a été livré aux comédiens que pour procurer quelque argent à Thieriot, qui n'en dira pas moins du mal de moi à la première occasion, quand mes ennemis voudront se donner ce plaisir-là. Il doit avoir la moitié du pro-

fit, et un jeune homme qui m'a bien servi doit avoir l'autre.

Mon impératrice de Russie est morte; et, par la singularité de mon étoile, supposé que j'aie une étoile, il se trouve que je fais une très grande perte.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde, et votre gros garçon.

LETTRE MMMCCXCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 2 mars.

O mes anges, vous aurez incessamment *Acanthe* [1] conforme à la prud'homie de la police, et aux volontés du parterre, volontés qui sont souvent des caprices auxquels il ne faut pas se rendre aveuglément, mais qu'il ne faut pas choquer avec trop d'obstination.

A l'égard de *Cassandre,* nous avons du temps, et si mon ours de six jours demande six mois pour être léché, nous lécherons six mois entiers sans plaindre notre peine, puisque vous ne la plaignez pas. Vous êtes, vous dis-je, d'impitoyables anges; vous ne faites pas seulement attention que j'ai tout

[1] * La comédie du *Droit du Seigneur,* dont Acanthe est un personnage. (L. D. B.)

Pierre Corneille sur les bras, et encore l'Histoire générale des sottises des hommes, depuis Charlemagne jusqu'à notre temps[1]; que je suis vieux et malade, et que je me tue pour une nation un peu ingrate; mais mes anges me tiennent lieu de ma nation.

Vous ne m'avez rien dit de la façon dont le public a appliqué certains vers d'Aménaïde[2] au maréchal de Broglie.

Vous ne daignez pas me rassurer sur la prétendue intelligence de Pierre III et de Frédéric III; j'y suis pourtant très intéressé en qualité d'historiographe russe; mais vous ne me croyez que citoyen des faubourgs d'Éphèse. Vous savez que ma chère impératrice Élisabeth avait souscrit deux cents exemplaires pour Marie Corneille.

Vous ne me dites rien non plus du parlement de Bourgogne, qui s'est avisé aussi de cesser de rendre justice pour faire dépit au roi, qui sans doute est fort affligé qu'on ne juge point mes procès. Le monde est bien fou, mes chers anges. Pour le parlement de Toulouse, il juge; il vient de condamner un ministre de mes amis à être pendu, trois gentilshommes à être décapités, et cinq ou six bourgeois aux galères; le tout pour avoir chanté

[1] * C'est l'*Essai sur les mœurs et l'Esprit des nations*, auquel Voltaire travaillait depuis long-temps. (L. D. B.)

[2] * *Tancrède*, act. I, sc. VI. (L. D. B.)

des chansons de David. Ce parlement de Toulouse n'aime pas les mauvais vers.

Je baise vos ailes avec componction.

LETTRE MMMCCXCVI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Fernei, ce 5 mars.

Oui, monseigneur, ceux qui disaient, quand vous fûtes ministre pour trop peu de temps : *Celui-là du moins sait lire et écrire*, avaient bien raison. Votre éminence daigne se souvenir de *Cassandre*, et me donne un excellent conseil, que je vais sur-le-champ mettre en pratique. Vous jugez encore mieux *Cinna*; rien n'est mieux dit : *C'est plutôt un bel ouvrage qu'une bonne tragédie*. Je souscris à ce jugement. Nous n'avons guère de tragédies qui arrachent le cœur ; c'est pourtant ce qu'il faudrait.

Vous savez peut-être ce qui arriva à *Tancrède*, il y a huit ou dix jours ; je ne dis pas que ce *Tancrède* arrache l'ame, ce n'est pas cela dont il s'agit ; il y a des vers ainsi tournés :

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage ;
C'est le sort d'un héros d'être persécuté.

Act. I, sc. VI.

Tout le monde battit des mains, on cria *Broglie* !

Broglie! et les battements recommencèrent; ce fut un bruit, un tapage, dont les échos retentirent jusqu'au château où les deux frères vont faire du cidre [1]. Si les voix des gens qui pensent étaient entendues, les échos de Montélimart feraient aussi bien du bruit. Je fais une réflexion en qualité d'historiographe; c'est que pendant quarante ans, depuis l'aventure du marquis de Vardes [2], Louis XIV n'exila aucun homme de sa cour.

Pour vous, monseigneur, vous avez un grand *ombrello* [3] d'écarlate qui vous mettra toujours à couvert de la pluie, vous aurez toujours la plus grande considération personnelle. Une chose encore qui met votre ame bien à son aise, c'est que tous les hasards sont pour vous, et qu'il n'y en a

[1] * La famille Broglio ou, comme nous disons, de Broglie possède la terre de Chambrais.—Broglie, arrondissement de Bernai (Eure). Elle appartient maintenant à M. le duc de Broglie, Pair de France, qui l'a fort embellie ainsi que l'intérieur du château. (L. D. B.)

[2] * En 1664. (L. D. B.)

[3] * Parapluie. A propos de ce mot, le cardinal de Bernis dit (lettre du 20 mars): « Ce que vous me dites du grand *ombrello* d'écarlate « m'a fait rire et m'a rappelé un propos que je tins, le jour que je « reçus la barette en cérémonie. Ce jour fut marqué par les circon- « stances les plus flatteuses : une foule de courtisans m'accompagnait « chez moi; l'un d'eux me dit : M. le cardinal, voila un beau jour. « Dites plutôt, lui répondis-je en riant, que voila un bon parapluie. « Ce mot fut trouvé bon quelques jours après. » Ce bon parapluie au surplus ne servit guère à Bernis, vers la fin de sa carrière, pas plus qu'il n'avait fait aux cardinaux de La Balue, et de Retz, etc. (L. D. B.)

point contre; votre jeu, au fond, est donc très beau.

A propos de hasards, la ville de Genève, qui est celle des nouvellistes, dit que la Martinique est prise, et que Pierre III est d'accord avec Frédéric III; et moi, je ne dis rien, parceque je ne sais rien, sinon qu'il fait très froid dans l'enceinte de nos montagnes, et que je suis actuellement en Sibérie. Mon pays est pendant l'été le paradis terrestre; ainsi je lui pardonne d'avoir un hiver. Je dis mon pays, car je n'en ai point d'autre. Je n'ai pas un bouge à Paris, et on aime son nid quand on l'a bâti. La retraite m'est nécessaire, comme le vêtement. J'y vis libre, mes terres le sont, je ne dois rien au roi. J'ai un pied en France, l'autre en Suisse; je ne pouvais pas imaginer sur la terre une situation plus selon mon goût. On arrive au bonheur par de plaisants chemins. Ce bonheur serait bien complet, si je pouvais faire ma cour à votre éminence. Je la quitte pour aller faire une répétition sur notre théâtre, et très joli théâtre, d'une comédie de ma façon. Ah! si vous étiez là, comme nous vous ferions une belle harangue, *recreati sacrâ præsentiâ!* J'ai le cœur serré de vous présenter de loin mon très tendre et profond respect.

LETTRE MMMCCXCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Fernei, 8 mars.

Paire d'anges, madame Scaliger est plus que Scaliger; elle a du génie: je suis plein de reconnaissance et de vénération. C'est encore peu que du génie, elle est bon génie. Assez de dames disent leurs dégoûts, assez disent, en tournant la tête: *Ah! l'horreur!* et puis vont jouer et souper; mais trouver le mal et le remède, cela n'est pas du train ordinaire. Je ne peux encore prendre un parti sur ce qu'elle propose; j'avais fait ce *Cassandre* ou cette *Olympie* uniquement pour le cinquième acte. Je voulais hasarder de faire voir une femme mourant de douleur; je me disais: Le président Hénault, dans son petit livre, fait mourir vingt ministres de chagrin; pourquoi Statira n'en mourrait-elle pas? En la peignant, sur-tout dès le second acte, accablée de ses douleurs, et languissante, et invoquant la mort, et n'attendant que ce moment, cela n'était-il pas cent fois plus touchant, cent fois plus naturel que de faire expirer de douleur, en un seul vers et d'une seule bouchée, une sotte princesse, dans *Suréna?* Ah! que cela est beau! di-

saient les cornéliens, que j'ai vus dans ma jeunesse :

> Non, je ne pleure point, madame; mais je meurs.
>
> CORNEILLE, *Suréna*, act. V, sc. v.

Et moi je dis : Que cela est froid ! que cela est pauvre ! Ah ! ce que je commente ne me plaît guère. Enfin pourquoi un bûcher ne vaudrait-il pas le pont aux ânes du coup de poignard?

Pourquoi, avant-hier, un acteur qui lisait la pièce aux autres acteurs qui vont la jouer chez moi, dans huit jours, nous fit-il tous fondre en larmes? Attendons ces huit jours; laissez-moi jouer la pièce telle que je l'ai achevée, laissez-moi reprendre mes esprits; je n'en peux plus, je sors du bal, ma tête n'est point à moi. — Un bal, vieux fou? un bal dans tes montagnes? et à qui l'as-tu donné? aux blaireaux? — Non, s'il vous plaît; à très bonne compagnie; car voici le fait : nous jouâmes hier *le Droit du Seigneur*, et cela sur un théâtre qui est plus joli, plus brillant que le vôtre assurément. Notre théâtre est favorable aux cinquièmes actes; la fin du quatrième fut reçue très froidement, comme elle merite de l'être; mais à ces vers, *Je vais partir... Je ne partirai plus; Avouez donc la gageure perdue... J'aime... Eh bien donc régnez;* à ces vers si vrais, si naturels, si indignement retranchés, il partait des applaudisse-

ments des mains et du cœur. J'avoue que la pièce est bien arrondie; mais enfin c'est notre cinquième acte qui a plu. A des Allobroges, direz-vous : non; à des gens d'un goût très sûr, et dont l'esprit n'est ni frelaté ni jaloux, qui ne cherchent que leur plaisir, qui ne connaissent pas celui de critiquer à tort et à travers, comme il arrive toujours à Paris à une première représentation, comme il arriva à *l'Enfant prodigue*, à *Nanine*, à *Sémiramis*, à *Mahomet*, à *Zaïre*, oui à *Zaïre*. On est assez lâche pour céder quelquefois à d'impertinentes critiques; on sacrifie des traits noblement hasardés auxquels le public s'accoutumerait en quatre jours. Il y a un beau milieu à tenir entre l'obstination contre les critiques des sages, et l'esclavage de la critique des fous. Vous êtes mes sages, mais soyez fermes. Oui, *le Droit du Seigneur* a enchanté trois cents personnes de tout état et de tout âge, seigneurs et fermiers, dévotes et galantes. On y est venu de Lyon, de Dijon, de Turin. Croiriez-vous que mademoiselle Corneille a enlevé tous les suffrages? Comme elle était naturelle, vive, gaie! comme elle était maîtresse du théâtre, tapant du pied quand on la sifflait mal-à-propos! Il y a un endroit où le public l'a forcée de répéter. J'ai fait le bailli, et, ne vous déplaise, à faire pouffer de rire. Mais que faire de trois cents personnes au milieu des neiges, à minuit que le spectacle a fini? il a fallu leur donner

à souper à toutes ; ensuite il a fallu les faire danser : c'était une fête *assez bien troussée*. Je ne comptais que sur cinquante personnes ; mais passons, c'est trop me vanter.

Nous jouons *Cassandre* dans huit ou dix jours ; je vous dirai l'effet. Comptez que nous sommes très bons juges, parceque nous sommes la nature pure et éclairée ; fiez-vous à nous.

Je reviens de *Cassandre* à mon impératrice. Je savais bien qu'Ivan Schowalow, mon favori et celui d'Élisabeth, avait raccommodé la princesse impériale avec la mourante ; mais on me dit que dans le fond il est fort mal avec l'empereur germanico-russe, aujourd'hui buvant et régnant. C'est son cousin de l'artillerie qui était en grace, il n'y est plus ; il vient de mourir.

Cet empire russe deviendra l'arbitre du Nord ; je vous en avertis, messieurs les Français.

Faut-il que les Anglais se moquent par-tout de vous ? Il y a là un *Keate* qui sait boire, qui a captivé l'empereur, et votre B.... n'a captivé personne. Ah ! pauvres Français, avec vos vaisseaux de province, vous êtes dans le temps de la décadence, et vous y serez long-temps ! Faites votre provision de café et de sucre ; vous le paierez cher avant qu'il soit peu.

Mes anges, neige-t-il à Paris ?

Mille tendres respects. V. la créature.

LETTRE MMMCCXCVIII.

A M. DAMILAVILLE.

8 mars.

(A MES FRÈRES EN BELZÉBUTH.)

Mes frères, vous avez le diable au corps. Un peintre fait en six jours l'esquisse d'un tableau, et, avant d'y mettre des couleurs et d'en arrêter toute l'ordonnance, il le fait voir à des amateurs. Comment peuvent-ils s'étonner que le tableau n'ait pas été achevé? comment peuvent-ils critiquer des couleurs qui ne sont pas encore sur la toile? comment mes frères ont-ils pu imaginer que la pièce était faite? est-ce parceque ce léger croquis a été dessiné en vers, au lieu de l'être en prose? mais ne savez-vous pas que je fais toujours toutes mes esquisses en vers, parceque la prose me glace? N'en parlons plus, et attendez; mais songez, comme dit Rabelais, qu'il y a des choses profondes sous eette écorce. On a voulu mettre au théâtre la religion des prétendus païens, faire voir, dans des notes, que notre sainte religion a tout pris de l'ancienne, jusqu'à la confession et à la communion, à laquelle nous avons seulement ajouté, avec le temps, la transsubstantiation, qui est le dernier effort de l'esprit. Je crois rendre,

par ces notes, un très grand service au christianisme, que les impies attaquent de tous côtés. Ainsi, mes frères, priez Dieu que la pièce réussisse, pour l'édification publique.

On joua, samedi dernier, *le Droit du Seigneur* sur un théâtre un peu mieux entendu et mieux décoré que celui de la Comédie-Française. Tous les gens qui se piquent d'avoir de l'esprit, depuis Dijon jusqu'à Turin, vinrent à cette fête. La pièce fut très bien jouée. Nous avions un excellent Mathurin; mademoiselle Corneille était Colette elle-même; c'était la nature pure. Je doute que mademoiselle d'Angeville ait plus de talent; elle ne peut avoir que plus d'art.

Tout ce qu'on a ridiculement retranché à la police de Paris a été rétabli à la nôtre : aussi n'a-t-on jamais tant ri; et Acanthe, de son côté, n'a jamais tant intéressé. Le bailli conduisait la noce sur le théâtre; six femmes jolies, habillées en bergères, six jeunes gens très galants, précédés de violons, se présentaient avec les acteurs devant monseigneur : c'était un tableau de Téniers.

Nous jouons, dans dix jours, *Cassandre*, qui commence à être colorié; nous verrons l'effet qu'il fera, avant que nous terminions l'ouvrage. La nature est la même par-tout : ce qui aura touché les bons esprits de ce pays-ci, et il y en a beaucoup,

touchera sans doute à Paris; ce qui aura déplu aura dû déplaire, et sera réformé. On ne peut pas prendre un parti plus sûr. Jouez une pièce en société, vous n'avez que des flatteurs; jouez-la devant quatre cents personnes, vous avez des critiques; et quatre cents personnes assemblées sont comme quatre mille. Les juges de ce pays-ci valent bien ceux de Paris.

N. B. Frère Thieriot me dit qu'il m'envoie le Discours de l'avocat-général La Chalotais; et, au lieu de ce discours intéressant, il m'envoie des chiffons hebdomadaires. Je le prie de ne plus se tromper à ce point.

Valete, fratres; estote fortes contra fanaticos.

LETTRE MMMCCXCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 mars.

O mes anges! daignez recevoir, pour vos œufs de Pâques, ce *Droit du Seigneur,* que je crois dans son cadre. Je vous demande en grace qu'il soit joué tel qu'il est. J'ai, malgré toute ma modestie, la sincérité insolente de vous dire que je le crois très bon; tâchez de penser comme moi; car, depuis l'effet que cette pièce a fait sur mes Suisses et sur mes Savoyards, j'aurai bien mauvaise opinion

de vos pauvres Français, s'ils ne rient pas et s'ils ne sont pas touchés. Je veux qu'une comédie soit intéressante; mais je la tiens un monstre si elle ne fait pas rire.

Je ne mets pas encore *Olympie* à vos pieds; j'attends que nous l'ayons jouée, et que je puisse vous rendre compte du jugement de nos Allobroges, et de la manière admirable dont nous disposons notre vestibule, notre temple, nos autels, et notre bûcher. Ce bûcher servira à jeter la piéce au feu, si elle n'est pas reçue avec transport par nos montagnards. Vous êtes bien à plaindre de ne pas voir mes fêtes; mais pourquoi êtes-vous condamnés à demeurer dans votre vilaine ville de Paris?

Au lieu d'*Olympie*, je vous supplie d'agréer le présent mémoire. Pouvez-vous, mes divins anges, avoir la bonté de le faire recommander par M. le comte de Choiseul? Le frère du capitaine qui veut tirer du canon contre les Hanovriens et Prussiens est connu de M. le comte de Choiseul, et reçoit quelquefois des ordres de lui pour nos limites.

On ne demande qu'un mot; ce mot est juste. L'officier qui a la rage de servir est très bon; enfin je vous demande instamment cette grace.

Je ne sais plus que penser de mon Schowalow: on n'a rien fait pour lui; il voulait voyager, et il reste à sa cour. Je suis encore très incertain sur le

traité des Borusses avec les Russes. Qui vous eût dit, quand nous étions petits, qu'un jour ces Scythes tiendraient la balance de l'Europe? Pauvres petits Français, ce n'est pas vous encore qui la tenez. Il faut espérer que nous ne serons pas toujours dans la boue; mais jusqu'ici nous jouons un triste rôle, malgré le prodigieux succès de la farce italienne.

Divins anges, continuez vos bontés à la marmotte des Alpes.

LETTRE MMMCCC.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Fernei, 14 mars.

Mon cher Catilina, vous êtes trop bon et moi trop vif: cela est honteux à mon âge. De quoi me suis-je avisé d'envoyer une esquisse où les couleurs et les attitudes manquaient entièrement? mais je voulais consulter; je voulais voir si de cette esquisse on pouvait faire un tableau. L'ouvrage enfin est près d'être terminé: le rôle d'Olympie est sans contredit le plus beau, et son amour nous paraît si touchant, que nous craignons que Statira ne révolte, et qu'on ne la regarde comme une mauvaise religieuse, comme une dévote implacable qui meurt de rage de ce que sa fille aime un

très bon mari, très repentant de ses fautes de jeunesse. Nous répétons la pièce; nous la jouons incessamment sur le théâtre le mieux décoré, le mieux éclairé, avec les plus beaux habits, les plus jolies prêtresses, la plus grande illusion; la pompe, la décence, la magnificence, rien ne nous manquera, qu'une bonne tragédie. Les anges, ni vous, ni moi, ne connaissions la pièce il y a quinze jours. Je ne réponds de rien: si elle ne fait pas d'effet telle qu'elle est à présent, elle n'en fera jamais. On a bien de l'esprit dans notre voisinage, et on a l'esprit de se laisser aller à l'impression que les choses doivent faire. Si on n'est pas ému, je tiens la pièce perdue sans ressource, et je la condamne au portefeuille.

Voilà, *mon cher marquis,* à quel point nous en sommes.
CORNEILLE, *Cinna*, act. I, sc. III.

Je ne vois pas pourquoi je ne donnerais pas le profit à des acteurs choisis, puisque M. Picardin, de l'Académie de Dijon, a donné le revenant-bon du *Droit du Seigneur* à Thieriot. Il me semble que les deux cas sont absolument semblables; mais c'est à mes amis à me conduire dans tous les cas. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments; elle joue Statira supérieurement: nous avons une assez bonne Olympie, un bon Cassandre, un bon hiérophante, un bon Antigone;

mademoiselle Corneille dit des vers comme son oncle les fesait; mais, par une singularité malheureuse, elle n'aime guère les vers de Pierre; elle dit qu'elle n'entend point le raisonner, et qu'elle ne peut jouer que le sentiment; elle est née actrice comique, tragique; c'est un naturel étonnant. Dieu nous la devait: elle a joué Colette dans *le Droit du Seigneur* à faire mourir de rire. Je suis trop heureux sur mes vieux jours; mais il me manque le bonheur de vous revoir.

LETTRE MMMCCCI.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Fernei, 15 mars.

Monsieur, je reçois la lettre dont vous m'honorez, en date du 14-25 janvier. J'avais eu l'honneur d'écrire à votre excellence par la voie de M. le comte de Kaunitz, qui eut la bonté de se charger de mon paquet. Je vous écrivis trois lettres, dès que je sus la triste nouvelle qui m'a fait verser des larmes. Je crois que, des trois lettres, vous en avez reçu deux; la troisième, qui accompagnait un gros paquet, a eu un sort funeste; le maître de poste de Nuremberg, à qui il était adressé, m'a mandé que le courrier qui le portait a été assassiné par des inconnus qui ont pris l'argent dont il

était chargé, un paquet destiné pour Vienne, et un autre pour la Suède. J'en rends compte à M. le comte de Kaunitz, qui sans doute en est déja informé. Je vois, monsieur, par votre lettre, que vous prenez un parti bien digne d'un philosophe; vous voulez vous borner à cultiver les lettres. Vous serez l'Anacharsis moderne. Mais, puisque vous avez une intention si sage et si noble, pourquoi ne feriez-vous pas comme Anacharsis? pourquoi ne voyageriez-vous point? Je parle un peu pour mon intérêt; je me trouverais peut-être sur votre route, j'aurais le bonheur de voir et d'entretenir celui dont les lettres m'ont fait tant de plaisir. Il serait difficile qu'en passant d'Allemagne en France ou en Italie, vous ne vous trouvassiez pas à portée de mon ermitage; je vous en ferais les honneurs de mon mieux, et ce serait le cœur qui les ferait. Je suis trop vieux pour venir vous trouver; vous êtes jeune, et si votre santé est un peu altérée, ce voyage, dans des climats plus doux que le vôtre, la raffermirait. Je vois avec douleur que, si la nature donne à vos compatriotes une constitution robuste, elle leur accorde rarement une longue vie. Voyez à quel âge meurent tous vos souverains; aucun n'atteint à une heureuse vieillesse. Je souhaite que l'empereur régnant, dont vous faites un si bel éloge, ait ce nombre de jours que je souhaitais à l'impératrice, que je pleure. Il mérite

de vivre long-temps, lui et son auguste épouse, puisqu'ils ne vivent que pour le bonheur des hommes. Sans doute, monsieur, ils vous attachent l'un et l'autre à Pétersbourg; et d'ailleurs je sens bien que vous ne voulez pas quitter une patrie qui vous aime et que vous illustrez. Si vous êtes toujours, monsieur, dans le dessein d'achever le monument auquel vous avez bien voulu que je travaillasse, je vous prierai de faire adresser les gros paquets à M. Czernichef, à Vienne, qui les remettra à notre ambassadeur, M. le comte du Châtelet; il aura la bonté de me les faire tenir.

Je suis charmé que vous daigniez, monsieur, accepter le témoignage public que je veux vous donner de ma très respectueuse et très tendre estime. Si le petit ouvrage dont il est question est reçu favorablement du public, je vous le présenterai avec plus de confiance. Il me faut les suffrages de ma nation pour mériter le vôtre. Votre excellence sait combien je lui suis dévoué pour jamais.

LETTRE MMMCCCII.

A M. COLLINI.

Fernei, 22 mars.

Vous voilà donc marié! je voudrais vous venir porter mon présent de noce. Je vous embrasse vous, madame votre femme, et le petit garçon palatin que vous aurez dans un an. *Evviva!* voici une lettre pour S. A. S. Voulez-vous bien aussi vous charger de celle pour M. de Beckers[1], ministre des finances? V.

LETTRE MMMCCCIII.

A M. LE DUC DE VILLARS.

RELATION DE MA PETITE DROLERIE.

25 mars.

Hier, mercredi 24 de mars, nous essayâmes *Cassandre*. Notre salle est sur le modèle de celle de Lyon; le même peintre a fait nos décorations; la perspective en est étonnante: on n'imagine pas d'abord qu'on puisse entendre les acteurs qui sont au milieu du théâtre: ils paraissent éloignés de

* Ces deux lettres n'ont pas été retrouvées. (L. D. B.)

cinq cents toises. Ce milieu était occupé par un autel; un péristyle régnait jusqu'aux portes du temple. La scène s'est toujours passée dans ce péristyle; mais quand les portes de l'intérieur étaient ouvertes, alors les personnages paraissaient être dans le temple, qui, par son ordre d'architecture, se confondait avec le vestibule; de sorte que, sans aucun embarras, cette différence essentielle de position a toujours été très bien marquée.

Le grand intérêt commença dès la première scène, grace aux conseils d'un de nos confrères de l'Académie, qui daigna me suggérer l'idée de supposer d'abord que Cassandre avait sauvé la vie d'Olympie.

> Seul je pris pitié d'elle, et je fléchis mon père;
> Seul je sauvai la fille, ayant frappé la mère.
>
> *Olympie*, act. I, sc. I.

Dès ce moment, je sentis que Cassandre devenait le personnage le plus intéressant.

Le mariage, la cérémonie, la procession des initiés, des prêtres, et des prêtresses couronnées de fleurs, etc., les serments faits sur l'autel, tout cela forma un spectacle auguste.

Au second acte, Statira enfermée dans le temple, obscure, inconnue, accablée de ses infortunes, et n'attendant que la fin d'une vie usée par le malheur, reconnue enfin dans cette assemblée, l'hiérophante à ses genoux, les prêtresses cour-

bées vers elle, ensuite Olympie présentée à sa mère, leur reconnaissance, firent le plus grand effet.

Cassandre, au troisième acte, venant prendre sa femme des mains de la prêtresse qui doit la lui remettre, et trouvant Statira dans cette prêtresse, fit un effet beaucoup plus grand encore. Tout le monde sentit par ce seul vers :

> Bienfaits trop dangereux, pourquoi m'a-t-il aimée?
> Act. III, sc. IV.

qu'Olympie aimerait toujours le meurtrier de sa mère; de sorte qu'on ne savait qui on devait plaindre davantage, ou Cassandre, ou Olympie, ou la veuve d'Alexandre.

Au quatrième, les deux rivaux, Antigone et Cassandre, ont déja fondu l'un sur l'autre, dans le péristyle même; les initiés, les Éphésiens les ont séparés. Ils sont tous dans les coulisses du péristyle; ils en sortent tous à-la-fois, divisés en deux bandes; les portes du temple s'ouvrent au même instant, l'hiérophante et les prêtres remplissent le milieu du théâtre, Antigone et Cassandre sont encore l'épée à la main. C'est par cet appareil que commence le quatrième acte. L'hiérophante, après avoir dit aux deux rois,

> Qu'osiez-vous attenter, inhumains que vous êtes? etc. [1].

[1] * Ce vers n'est plus dans la pièce. (L. D. B.)

continue ainsi :

> Rendez-vous à la loi, respectez sa justice, etc.
> Act. IV, sc. III.

Alors Cassandre prend la résolution d'enlever son épouse dans le temple même. Il la trouve au pied d'un autel. Cette scène a été très attendrissante ; et à ces mots :

> Ma haine est-elle juste, et l'as-tu méritée?
> Cassandre, si ta main féroce, ensanglantée,
> Ta main qui de ma mère a déchiré le flanc,
> N'eût frappé que moi seule, et versé que mon sang,
> Je te pardonnerais, je t'aimerais... barbare.
> Act. IV, sc. V.

les deux acteurs pleuraient, et tous les spectateurs étaient en larmes.

Cet amour d'Olympie attendrissait d'autant plus qu'elle avait voulu se le cacher à elle-même, qu'elle ne s'était point laissée aller à ces lieux communs des combats entre l'amour et le devoir, et que sa passion avait été plutôt devinée que déployée.

Immédiatement après cette scène, Statira qui a su qu'on allait enlever sa fille, vient lui apprendre qu'Antigone va la secourir, que son hymen était réprouvé par les lois; elle la donne à son vengeur. Alors Olympie avoue à sa mère qu'elle a le malheur d'aimer Cassandre. Statira évanouie de douleur entre ses bras, Cassandre qui accourt,

les divers mouvements dont ils sont agités, forment un tableau supérieur aux trois premiers actes.

Au cinquième, Antigone, arrivant pour soutenir ses droits, pour venger Olympie du meurtrier d'Alexandre et de Statira, apprend que Statira vient d'expirer entre les bras de sa fille; elle a conjuré Olympie, en mourant, d'épouser Antigone. Les voilà donc tous deux dans le temple, forcés d'attendre la décision d'Olympie, et elle obligée de choisir; elle promet qu'elle se déclarera quand elle aura rendu les derniers devoirs au bûcher de sa mère. Le bûcher paraît, elle parle aux deux rivaux, et n'avouant son amour qu'au dernier vers, elle se jette dans le bûcher.

La scène a été tellement disposée, que tout a été exécuté avec la précision nécessaire. Deux fermes, sur lesquelles on avait peint des charbons ardents, des flammes véritables qui s'élançaient à travers les découpements de la première ferme, percée de plusieurs trous; cette première ferme s'ouvrant pour recevoir Olympie, et se refermant en un clin d'œil; tout cet artifice enfin a été si bien ménagé, que la pitié et la terreur étaient au comble.

Les larmes ont coulé pendant toute la pièce. Les larmes viennent du cœur. Trois cents personnes, de tout rang et de tout âge, ne s'attendris-

sent pas, à moins que la nature ne s'en mêle; mais pour produire cet effet, il fallait des acteurs et de l'action : tout a été tableau, tout a été animé. Madame Denis a joué Statira comme mademoiselle Dumesnil joue Mérope. Madame d'Hermenches, qui fesait Olympie, a la voix de mademoiselle Gaussin, avec des inflexions et de l'ame; mais ce qui m'a le plus surpris, c'est notre ami Gabriel Cramer. Je n'exagère point; je n'ai jamais vu d'acteur, à commencer par Baron, qui eût pu jouer Cassandre comme lui; il a attendri et effrayé pendant toute la pièce. Je ne lui connaissais pas ce talent supérieur. M. Rilliet a joué le grand-prêtre, comme j'aurais voulu que Sarrazin l'eût représenté. Antigone a été rendu par M. d'Hermenches avec la plus grande noblesse. Je ne reviens point de mon étonnement, et je ne me console point de n'avoir pas vu ce spectacle honoré de la présence des deux illustres académiciens qui m'ont daigné aider de leurs conseils pour finir mon œuvre des six jours. Eux, et deux respectables amis à qui je dois tout, et que je consulte à Paris, ont fait mon ouvrage; car malheur à qui ne consulte pas!

LETTRE MMMCCCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 mars.

Je viens de la lire*: la voilà donc; il en sera ce qu'il pourra; mais c'est à cette seule condition qu'on la jouera comme je l'ai faite, et non point comme je ne l'ai pas faite, parceque c'est mon ouvrage que je donne, et non pas celui d'un autre. J'aime encore mieux un sifflet qu'un changement fait malgré moi. S'il y a la moindre difficulté, je supplie mes anges de supprimer tout.

Le rôle d'Olympie demande de la naïveté, de la tendresse, et au cinquième acte, une douleur renfermée en elle-même: cela n'exige pas des talents bien supérieurs; pour peu que l'actrice ait une voix et une figure intéressante, le rôle doit être touchant.

Il s'agirait d'avoir un Cassandre qui eût de la voix, de la figure, et de la chaleur; sans quoi le risque est assez grand. Enfin voilà de quoi amuser mes anges pendant le saint temps de Pâques.

Ils n'ont pas daigné me dire s'il est vrai qu'on ait mis à la Bastille un réviseur théâtral, nommé

* *Olympie.*

Marin, pour quatre vers d'un *Théagène* dont on a fait, dit-on, l'application la plus maligne et la plus injuste au roi: il me paraît qu'au contraire ce Marin est très louable de n'avoir pas seulement soupçonné que ces vers pussent regarder sa majesté. Je ne crois pas qu'il y ait de pièce qui pût rester au théâtre, si on y cherchait des allusions. Cela est du plus mauvais exemple du monde.

On dit que Jean-Jacques Rousseau a écrit une lettre à l'archévêque de Paris, dont le titre est, *Jean-Jacques à Christophe*. La lettre, dit-on, est fort salée: on peut écrire comme on veut à des archevêques quand on est à Neufchâtel, dans le pays du roi de Prusse.

Madame Denis remercie bien mes anges; elle est fort languissante: mes yeux vont en dépérissant, comme de raison. Lisez le bon homme *Salomon:* vous verrez que quand celles qui se mettaient à la fenêtre ne s'y mettent plus, quand celles qui allaient au moulin n'y vont plus, quand la corde est cassée sur le bord du puits, il faut faire une honnête retraite.

Mille tendres respects pour moi et ma pupille.

LETTRE MMMCCCV.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Fernei, le 25 mars.

Permettez, monseigneur, que ce vieux barbouilleur vous remercie bien sincèrement du plaisir qu'il a eu. Sans vos bontés, sans vos conseils, mon œuvre de six jours eût toujours été le chaos: permettez que je fasse lire à votre éminence la petite relation historique que j'envoie à M. le duc de Villars[1]. Quand elle l'aura lue, si tant est qu'elle daigne lire un tel chiffon, un peu de cire mis proprement sous le cachet par un de vos secrétaires rendra le paquet digne de la poste. Voilà de plaisantes négociations que je vous confie.

Je profite de tous vos conseils, je me donne du bon temps, peut-être un peu trop; car il ne m'appartient pas de donner à souper à deux cents personnes. J'ai eu cette insolence. *Nota bene* que nous avions deux belles loges grillées. Nous avons combattu à Arques: où était le brave Crillon[2]? pourquoi était-il à Montélimart?

Voulez-vous, quand vous voudrez vous amuser, que je vous envoie *le Droit du Seigneur?* Cela est

[1] * Voyez plus haut la lettre MMMCCCIII. (L. D. B.)

[2] * C'est le mot fameux de Henri IV. (L. D. B.)

gai et honnête; on peut envoyer cette misère à un cardinal. Je ne dis pas à tous les cardinaux, Dieu m'en garde!

« . . . . . . Pauci, quos æquus amavit
« Jupiter. . . . . »

VIRG., *Æneid.*, lib. VI, v. 129.

J'ai encore à vous dire que je suis très soumis à la leçon que vous me donnez de ne point lire, ou de ne lire guère tous ces livres où des marquis et des bourgeois gouvernent l'état. Connaissez-vous, monseigneur, la comédie danoise du *Potier d'étain*[1]? c'est un potier qui laisse sa roue pour faire tourner celle de la fortune, et pour régler l'Europe: on lui vole son argent, sa femme, sa fille, et il se remet à faire des pots.

Oserai-je, sans abandonner mes pots, supplier votre éminence de vouloir bien me dire ce que je dois penser de l'aventure affreuse de ce Calas[2], roué à Toulouse pour avoir pendu son fils? c'est qu'on prétend ici qu'il est très innocent, et qu'il en a pris Dieu à témoin en expirant. On prétend que trois juges ont protesté contre l'arrêt; cette aventure me tient au cœur; elle m'attriste dans mes plaisirs, elle les corrompt. Il faut regarder le

[1] * Pièce de Holberg, poëte dramatique danois, mort en 1754. (L. D. B.)

[2] * Jean Calas, assassiné juridiquement à Toulouse le 9 mars 1762, par l'ineptie et le fanatisme. (L. D. B.)

parlement de Toulouse ou les protestants avec des yeux d'horreur. J'aime mieux pourtant rejouer *Cassandre*, et labourer mes champs. O le bon parti que j'ai pris!

Le rat retiré dans son fromage de Gruyère souhaite à votre très aimable éminence toutes les satisfactions de toutes les espèces qui lui plairont; il est pénétré pour elle du plus tendre et du plus profond respect.

LETTRE MMMCCCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 27 mars.

Vous me demanderez peut-être, mes divins anges, pourquoi je m'intéresse si fort à ce Calas, qu'on a roué; c'est que je suis homme, c'est que je vois tous les étrangers indignés, c'est que tous vos officiers suisses protestants disent qu'ils ne combattront pas de grand cœur pour une nation qui fait rouer leurs frères sans aucune preuve.

Je me suis trompé sur le nombre des juges, dans ma lettre à M. de La Marche. Ils étaient treize, cinq ont constamment déclaré Calas innocent. S'il avait eu une voix de plus en sa faveur, il était absous. A quoi tient donc la vie des hommes? à quoi tiennent les plus horribles supplices? Quoi!

parcequ'il ne s'est pas trouvé un sixième juge raisonnable, on aura fait rouer un père de famille! on l'aura accusé d'avoir pendu son propre fils, tandis que ses quatre autres enfants crient qu'il était le meilleur des pères! Le témoignage de la conscience de cet infortuné ne prévaut-il pas sur l'illusion de huit juges animés par une confrérie de pénitents blancs qui a soulevé les esprits de Toulouse contre un calviniste? Ce pauvre homme criait sur la roue qu'il était innocent; il pardonnait à ses juges, il pleurait son fils auquel on prétendait qu'il avait donné la mort. Un dominicain, qui l'assistait d'office sur l'échafaud, dit qu'il voudrait mourir aussi saintement qu'il est mort. Il ne m'appartient pas de condamner le parlement de Toulouse[1]; mais enfin il n'y a eu aucun témoin oculaire; le fanatisme du peuple a pu passer jusqu'à des juges prévenus. Plusieurs d'entre eux étaient pénitents blancs; ils peuvent s'être trompés. N'est-il pas de la justice du roi et de sa prudence de se faire au moins représenter les motifs de l'arrêt? Cette seule démarche consolerait tous les protestants de l'Europe, et apaiserait leurs clameurs. Avons-nous besoin de nous rendre

[1] * Au mois de février précédent, ce même parlement avait fait pendre un ministre protestant, décapiter plusieurs gentilshommes de la même religion, et en outre avait condamné aux galères plusieurs bourgeois hérétiques. (L. D. B.)

odieux? ne pourriez-vous pas engager M. le comte de Choiseul à s'informer de cette horrible aventure qui déshonore la nature humaine, soit que Calas soit coupable, soit qu'il soit innocent? Il y a certainement, d'un côté ou d'un autre, un fanatisme horrible; et il est utile d'approfondir la vérité. Mille tendres respects à mes anges.

LETTRE MMMCCCVII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 mars.

Vous mandez, mon cher marquis, à ma niéce que ma lettre était bien extraordinaire; mais, comme dans ce temps-là il se passait des choses beaucoup plus extraordinaires dans votre infame ville de Paris, ma lettre était très sage. Certain discours prononcé contre les encyclopédistes, certaines cabales, certaines persécutions, sont des orages auxquels un homme de mon âge ne doit pas s'exposer. La personne dont vous parlez dans votre lettre à madame Denis ne peut pas, ou du moins ne doit pas dire qu'elle a vu ce qu'elle n'a jamais vu. Ce serait une très grande infidélité et un crime dans la société d'accuser un homme dont on doit être très content, et de l'accuser après avoir eu sa confiance. Mais ce serait dans

ce cas-ci un mensonge affreux. Ce que je vous dis est très exact, très vrai, et la personne en question n'a rien vu ni rien pu voir.

Au reste, les modes changent en France: c'était autrefois la mode de faire des campagnes glorieuses, d'être le modèle des autres nations, d'exceller dans les beaux-arts; aujourd'hui on ne connaît plus que des querelles pour un hôpital, des cabriolets, des fêtes de catins sur les remparts, et des persécutions contre des hommes sages et retirés. Si je ne suis pas sage, je suis au moins très retiré, et je ne veux pas donner lieu à des pédants de troubler ma retraite. Croyez que je suis instruit de bien des choses, et que j'ai dû écrire de façon à dérouter les curieux qui se trouvent sur les chemins; mais croyez sur-tout que je vous aimerai toujours. Madame Denis vous en dira davantage; mais elle ne vous est pas plus attachée que moi.

LETTRE MMMCCCVIII.

A M. D'ALEMBERT.

A Fernei, 29 mars.

Mon cher et grand philosophe, vous avez donc lu cet impertinent petit libelle d'un impertinent petit prêtre qui était venu souvent aux Délices, et

à qui nous avions daigné faire trop bonne chère. Le sot libelle de ce misérable était si méprisé, si inconnu à Genève, que je ne vous en avais point parlé. Je viens de lire dans le *Journal encyclopédique* un article où l'on fait l'honneur à ce croquant de relever son infamie. Vous voyez que les presbytériens ne valent pas mieux que les jésuites, et que ceux-ci ne sont pas plus dignes du carcan que les jansénistes.

Vous aviez fait à la ville de Genève un honneur qu'elle ne méritait pas; je ne me suis vengé qu'en amusant ses citoyens. On joua *Cassandre* ces jours passés sur mon théâtre de Fernei, non le *Cassandre* que vous avez vu croqué, mais celui dont j'ai fait un tableau suivant votre goût. Les ministres n'ont osé y aller, mais ils y ont envoyé leurs filles. J'ai vu pleurer Génevois et Génevoises pendant cinq actes, et je n'ai jamais vu une pièce si bien jouée, et puis un souper pour deux cents spectateurs, et puis le bal : c'est ainsi que je me suis vengé.

On venait de pendre un de leurs prédicants à Toulouse, cela les rendait plus doux; mais on vient de rouer un de leurs frères*, accusé d'avoir pendu son fils en haine de notre sainte religion pour laquelle ce bon père soupçonnait dans son fils un secret penchant. La ville de Toulouse,

* Calas.

beaucoup plus sotte et plus fanatique que Genève, prit ce jeune pendu pour un martyr. On ne s'avisa pas d'examiner s'il s'était pendu lui-même, comme cela est très vraisemblable. On l'enterra pompeusement dans la cathédrale; une partie du parlement assista pieds nus à la cérémonie; on invoqua le nouveau saint; après quoi la chambre criminelle fit rouer le père à la pluralité de huit voix contre cinq. Ce jugement était d'autant plus chrétien, qu'il n'y avait aucune preuve contre le roué. Ce roué était un bon bourgeois, un bon père de famille, ayant cinq enfants, en comptant le pendu; il a pleuré son fils en mourant, il a protesté de son innocence sous les coups de barre. Il a cité le parlement au jugement de Dieu. Tous nos cantons hérétiques jettent les hauts cris; tous disent que nous sommes une nation aussi barbare que frivole, qui sait rouer et qui ne sait pas combattre, et qui passe de la Saint-Barthélemi à l'Opéra-Comique. Nous devenons l'horreur et le mépris de l'Europe; j'en suis fâché, car nous étions faits pour être aimables.

Je vous promets de n'aller ni à Genève ni à Toulouse; on n'est bien que chez soi.

Pour l'amour de Dieu, rendez aussi exécrable que vous le pourrez le fanatisme, qui a fait pendre un fils par son père, ou qui a fait rouer un innocent par huit conseillers du roi.

Mandez-moi, je vous prie, quel est le corps que vous méprisez le plus ; je suis empêché à résoudre ce problème.

Interim, vous savez combien je vous aime, estime et révère.

LETTRE MMMCCCIX.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 31 mars.

Un malentendu a été cause, mon cher philosophe, que je n'ai reçu que depuis peu de jours l'ouvrage de Jean Meslier, que vous m'aviez adressé il y a près d'un mois ; j'attendais que je l'eusse pour vous écrire. Il me semble qu'on pourrait mettre sur la tombe de ce curé : « Ci-gît un fort « honnête prêtre, curé de village, en Champagne, qui, en « mourant, a demandé pardon à Dieu d'avoir été chrétien, « et qui a prouvé par-là que quatre-vingt-dix-neuf moutons « et un Champenois ne font pas cent bêtes. » Je soupçonne que l'extrait de son ouvrage est d'un Suisse qui entend fort bien le français, quoiqu'il affecte de le parler mal. Cela est net, pressant et serré, et je bénis l'auteur de l'extrait, quel qu'il puisse être.

C'est du Seigneur la vigne travailler.

J. B. Rousseau, *épigr. obsc.*

Après tout, mon cher philosophe, encore un peu de temps, et je ne sais si tous ces livres seront nécessaires, et si le genre humain n'aura pas assez d'esprit pour comprendre par lui-même que trois ne font pas un, et que du pain

n'est pas Dieu. Les ennemis de la raison font dans ce moment assez sotte figure, et je crois qu'on pourrait dire comme dans la chanson :

> Pour détruire tous ces gens-là,
> Tu n'avais qu'à les laisser faire.

Je ne sais ce que deviendra la religion de Jésus, mais sa Compagnie est dans de mauvais draps. Ce que Pascal, Nicole et Arnaud n'ont pu faire, il y a apparence que trois ou quatre fanatiques absurdes et ignorés en viendront à bout : la nation fera ce coup de vigueur au-dedans, dans le temps où elle en fait si peu au-dehors; et on mettra dans les abrégés chronologiques futurs, à l'année 1762 : « Cette « année la France a perdu toutes ses colonies, et chassé les « jésuites. » Je ne connais que la poudre à canon qui, avec si peu de force apparente, produise d'aussi grands effets.

Il s'en faut beaucoup, j'en conviens, que les fanatiques d'un certain rang tiennent contre les fanatiques de Loyola et les fanatiques de Saint-Médard, la balance aussi égale * qu'un certain philosophe de vos amis; mais laissons les pandoures détruire les troupes régulières. Quand la raison n'aura plus que les pandoures à combattre, elle en aura bon marché.

A propos de pandoures, savez-vous qu'ils ne laissent pas de faire encore quelques incursions par-ci par-là sur nos terres? Un curé de Saint-Herbland, de Rouen, nommé Le Roi (ce n'est pas le roi des orateurs), qui prêche à Saint-Eustache, vous a honoré, il y a environ quinze jours, d'une sortie apostolique dans laquelle il a pris la liberté de vous mettre en accolade avec Bayle. N'oubliez pas cet honnête homme à la première bonne digestion que vous aurez; son sermon mérite qu'il soit recommandé au prône.

* Voyez dans les *Facéties* la pièce intitulée *Balance égale.*

En voilà assez sur les sots et les sottises. Tout cela ne serait rien si nous n'avions pas perdu la Martinique, et si tout, jusqu'aux Russes, ne se moquait pas de nous. Eh bien! que dites-vous de votre ancien disciple? Je ne crois pas qu'il regrette autant que vous Élisabeth Petrowna. Par ma foi, il avait besoin de cette mort, et il en a bien promptement tiré parti. Je me souviens de ce que vous me disiez il y a six ans : *Il a plus d'esprit qu'eux tous.* Dieu veuille que nous profitions de l'exemple ou du prétexte que les Russes nous donnent pour nous débarrasser de cette maudite alliance autrichienne, qui nous coûtera plus que l'Espagne n'a coûté à Louis XIV !

Laissons les rois s'égorger, ainsi que les parlements et les jésuites, et parlons un peu de votre tragédie. Je suis charmé des corrections que vous y faites; il faut qu'Olympie et Cassandre intéressent, et c'est là la grande affaire. A l'égard de la figure que fait Antigone au premier acte pendant la bénédiction nuptiale de Cassandre et d'Olympie, je ne prétends point du tout qu'Antigone doive troubler cette bénédiction. Je suis trop bon chrétien pour exiger qu'on donne dans l'église des coups de pied dans le cul à un prêtre qui fait ses fonctions; mais, pour s'épargner cette incartade, quand on n'est pas sûr de soi, il faut faire comme vous, mon cher maître, il ne faut point aller à l'église : et pourquoi Antigone y reste-t-il pour y faire une si sotte figure? que ne se tient-il chez lui pendant ce temps-là? Il me paraît que sa présence et son silence le rendent en cette occasion un personnage de comédie. Tout cela soit dit, mon cher maître, sauf votre meilleur avis, comme de raison; je suis aussi flatté de votre confiance que peu attaché à mes opinions.

Où en est l'édition de Corneille? Il y a bien long-temps que nous n'avons reçu de vos notes. Au nom de Dieu, soyez sur vos gardes; ayez raison autant qu'il vous plaira, mais

soyez poli; c'est où vos ennemis vous attendent; ils vous déchireront pour peu que vous maltraitiez Corneille, et quand vous n'y serez plus, il ne leur en coûtera rien pour dire que vous aviez raison; ne serez-vous pas bien avancé?

Vous ne me dites rien du mémoire de M. de La Chalotais. C'est, à mon avis, un terrible livre contre les jésuites, d'autant plus qu'il est fait avec modération. C'est le seul ouvrage philosophique qui ait été fait jusqu'ici contre cette canaille. Il s'en faut bien que cet esprit de philosophie régne dans les parlements. Vous savez sans doute ce que le parlement de Toulouse vient de faire en condamnant à la corde un pauvre ministre, dont tout le crime était d'avoir fait au désert des baptêmes et des mariages, et en fesant rouer vif un pauvre vieillard protestant [1] de soixante-dix ans, accusé faussement d'avoir pendu son fils. Tous les inquisiteurs ne sont pas à Lisbonne.

Adieu, mon cher philosophe. Quel atroce et ridicule monde que ce meilleur des mondes possibles! encore s'il n'était que ridicule sans être atroce, il n'y aurait que demi-mal; les impertinences jésuitiques, et médardiques, et parlementaires, seraient les menus plaisirs de la philosophie; mais peut-on avoir le courage de rire quand on voit tant d'hommes s'égorger pour les sottises des prêtres et pour celles des rois? Tâchons, mon cher maître, de ne nous laisser égorger ni par personne ni pour personne. Je ne sais, mais cette année 1762 me paraît grosse de grands événements politiques et civils. Les bavards auront de quoi parler, les fanatiques de quoi crier, et les philosophes de quoi réfléchir. Adieu; je suis charmé que mademoiselle Corneille croisse, comme Jésus-Christ, en sagesse et en grace, devant Dieu et devant les hommes.

[1] * Jean Calas. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCX.

A M. DAMILAVILLE.

4 avril.

Mes chers frères, il est avéré que les juges toulousains ont roué le plus innocent des hommes. Presque tout le Languedoc en gémit avec horreur. Les nations étrangères, qui nous haïssent et qui nous battent, sont saisies d'indignation. Jamais, depuis le jour de la Saint-Barthélemi, rien n'a tant déshonoré la nature humaine. Criez, et qu'on crie.

Voici un petit ouvrage[1] auquel je n'ai d'autre part que d'en avoir retranché une page de louanges injustes que l'on m'y donnait. Je serais très fâché qu'on crût que j'en aie eu la moindre connaissance; mais je serais très aise qu'il parût, parcequ'il est, d'un bout à l'autre, de la vérité la plus exacte, et que j'aime la vérité. Il faut qu'on la connaisse jusque dans les plus petites choses. Il n'y a qu'à donner cette brochure à imprimer à Grangé ou à Duchesne.

J'ai envoyé à mes frères cette petite relation, adressée à M. le duc de Villars, qui me vit esquis-

[1] * C'est la première brochure que Voltaire publia sur Calas. Voyez *Politique et Législation*. (L. D. B.)

ser *Cassandre* si vite, lorsqu'il était chez moi. Je prie mon cher frère de dire au frère Platon [1] que ce qu'il appelle pantomime je l'ai toujours appelé action. Je n'aime point le terme de *pantomime* pour la tragédie. J'ai toujours songé, autant que je l'ai pu, à rendre les scènes tragiques pittoresques. Elles le sont dans *Mahomet*, dans *Mérope*, dans l'*Orphelin de la Chine*, sur-tout dans *Tancrède*. Mais ici toute la pièce est un tableau continuel. Aussi a-t-elle fait le plus prodigieux effet. *Mérope* n'en approche pas quant à l'appareil et à l'action; et cette action est toujours nécessaire. Elle est toujours annoncée par les acteurs mêmes. Je voudrais qu'on perfectionnât ce genre, qui est le seul tragique, car les conversations sont à la glace, et les conversations amoureuses sont à l'eau rose.

Je suis affligé de la Martinique et de mon roué. Nous sommes bien sots et bien fanatiques; mais l'Opéra-Comique répare tout.

Je bénis Dieu de m'avoir donné un frère tel que vous.

[1] * Diderot. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 avril.

Mes anges, mes anges, rit-on encore à Paris? va-t-on en foule au savetier *Blaise* et au *Maréchal*[1]? Pour moi je pleure. Vos Parisiens ne voient que des Parisiennes, et moi je vois des étrangers, des gens de tous les pays; et je vous réponds que toutes les nations nous insultent et nous méprisent. Voilà un commencement bien douloureux pour MM. de Choiseul. Ce n'est certainement pas la faute de monsieur le comte si Pierre s'unit avec Luc; ce n'est pas la faute de monsieur le duc si les Anglais nous ont pris la Martinique, et s'ils vont peut-être détruire la seule flotte qui nous restait: mais ces événements funestes doivent percer le cœur des deux ministres que vous aimez, et à qui je suis attaché. Que faire? jouer *le Droit du Seigneur*. Il n'y a pas d'autre parti à prendre après le saint temps de Pâques. Les Anglais auront dépouillé le vieil homme; on aura oublié la Martinique; il ne sera plus question de rien. Je ne crains que *Blaise* et *les Amours de Blaise*. *Le*

[1] * Opéra-comiques qui attiraient la foule. (L. D. B.)

Droit du Seigneur, en d'autres temps, devrait plaire à une nation qui ne laisse pas d'avoir du bon, et qui avait autrefois du goût.

Nous avons Le Kain; il a l'air d'un gros chanoine;

> Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
> Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.
>
> BOILEAU, *le Lutrin*, ch. I, v. 67.

Faites comme il vous plaira, messieurs; mais allons nous réjouir pour oublier vos tribulations. Nous allons jouer *Cassandre, le Droit du Seigneur, Sémiramis*, et *l'Écossaise*. Notre ami Le Kain nous dit que le *tripot* ne va pas mieux que le reste de la France; que les quatre premiers gentilshommes ont la grandeur d'ame d'entrer à la comédie pour rien, eux, leurs parents, leurs laquais, et les commères de leurs laquais. Cela est tout-à-fait noble. Les grands seigneurs d'Angleterre sont d'une pâte un peu différente. Ils ont de leur côté la gloire, et nous avons la petite vanité.

Pendant que nous sommes la chiasse du genre humain, on parle français à Moscou et à Yassy: mais à qui doit-on ce petit honneur? à une douzaine de citoyens qu'on persécute dans la patrie.

Mes chers anges, je vous remercie très humblement, très tendrement pour notre artilleur. J'aurai l'honneur d'écrire à M. le comte de Choiseul;

mais, dans la crise où je le crois, je lui épargne mes importunités pour le présent.

Je crois qu'on est si occupé des désastres publics, qu'on ne songe pas à mon roué.

Nous sommes tous à vos pieds et à vos ailes.

LETTRE MMMCCCXII.

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Fernei, 5 avril.

Comme monsieur votre fils, madame, n'avait servi ni sous César ni sous Auguste, il ne faut pas d'épitaphe latine. C'est une pédanterie ridicule. Il faut pour un Français une épitaphe française, d'autant plus que les Romains n'ayant point dans leurs armées de grades qui répondent précisément aux nôtres, il est impossible, en ce cas, d'exprimer ce qu'on veut dire. Il est d'ailleurs de l'honneur de la langue française qu'on l'emploie dans les monuments. Elle est entendue plus généralement que la latine. Je suis fâché, madame, de vous parler d'une chose qui renouvelle vos douleurs; mais aussi c'est une consolation que vous vous donnez et que je me donne à moi-même. Sans une occupation qui me tiendra ici une année entière, je viendrais pleurer avec vous. On ne m'a rien mandé de l'œil de madame de Pompadour, ni des

deux de M. d'Argenson. Je les plains l'un et l'autre; mais je suis obligé de plaindre M. d'Argenson au double. Adieu, madame; conservez vos yeux. Ni vous ni moi ne portons encore de lunettes. Remercions la nature. Mille tendres respects.

LETTRE MMMCCCXIII.

A MADEMOISELLE ***.

Aux Délices, le 15 avril.

Il est vrai, mademoiselle, que, dans une réponse que j'ai faite à M. de Chazelles, je lui ai demandé des éclaircissements sur l'aventure horrible de Calas, dont le fils a excité ma douleur autant que ma curiosité. J'ai rendu compte à M. de Chazelles des sentiments et des clameurs de tous les étrangers dont je suis environné; mais je ne peux lui avoir parlé de mon opinion sur cette affaire cruelle, puisque je n'en ai aucune. Je ne connais que les factums faits en faveur des Calas, et ce n'est pas assez pour oser prendre parti.

J'ai voulu m'instruire en qualité d'historien. Un événement aussi épouvantable que celui d'une famille entière accusée d'un parricide commis par esprit de religion; un père expirant sur la roue pour avoir étranglé de ses mains son propre fils, sur le simple soupçon que ce fils voulait quitter

les opinions de Jean Calvin; un frère violemment chargé d'avoir aidé à étrangler son frère; la mère accusée; un jeune avocat soupçonné d'avoir servi de bourreau dans cette exécution inouïe; cet événement, dis-je, appartient essentiellement à l'histoire de l'esprit humain, et au vaste tableau de nos fureurs et de nos faiblesses, dont j'ai déja donné une esquisse.

Je demandais donc à M. de Chazelles des instructions; mais je n'attendais pas qu'il dût montrer ma lettre. Quoi qu'il en soit, je persiste à souhaiter que le parlement de Toulouse daigne rendre public le procès de Calas, comme on a publié celui de Damiens. On se met au-dessus des usages dans des cas aussi extraordinaires. Ces deux procès intéressent le genre humain; et si quelque chose peut arrêter chez les hommes la rage du fanatisme, c'est la publicité et la preuve du parricide et du sacrilége qui ont conduit Calas sur la roue, et qui laissent la famille entière en proie aux plus violents soupçons. Tel est mon sentiment.

LETTRE MMMCCCXIV.

A M. DAMILAVILLE.

17 avril.

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, de la part de M. Friche-Baume, libraire, la brochure ci-jointe. Vous êtes assez affermi dans notre sainte religion pour lire sans danger ces impiétés; mais je ne voudrais pas que cet ouvrage tombât entre les mains de jeunes gens qu'il pourrait séduire.

On est toujours indigné ici de l'absurde et abominable jugement de Toulouse. On ne s'en soucie guère à Paris, où l'on ne songe qu'à son plaisir, et où la Saint-Barthélemi ferait à peine une sensation. Damiens, Calas, Malagrida, une guerre de sept années sans savoir pourquoi, des convulsions, des billets de confession, des jésuites, le discours et le requisitoire de Joli de Fleuri, la perte de nos colonies, de nos vaisseaux, de notre argent; voilà donc notre siècle! Ajoutez-y l'Opéra-Comique, et vous aurez le tableau complet.

On m'a donné cette lettre pour M. Saurin; je vous supplie de vouloir bien la lui faire parvenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, RIBIENBOTTE.

LETTRE MMMCCCXV.

A M. SAURIN.

A Fernei, 17 avril.

J'ai cru, monsieur, que vous ne seriez pas fâché d'apprendre que mademoiselle Corneille vient de jouer votre rôle de Julie[1] avec un applaudissement unanime. Vous n'aurez jamais d'actrice d'un si beau nom. Je ne peux lui donner une meilleure éducation qu'en lui fesant connaître le monde comme vous l'avez peint.

Votre pièce, d'ailleurs, a été très bien jouée, et Le Kain, qui était au nombre des spectateurs, en a été extrêmement content.

Je vous prie de dire à M. Duclos que j'ai cessé l'envoi des *Commentaires sur Corneille*, parceque je me suis remis à l'espagnol. J'ai voulu donner une traduction de l'*Héraclius* de Caldéron; elle est d'un bizarre, d'un sauvage, d'un comique, et, en certains endroits, d'un sublime, qui méritent d'être connus: c'est la nature pure; rien ne ressemble plus à Shakspeare.

Si vous écrivez à frère Helvétius, je vous sup-

[1] * Dans *les Mœurs du temps*, comédie de Saurin. (L. D. B.)

plie de ne lui pas laisser ignorer ma tendre amitié pour lui. Je n'écris guère, parceque je n'en ai pas le temps, et, si je ne vous écris pas de ma main, c'est que j'ai la fièvre. Adieu, mon très cher confrère.

LETTRE MMMCCCXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 avril.

Mes divins anges, je ne voulais vous écrire qu'après que Le Kain aurait vu Statira; mais je commence toujours par vous remercier de la bonté que vous avez eue pour mon capitaine d'artillerie, qui voudrait bien pointer quelques canons contre Pierre III, qui n'est pas Pierre-le-Grand.

Il est vrai que M. le comte de Saxe ne fit que monter dans le vaisseau à Dunkerque, et que, grace au ciel, nous ne mîmes point en mer; mais je ne prends aucun intérêt à cette misérable histoire, dont on a imprimé des fragments très incorrects, qu'on m'a volés.

A l'égard de Conculix[1], c'est autre chose. Il faut

[1] * Aujourd'hui Hermaphrodix, dans le poëme de *la Pucelle*. (L. D. B.)

que j'aie été abandonné de Dieu pour laisser cet animal-là en si bonne compagnie.

Nous avons déja joué *Tancrède*. Le Kain m'a paru admirable; je lui ai même trouvé une belle figure. J'étais le bon homme Argire; je ne m'en suis pas mal tiré; mais ni lui ni moi ne jouons dans *Olympie*. Nous serons tous deux spectateurs bénévoles. Je devais naturellement jouer le grand-prêtre : ce sont mes triomphes, vu le goût que j'ai pour l'Église; mais je suis honoré du même catarrhe qui a osé souffler sur mes anges : j'ai la fiévre. Je continuerai ma lettre quand on aura joué *Olympie* ou *Cassandre*, et je vous en rendrai compte, en oubliant la petite part que je peux y avoir.

18 avril.

Mes anges sauront qu'hier Le Kain nous joua *Zamore*; il était encore plus beau que je n'avais cru. Il joua le second acte de manière à me faire rougir d'avoir loué autrefois Baron et Dufresne. Je ne croyais pas qu'on pût pousser aussi loin l'art tragique. Il est vrai qu'il ne fut pas si brillant dans les autres actes. Il a quelquefois des silences trop longs; il en faut, comme en musique, mais il ne faut pas les prodiguer; ils gâtent tout quand ils n'embellissent pas. Il fut bien mal secondé, ma niéce ne jouait point. Cramer, qui avait joué Cassandre supérieurement, joua Alvarès précisément

comme le bon homme Cassandre. Mais enfin nous voulions voir Le Kain, et nous l'avons vu.

En attendant qu'on répète *Cassandre* ou *Olympie,* il faut que je vous dise un mot de la Jamaïque, qu'un de nos acteurs, armateur de son métier, prétend que vous avez prise à la suite des Espagnols; car vous êtes à présent *à la suite* sur mer et sur terre. Votre rôle n'est pas beau. Puisse mon armateur comique avoir raison! Mais pourquoi dit-on que madame de Pompadour est borgne, et M. d'Argenson aveugle? est-il vrai qu'en effet l'un ait perdu un œil, l'autre deux? Vous voyez toutes les mauvaises plaisanteries que font sur cette aventure ceux qui ne savent pas que les railleries sur les malheureux sont odieuses. Il faut que cette nouvelle ait un fondement. Il y a long-temps qu'on m'a mandé que l'un et l'autre avaient une violente fluxion sur les yeux.

Parlons un peu de mon roué. Il s'en faut bien qu'on ait découvert l'auteur de l'assassinat attribué au père; il s'en faut bien qu'on songe à réhabiliter la mémoire du supplicié. Tout le Languedoc est divisé en deux factions: l'une soutient que Calas père avait pendu lui-même un de ses fils, parceque ce fils devait abjurer le calvinisme; l'autre crie que l'esprit de parti, et sur-tout celui des pénitents blancs, a fait expirer un homme innocent et vertueux sur la roue.

Je crois vous avoir dit que Calas père était âgé de soixante et neuf ans[1], et que le fils qu'on prétend qu'il a pendu, nommé Marc-Antoine, garçon de vingt-huit ans, était haut de cinq pieds cinq pouces, le plus robuste et le plus adroit de la province; j'ajoute que le père avait les jambes très affaiblies depuis deux ans, ce que je sais d'un de ses enfants. Il était possible à toute force que le fils pendît le père; mais il n'était nullement possible que le père pendît le fils. Il faut qu'il ait été aidé par sa femme, par un de ses autres fils, par un jeune homme de dix-neuf ans qui soupait avec eux, encore auraient-ils eu bien de la peine à en venir à bout. Un jeune homme vigoureux ne se laisse pas pendre ainsi. Vous savez, sans doute, que la plupart des juges voulaient rouer toute la famille, supposant toujours que Marc-Antoine Calas n'avait été étranglé et pendu de leurs mains que pour prévenir l'abjuration du calvinisme qu'il devait faire le lendemain. Or j'ai des preuves certaines que ce malheureux n'avait nulle envie de se faire catholique. Enfin les juges prévenus ayant ordonné l'enterrement de Marc-Antoine dans une église, les pénitents blancs lui ayant fait un service solennel, et l'ayant invoqué comme un martyr, n'ont point voulu se détacher de leur opinion. Ils ont condamné d'abord

[1]* Il était âgé de soixante-quatre ans au plus. (L. D. B.)

le père seul à mourir sur la roue, se flattant qu'en mourant il accuserait sa famille. Le condamné est mort en appelant à Dieu, et les juges ont été confondus. Voilà en deux pages la substance de quatre factums. Ajoutez à cette aventure abominable la persuasion où ces juges (au moins quelques uns) sont encore que l'on avait résolu, dans une assemblée de réformés, de faire étrangler sans miséricorde celui de leurs frères qui voudrait abjurer, et que ce jeune homme de dix-neuf ans, nommé Lavaisse, qui avait soupé avec les accusés, était le bourreau nommé par les protestants. Vous remarquerez que ce Lavaisse est le fils d'un avocat soupçonné, il est vrai, d'être calviniste, mais de mœurs douces et irréprochables.

Lorsque nous avons joué *Tancrède*, il y a eu un terrible battement de mains, accompagné de cris et de hurlements à ces vers :

> O juges malheureux, qui dans vos faibles mains, etc.
>
> Act. IV, sc. VI.

Mais voilà toute la réparation qu'on a faite à la mémoire du plus malheureux des pères. Je ne connais point, après la Saint-Barthélemi et les autres excès du fanatisme commis par tout un peuple, une aventure particulière plus effrayante.

Voilà bien écrire pour un homme qui a la fièvre. Je continuerai après *Cassandre*.

20 avril.

Je n'ai rien écrit hier 19, parceque j'avais une fièvre violente. Nous sommes accablés de contre-temps dans notre *tripot*. Un oncle d'un acteur s'est avisé de mourir; nous voilà tout dérangés. Notre spectacle se démanche comme le vôtre: vous perdez Grandval; on dit que mademoiselle Dumesnil va se retirer; il faut que tout finisse. Le théâtre de France avait de la réputation dans l'Europe, et c'était presque le seul de nos beaux-arts qui fût estimé; il va tomber. On dit que M. le maréchal de Richelieu n'aura pas eu peu de part à cette révolution.

Je suis fâché que les autres comédiens, nommés jésuites, tombent aussi. C'est une grande perte pour mes menus plaisirs. Les Universités, jointes au Parlement, vont établir un terrible pédantisme. Je n'aime pas les mœurs pédantes.

Nous devions jouer aujourd'hui *Cassandre-Olympie* et *le Français à Londres*[1]. Figurez-vous que milord Craff était joué par un Anglais qui s'appelle Craff; mais, comme je vous l'ai dit, un maudit oncle nous dérange. Tout ce que nous pourrons faire, ce sera de répéter devant Le Kain, en habits pontificaux, afin qu'il juge. En atten-

[1] * Jolie comédie de Boissi, qui avait été jouée pour la première fois le 19 juillet 1727. (L. D. B.)

dant qu'on joue, il faut que je vous dise que je sais un gré infini à Collé d'avoir mis Henri IV sur le théâtre[1]. Son nom seul attirera tout Paris pendant six mois, et l'Opéra-Comique trouvera à qui parler.

Voici la nuit; on va jouer *Cassandre* et *le Français à Londres*, malgré tous les contre-temps: je vais juger.

Parlons d'abord de milord Houzey. Il est si plaisant de voir un Anglais du même nom jouer ce rôle, que j'en ris encore, quoique je sois bien malade. Pour *Cassandre*, le porteur vous pourra dire si cela fait un beau spectacle, s'il y a de l'intérêt, si la fin est terrible, et si tout n'est pas hors du train ordinaire, depuis le commencement jusqu'à la fin. Je voulais lui donner la piéce pour vous l'apporter; mais j'ai senti à la représentation qu'il y avait plus d'une nuance à donner encore au tableau. Tout ce que je vous peux dire, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait dans cet ouvrage un seul trait qui ressemble aux tragédies auxquelles on est accoutumé. C'est assurément un spectacle d'un genre nouveau, aussi difficile peut-être à bien représenter qu'à bien traiter.

Je vous l'enverrai, mes divins anges, avant qu'il

[1] * *La Partie de Chasse d'Henri IV* était connue en société bien avant son impression qui date de 1766. Elle ne fut jouée que le 16 novembre 1774. (L. D. B.)

soit un mois. Laissez-moi me guérir; la tête me fend et me tourne.

Finie à deux heures après minuit.

LETTRE MMMCCCXVII.

A M. DUCLOS.

A Fernei, 23 avril.

Il faut vous avouer, monsieur, que le théâtre de Fernei a fait un peu de tort à nos commentaires, et que nous avons pendant quelques jours abandonné Corneille pour Le Kain. Nous avons fait de mademoiselle Corneille une assez bonne actrice, au lieu de travailler à l'édition de son oncle. Le commentateur, les libraires, la nièce de Corneille, la nièce du commentateur, tout cela a joué la comédie. Cela n'a pas pourtant interrompu notre entreprise; mais il y a eu du relâchement. Une autre raison encore qui a arrêté le cours de mes consultations, c'est que je me suis mis à traduire *l'Héraclius* espagnol, imprimé à Madrid en 1643, sous ce titre: *La Famosa Comedia. En esta vida todo es verdad, y todo es mentira. Fiesta que se represento à sus Magestades, en el salon Real del palacio.* Le savant qui m'a déterré cette édition prodigieusement rare prétend que *sus Magestades* veut dire Philippe et Élisabeth, fille de Henri IV,

qui aimait passionnément la comédie, et qui y menait son grave mari. Elle s'en repentit; car Philippe IV devint amoureux d'une comédienne, et en eut don Juan d'Autriche. Il devint dévot, et n'alla plus au spectacle après la mort d'Élisabeth. Or Élisabeth mourut en 1644, et mon savant prétend que *la Famosa Comedia,* jouée en 1640, fut imprimée en 1643; mais, comme mon exemplaire est sans date, il faut en croire mon savant sur sa parole. Le fait est que cette tragédie est à faire mourir de rire d'un bout à l'autre; les *Mille et une Nuits* sont beaucoup moins merveilleuses. Si quelque chose dans le monde a jamais eu l'air original, c'est assurément cette extravagance dont aucun roman n'approche. Il suffit d'en lire deux pages pour être convaincu que l'auteur a tout pris dans sa tête. Je la ferai imprimer, afin qu'on puisse aisément apercevoir la petite différence qui se trouve entre notre *Héraclius* et *la Comedia famosa.*

Je dois vous donner avis que le premier volume, contenant seulement *Médée* et *le Cid,* est déja si énorme, que je serai obligé de rejeter à la fin du dernier tome la Vie de l'auteur, et les anecdotes et réflexions que je mettrai dans mon épître dédicatoire à l'Académie. L'épître ne pourra plus contenir qu'un simple témoignage de ma respectueuse reconnaissance, et une note avertira que

la Vie de Pierre Corneille se trouvera au dernier volume, avec quelques pièces curieuses. Cette Vie, rejetée à ce dernier tome, fera au moins ouvrir quelquefois un tome que sans cela on n'ouvrirait jamais; car qui peut lire *la Galerie du Palais* et *la Place-Royale?* Ce dernier tome sera uniquement destiné à la comédie, avec un discours sur la comédie espagnole, anglaise et italienne; mais il faut se bien porter, et je suis un peu sur le côté.

Je tâcherai de vous envoyer dans peu les remarques sur *Rodogune* et sur *Sertorius*.

J'ai repris cette lettre cinq ou six fois; je n'en peux plus. J'ai bien peur de ne pas achever cette édition, et dire:

« Medium solvar et inter opus. »
OVIDE, eleg.

LETTRE MMMCCCXVIII.

A M. COLLINI.

A Fernei, 23 avril.

Mon cher Collini, j'ai différé long-temps à vous répondre sur le *Cassandre*. J'ai voulu auparavant connaître moi-même mon ouvrage, et, pour le connaître, il a fallu le faire jouer. J'ai fait venir Le Kain à Fernei; il a eu cette complaisance. J'ai

vu l'effet de la pièce; c'est un très beau coup d'œil, ce sont des tableaux continuels; mais aussi ils demandent des comédiens qui soient autant de grands peintres, et qui sachent se transformer en peintures vivantes. Le moment du bûcher fut terrible; les flammes s'élevaient quatre pieds au-dessus des acteurs. Enfin c'est une tragédie d'une espèce toute nouvelle. Les trois derniers actes sont absolument différents de la première esquisse que je pris la liberté d'envoyer à S. A. E.; mais il s'en faut bien encore que je sois content. J'ai senti à la représentation qu'il manquait beaucoup de nuances à ce tableau; j'y travaille encore. Je vous prie de me mettre aux pieds de S. A. E. moi et *Cassandre*. Si elle voulait me renvoyer mon ancien manuscrit, je lui serais infiniment obligé: il n'y aurait qu'à l'adresser à madame De Fresni, à Strasbourg; elle me le ferait tenir avec sûreté.

LETTRE MMMCCCXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril.

Madame la duchesse d'Enville[1], mes anges, fait bien de l'honneur aux Délices. Elle peut ar-

[1] * Née La Rochefoucauld, femme très aimable, et amie de Voltaire et de la philosophie; mère de l'infortuné duc de La Roche-

river quand il lui plaira; il y aura de quoi loger quatre maîtres de plain-pied, même cinq; mais que M. l'archevêque de Rouen ne s'imagine pas être à Gaillon. Que toute cette illustre compagnie pense être aux eaux, et s'attende à être un peu à l'étroit. Tout le monde sera bien couché; c'est la seule chose dont je réponds. On y trouvera de la batterie de cuisine; mais, comme la moitié de notre linge a été brûlée dans nos fêtes de Fernei, nous ne pouvons en fournir. Je sens combien il est désagréable de ne pas faire la galanterie complète; mais il est bon d'avertir de ce qu'on peut et de ce qu'on ne peut pas.

Je suppose que madame la duchesse d'Enville enverra à l'avance quelque fourrier, quelque maréchal de ses logis qui viendra préparer les lieux. Tous les secours possibles se trouvent à Genève sous la main. Il ne sera pas mal de me faire avertir du jour de l'arrivée du maréchal de ses logis. Madame Denis arrangera tout avec lui; car, pour moi, il n'y a pas d'apparence que je puisse sitôt sortir de Fernei. Je suis toujours malade; je n'ai point porté santé depuis les journées de *Tancrède* et de *Cassandre*, et madame la duchesse d'Enville aura en moi un courtisan très peu assidu; elle

foucauld qui, en septembre 1792, fut massacré par la populace entre sa mère et sa femme, à peu de distance de son château de La Roche-Guyon où il se rendait. (L. D. B.)

sera maîtresse absolue de la maison, et ne sera point gênée par son hôte. Voilà, mes divins anges, tout ce que je puis faire en conscience. Je ne doute pas que mes anges ne fassent mes très humbles excuses aux personnes que je voudrais mieux recevoir. Après tout, elles seront infiniment mieux qu'en aucune maison de Genève. Elles jouiront d'un assez joli jardin, d'un très beau paysage; elles seront à l'abri de tout bruit et de toute importunité. Je crois que je dois au moins réparer par une lettre la mince réception que je fais à madame d'Enville; permettez donc que j'insère ici ce petit billet, et que je prenne la liberté de vous l'adresser.

Voulez-vous à présent un petit mot pour *Cassandre?* Je persiste à croire que cette pièce ne souffre aucun moyen ordinaire. Le Kain a dû le sentir à la représentation. Les choses sont tellement amenées, qu'il n'est ni décent ni possible que les deux rivaux agissent.

Cassandre, au quatrième acte, vient enlever sa femme; mais il trouve la belle-mère expirante. Antigone dispose tout pour tuer Cassandre aux portes du temple; mais il n'en sort pas. Au cinquième, il n'y a pas moyen de troubler la cérémonie du bûcher; les deux princes ne peuvent se douter qu'Olympie va se jeter dedans, puisqu'ils voient les offrandes qu'on apporte à Olympie sur

un autel, et qu'elle doit présenter à sa mère avec ses voiles et ses cheveux. Croyez que le tout fait le spectacle le plus singulier, et le plus grand tableau qu'on ait jamais vu au théâtre; mais, encore une fois, il faut des nuances, et je ne peux travailler dans l'état où je suis; à peine puis-je suffire à Pierre Corneille.

Nous avons ici le père de la petite, qui vient d'arriver de Cassel pour voir sa fille. Celui-ci ne sera jamais commenté, ou je suis le plus trompé du monde.

Eh bien! on vient encore de vous prendre Sainte-Lucie et le dernier de vos vaisseaux qui revenaît de l'île de Bourbon.

Pauvres Français! vous n'aviez autre chose à faire qu'à vous réjouir: de quoi vous êtes-vous avisés de faire la guerre?

Mes anges, vivez heureux. Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

J'ai une fluxion de poitrine, et je cesse tout travail.

LETTRE MMMCCCXX.

DU SIEUR FEZ.

Avignon, 30 avril.

Monsieur, avant de mettre en vente un ouvrage qui vous est relatif, j'ai cru devoir décemment vous en donner avis. Le titre porte : *Erreurs de M. de Voltaire sur les faits historiques, dogmatiques*, etc., en 2 vol. in-12, par un auteur anonyme. En conséquence, je prends la liberté de vous proposer un parti. Le voici : je vous offre mon édition de *quinze cents exemplaires*, à quarante sous *en feuilles*, montant à 3,000 liv. L'ouvrage est desiré universellement.

Je vous l'offre, dis-je, cette édition, de bon cœur, et je ne la ferai point paraître que je n'aie auparavant reçu quelque ordre de votre part.

J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Fez,
imprimeur-libraire à Avignon.

LETTRE MMMCCCXXI.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 4 mai.

Oui, mon cher et illustre maître, j'ai lu ou plutôt parcouru en bâillant l'impertinente diatribe de ce petit socinien honteux, qui mériterait bien d'être catholique, et qui m'a fait l'honneur de m'associer avec vous pour être l'objet

de sa plate satire. Il me serait bien aisé de le couvrir de ridicules, mais c'est un honneur que je ne juge pas à propos de lui faire. Peut-être cependant trouverai-je occasion de lui donner quelque jour une légère marque de reconnaissance : ces variations plaisantes sur la révélation, dont il a d'abord fait valoir la nécessité, qu'il a bornée à de l'utilité dans une édition suivante, et qu'apparemment il assurera dans la troisième être une chose tout-à-fait commode, et, comme on dit, bien gracieuse; ces sottises et d'autres donneraient beau jeu à la plaisanterie; mais l'auteur et le sujet sont trop plats pour qu'on soit tenté d'en plaisanter.

Je pourrais bien en effet mériter un peu les reproches que vous me faites d'avoir fait trop d'honneur à vos prédicants, en les peignant comme des hommes raisonnables; ce sera, si vous voulez, une fable morale que je voulais faire servir d'instruction à nos prêtres fanatiques : mais si vos Génevois sont offensés du bien que j'ai dit d'eux, ils n'ont qu'à parler, et je les tiendrai pour aussi sots qu'ils veulent l'être. Nos jésuites de Paris se défendent à tort ou à droit d'être des assassins, des voleurs, des fourbes, des sodomites; et encore cela en vaut-il la peine. Vos jésuites presbytériens se défendent de toutes leurs forces d'avoir le sens commun ; ils sont bien plus avancés que les nôtres.

Est-ce que les Génevois osent aller à vos comédies? On m'avait pourtant assuré que la sérénissime ou obscurissime république avait rendu un décret portant que tout cordonnier, tailleur, barbier, gadouard, ou autre, qui serait atteint et convaincu d'avoir assisté à cette œuvre du démon, ne pourrait jamais devenir magistrat. Vous n'avez que votre théâtre dans la tête, et vous ne vous souciez guère, à ce que je vois, que les états de ce monde soient bien gouvernés.

Quant à nous, malheureuse et drôle de nation, les An-

glais nous font jouer la tragédie au-dehors, et les jésuites, la comédie au-dedans. L'évacuation du collége de Clermont nous occupe beaucoup plus que celle de la Martinique. Par ma foi, ceci est très sérieux, et les *classes* du Parlement n'y vont pas de main morte. Ce sont des fanatiques qui en égorgent d'autres, mais il faut les laisser faire : tous ces imbéciles, qui croient servir la religion, servent la raison sans s'en douter; ce sont des exécuteurs de la haute-justice pour la philosophie, dont ils prennent les ordres sans le savoir; et les jésuites pourraient dire à saint Ignace : « Mon père, « pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font *. » Ce qui me paraît singulier, c'est que la destruction de ces fantômes, qu'on croyait si redoutables, se fasse avec aussi peu de bruit. La prise du château d'Arensberg n'a pas plus coûté aux Hanovriens que la prise des biens des jésuites à nosseigneurs du Parlement. On se contente, à l'ordinaire, d'en plaisanter. On dit que Jésus-Christ est un pauvre capitaine réformé qui a perdu sa compagnie. Il n'y a pas jusqu'aux sulpiciens qui ne s'avisent aussi d'être plaisants. Le curé de Saint-Sulpice, qui n'est pourtant pas un homme à bons mots, dit qu'il n'ose demander pour son petit séminaire la maison du noviciat des jésuites, parcequ'il a peur des revenants. Quant au père de La Tour, il se croit pour le moins Caton et Socrate : « Il en arrivera, dit-il, tout ce « qu'il plaira à Dieu, je n'en serai pas moins l'être le plus « vertueux qui existe. » Cela me fait souvenir de l'abbé de Dangeau, qui disait, dans le temps de nos malheurs à Hochstedt et à Ramillies : « Il en arrivera ce qu'il pourra; « j'ai là-dedans, en montrant son bureau, trois mille « verbes bien conjugués. »

Votre parlement de Toulouse, qui ne se presse pas de chasser les jésuites, comme il ne s'en pressa pas du temps

* Saint Luc, chap. XXIII, v. 34.

de l'assassinat de Henri IV, et qui en attendant fait rouer des innocents, ressemble, s'il est permis de rire en matière si triste, à ce capitaine suisse qui fesait enterrer les blessés pour morts, et qui s'écriait sur leurs plaintes : « Bon! bon! « si on voulait en croire tous ces gens-là, il n'y en aurait « pas un de mort. »

Écrasez l'inf..., me répétez-vous sans cesse : eh! mon Dieu! laissez-la se précipiter elle-même; elle y court plus vite que vous ne pensez. Savez-vous ce que dit Astruc? « Ce ne sont point les jansénistes qui tuent les jésuites, c'est « l'*Encyclopédie*, mordieu; c'est l'*Encyclopédie.* » Il pourrait bien en être quelque chose, et ce maroufle d'Astruc est comme Pasquin, il parle quelquefois d'assez bon sens. Pour moi, qui vois tout en ce moment couleur de rose, je vois d'ici les jansénistes mourant l'année prochaine de leur belle mort, après avoir fait périr cette année-ci les jésuites de mort violente, la tolérance s'établir, les protestants rappelés, les prêtres mariés, la confession abolie, et l'infame écrasée sans qu'on s'en aperçoive.

A propos, vous ne me parlez plus de votre ancien disciple, qui doit offrir une si belle chandelle à Dieu, et dire un si beau *De profundis* pour la czarine. Que dites-vous de sa position actuelle? je ne doute point qu'il n'ait déja fait des vers pour le czar; assurément la chose en vaut bien la peine. Quant à moi, le papier m'avertit de finir ma prose, en vous embrassant mille fois.

LETTRE MMMCCCXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 15 mai.

Je vous écris enfin, mes divins anges, je ressuscite, et il est bon que vous sachiez que c'est vous qui m'aviez tué; c'est le *tripot*, c'est un travail forcé, c'est la rage de vous plaire qui m'avait allumé le sang. J'avais, depuis trois mois, une fièvre lente, et je voulais toujours travailler et toujours me réjouir; j'ai succombé, je le mérite bien. Je n'ai pas encore assez de tête pour vous parler d'*Olympie;* mais j'entrevois que, de toutes les piéces du théâtre, ce sera la plus pittoresque, et que les marionnettes que Servandoni donne au Louvre n'en approcheront jamais. Il me faudra une Statira malade, et une Olympie innocente; Dieu y pourvoira peut-être.

Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles du *tripot,* cela m'égaiera dans ma convalescence. Avez-vous quelqu'un qui remplace Grandval? reprendra-t-on *le Droit du Seigneur?*

Mais parlez-moi donc, je vous en prie, de l'œil de madame de Pompadour. Il est bien singulier qu'une femme sur qui tous les yeux sont fixés en

perde un incognito. On parle encore fort mal des deux de M. d'Argenson.

M. le maréchal de Richelieu m'a écrit une grande lettre sur les Calas, mais il n'est pas plus au fait que moi. Le parlement de Toulouse, qui voit qu'il a fait un horrible pas de clerc, empêche que la vérité ne soit connue. Il a toujours été dans l'idée que toute la famille de Calas, assistée de ses amis, avait pendu le jeune Calas, pour empêcher qu'il ne se fît catholique. Dans cette idée, il avait fait rouer le père par provision, espérant que ce bon homme, âgé de soixante-neuf ans, avouerait le tout sur la roue. Le bon homme, au lieu d'avouer, a pris Dieu à témoin de son innocence. Les juges, qui l'avaient fait rouer sur de simples conjectures, manquant absolument de preuves juridiques, mais persistant toujours dans leur opinion, ont condamné au bannissement un des fils de Calas soupçonné d'avoir aidé à étrangler son frère; ils l'ont fait conduire la corde au cou, par le bourreau, à une porte de la ville, et l'ont fait ensuite rentrer par une autre, l'ont enfermé dans un couvent, et l'ont obligé de changer de religion.

Tout cela est si illégal, et l'esprit de parti se fait tellement sentir dans cette horrible aventure, les étrangers en sont si scandalisés, qu'il est inconcevable que monsieur le chancelier ne se fasse

pas représenter cet étrange arrêt. Si jamais la vérité a dû être éclaircie, c'est, ce me semble, dans une telle occasion.

Je passe à d'autres objets plus intéressants. Vous me paraissez, vous autres, mépriser le nouveau czar; mais prenez garde à vous : un homme qui vient d'ôter tout d'un coup cent mille esclaves aux moines, et qui met tous ces moines dans sa dépendance, en ne les fesant subsister que de pensions de la cour, est bien loin d'être un homme méprisable. Le voilà uni avec les Anglais et les Prussiens, gens moins méprisables encore. Prenez garde à vous, vous dis-je; comptez que vous ne voyez point les choses à Paris et à Versailles comme on les voit au milieu des étrangers. Je suis dans le point de perspective; je vois les choses comme elles sont, et c'est avec la plus grande douleur.

Parlons maintenant de madame la duchesse d'Enville. A peine vous eus-je envoyé, mes divins anges, la lettre par laquelle je lui offrais les Délices, que je fus attaqué d'une fièvre violente et d'une inflammation de poitrine; Tronchin me fit transporter sur-le-champ aux Délices; il ne me quitta presque point; la nature et lui m'ont sauvé; je suis encore dans la plus grande faiblesse, et je ne puis ni marcher ni écrire.

J'apprends que, pendant ma maladie, on a loué assez indiscrétement un simple appartement

à Genève pour madame la duchesse d'Enville et sa compagnie, à raison de 4,800 livres pour trois mois, sans compter les écuries, les remises et les chambres pour les principaux domestiques, qu'il faudra encore louer très cher. Ajoutez à cela qu'à Genève toutes les commodités, toutes les choses de recherche se vendent au poids de l'or; qu'il faut faire cent vingt-cinq lieues pour arriver, et cent vingt-cinq pour s'en retourner; et qu'une malade qui a la force de faire deux cent cinquante lieues n'est pas excessivement malade. Le paysage est charmant, je l'avoue; il n'y a rien de si agréable dans la nature; mais nous avons des ouragans, formés dans des montagnes couvertes de neiges éternelles, qui viennent contrister la nature dans ses plus beaux jours, et qui n'ont pas peu contribué à me mettre dans le bel état où je suis. Ces vents cruels font beaucoup plus de mal que Tronchin ne peut faire de bien.

Adieu, mes divins anges; je n'ai plus ni voix pour dicter, ni main pour écrire, ni tête pour penser; mais j'espère que tout cela reviendra.

Je crois ne pouvoir mieux remercier Dieu de mon retour à la vie qu'en vous envoyant cet ouvrage édifiant*. On devrait bien l'imprimer à Paris.

* Le *Testament du curé Meslier*.

LETTRE MMMCCCXXIII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 15 mai.

J'étais à la mort, monseigneur, quand votre éminence eut la bonté de me donner part de la perte cruelle que vous avez faite[1]. Je reprends toute ma sensibilité pour vous et pour tout ce qui vous touche, en revenant un peu à la vie. Je vois quelle a dû être votre affliction; je la partage; je voudrais avoir la force de me transporter auprès de vous pour chercher à vous consoler.

Tronchin et la nature m'ont guéri d'une inflammation de poitrine et d'une fièvre continue; mais je suis toujours dans la plus grande faiblesse.

J'ai la passion de vous voir avant ma mort; faudra-t-il que ce soit une passion malheureuse? Je vous avais supplié de vouloir bien vous faire informer de l'horrible aventure des Calas: M. le maréchal de Richelieu n'a pu avoir aucun éclaircissement satisfesant sur cette affaire. Il est bien étrange qu'on s'efforce de cacher une chose qu'on devrait s'efforcer de rendre publique. Je prends in-

[1] * De la comtesse de Narbonne-Pelet, sa nièce. (L. D. B.)

térêt à cette catastrophe, parceque je vois souvent les enfants de ce malheureux Calas qu'on a fait expirer sur la roue. Si vous pouviez, sans vous compromettre, vous informer de la vérité, ma curiosité et mon humanité vous auraient une bien grande obligation. Votre éminence pourrait me faire parvenir le mémoire qu'on lui aurait envoyé de Toulouse, et assurément je ne dirais pas qu'il m'est venu par vous.

Toutes les lettres que j'ai du Languedoc sur cette affaire se contredisent; c'est un chaos qu'il est impossible de débrouiller; mais peut-être votre éminence n'est-elle déja plus à Montélimart, peut-être êtes-vous à Vic-sur-Aisne, où vous embellissez votre retraite, et où vous oubliez les malheurs publics et particuliers.

(*Et puis de sa main :*)

Il faut absolument que je me serve de ma trop faible main, monseigneur, pour vous dire combien mon cœur est à vous. Que ne puis-je vous entendre une heure ou deux! Il me semble qu'à travers toute votre circonspection, vous me feriez sentir avec quelle douleur on doit envisager l'état présent de la France. Je vous tiens heureux de n'être plus dans un poste où l'on ne peut empêcher les malheurs, et où l'on répond au public de tous les désastres inévitables. Jouissez de votre repos, de vos lumières supérieures, de toutes les es-

pérances pour l'avenir, et sur-tout du présent. Votre philosophie apportera de la consolation à la douleur de la perte de madame votre nièce. Agréez ma sensibilité et mon tendre respect.

LETTRE MMMCCCXXIV.

A M. DE LA CHALOTAIS,

PROCUREUR-GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE BRETAGNE.

Aux Délices, 17 mai.

J'étais à la mort, monsieur, lorsque j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré; je souhaite de vivre pour voir les effets de votre excellent compte rendu. Je ne savais pas que vous m'eussiez fait l'honneur de me l'envoyer, et que j'avais deux remerciements à vous faire, celui d'avoir éclairé la France, et celui de vous être ressouvenu de moi.

Votre réquisitoire a été imprimé à Genève, et répandu dans toute l'Europe avec le succès que mérite le seul ouvrage philosophique qui soit jamais sorti du barreau. Il faut espérer qu'après avoir purgé la France des jésuites, on sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule qui les a établis. Vous avez fait sentir bien finement l'absurdité d'être soumis à cette puissance, et le danger, ou du moins l'inutilité de

tous les autres moines qui sont perdus pour l'état, et qui en dévorent la substance.

Je vous avoue, monsieur, que c'est une grande consolation pour moi de voir mes sentiments justifiés par un magistrat tel que vous. Il faut que je me vante d'avoir le premier attaqué les jésuites en France. J'ai une terre dans le pays de Gex, tout auprès d'un domaine que les jésuites ont usurpé. A force de distinctions, ils avaient ajouté à l'usurpation de ce domaine le bien de six gentilshommes, tous frères, tous pauvres, et tous au service. Ils avaient obtenu des lettres-patentes qui leur permettaient d'acquérir ce bien. Ces lettres avaient été enregistrées au parlement de Dijon; et vous noterez qu'ils s'étaient associés avec un huguenot dans cette manœuvre. Ils se fondaient uniquement sur l'espérance que ces six gentilshommes n'auraient jamais le moyen de rentrer dans leurs biens. Je prêtai de l'argent aux orphelins dépouillés; ils sommèrent les jésuites et le huguenot de leur rendre leur patrimoine. Les jésuites consultèrent leur général, le père Ricci, qui fut cette fois assez sage pour leur ordonner de se désister. Les pauvres gentilshommes sont rentrés dans leur domaine; et j'espère des excommunications dans ce monde-ci, et le paradis dans l'autre pour cette bonne œuvre.

Je vous envoie cette plaisanterie* qui m'est tombée entre les mains. Le bâtiment d'un million sept cent mille livres est une chose vraie, et qui excite l'indignation de tout le monde.

LETTRE MMMCCCXXV.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 17 mai.

J'étais très malade, monsieur, lorsque j'eus l'honneur de vous écrire touchant l'édition de *Corneille*. J'ai été depuis à la mort, et je suis encore assez mal. J'ose me flatter que l'édition n'en souffrira pas beaucoup; les meilleures pièces étant commentées, et les autres ne méritant pas de l'être. Ce qui m'afflige, c'est l'obstacle que mettent les libraires de Paris à cette édition, que j'ai été obligé de diriger moi-même, et qui ne pouvait commencer que sous mes yeux. On a arrêté tous les prospectus chargés des noms des souscripteurs, à la Chambre syndicale, sous prétexte qu'il y a des libraires de Paris qui ont le privilége des *Œuvres de Corneille;* mais ce privilége doit être expiré, et appartient naturellement à la famille. D'ailleurs mademoiselle Corneille ne pourrait-elle pas de-

* *Extrait de la Gazette de Londres.* (FACÉTIES.)

mander le privilége d'un livre intitulé *Commentaires sur plusieurs tragédies de Pierre Corneille*, et sur quelques autres piéces françaises et espagnoles? On ne pourrait, ce me semble, refuser cette justice, et le livre serait imprimé sous le nom de la veuve Brunet, qui pourrait s'accommoder avec mademoiselle Corneille d'une manière avantageuse pour l'une et pour l'autre.

Ayez la bonté de me mander, monsieur, si vous approuvez cette idée, et si vous pouvez contribuer à la faire réussir. Il y a déja deux volumes d'imprimés; si la nature veut que je vive encore quelque temps, l'édition sera achevée dans dix-huit mois.

LETTRE MMMCCCXXVI.

AU SIEUR FEZ [1],

LIBRAIRE D'AVIGNON.

Aux Délices, 17 mai.

Vous me proposez, par votre lettre datée d'Avignon, du 30 d'avril, de me vendre pour mille écus l'édition entière d'un recueil de mes *Erreurs sur les faits historiques et dogmatiques*, que vous avez, dites-vous, imprimé en terre papale. Je suis obli-

[1] * Cette lettre fut d'abord imprimée dans le *Journal Encyclopédique*, du 15 juin 1762. (L. D. B.)

gé, en conscience, de vous avertir qu'en relisant, en dernier lieu, une nouvelle édition de mes ouvrages, j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs; et comme en qualité d'auteur je me suis probablement trompé de moitié à mon avantage, en voilà au moins pour 12,000 livres. Il est donc clair que je vous ferais tort de 9,000 francs si j'acceptais votre marché.

De plus, voyez ce que vous gagnerez au débit du *Dogmatique;* c'est une chose qui intéresse particulièrement toutes les puissances qui sont en guerre, depuis la mer Baltique jusqu'à Gibraltar. Ainsi je ne suis pas étonné que vous me mandiez que *l'ouvrage est desiré universellement.*

M. le général Laudon, et toute l'armée impériale, ne manqueront pas d'en prendre au moins trente mille exemplaires, que vous vendez, dites-vous, 2 livres piéce, ci. . . . . . 60,000 liv.

Le roi de Prusse, qui aime passionnément *le Dogmatique,* et qui en est occupé plus que jamais, en fera débiter à-peu-près la même quantité, ci. 60,000

Vous devez aussi compter beaucoup sur monseigneur le prince Ferdinand; car j'ai toujours re-

120,000

De l'autre part. . . . . . 120,000 liv.

marqué, quand j'avais l'honneur de lui faire ma cour, qu'il était enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques; ainsi vous pouvez lui en envoyer vingt mille exemplaires, ci 40,000

A l'égard de l'armée française, où l'on parle encore plus français que dans les armées autrichiennes et prussiennes, vous y en enverrez au moins cent mille exemplaires, qui, à 40 sous la pièce, font. . . 200,000

Vous avez sans doute écrit à M. l'amiral Anson qui vous procurera en Angleterre et dans les colonies le débit de cent mille de vos recueils, ci. 200,000

Quant aux moines et aux théologiens, que *le Dogmatique* regarde plus particulièrement, vous ne pouvez en débiter auprès d'eux moins de trois cent mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de. 600,000

Joignez à cette liste environ cent

1,160,000

Ci-contre. . . . . 1,160,000 liv.
mille amateurs du *Dogmatique*, parmi les séculiers, pose. 200,000

Somme totale . . . . 1,360,000 liv.

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais, mais le produit net sera au moins d'un million pour vous.

Je ne puis donc assez admirer votre désintéressement de me sacrifier de si grands intérêts pour la somme de 3,000 livres une fois payée.

Ce qui pourrait m'empêcher d'accepter votre proposition, ce serait la crainte de déplaire à monsieur l'inquisiteur de la foi, ou pour la foi, qui a sans doute approuvé votre édition. Son approbation une fois donnée ne doit point être vaine; il faut que les fidèles en jouissent; et je craindrais d'être excommunié si je supprimais une édition si utile, approuvée par un jacobin, et imprimée dans Avignon.

A l'égard de votre auteur anonyme* qui a consacré ses veilles à cet important ouvrage, j'admire sa modestie: je vous prie de lui faire mes tendres compliments, aussi bien qu'à votre marchand d'encre.

* Le jésuite Nonnotte.

LETTRE MMMCCCXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mai.

Mes divins anges, je suis un peu retombé, mais Tronchin dit toujours que je me relèverai. Je voudrais qu'on pût en dire autant de la France et de la comédie; je les crois pour le moins aussi malades que moi; je crois Le Kain furieusement occupé. Il était naturel qu'il écrivît un petit mot à madame Denis, qui ne l'a pas mal reçu; mais les héros négligent volontiers les campagnards.

Me permettrez-vous de vous adresser cette lettre d'un Anglais pour M. le comte de Choiseul? Il demande un passe-port pour s'en retourner en Angleterre par la France; je ne sais si cela s'accorde, et si vous permettez à vos vainqueurs d'être témoins de votre misère. Au reste, le suppliant ne vous a jamais battus; c'est un jeune homme qui aime tous les arts, et qui jouait parfaitement du violon dans notre orchestre. Je doute, malgré tout cela, qu'il lui soit permis de passer par Calais. Je serais bien fâché de demander à M. le comte de Choiseul quelque chose qui ne fût pas convenable.

Je vous supplie d'ailleurs de lui dire combien je

suis touché de la bonté qu'il a eue de s'intéresser pour mon triste état.

Vous ne me répondez jamais sur l'œil de madame de Pompadour; cependant je m'y intéresse : j'ai vu, il y a quinze ans, cet œil fort beau, et je serais fâché de sa perte. Dites-moi donc aussi quelque chose de la comédie de Henri IV; il me semble qu'elle doit tourner la tête à la nation.

Je me flatte de voir M. de Pont de Veile à La Marche au mois de juillet; mais, si ma mauvaise santé et Pierre Corneille me privent de ce plaisir, je lui conseillerai de passer par Fernei en s'en retournant par Lyon, et je lui donnerai la comédie.

Adieu, mes adorables anges. Tronchin nous quitte probablement au mois d'octobre pour M. le duc d'Orléans, et il fait fort bien; et moi je veux prendre le prétexte un jour de l'aller consulter, afin de n'avoir pas à me reprocher de mourir sans avoir eu la consolation de vous revoir.

LETTRE MMMCCCXXVIII.

A MADAME DE FLORIAN,

A HORNOI.

Aux Délices, 20 mai.

Je suis encore assez mal, mais tous mes maux sont adoucis par l'idée que M. et madame de Florian sont heureux. Je les félicite de vivre ensemble, et sur-tout de vivre à la campagne dans un temps aussi malheureux, où les plaisirs sont aussi dérangés que les affaires.

Je ne sais si M. de Florian a entendu parler de l'horrible aventure de la famille des Calas en Languedoc. Il s'agit de savoir si un père et une mère ont pendu leur fils par tendresse pour la secte de Calvin; et si un frère a aidé à pendre son frère, ou si les juges ont fait expirer sur la roue un père innocent par amitié pour la religion romaine. L'un ou l'autre cas est digne des siécles les plus barbares, et n'est pas indigne du siécle des Malagrida, des Damiens, et des billets de confession. Heureux les philosophes qui passent leur vie loin des fous et des fanatiques !

Je suppose que M. l'abbé Mignot est dans votre beau château d'Hornoi, et qu'il partage votre bon-

heur. N'avez-vous pas aussi un oncle de M. de Florian? Voilà un heureux oncle. Ceux qui sont malades, et sur-tout à cent cinquante lieues de vous, ne sont pas si heureux. Je sens très bien qu'un beau lac, un paysage de Claude Lorrain, un château d'une architecture charmante, un théâtre des plus jolis de l'Europe, ne font pas la félicité, et qu'il vaudrait mieux achever sa vie avec toute sa famille.

Ma chère nièce, il est triste d'être loin de vous. Lisez et relisez *Jean Meslier;* c'est un bon curé.

LETTRE MMMCCCXXIX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 20 mai.

Non seulement je suis paresseux, monsieur, mais il s'est joint à ce vice une maladie qui a passé quelque temps pour mortelle; je suis encore très faible. Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. On a trouvé vos saucissons excellents; pour moi, j'ai été bien loin d'en pouvoir manger, mais je vous en remercie au nom de tout ce qui est aux Délices.

Que vous êtes sage et heureux, monsieur, d'habiter dans vos terres, et de ne point voir de près tous les malheurs de la France! Notre seule félicité

consiste à chasser des jésuites, et à conserver environ quatre-vingt mille autres moines qui dévorent le peu de substance qui nous reste. Il est bien ridicule d'avoir tant de moines et si peu de matelots. Adieu, monsieur; un malade ne peut faire de longues lettres. Je regrette toujours que les Délices et Fernei soient si loin d'Angoulême, et je vous regretterai toute ma vie. Comptez que vous n'avez point de serviteur plus inviolablement attaché que V.

LETTRE MMMCCCXXX.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près Genève, 21 mai.

Monsieur, j'ai reçu la lettre dont vous m'honorez, du 17 mars (v. s.). Je suppose que toutes celles que je vous ai écrites vous sont parvenues. J'ai été à la mort depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, et j'ai perdu une partie de ma fortune par le contre-coup de nos malheurs publics; mais j'oublie cette dernière disgrace, et dès que j'aurai un peu réparé l'autre en reprenant un peu de santé, je me remettrai avec courage et avec plaisir à l'*Histoire de Pierre-le-Grand*.

J'avoue, monsieur, que je serais bien encouragé, si je pouvais en effet me flatter d'avoir l'hon-

neur de vous voir et de vous posséder dans mes petites retraites. Il est digne de vous d'imiter Pierre-le-Grand, en voyageant comme lui. Vous devez bien sentir que vous seriez accueilli partout comme vous devez l'être; votre voyage serait un triomphe continuel; et on respecterait encore plus votre patrie quand on verrait un homme de votre mérite, orné des plus belles connaissances, et fait pour réussir dans toutes les cours. J'aurais souhaité que vous eussiez pris le parti d'être ambassadeur : cela m'aurait du moins rapproché de votre excellence; et tout malade que je suis, j'aurais volé tôt ou tard pour avoir la consolation de vous voir. Je suis mortifié de n'avoir aucune nouvelle de M. de Soltikof depuis son départ : je l'aimais véritablement, et j'avais eu pour lui toutes les attentions qu'il mérite. Vous ne m'avez point dit, monsieur, si vous aviez reçu la lettre que je vous avais adressée par M. le grand-maître d'artillerie; il est triste d'avoir toujours à craindre que les paquets ne soient perdus. Je crois que le meilleur parti est d'écrire tout simplement par la poste. On doit savoir d'ailleurs que je ne vous parle point d'affaires d'état; on ne fait point la guerre à la littérature. Adieu, monsieur; j'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres, etc.

LETTRE MMMCCCXXXI.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 24 mai.

Mon cher et ancien ami, nous commençons l'un et l'autre à être dans l'âge où il faut s'occuper soigneusement de conserver les restes de sa machine. Nous avons vu mourir notre cher abbé Duresnel; vous avez été malade, mais vous êtes né heureusement. Vous êtes un chêne, et je suis un arbuste; je me sens encore de la tempête que j'ai essuyée; je parie que vous buvez du vin de Champagne quand je bois du lait, et que vous mangez des perdrix et des turbots, quand je suis réduit à une aile de poularde. Vous allez chez de belles dames, vous courez de Paris à votre terre, et moi je suis confiné.

Le travail, qui était ma consolation, m'est interdit. Je ne peux plus me moquer de frère Berthier, de Pompignan, et de Fréron. Je baisse sensiblement. L'édition de *Corneille* ira pourtant toujours son train.

Il y avait une grande dispute pour savoir si Corneille avait pris *Héraclius* de Caldéron. Pour terminer la dispute, j'ai traduit cette farce espagnole, qu'on appelle tragédie. Il a fallu me re-

mettre à l'espagnol, que j'avais presque oublié : cela m'a coûté quelques peines; mais je vous assure que j'en ai été bien payé. Il est bon de voir ce que c'était que ce Caldéron tant vanté; c'est le fou le plus extravagant et le plus absurde qui se soit jamais mêlé d'écrire. Je ferai imprimer sa drôlerie à côté de l'*Héraclius* de Corneille*, et toutes les nations de l'Europe, qui souscrivent pour cet ouvrage, pourront juger que le bon goût n'est qu'en France. Ce n'est pas qu'il n'y ait des étincelles de génie dans Caldéron, mais c'est le génie des Petites-Maisons.

Au reste, je suis bien sûr que vous ne pensez pas que mon Commentaire soit à la Dacier. Je critique avec sévérité, et je loue avec transport. Je crois que l'ouvrage sera utile, parceque je ne cherche jamais que la vérité. Mademoiselle Corneille n'entendra point mon Commentaire : elle récite assez joliment des vers; nous en avons fait une actrice; mais il se passera encore bien du temps avant qu'elle puisse lire son oncle.

Voilà son père réformé avec M. de Chamousset, son protecteur. Il est déja venu chez nous, il y revient encore; nous lui avons donné quelque petite avance sur l'édition. Il va à Paris. Qu'y deviendra-t-il quand il n'aura que son nom?

* On la trouve dans cette édition, *Théâtre*, tom. VII.

Adieu, mon cher ami; j'espère que ma lettre vous trouvera ou à Paris ou à Launai. Madame Denis doit vous écrire. Nous sommes deux ici à qui vous coûtez bien des regrets. Je vous embrasse tendrement. V.

P. S. Pardon si je ne vous écris pas de ma main; je suis d'une faiblesse extrême.

LETTRE MMMCCCXXXII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 26 mai.

Je ne savais pas, monseigneur, qu'ayant perdu madame votre nièce, vous aviez été encore sur le point de perdre sa sœur. Il y a deux mois que je n'éprouve, que je n'entends, et que je ne vois que des choses tristes. Permettez-moi de compter vos douleurs parmi les miennes. Je vous avais marqué qu'un de mes chagrins était de ne pouvoir jouir de la consolation de m'entretenir avec votre éminence. Ce chagrin est d'autant plus fort que je n'ai aucune espérance de vous revoir; il m'est impossible de me transplanter. Tout ce que me permet mon état de langueur est d'aller de Fernei aux Délices, et des Délices à Fernei, c'est-à-dire de faire deux lieues. Certainement vous ne viendrez pas à Genève; aussi je n'ai que trop senti que je ne

vous reverrais jamais. Je ne vous en serai pas moins tendrement attaché; vos lettres charmantes où se peint une très belle ame, et une ame vraiment philosophe, m'ont sensiblement touché. Je prendrai l'intérêt le plus vif à tout ce qui vous regarde jusqu'au dernier moment de ma vie. Je vous exhorte toujours à joindre à votre philosophie l'amour des lettres. Vous me paraissez faire trop peu de cas du génie aimable avec lequel vous êtes né. N'ayez jamais cette ingratitude. Vous joignez à ce génie un goût fin et cultivé qui est presque aussi rare que le génie même; c'est une grande ressource pour tous les temps de la vie; et je sens que les lettres font la plus grande consolation de la vieillesse, après celle qu'on reçoit de l'amitié. Je vous avouerai qu'elles sont chez moi une passion. Vous allez vous moquer de moi: mais je vous demande la permission de vous envoyer mon ouvrage de six jours, auquel vous m'aviez bien dit qu'il fallait travailler six mois.

J'ai grande envie que cette pièce soit ce que j'ai fait de moins mal, et je ne vois d'autre façon d'en venir à bout que de vous consulter. Vous n'avez vu que les matériaux; vous verrez l'édifice: ce sera pour vous un amusement, et pour moi une instruction. Ayez la bonté de me faire savoir s'il faudra que j'envoie le paquet à Soissons. Je sais bien que les paquets passent par Paris; mais une

tragédie n'effarouchera pas votre ami Janel. Auriez-vous lu une réponse d'un jésuite de Lyon ou de Toulouse à l'abbé Chauvelin, intitulée *Acceptation du défi?* Il y a de la déclamation de collège, mais elle ne manque pas de raisons très fortes; cette affaire est une des plus singulières de ce siècle singulier.

On n'est pas content de notre Dictionnaire; on le trouve sec, décharné, incomplet, en comparaison de ceux de Madrid et de Florence. Oserai-je vous prier de me dire si vous approuvez cette expression: *Donner de la croyance à quelque chose?* Le papier me manque pour vous dire à quel point j'aime et je respecte votre éminence.

Puis-je vous dire que le roi m'a conservé la charge de gentilhomme ordinaire, et m'a fait payer d'une pension? Je ne me croyais pas si bien en cour.

LETTRE MMMCCCXXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

28 mai.

Mon cher frère, je suis bien languissant: je serai bien charmé de revoir frère Thieriot avant de mourir, et très fâché de ne vous avoir jamais vu; mais, en vérité, je ne vous en aime pas moins.

Nous vous avons adressé en dernier lieu une lettre ouverte pour M. de La Chalotais, procureur-général du parlement de Bretagne : quand je dis nous, j'entends celui qui tient la plume et moi. Je vous envoie un livre exécrable; mais votre ami veut l'avoir, et j'obéis à ses ordres.

Je voudrais savoir comment réussit la nouvelle édition du *Dictionnaire* de notre Académie. Les étrangers se plaignent qu'il est sec et décharné, et qu'aucun des doutes qui embarrassent tous ceux qui veulent écrire n'y est éclairci. Il est triste que nous ne puissions parvenir à donner un dictionnaire tel que ceux de la Crusca et de Madrid.

Je suis enchanté que *Zelmire*[1] réussisse. Je m'intéresse à l'auteur, et je m'intéresserai toujours au succès de la scène française; mais je m'intéresse bien davantage aux frères et à la destruction de l'*inf*..., qu'il ne faut jamais perdre de vue. *Valete, fratres.*

P. S. Je n'ai point encore cette *Éducation*[2] de l'homme le plus mal élevé qui soit au monde : je l'aurai incessamment. Je sais, en attendant, que l'auteur est un monstre d'ingratitude et d'insolence.

[1]* *Zelmire*, tragédie de De Belloi. (L. D. B.)

[2]* *Émile ou de l'éducation*, par J. J. Rousseau. Amst. Marc-Michel Rey, 1762. 4 vol. in-8° et in-12, fig. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 31 mai.

Mes divins anges, je suis pénétré de vos bontés, et je vous dois celles de M. le comte de Choiseul. Je vais tâcher de lui écrire deux lignes de ma faible main; elles seront bien reçues en passant par les vôtres.

Je trouve que M. de Chavigni fait fort bien de se retirer dans ses terres; j'approuve tous ceux qui prennent ce parti: il faut savoir mettre un temps entre les affaires et la mort, et n'imiter ni le cardinal de Fleuri ni le maréchal de Belle-Île.

Madame la duchesse d'Enville[1] a fait un triste voyage, à mon gré. Elle desirait passionnément une maison de campagne; madame la duchesse de Grafton en a une pour cent louis, jusqu'à l'hiver; et madame d'Enville paie deux cents louis un simple appartement pour trois mois. Pour comble de désagrément, elle est logée tout auprès d'un temple où elle entend détonner des chansons hé-

[1] * Voyez la note [1] * de la lettre MMMCCCXIX. (L. D. B.)

braïques, mises en vers français détestables. De plus, toute la bonne compagnie est à la campagne, et il ne reste à la ville que des pédants.

Je voudrais pouvoir lui céder les Délices; mais j'ai trop besoin de Tronchin, et malheureusement on vernit actuellement tous les dedans de Fernei. Tout ce que je peux faire est de lui donner une représentation de *Cassandre*. Je n'y jouerai pas mon rôle de grand-prêtre; je suis obligé de renoncer au théâtre, comme Grandval; mais la piéce ne sera pas mal représentée, et je vous assure que c'est l'appareil le plus imposant qui soit au théâtre.

Pour *le Droit du Seigneur*, vous êtes maître absolu de le faire jouer par qui il vous plaira, et quand vous voudrez; c'est un service que vous rendrez à Thieriot. Il prétend qu'il vient me voir après les fêtes de la Pentecôte; mais c'est de quoi je doute très fort.

Il est juste de vous envoyer un exemplaire de la seconde édition de *Meslier;* on avait oublié, dans la première, son Avant-propos, qui est très curieux. Vous avez des amis sages qui ne seront pas fâchés d'avoir ce livre dans leur arrière-cabinet; il est tout propre d'ailleurs à former la jeunesse. L'*in-folio,* qu'on vendait en manuscrit huit louis d'or, est inlisible; ce petit extrait est très édifiant. Remercions les bonnes ames qui le donnent pour

rien, et prions Dieu qu'il répande ses bénédictions sur cette lecture utile.

Je crois que monsieur l'abbé le coadjuteur[1] sera bien étonné d'avoir été comparé à-la-fois à Ésope et à Goliath. J'espère, Dieu aidant, que le libelle du jésuite rendra les parlements irréconciliables, et qu'avec le temps on tombera sur tous les autres moines[2]. Je n'en serai pas témoin, mais je mourrai dans cette douce espérance.

Je ne compte pas non plus voir la fin de la guerre. On disait hier Dresde pris par le prince Henri, immédiatement après la déconfiture de l'armée des Cercles; cette nouvelle, qui n'est pas encore vraie, pourra l'être dans quelque temps: vous verrez, avant la fin de la campagne, seize mille Russes rendre visite à M. le maréchal d'Étrées. La flotte anglaise est actuellement dans Lisbonne; il n'y a qu'un nouveau tremblement de

[1] * L'abbé de Chauvelin, qui était bossu, fut déchiré dans de plats libelles par les jésuites et leurs partisans: tout son crime était d'avoir eu l'audace d'attaquer ces moines fallacieux et conspirateurs. Ce fut pour faire allusion à la difformité de l'abbé de Chauvelin et aux suites de la blessure d'Ignace de Loyola que l'on fit le distique suivant:

> Que maudit soit ton sort, Société perverse!
> Un boiteux t'a fondée, un bossu te renverse.

(L. D. B.)

[2] * L'assemblée constituante, par décrets des 2 novembre 1789 et 23 octobre 1790, mit les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation. (L. D. B.)

terre qui puisse faire dénicher cette flotte. Tant de malheurs publics influent sur la fortune des particuliers, excepté de ceux qui pillent les autres : je m'en ressens autant que personne. Mademoiselle Corneille en sentira aussi le contre-coup ; la guerre fait tort aux souscriptions. La Chambre syndicale des libraires de Paris nous fait plus de tort encore ; elle arrête, depuis quatre mois, le ballot des annonces de Cramer, où se trouvent les noms des souscripteurs. M. de Malesherbes souffre cette injustice, laquelle est une insulte au public. Il me semble que les affaires particulières vont à-peu-près comme les générales.

Le parlement de Dijon continue dans son obstination.

J'admire toujours qu'on ne veuille point rendre la justice au peuple, pour faire de la peine au roi. Les classes du Parlement feront un peu de mal ; et j'ai bien peur que les classes des matelots ne rendent pas de grands services. Je conclus que tout ceci est un naufrage universel, et je dis toujours : Sauve qui peut !

Mille tendres respects.

LETTRE MMMCCCXXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près Genève, 4 juin.

Monsieur, j'ai reçu par M. le prince de Galitzin la lettre du 19-30 avril, dont vous m'honorez. J'avais déja eu l'honneur de vous mander plusieurs fois que M. de Soltikof était parti pour l'Angleterre; qu'il avait écrit à votre excellence, et que je n'avais aucune de ses nouvelles. Je viens d'apprendre dans le moment que la sœur de l'hôte chez qui il demeurait à Genève a reçu des lettres de lui, datées de Hambourg, il y a environ deux mois. Il lui mandait qu'il allait s'embarquer pour la Russie. Il faut qu'il n'ait demeuré que très peu de temps en Angleterre, et qu'il se soit hâté de revenir auprès de vous. Je suppose qu'à présent il est à Pétersbourg. Vous le trouverez instruit dans presque toutes les langues de l'Europe, et je suis persuadé encore que votre excellence n'aura pas perdu le fruit de ses bienfaits.

Il n'en est pas de même de M. de Pouschkin: on prétend qu'il est en prison à Paris pour ses dettes. Je ne regrette point les deux mille ducats qu'il m'apportait; mais je regrette infiniment les

médailles qui fesaient une suite compléte et qui servaient à l'Histoire de Pierre-le-Grand.

Je vous réitère, monsieur, les assurances de l'envie extrême que j'ai de finir l'*Histoire de Pierre-le-Grand* à votre satisfaction. Tout malade que je suis, tout surchargé du fardeau des Commentaires sur Pierre Corneille, je me livrerai à Pierre-le-Grand [1]. Plût à Dieu que je pusse voir l'architecte dont je ne suis que le maçon !

Je serai toute ma vie, avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres, etc., V.

LETTRE MMMCCCXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 juin.

Mes divins anges, je suis aussi honteux que pénétré de toutes vos bontés; je vous remercie de celles de M. le comte de Choiseul.

M. Duclos me mande qu'on a rendu les annonces des Cramer, si ridiculement saisies. Mes Commentaires sont très sévères, et doivent l'être, parcequ'il faut qu'ils soient utiles; mais après avoir critiqué en détail, je prodigue les éloges en

[1] * Voltaire a publié en 1763 le second volume de son *Histoire de Russie sous Pierre-le-Grand*. Le premier volume avait vu le jour en 1759. (L. D. B.)

gros, j'encense Corneille en général, et je dis la vérité à chaque ligne de l'examen de ses pièces.

Je donne au public beaucoup plus que je n'avais promis. Vous aurez bientôt le *Jules-César* de Shakspeare[1], traduit en vers blancs, imprimé à la suite de *Cinna,* et la comparaison de la conspiration contre César avec celle contre Auguste; vous verrez si je loue Corneille, et Shakspeare vous fera bien rire.

La Place n'a pas traduit un mot de Shakspeare.

Vous aurez aussi la traduction de l'*Héraclius* de Caldéron, et vous rirez bien davantage. Que les Français ne sont-ils dans la tactique ce qu'ils sont dans le dramatique!

Tronchin ne sait ce qu'il dit; le lait d'ânesse m'a fait mal. J'ai eu le malheur de travailler; mais il est trop affreux de ne rien faire.

J'apprends dans l'instant qu'on vient d'enfermer dans des couvents séparés la veuve Calas et ses deux filles. La famille entière des Calas serait-elle coupable, comme on l'assure, d'un parricide horrible? M. de Saint-Florentin est entièrement au fait; je vous demande à genoux de vous en informer. Parlez-en à M. le comte de Choiseul : il est très aisé de savoir de M. de Saint-Florentin la vérité; et, à mon avis, cette vérité importe au genre humain. La poste part; je vous adore.

[1] * *Théâtre*, tome VII. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 juin.

Mes divins anges, vous ne me disiez pas que M. le chevalier de Solar négociait la paix avec l'Angleterre; cela est si intéressant pour mille particuliers menacés d'une ruine entière, que vous pardonnerez, à moi particulier, de vous parler de mes espérances et de ma joie.

M. le comte de Choiseul ne sera-t-il point curieux de savoir de M. de Saint-Florentin la vérité touchant l'horrible aventure des Calas, supposé que M. de Saint-Florentin en soit instruit? Peut-être ne sait-il autre chose sinon qu'il a signé des lettres de cachet.

On croit à Paris que c'est une bagatelle de rouer un père de famille, et de tenir tous les enfants dans les prisons d'un couvent, sans forme de procès; on ne sait pas quel effet cela produit dans l'Europe.

Permettez-vous que mademoiselle Corneille prenne la liberté de vous adresser cette lettre? M. le comte de La Tour-du-Pin a pris l'occasion de la mort de son père pour écrire enfin à mademoiselle Corneille, conjointement avec l'abbé de

La Tour-du-Pin. Ils la félicitent, ils l'approuvent d'être chez moi; ils me remercient; ils lui témoignent beaucoup d'amitié. Elle leur répond comme elle le doit; mais elle ne sait point la demeure de M. de La Tour-du-Pin. On s'adresse à mes anges dans tous ses embarras.

La petite poste est d'une commodité extrême pour ces envois.

Je vous demande pardon des extrêmes libertés que nous prenons.

Il est clair qu'on n'a pas voulu souffrir à la tête des hôpitaux des hommes vertueux. M. de Fontanieu veut donc qu'on pille les vivants, les mourants et les morts.

Le Kain nous a enfin écrit, et j'ai répondu.

LETTRE MMMCCCXXXVIII.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 7 juin.

Mademoiselle Corneille, les frères Cramer, et moi, monsieur, nous vous devons des remerciements. Vous trouverez sans doute les commentaires sur *Rodogune* un peu sévères; mais il faut dire la vérité. J'ai soin de mettre à la tête et à la fin de chaque commentaire une demi-once d'encens pour Corneille; mais, dans les remarques,

je ne connais personne, je ne songe qu'à être utile. On dira, de mon vivant, que je suis fort insolent; mais, après ma mort, on dira que je suis très juste: et comme je mourrai bientôt, je n'ai rien à craindre.

Voici une petite annonce que je vous prie de montrer à l'Académie; je la ferai insérer dans les papiers publics: on verra que je donne beaucoup plus que je n'ai promis. Je compte vous envoyer dans un mois la traduction de la conspiration contre Auguste; vous verrez ce que c'est que Shakspeare, qu'on oppose à Corneille: c'est madame Gigogne qu'on met à côté de mademoiselle Clairon.

L'*Héraclius* de Caldéron est encore pis. Il est bon de faire connaître le génie des nations. La question de savoir si Corneille a pris une demi-douzaine de vers de Caldéron, comme il en a pris deux mille des autres auteurs espagnols, est une question très frivole.

Ce qui est important, c'est de faire connaître combien Corneille, malgré tous ses défauts, était sublime et sage dans le temps qu'on ne représentait sur les autres théâtres de l'Europe que des rêves extravagants.

Le père Tournemine, qu'on cite, et qu'on a tort de citer, était connu chez les jésuites par ces deux petits vers:

C'est notre père Tournemine
Qui croit tout ce qu'il imagine.

Le confesseur du roi d'Espagne qu'il avait consulté, n'en savait pas plus que lui; et l'ancien bibliothécaire du roi d'Espagne, qui m'a envoyé la première édition de l'*Héraclius* de Caldéron, en sait beaucoup plus que le confesseur et le père Tournemine. Ce que dit Corneille dans l'examen d'*Héraclius*, loin d'être une preuve que l'*Héraclius* espagnol est une imitation du français, semble prouver tout le contraire. Car, premièrement, il n'y a pas d'imitation; l'*Héraclius* espagnol ne ressemble pas plus à celui de Corneille, que *les Mille et une Nuits* ne ressemblent à l'*Énéide;* et il ne s'agit, encore une fois, que d'une douzaine de vers. Secondement, Corneille dit que sa pièce est un original dont il s'est fait plusieurs belles copies; or certainement la pièce de Caldéron n'est pas une belle copie, c'est un monstre ridicule.

Remarquez de plus que, si Corneille avait eu un Espagnol en vue, si un Espagnol avait pu prendre deux lignes d'un Français, ce qui n'est jamais arrivé, Corneille n'eût pas manqué de dire que Caldéron avait fait le même honneur à notre théâtre que Corneille avait fait au théâtre de Madrid, en imitant *le Cid, le Menteur, la Suite du Menteur*, et *Don Sanche d'Aragon*. Corneille, en parlant de ces prétendues belles copies, entend

plusieurs tragédies, soit de son frère, soit d'autres poëtes, dans lesquelles les héros sont méconnus et pris pour d'autres jusqu'à la fin de la pièce.

Enfin il n'y a qu'à lire l'*Héraclius* de Caldéron; cela seul terminera le procès. Vous pouvez lire, monsieur, ma lettre à l'Académie, ne fût-ce que pour l'amuser; mais je me flatte qu'elle voudra bien peser mes raisons. Vous aimez le vrai plus que personne: il y a tant de préjugés dans ce monde, qu'il faut au moins n'en point avoir en littérature.

LETTRE MMMCCCXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 juin.

Mes divins anges, je me jette réellement à vos pieds et à ceux de M. le comte de Choiseul. La veuve Calas est à Paris, dans le dessein de demander justice; l'oserait-elle si son mari eût été coupable? Elle est de l'ancienne maison de Montesquieu, par sa mère (ces Montesquieu sont de Languedoc); elle a des sentiments dignes de sa naissance, et au-dessus de son horrible malheur. Elle a vu son fils renoncer à la vie, et se pendre de désespoir; son mari, accusé d'avoir étranglé son fils, condamné à la roue, et attestant Dieu de son innocence en

expirant; un second fils, accusé d'être complice d'un parricide, banni, conduit à une porte de la ville, et reconduit par une autre porte dans un couvent; ses deux filles enlevées; elle-même enfin interrogée sur la sellette, accusée d'avoir tué son fils, élargie, déclarée innocente, et cependant privée de sa dot. Les gens les plus instruits me jurent que la famille est aussi innocente qu'infortunée. Enfin, si malgré toutes les preuves que j'ai, malgré les serments qu'on m'a faits, cette femme avait quelque chose à se reprocher, qu'on la punisse; mais si c'est, comme je le crois, la plus vertueuse et la plus malheureuse femme du monde, au nom du genre humain, protégez-la. Que M. le comte de Choiseul daigne l'écouter! Je lui fais tenir un petit papier qui sera son passe-port pour être admise chez vous; ce papier contient ces mots: « La personne en question vient se présenter chez « M. d'Argental, conseiller d'honneur du Parle- « ment, envoyé de Parme, rue de la Sourdière. »

Mes anges, cette bonne œuvre est digne de votre cœur.

LETTRE MMMCCCXL.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Aux Délices, ce 11 juin.

Je vous adresse, monsieur, la plus infortunée de toutes les femmes [1], qui demande la chose du monde la plus juste. Mandez-moi, je vous prie, sur-le-champ, quelles mesures on peut prendre; je me chargerai de la reconnaissance : je suis trop heureux de l'exercer envers un talent aussi beau qu'est le vôtre. Ce procès, d'ailleurs si étrange et si capital, peut vous faire un honneur infini; et l'honneur, dans votre noble profession, améne tôt ou tard la fortune. Cette affaire, à laquelle je prends le plus vif intérêt, est si extraordinaire, qu'il faudra aussi des moyens extraordinaires. Soyez sûr que le parlement de Toulouse ne donnera point des armes contre lui; il a défendu que l'on communiquât les piéces à personne, et même l'extrait de l'arrêt. Il n'y a qu'une grande protec-

[1] * La veuve du malheureux Calas, dont Élie de Beaumont embrassa la défense avec ardeur, et qu'il soutint avec talent dans un beau mémoire qu'on lit encore avec un grand intérêt. La femme d'Élie de Beaumont est auteur du roman intitulé *Lettres du chevalier de Roselle*. Son fils épousa une des filles du président Du Paty. Un de ses petits-fils se distingue dans les sciences exactes et naturelles, entre autres dans la géologie. (L. D. B.)

tion qui puisse obtenir de M. le chancelier ou du roi un ordre d'envoyer copie des registres. Nous cherchons cette protection : le cri du public, ému et attendri, devrait l'obtenir. Il est de l'intérêt de l'état qu'on découvre de quel côté est le plus horrible fanatisme. Je ne doute pas que cette entreprise ne vous paraisse très importante; je vous supplie d'en parler aux magistrats et aux jurisconsultes de votre connaissance, et de faire en sorte qu'on parle à M. le chancelier. Tâchons d'exciter sa compassion et sa justice, après quoi vous aurez la gloire d'avoir été le vengeur de l'innocence et d'avoir appris aux juges à ne se pas jouer impunément du sang des hommes. Les cruels! ils ont oublié qu'ils étaient hommes. Ah, les barbares!

Monsieur, j'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

LETTRE MMMCCCXLI.

A M. MAYANS Y SISCAR[1],

ANCIEN BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI D'ESPAGNE, A VALENCE.

Aux Délices, 15 juin.

Monsieur, je ne vous écris point en chaldéen, parceque je ne le sais pas; ni en latin, quoique je

[1] * Voyez, sur cet éditeur de *Don Quichotte*, la lettre MMMCCXLIII. (L. D. B.)

ne l'aie pas oublié; ni en espagnol, quoique je l'aie appris pour vous plaire; mais en français, que vous entendez très bien, parceque je suis obligé de dicter ma lettre, étant très malade.

J'ai renoncé à la cour comme vous; ne m'appelez plus *aulicus*. Mais vous êtes trop *generosus*, de toutes les façons, puisque vous avez la générosité de me fournir les instructions que je vous ai demandées. Je ne savais pas que vos auteurs eussent jamais rien pris, même des Italiens; je les croyais autocthones en fait de littérature; mais je sais bien qu'ils n'ont jamais rien pris de nous, et que nous avons beaucoup pris d'eux.

Entre nous, je pense que Corneille a puisé tout le sujet d'*Héraclius* dans Caldéron. Ce Caldéron me paraît une tête si chaude (sauf respect), si extravagante, et quelquefois si sublime, qu'il est impossible que ce ne soit pas la nature pure. Corneille a mis dans les régles ce que l'autre avait inventé hors des régles. Le point important est de savoir en quelle année *la Famosa Comedia* fut jouée devant *ambas Magestades;* c'est ce que je vous ai demandé; et je vois qu'il est impossible de le savoir.

Je ne sais pas pourquoi vous vous êtes donné la peine de transcrire les vers de Lope de Vega, que vous avez autrefois rapportés dans la Vie de Cervantes; vous imaginez-vous donc que je ne

vous aie pas lu? Sachez, monsieur, que je vous ai lu avec grande attention, et que vous m'avez beaucoup éclairé. Non seulement je savais ces vers, mais je les ai traduits en vers français, et je les fais imprimer au-devant de *la Famosa Comedia*, que j'ai traduite aussi.

Je crois qu'il suffit de mettre sous les yeux *la Famosa Comedia*, pour faire voir que Caldéron ne l'a pas volée.

Vous me permettrez de faire usage du passage de maître Emmanuel de Guerra ; je n'omettrai pas *les Actes sacramentaux* du pieux Caldéron. Tout ce qui me fâche, c'est que ces *Actes sacramentaux* n'aient pas fait partie des pièces amoureuses et ordurières dont le bon homme régalait son auditoire.

Votre lettre est aussi pleine de graces que d'érudition. Si vous voulez faire passer quelque instruction de votre voisinage de l'Afrique à mon voisinage des Alpes, je vous aurai beaucoup d'obligation.

Soyez très persuadé qu'on ne trouve point de seigneur d'Oliva en Savoie.

LETTRE MMMCCCXLII.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Fernei, 15 juin.

Mon cher maître, j'avais prié frère Cramer de vous demander vos conseils sur cette édition de *Pierre Corneille*, qui ne me donnera que bien de la peine, mais qui pourra être utile aux jeunes gens, et sur-tout au petit-neveu et à la petite-niéce qui ne la liront point; du moins mademoiselle Corneille ne la lira de long-temps. Son petit nez retroussé n'est pas tourné au tragique. Il me faudra pour le moins encore un an avant que je la mette au *Cid*, et je lui en donne deux pour *Héraclius*.

Je vois avec douleur, mon cher maître, que le secrétaire perpétuel n'a pas eu pour vous toutes les attentions qu'on vous doit. Mais je crois que vous n'en adoptez pas moins un projet que vous avez eu il y a long-temps, et que vous m'avez inspiré. Je n'attends que la réponse à ma lettre, que M. de Nivernais a communiquée à l'Académie, pour entreprendre cet ouvrage. Il sera la consolation de ma vieillesse. Je m'instruirai moi-même en cherchant à instruire les autres. J'aurai le bonheur d'être utile à une famille respectable; je ne peux mieux prendre congé. Ayez donc la

bonté de me guider. Conseillez, pressez ces éditions de nos auteurs classiques.

Un imbécile[1] qui avait autrefois le département de la librairie fit faire, par un malheureux La Serre, les préfaces des pièces de Molière[2]. Il faut effacer cette honte.

Au reste, mon cher sous-doyen, vivons; vous avez déja vécu environ quinze ans plus que Cicéron, et moi plus que La Motte. Achevons à la Fontenelle. C'est la seule chose que je vous conseille d'imiter de lui.

LETTRE MMMCCCXLIII.

A M. ROMAN.

Aux Délices, 16 juin.

Il y a long-temps, monsieur, que je vous dois des remerciements; une maladie assez longue et assez fâcheuse ne m'a pas permis de remplir ce devoir.

Vous faites voir qu'on peut tout traduire, puisque vous traduisez les poëtes allemands. L'auteur

[1] * Il les avait demandées à Voltaire qui les avait composées; mais il lui préféra celles de La Serre. Voyez le travail de Voltaire, *Mélanges Historiques*. (L. D. B.)

[2] * On trouve le travail de La Serre dans l'édition de Molière donnée par Joly; Paris, 1734; 6 vol. in-4°. (L. D. B.)

d'Adam n'est pas, comme son héros, le premier homme du monde; je suis d'ailleurs un peu fâché pour notre mangeur de pomme qu'à l'âge de neuf cent trente ans il fasse tant de façons pour mourir. Si Dieu daigne m'accorder les trois vingtièmes des années de notre père, je vous donne ma parole de mourir très gaiement; et je vous prie de vouloir bien alors m'aider à passer, en traduisant tout doucement quelque ouvrage plus plaisant que les lamentations du mari d'Ève, qui devait savoir que tout ce qui est né est fait pour mourir, puisqu'il avait la science infuse.

Au reste, vous écrivez si bien, que je vous exhorte à vous faire traduire, au lieu de traduire des tragédies allemandes. Je fais mes compliments à votre pupille, et je vous en fais à tous deux de vivre l'un avec l'autre. Je serai très fâché quand madame d'Albertas quittera notre petit pays, où elle est adorée.

LETTRE MMMCCCXLIV.

A M. LE BARON DE BIELFELD[1].

Aux Délices, 20 juin.

Je crois, monsieur, que votre lettre m'a guéri;

[1] * Jacques-Frédéric, baron de Bielfeld, né à Hambourg le 31 mars

car le plaisir est un souverain remède, et j'ai senti un plaisir bien vif en voyant que vous vous souvenez de moi. Je ne songe plus qu'à m'amuser et à finir gaiement ma carrière; mais je m'intéresse beaucoup aux ouvrages sérieux que vous donnez au public. J'attends avec impatience celui que vous m'annoncez. Apprenez aux princes à être justes; c'est toujours une consolation pour ceux qui souffrent de leur ambition, de leurs caprices, de leurs injustices, de leurs méchancetés. Les hommes aiment à entendre parler du droit des gens; ce sont des malades à qui on parle du remède universel. N'avez-vous pas dit aussi quelque petit mot sur la liberté? Je m'imagine que vous la goûtez à votre aise dans Hambourg; pour moi, j'en jouis, et je suis, depuis six ans, dans l'ivresse de la jouissance, étant assez heureux pour posséder des terres libres sur la frontière de France, et me trouvant dans une indépendance entière. Vous souvient-il du temps où il ne vous était pas permis d'aller dans vos terres? C'est bien cela qui est contre le droit des gens.

Je souhaite la paix à votre Allemagne; mais je ne peux exalter mon ame au point de deviner le temps où toutes ces horreurs cesseront. Le secret de prévoir l'avenir s'est perdu avec le modeste

1717, mort le 5 avril 1770; auteur de divers ouvrages, entre autres des *Institutions politiques*. (L. D. B.)

président. Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie; il n'en faut point entre les philosophes : c'est assez de dater sa lettre, et de signer la première lettre de son nom. V.

LETTRE MMMCCCXLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 juin.

Mes divins anges, je suis persuadé plus que jamais de l'innocence des Calas, et de la cruelle bonne foi du parlement de Toulouse, qui a rendu le jugement le plus inique, sur les indices les plus trompeurs. Il y a quelques mois que le Conseil cassa un arrêt de ce même parlement qui condamnait des créanciers légitimes à faire réparation à des banqueroutiers frauduleux. L'affaire présente est d'une tout autre conséquence; elle intéresse des nations entières, et elle fait frémir d'horreur. On cherche toutes les protections possibles auprès de M. le comte de Saint-Florentin; on a imaginé que La Popelinière pourrait faire présenter à ce ministre la veuve Calas par André ou La Guerche.

Probablement La Popelinière m'écrira une lettre qu'il adressera chez vous; je vous supplie de l'ouvrir. La veuve Calas, qui doit venir vous de-

mander votre protection, lira cette lettre de La Popelinière, et se conduira en conséquence.

Daignez, mes anges, mettre toute votre humanité, toute votre vertu, toutes vos bontés, à faire connaître la vérité dans une affaire aussi essentielle. La poste va partir; je n'ai ni le temps, ni la force de vous parler d'autre chose que de l'innocence opprimée qui trouvera des protecteurs tels que vous.

Mille tendres respects.

LETTRE MMMCCCXLVI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, le 22 juin.

Ma misérable santé, monseigneur, me confine à présent auprès du docteur Tronchin. Je me joins à la foule de ses dévots, qui vont au temple d'Épidaure. Je vous assure que, quoique je sois dans la patrie de J. J. Rousseau, je trouve que vous avez très grande raison, et je ne suis point du tout de son avis.

Je me flatte que vous distinguez les gens de lettres de Paris de ce philosophe des Petites-Maisons; mais vous savez que, dans la littérature comme dans les autres états, il y a un peu de jalousie. On accusait Corneille d'avoir favorisé le

duel, et d'avoir violé toutes les bienséances dans *le Cid;* on reprochait à Racine d'avoir mis les principes du jansénisme dans le rôle de Phèdre; Descartes fut accusé d'athéisme, et Gassendi d'épicuréisme : la mode aujourd'hui est de prétendre que les géomètres et les métaphysiciens inspirent à la nation le dégoût des armes, et que, si on a été battu sur terre et sur mer, c'est évidemment la faute des philosophes. Mais vous savez que les Anglais sont bien plus philosophes que nous, et que cela ne les a pas empêchés de nous battre.

Vous vous doutez bien, dans le fond de votre cœur, qu'il y a eu d'autres causes de nos malheurs, lesquelles ne ressemblent en rien à la philosophie. Vous êtes trop clairvoyant et trop juste pour vous laisser séduire par les cris de quelques envieux qui, ne pouvant atteindre au mérite de quelques génies que vous avez encore en France, tâchent de les décrier, afin qu'il ne reste plus à la nation aucune gloire. Vous êtes fait pour protéger le mérite; c'est là, dans tous les temps, le partage des hommes supérieurs.

Les bontés mêmes que vous avez toujours eues pour moi me font croire que vous en aurez pour ceux qui valent mieux que moi. Si la calomnie m'impute quelquefois des ouvrages que je n'ai point faits, elle empoisonne ceux dont ils sont les auteurs. Voyez comme on a traité ce pauvre Hel-

vétius, pour un livre qui n'est qu'une paraphrase des *Pensées* du duc de La Rochefoucauld !

Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Mon heur est de vous être attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre et le plus profond respect.

LETTRE MMMCCCXLVII.

A M. DAMILAVILLE.

le 25 juin.

Les frères des Délices ont reçu les lettres du 19 juin de leur cher frère. Ils chercheront le *Contrat social:* ce petit livre a été brûlé à Genève dans le même bûcher que le fade roman d'*Émile;* et Jean-Jacques a été décrété de prise de corps comme à Paris. Ce *Contrat social* ou insocial n'est remarquable que par quelques injures dites grossièrement aux rois par le citoyen du bourg de Genève, et par quatre pages insipides contre la religion chrétienne. Ces quatre pages ne sont que des centons de Bayle. Ce n'était pas la peine d'être plagiaire. L'orgueilleux Jean-Jacques est à Amsterdam, où l'on fait plus de cas d'une cargaison de poivre que de ses paradoxes.

L'affaire de mon frère* m'intéresse bien davan-

* De M. Damilaville.

tage; mais si monsieur le contrôleur-général a promis à un ancien ami, personne ne pourra s'y opposer, ni être bien reçu à le solliciter. Tout ce qu'on doit faire, à mon avis, c'est de remontrer fortement qu'il est de son intérêt et de son honneur d'employer utilement un homme qui a été quinze ans utile; et je suis persuadé que par cette voie on pourra obtenir un poste avantageux.

Je suis toujours en peine d'un *Meslier* envoyé à mon frère pour le marquis d'Argence, en son château de Dirac, près d'Angoulême : je prie mon frère de m'en donner des nouvelles. Je répète que *le Despotisme oriental* pourrait bien avoir été pincé, pour avoir été indiscrétement envoyé en forme de livre.

La mort de Socrate[1] est un beau sujet dans une république où l'on peut mettre sur le théâtre l'injustice, l'ignorance, la sottise et la cruauté des juges. Je souhaite que ce sujet réussisse en France. Voulez-vous des *Meslier* et autres drogues? j'en pourrai découvrir dans les greniers du pays.

[1] * Voyez ce drame, *Théâtre*, tome VII. Il avait paru en 1759. La Sorbonne en empêcha la représentation. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCXLVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près Genève, 25 juin.

Monsieur, M. le prince Galitzin a eu la bonté de me faire tenir le paquet contenant les chapitres du second tome de *Pierre-le-Grand*, accompagné de vos judicieuses remarques. Soyez bien persuadé que je me conformerai en tout à vos idées, et que j'aurai la plus grande attention à ne vous point compromettre. L'ouvrage ne pourra paraître que dans l'année 1763 [1], parceque les arrangements pris avec le public pour l'édition de *Pierre Corneille* ne souffrent aucun délai. J'eus l'honneur de répondre, il y a près d'un mois, par duplicata, aux ordres que vous me donnâtes touchant M. de Soltikof. Je vous mandai qu'on avait reçu de ses lettres datées de Hambourg, au mois de mars. Il notifiait par cette lettre qu'il retournait en Russie, et je me flattais, comme je me flatte encore, que ce jeune homme est auprès de vous aussi digne de vos bontés que je l'en ai vu pénétré.

Pour moi, je n'ai point de ses nouvelles, et j'en

[1] * C'est ce qui eut lieu. (L. D. B.)

ai été d'autant plus affligé que nous le regardions dans notre maison comme notre fils.

Ce que vous me dites, monsieur, dans votre lettre du 1er mai, me fait concevoir l'espérance de vous voir. Il est naturel de faire voyager monsieur votre neveu [1], à qui vous tenez lieu de père: vous voyagerez avec lui. Il n'y a point de nation qui ne s'empressât à vous témoigner l'estime qu'on a pour votre personne. Le Mécène de la Russie sera par-tout reçu comme l'eût été le Mécène de Rome.

Je serai toute ma vie avec le plus tendre respect, etc., V.

LETTRE MMMCCCXLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 juin.

Mes divins anges, Jean-Jacques est un fou à lier, qui a manqué à tous ses amis, et qui n'avait pas encore manqué à madame de Luxembourg. S'il s'était contenté d'attaquer l'*infame*, il aurait trouvé par-tout des défenseurs, car l'*infame* est bien décriée. Il a trouvé le secret d'offenser le

[1] * Le comte André Schowalow, fils du feld-maréchal Pierre-Ivanow Schowalow. (L. D. B.)

gouvernement de la bourgade de Genève, en se tuant de l'exalter. On a brûlé ses rêveries dans la bourgade, et on l'a décrété de prise de corps comme à Paris; heureusement pour lui, son petit corps est difficile à prendre. Il est, dit-on, à Amsterdam: je suis fâché de tout cela. Eh! que deviendra la philosophie?

Mes divins anges, ces messieurs de la poste sont plus rétifs que leurs chevaux.

On va donc jouer *Socrate*; Dieu veuille que *Socrate* ne soit pas aussi froid que la ciguë!

Verra-t-on Henri IV à la comédie, ou se contentera-t-on de le voir sur le Pont-Neuf?

Le Droit du Seigneur est-il oublié? C'est pourtant un beau droit; et il y avait une drôle de dédicace pour M. de Choiseul.

J'ai accablé mes anges d'importunités et de mémoires pour des Suisses; je leur en demande bien pardon. Mais je les conjure plus que jamais de protéger de toutes leurs ailes la veuve du roué et la mère du pendu. Comptez que ces gens-là sont innocents comme vous et moi: je ne doute pas que la veuve infortunée ne soit venue vous implorer. Ah! quel plaisir pour des ames comme les vôtres, quand vous aurez retiré de l'abyme une famille entière! il ne vous en coûtera que de parler: vous serez comme les enchanteurs qui fesaient fuir les démons avec quatre mots.

Mes anges, c'est une étrange pièce que cette *Zelmire,* et le parterre est un étrange parterre.

Est-il vrai que M. le duc et madame la duchesse de Choiseul étaient en grande loge au triomphe de Palissot, et que ce Palissot avait donné à Bellecour un discours à prononcer quand on demanderait l'auteur, l'auteur, l'auteur?

Et que dites-vous de cet autre Palissot de Fleuri, qui crie tant contre la tolérance, et qui dit que Jean-Jacques écrit contre l'existence de la religion chrétienne? Quel est le plus fin de Jean ou d'Omer?

Ah! quel siècle, quel siècle!

LETTRE MMMCCCL.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 26 juin.

Vivent les lettres! vivent les arts! vivent ceux qui ont un peu de goût pour eux, et même un peu de passion! Monseigneur, plus je vieillis, plus je crois, Dieu me le pardonne, que je deviens sage; car je ne connais plus que littérature et agriculture. Cela donne de la santé au corps et à l'ame, et Dieu sait alors comme on rit de ses folies passées et de toutes celles de nos confrères les humains! Je vous crois à présent dans votre

retraite, que vous embellissez; et je m'imagine que votre éminence y est très éminente en réflexions solides, en amusements agréables, en supériorité de raison et de goût, en toutes choses dignes de votre esprit. Ne bâtissez-vous point? n'avez-vous pas une bibliothéque? ne rassemblez-vous pas quelques personnes dignes de vous entendre? Si vous en trouvez, voilà le grand point; il est bien rare de trouver des penseurs en province, et sur-tout des gens de goût. Je croyais autrefois, en lisant nos bons auteurs, que toute la nation avait de l'esprit, car, disais-je, tout le monde les lit; donc toute la nation est formée par eux. J'ai été bien attrapé, quand j'ai vu que la terre est couverte de gens qui ne méritent pas qu'on leur parle.

C'est un grand malheur pour moi de parler de loin à votre éminence. Ma consolation est de vous consulter. Je vous conjure de juger sévèrement l'ouvrage que vous permettez que je vous envoie. Je voudrais bien faire de cette pièce quelque chose de bon. Je suis déja sûr qu'elle forme un très beau spectacle. Je l'ai fait exécuter trois fois sur mon théâtre à Fernei : en vérité, rien n'était plus auguste; mais une tragédie ne doit pas plaire seulement aux yeux : je m'adresse à votre cœur et à vos oreilles, *aurium superbissimum judicium;* voyez sur-tout si vous êtes touché; amusez-vous, je vous

en supplie, à me dire mes fautes. Si la pièce est froide, la faute est irréparable; mais si elle ne manque que par les détails, je vous promets d'être bien docile.

Recevez, monseigneur, mon très tendre respect.

LETTRE MMMCCCLI.

A M. DE LAMOTTE-GEFRARD*.

Aux Délices, 26 juin.

Tout ce qui est de la main de Henri IV, monsieur, est bien précieux. C'était un homme adorable avec ses ennemis et avec ses maîtresses. Des lettres d'amour de ce grand roi valent mieux que tous les édits de ses prédécesseurs. Je ne sais comment reconnaître le plaisir que vous me faites; j'atttends votre bienfait avec autant d'impatience que de reconnaissance. J'ai des lettres de lui à la reine Élisabeth, dans lesquelles il paraît plus embarrassé qu'il ne l'est avec ses maîtresses. S'il avait pu coucher avec cette reine, il n'aurait pas fait le saut périlleux, et il n'aurait point rappelé les jésuites, que nos parlements chassent comme les

* Cette lettre est en réponse à l'offre que fit M. de La Motte à M. de Voltaire des lettres manuscrites de Henri IV à Corisandre d'Andouin.

Anglais ont autrefois chassé les loups. Je ne sais pas combien on donne à présent de la tête d'un jésuite; celle du cardinal Mazarin fut autrefois à cinquante mille écus; c'est beaucoup trop payer.

LETTRE MMMCCCLII.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Fernei, en Bourgogne, par Genève, 30 juin.

Mon entreprise, mon cher maître, m'attache de plus en plus au grand Corneille. Je l'aime autant que vous aimez Cicéron; et plût à Dieu qu'il eût toujours parlé sa langue aussi purement, aussi noblement que Cicéron parlait la sienne! Vous avez un grand avantage sur moi; Cicéron n'a point fait de mauvais ouvrages, et Corneille en a trop fait, je ne dis pas d'indignes de lui, je dis absolument indignes du théâtre. Je suivrai donc votre sage conseil, je ne commenterai aucune de ses comédies, excepté *le Menteur,* ni aucune des tragédies qui n'ont pu rester au théâtre. Ses beaux ouvrages en seront peut-être plus précieux, quand ils ne paraîtront point avec ceux qui pourraient faire tort à sa gloire.

Vous, mon cher maître, qui partagez avec l'éloquent Pélisson l'honneur d'avoir fait l'*Histoire*

de l'Académie avec autant de sagesse que de vérité, vous êtes plus à portée que personne de m'instruire si Chapelain n'a pas eu la plus grande part au jugement sur *le Cid*, jugement très équitable à mon avis en plusieurs endroits; mais qui, dans d'autres, me paraît, comme au public, un peu trop sévère. Si vous avez quelque anecdote sur le fameux procès, je vous prie de me la communiquer.

Je vous prie sur-tout d'assurer l'Académie que, si elle se plaint de mon insuffisance dans mes notes sur le grand Corneille, elle n'accusera pas mon orgueil. Je fuirai ce ton décisif que prennent nos jeunes auteurs, et qui ne me convient pas plus qu'à eux.

Où pourrai-je trouver la Lettre d'un nommé Claveret, qui dit tant de mal du *Cid*, et celle de Balzac, qui lui rend tant de justice? Ne pourriez-vous point demander à M. l'abbé Capperonnier tout ce qu'il a dans la Bibliothèque du roi? Je le rendrai fidèlement. On a déja daigné m'envoyer des livres qui ne se trouvent que là, et je les ai rendus aussi bien conditionnés qu'on me les avait prêtés. J'aurai l'honneur d'en écrire à M. Capperonnier; mais je me flatte qu'en étant prévenu par vous, il en sera plus disposé à m'accorder ses secours.

M. de Chammeville doit aimer les lettres, puis-

qu'il permet que vos paquets passent sous son contre-seing. Je ne doute pas qu'il ne trouve bon que son nom soit imprimé dans la liste des souscripteurs qui serviront à encourager les autres.

On rejouera bientôt *Oreste*. Je vous prierai de me dire si cette pièce *sapit antiquitatem*, et ce que j'y dois corriger pour l'impression. Je ne ferai point tort à l'*Électre* de M. Crébillon, et je me ferai un grand honneur de marcher après lui.

Ama me, et Cornelium tuere et Corneliam.

LETTRE MMMCCCLIII.

A M. LAVAYSSE,

PÈRE.

4 juillet.

Les personnes qui protégent à Paris la famille Calas sont très étonnées que le sieur Gobert-Lavaysse ne fasse pas cause commune avec elle. Non seulement il a son honneur à soutenir, ses fers à venger, le rapporteur, qui conclut au bannissement, à confondre; mais il doit la vérité au public, et son secours à l'innocence. Le père se couvrirait d'une gloire immortelle, s'il quittait une ville superstitieuse et un tribunal ignorant et barbare.

Un avocat savant et estimé est certainement au-

dessus de ceux qui ont acheté pour un peu d'argent le droit d'être injustes; un tel avocat serait un excellent conseiller; mais où est le conseiller qui serait un bon avocat?

M. Lavaysse peut être sûr que, s'il perd quelque chose à son déplacement, il le retrouvera au décuple. On répand que plusieurs princes d'Allemagne, plusieurs personnes de France, d'Angleterre et de Hollande, vont faire un fonds très considérable. Voilà de ces occasions où il serait beau de prendre un parti ferme. M. Lavaysse, en élevant la voix, n'a rien à craindre; il fait rougir le parlement de Toulouse, en quittant cette ville pour Paris; et, s'il veut aller ailleurs, il sera partout respecté.

Quoi qu'il arrive, son fils se rendrait très suspect dans l'esprit des protecteurs des Calas, et ferait très grand tort à la cause, s'il ne fesait pas son devoir, tandis que tant de personnes indifférentes font au-delà de leur devoir.

Je prie la personne qui peut faire rendre cette lettre à M. Lavaysse père de l'envoyer promptement par une voie sûre.

LETTRE MMMCCCLIV.

A CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Aux Délices, le 5 juillet.

Monseigneur, je voudrais bien que mon bon hiérophante trouvât grace devant votre altesse électorale. Il n'est ni janséniste ni moliniste; c'est le meilleur prêtre que je connaisse. Si les jésuites lui avaient ressemblé, ils seraient encore en Portugal, et ne seraient point honnis en France. Toute la famille d'Alexandre*, que j'ai mise à vos pieds il y a un mois, attend ce que vous pensez d'elle pour savoir si elle doit se montrer.

Me sera-t-il permis d'avoir recours à votre protection pour le temporel**, après avoir soumis le spirituel à vos lumières? Votre altesse électorale voit que l'ame et le corps du petit Suisse dépendent d'elle. La petite-fille de Corneille et son édition languissent. J'espère que M. de Bekers nous ranimera. C'est auprès de M. de Bekers que je vous implore; je crois qu'il n'y a point auprès de lui de meilleure protection que la vôtre. Daignez donc souffrir, monseigneur, que j'adresse à votre

* La tragédie d'*Olympie*.

** Il s'agissait d'une rente viagère que lui devait l'électeur.

altesse électorale le triste et discourtois placet que je présente à votre contrôleur-général. Il y a de fins courtisans italiens qui prétendent qu'il faut toujours aller au prince par les ministres, et moi, monseigneur, je tiens que dans votre cour il faut aller au ministre par le prince, et que c'est toujours à votre belle ame qu'il faut avoir recours.

Que votre altesse électorale daigne agréer, avec sa bonté ordinaire, l'attachement, la reconnaissance et le profond respect, etc.

LETTRE MMMCCCLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 juillet.

Mes divins anges, cette malheureuse veuve a donc eu la consolation de paraître en votre présence; vous avez bien voulu l'assurer de votre protection. Vous avez lu sans doute les pièces originales que je vous ai envoyées par M. de Courteilles : comment peut-on tenir contre les faits avérés que ces pièces contiennent? et que demandons-nous? rien autre chose sinon que la justice ne soit pas muette comme elle est aveugle, qu'elle parle, qu'elle dise pourquoi elle a condamné Calas. Quelle horreur qu'un jugement secret, une condamnation sans motifs! y a-t-il une

plus exécrable tyrannie que celle de verser le sang à son gré, sans en rendre la moindre raison? Ce n'est pas l'usage, disent les juges. Eh! monstres! il faut que cela devienne l'usage : vous devez compte aux hommes du sang des hommes. Le chancelier serait-il assez.... pour ne pas faire venir la procédure?

Pour moi, je persiste à ne vouloir autre chose que la production publique de cette procédure. On imagine qu'il faut préalablement que cette pauvre femme fasse venir des pièces de Toulouse. Où les trouvera-t-elle? qui lui ouvrira l'antre du greffe? où la renvoie-t-on, si elle est réduite à faire elle-même ce que le chancelier ou le Conseil seul peut faire? Je ne conçois pas l'idée de ceux qui conseillent cette pauvre infortunée. D'ailleurs ce n'est pas elle seulement qui m'intéresse, c'est le public, c'est l'humanité. Il importe à tout le monde qu'on motive de tels arrêts. Le parlement de Toulouse doit sentir qu'on le regardera comme coupable tant qu'il ne daignera pas montrer que les Calas le sont; il peut s'assurer qu'il sera l'exécration d'une grande partie de l'Europe.

Cette tragédie me fait oublier toutes les autres, jusqu'aux miennes. Puisse celle qu'on joue en Allemagne finir bientôt!

Mes charmants anges, je remercie encore une fois votre belle ame de votre belle action.

LETTRE MMMCCCLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 7 juillet.

Mes divins anges, nous ne demandons autre chose au Conseil sinon que, sur le simple exposé des jugements contradictoires du parlement de Toulouse, et sur l'impossibilité physique qu'un vieillard faible, de soixante-huit ans, ait pendu un jeune homme de vingt-huit ans, le plus robuste de la province, sans le secours de personne, on se fasse représenter la procédure.

A cet effet, un des fils de Calas, qui est chez moi, envoie sa requête à M. Mariette, avocat au Conseil, lequel la rédigera; et nous espérons qu'elle sera signée de la mère.

Nous craignons que le parti fanatique, qui accable cette famille infortunée à Toulouse, et qui a eu le crédit de faire enfermer les deux filles dans un couvent, n'ait encore celui de faire enfermer la mère, pour lui fermer toutes les avenues au Conseil du roi.

Mais le fils, qui est en sûreté, remplira l'Europe de ses cris, et soulèvera le ciel et la terre contre cette iniquité horrible.

Je répète qu'il est peu vraisemblable que la

veuve Calas puisse tirer les pièces de l'antre du greffe de Toulouse, puisqu'il y a des défenses sévères de les communiquer à personne.

Cette seule défense prouve assez que les juges sentent leur faute.

Si, par impossible, les juges ont eu des convictions que les accusés étaient coupables, s'ils n'ont puni que le père, et si, contre les lois, ils ont élargi les autres, en ce cas, il est toujours très important de découvrir la vérité. Il y a d'un côté ou d'un autre le plus abominable fanatisme, et il faut le découvrir.

J'implore M. de Courteilles, uniquement pour que la vérité soit connue; la justice viendra ensuite.

Tous les étrangers frémissent de cette aventure. Il est important pour l'honneur de la France que le jugement de Toulouse soit ou confirmé ou condamné.

Je présente mon respect à monsieur et à madame de Courteilles, à monsieur et à madame d'Argental. Cette affaire est digne de toute leur bonté[1].

[1] * A propos de cette affaire, je crois utile de placer ici la lettre de Donat Calas au chancelier Saint-Florentin, datée de Châtelaine 7 juillet 1762, parcequ'il est très vraisemblable que cette lettre fut rédigée par Voltaire :

« Monseigneur, s'il est permis à un sujet d'implorer son roi; s'il

LETTRE MMMCCCLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 juillet.

Nous ne pouvons, dans notre éloignement de Paris, que procurer des protections à cette famille

est permis à un fils, à un frère, de parler pour son père, pour sa mère et pour son frère, je me jette à vos pieds avec confiance.

« Toute ma famille, et le fils d'un avocat célèbre, nommé Lavaysse, ont tous été accusés d'avoir étranglé et pendu un de nos frères, pour cause de religion, dans la ville de Toulouse. Le parlement a fait périr mon père par le supplice de la roue. C'était un vieillard de 68 ans, que j'ai vu incommodé des jambes.

« Vous sentez, Monseigneur, qu'il est impossible qu'il ait pendu seul un jeune homme de 28 ans, dix fois plus fort que lui. Il a protesté devant Dieu de son innocence, en expirant. Il est prouvé par le procès-verbal que mon père n'avait pas quitté un instant le reste de sa famille, ni le sieur Lavaysse, pendant qu'on suppose qu'il commettait ce parricide.

« Mon frère Pierre Calas, accusé comme mon père, a été banni : ce qui est trop s'il est innocent, et trop peu s'il est coupable. Malgré son bannissement, on le retient dans un couvent à Toulouse.

« Ma mère, sans autre appui que son innocence, ayant perdu tout son bien dans cette cruelle affaire, ne trouve encore personne qui la présente devant vous. J'ose, Monseigneur, parler en son nom et au mien ; on m'assure que les pièces ci-jointes [1] feront impression sur votre esprit et sur votre cœur, si vous daignez les lire.

« Réduit à l'état le plus déplorable, je ne demande autre chose sinon que la vérité s'éclaire. Tous ceux qui dans l'Europe entière ont

[1]* Voyez, *Politique et Législation*, les Pièces relatives aux Calas. (L. D. B.)

infortunée; c'est à messieurs les avocats, soit du Conseil, soit du Parlement, à régler la forme. Les pièces originales imprimées intéressent quiconque les a lues; tout le monde plaint la veuve Calas; le cri public s'élève, ce cri peut frapper les oreilles du roi. J'ignore si cette affaire sera portée au Conseil privé ou au Conseil des parties : tout ce que je sais, c'est qu'elle est juste.

On m'assure que le parlement de Toulouse ne veut pas seulement communiquer l'énoncé de l'arrêt.

Il me paraît qu'on peut commencer par présenter requête pour obtenir la communication de cet arrêt et des motifs; il y a cent exemples que le roi s'est fait rendre compte d'affaires bien moins intéressantes. N'avons-nous pas des raisons assez fortes pour demander et pour obtenir que les pièces soient communiquées par ordre de la cour?

entendu parler de cette horrible aventure, joignent leurs voix à la mienne. Tant que le parlement de Toulouse, qui m'a ravi mon père et mon bien, ne manifestera pas les causes d'un tel malheur, on sera en droit de croire qu'il s'est trompé, et que l'esprit de parti seul a prévalu par les calomnies auprès des juges les plus intègres; je serai sur-tout en droit de redemander le sang innocent de mon malheureux père.

« Pour mon bien qui est entièrement perdu, ce n'est pas un objet dont je me plaigne; je ne demande autre chose de votre justice et de celle du Conseil du roi sinon que la procédure qui m'a ravi mon père, ma mère, mon frère, ma patrie, vous soit au moins communiquée.

« Je suis avec le plus profond respect, etc. »

La contradiction évidente des deux jugements, dont l'un condamne à la roue un accusé, et dont l'autre met hors de cour des complices qui n'ont point quitté cet accusé; le bannissement du fils, et sa détention dans un couvent de Toulouse, après ce bannissement; l'impossibilité physique qu'un vieillard de soixante-huit ans ait étranglé seul un jeune homme de vingt-huit ans; enfin l'esprit de parti qui domine dans Toulouse; tout cela ne forme-t-il pas des présomptions assez fortes pour forcer le Conseil du roi à se faire représenter l'arrêt?

Je demande encore si un fils de l'infortuné Jean Calas, qui est en France, retiré dans un village de Bourgogne, ne peut pas se joindre à sa mère, et envoyer une procuration quand il s'agira de présenter requête? Ce jeune homme, il est vrai, n'était point à Toulouse dans le temps de cette horrible catastrophe; mais il a le même intérêt que sa mère, et leurs noms réunis ne peuvent-ils pas faire un grand effet?

Plus je réfléchis sur le jugement de Toulouse, moins je le comprends: je ne vois aucun temps dans lequel le crime prétendu puisse avoir été commis; je ne vois pas qu'il y ait jamais eu de condamnation plus horrible et plus absurde, et je pense qu'il suffit d'être homme pour prendre le parti de l'innocence cruellement opprimée.

J'attends tout de la bonté et des lumières de ceux qui protégent la veuve Calas.

Il est certain qu'elle ne quitta pas son mari d'un moment dans le temps qu'on suppose que son mari commettait un parricide. Si son mari eût été coupable, elle aurait donc été complice : or comment ayant été complice ferait-elle deux cents lieues pour venir demander qu'on revît le procès, et qu'on la condamnât à la mort? Tout cela fait saigner le cœur et lever les épaules. Toute cette aventure est une complication d'événements incroyables, de démence et de cruauté. Je suis témoin qu'elle nous rend odieux dans les pays étrangers, et je suis sûr qu'on bénira la justice du roi, s'il daigne ordonner que la vérité paraisse.

On a écrit à M. le premier président de Nicolaï, à M. le premier président d'Auriac, qui ont tous deux un grand crédit sur l'esprit de M. le chancelier. Madame la duchesse d'Enville, M. le maréchal de Richelieu, M. le duc de Villars, doivent avoir écrit à M. de Saint-Florentin. On a écrit à M. de Chaban, en qui M. de Saint-Florentin a beaucoup de confiance; et M. Tronchin, le fermier-général, peut tout auprès de M. de Chaban.

Donat Calas, retiré en Bourgogne, a, de son côté, pris la liberté d'écrire à M. le chancelier, et a envoyé une requête au Conseil; le tout a été adressé à M. Héron, premier commis du Conseil,

qui fera rendre les pièces selon qu'il trouvera la chose convenable. Je vous en envoie une copie, parcequ'il me paraît nécessaire que vous soyez informés de tout.

J'ai écrit aussi à M. Ménard, premier commis de M. de Saint-Florentin; je pense qu'il faut frapper à toutes les portes, et tenter tous les moyens qui pourraient s'entr'aider, sans pouvoir s'entre-nuire.

Depuis ce mémoire écrit, j'ai reçu une lettre de M. Mariette, avocat au Conseil, qui a vu la pauvre Calas, et qui dit ne pouvoir rien sans un extrait des pièces. Mais quoi donc! ne pourrait-on demander justice sans avoir les armes que nos ennemis nous refusent? On pourra donc verser le sang innocent impunément, et en être quitte pour dire : *Je ne veux pas dire pourquoi on l'a versé?* Ah! quelle horreur! quelle abominable justice! y a-t-il dans le monde une tyrannie pareille? et les organes des lois sont-ils faits pour être des Busiris? Voici une lettre que j'écris à M. Mariette; j'y joins un exemplaire des pièces originales, ne sachant point s'il les a vues. Je supplie M. et madame d'Argental, nos protecteurs, de vouloir bien ajouter à toutes leurs bontés celle de vouloir bien faire rendre cette lettre et ces pièces à M. Mariette. Ils peuvent, je crois, se servir de l'enveloppe de M. de Courteilles.

Je leur présente mes respects.

LETTRE MMMCCCLVIII.

A M. DAMILAVILLE.

8 juillet.

Vous savez, mon cher frère, que la place sur laquelle vous avez des vues est promise depuis long-temps, et que vous déplairiez si vous insistiez. Toutes les raisons de justice et de convenance sont pour vous; mais elles doivent céder à l'autorité de monsieur le contrôleur-général, et à son amitié pour M. de Morival. S'il vous avait connu, ce serait vous qu'il aimerait, sans doute. Faites-vous un mérite auprès de lui de votre sacrifice, afin qu'il vous aime à votre tour. Tâchez de lui parler; donnez-lui des éloges sur ce que l'amitié lui fait faire; remettez votre sort entres ses mains. Cette conduite, la seule que vous deviez tenir, peut contribuer à votre fortune. Mon cher frère, je vous prierai toujours de prendre votre parti en philosophe sur l'affaire de cette direction. Plût à Dieu que vous pussiez demander et obtenir celle de Lyon! Il y a déja un philosophe dans cette ville; vous seriez deux, et l'archevêque, s'il osait, serait le troisième.

Vous devez avoir reçu un paquet contenant les *pièces originales* imprimées; je vous prie d'en en-

voyer un exemplaire à M. Mignot, conseiller au Grand-Conseil, et un chez MM. Dufour et Mallet, banquiers : c'est chez eux que demeure cette veuve si à plaindre. Il est bien à souhaiter qu'on puisse imprimer à son profit ces pièces qui me paraissent convaincantes, et qu'elles puissent être portées au pied du trône par le public soulevé en faveur de l'innocence. Faites-les imprimer ; criez, je vous en prie, et faites crier. Il n'y a que le cri public qui puisse nous obtenir justice. Les formes ont été inventées pour perdre les innocents.

Mon frère Thieriot vous embrasse; mon frère d'Alembert me néglige positivement.

LETTRE MMMCCCLIX.

A M. AUDIBERT,

NÉGOCIANT A MARSEILLE, ET DE L'ACADÉMIE DE LA MÊME VILLE.

Aux Délices, le 9 juillet.

Vous avez pu voir, monsieur, les lettres de la veuve Calas et de son fils. J'ai examiné cette affaire pendant trois mois; je peux me tromper, mais il me paraît clair comme le jour que la ferveur de la faction et la singularité de la destinée ont concouru à faire assassiner juridiquement sur la roue le plus innocent et le plus malheureux des hommes, à disperser sa famille, et à la réduire à la

mendicité. J'ai bien peur qu'à Paris on songe peu à cette affaire. On aurait beau rouer cent innocents, on ne parlera à Paris que d'une piéce nouvelle, et on ne songera qu'à un bon souper.

Cependant, à force d'élever la voix, on se fait entendre des oreilles les plus dures; et quelquefois même les cris des infortunés parviennent jusqu'à la cour. La veuve Calas est à Paris chez MM. Dufour et Mallet, rue Montmartre; le jeune Lavaysse y est aussi. Je crois qu'il a changé de nom; mais la pauvre veuve pourra vous faire parler à lui. Je vous demande en grace d'avoir la curiosité de les voir l'un et l'autre; c'est une tragédie dont le dénouement est horrible et absurde, mais dont le nœud n'est pas encore bien débrouillé.

Je vous demande en grace de faire parler ces deux acteurs, de tirer d'eux tous les éclaircissements possibles, et de vouloir bien m'instruire des particularités principales que vous aurez apprises.

Mandez-moi aussi, monsieur, je vous en conjure, si la veuve Calas est dans le besoin; je ne doute pas qu'en ce cas MM. Tourton et Baur ne se joignent à vous pour la soulager. Je me suis chargé de payer les frais du procès qu'elle doit intenter au Conseil du roi. Je l'ai adressée à M. Mariette, avocat au Conseil, qui demande pour

agir l'extrait de la procédure de Toulouse. Le parlement, qui paraît honteux de son jugement, a défendu qu'on donnât communication des piéces, et même de l'arrêt. Il n'y a qu'une extrême protection auprès du roi qui puisse forcer ce parlement à mettre au jour la vérité. Nous fesons l'impossible pour avoir cette protection, et nous croyons que le cri public est le meilleur moyen pour y parvenir.

Il me paraît qu'il est de l'intérêt de tous les hommes d'approfondir cette affaire, qui, d'une part ou d'une autre, est le comble du plus horrible fanatisme. C'est renoncer à l'humanité que de traiter une telle aventure avec indifférence. Je suis sûr de votre zéle: il échauffera celui des autres, sans vous compromettre.

Je vous embrasse tendrement, mon cher camarade, et suis avec tous les sentiments que vous méritez, etc.

LETTRE MMMCCCLX.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, le 11 juillet.

Monsieur, je suis presque aveugle, et cependant j'écris; mais c'est que les passions donnent de la force, et les sentiments que vos bontés m'in-

spirent sont une passion. Vous confondez les jésuites et vous intruisez les historiens. Le mémoire que vous avez daigné m'envoyer est très plausible: si vous étiez procureur-général de quelque parlement de mon voisinage, je volerais pour venir vous remercier, quoique je ne sorte plus de ma chaumière; je viendrais vous prier de guérir les scrupules qui me restent. Si la chose était comme vous le dites, le parlement de Paris, capitale de l'ancienne France, aurait été l'assemblée des états-généraux. Pourquoi, dans les états du quatorzième siècle, les parlements n'y eurent-ils pas de séance? pourquoi *le banc du roi* en Angleterre est-il différent des états nommés *parlement?* pourquoi le gouvernement anglais, ayant en tout imité nos usages et les ayant conservés, a-t-il encore ses états-généraux, qui sont abolis en France? pourquoi le procureur-général du roi d'Angleterre conclut-il à ce banc royal, et non au parlement de la nation? Ce qu'on appelle le grand banc en France est encore le grand banc à Londres; la formule ancienne de vos sessions s'y est conservée, le procureur-général n'agit qu'à ce banc. Ce qu'on appelle *parlement* en France est donc le *banc du roi*, ainsi que ce qu'on nomme *parlement* en Angleterre représente nos *états-généraux*.

Pourquoi le gouvernement goth, tudesque et vandale ayant été par-tout le même, serions-

nous les seuls chez qui une cour suprême de justice aurait été substituée aux représentants des chefs de la nation? Les audiences d'Espagne ne sont point *las cortès*, et n'y ont aucun rapport; la *chambre impériale* de Vetzlar, quoique toujours présidée par un prince, n'a aucune analogie avec la *diète de l'Empire.*

Aucune cour supérieure ne représente la nation dans aucun pays de l'Europe. Comment la France seule aurait-elle établi ce droit public? et, si elle l'avait établi, comment ne serait-il pas authentique? Si chaque parlement tient lieu des états-généraux pendant la vacance de ces états, il est clair qu'il est à leur place: que devient donc alors le Conseil du roi?

Vous sentez bien que cela est embarrassant. Mettez la main sur la conscience. Au reste, je suis sans intérêt, ne descendant, que je sache, d'aucun Franc qui ait ravagé les Gaules avec Ildovic nommé Clovis, ni d'aucun seigneur qui ait trahi Louis V et Charles de Lorraine; n'étant d'aucun corps, n'étant ni tonsuré ni maître ès arts, ayant un pied en France et l'autre en Suisse, et les deux sur le bord de la fosse. Je suis assez de l'avis d'un Anglais qui disait que toutes les origines, tous les droits, tous les établissements, ressemblent au *plum-pudding:* le premier n'y mit que de la farine, un second y ajouta des œufs, un troisième du sucre,

un quatrième des raisins, et ainsi se forma le *plum-pudding*.

Voyez ce qu'étaient Lin et Clet, supposé qu'il y ait eu des Clet et des Lin; reconnaîtraient-ils aujourd'hui leurs successeurs? Le Fils de Marie même reconnaîtrait-il sa religion? Tout dans l'univers est fait de pièces et de morceaux. La société humaine me paraît ressembler à un grand naufrage: *Sauve qui peut* est la devise des pauvres diables comme moi. Pour vous, monsieur, qui avez une belle place dans le vaisseau, c'est tout autre chose. Vous avez jeté Loyola à la mer, et votre vaisseau n'en va que mieux. Il y a une chose dont on doit s'apercevoir à Paris, supposé qu'on réfléchisse, c'est que la vraie éloquence n'est plus qu'en province. Les *Comptes rendus* en Bretagne et en Provence sont des chefs-d'œuvre [1]; Paris n'a rien à leur opposer, il s'en faut beaucoup.

Cependant il y a toujours une douzaine de jésuites à la cour; ils triomphent à Strasbourg, à Nanci; le pape donne en Bretagne, chez vous, oui, chez vous, des bénéfices quatre mois de l'année; vos évêques, *proh pudor!* s'intitulent évêques *par la grace du Saint-Siége*, etc., etc.

Monsieur, vous me remplissez de respect et d'espérance.

[1] * Ils étaient l'ouvrage des La Chalotais et des Monclar, et ils

LETTRE MMMCCCLXI.

A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 12 juillet.

Le nom de Zoïle me pique, mon cher philosophe, il est très injuste. Je vais au-delà des bornes quand je loue Corneille, et en-deçà quand je le critique. Je crois d'ailleurs faire un ouvrage très utile, et que la comparaison des pièces de Shakspeare et Caldéron avec Corneille sur des sujets à-peu-près semblables, est un grand éloge de Pierre, et un service à la littérature. Je ne me relâcherai en rien, parceque je suis sûr que j'ai raison : j'en suis sûr, parceque j'ai cinquante ans d'expérience, parceque je me connais au théâtre, parceque je consulte toujours des gens qui s'y connaissent, et qui sont entièrement de mon avis. Est-ce à vous à vouloir des ménagements, et à conseiller la faiblesse? Que m'importe que le préjugé crie, quand j'ai pour moi la raison? je ne songe qu'au vrai et à l'utile. La *Bérénice* de Corneille est détestable; je fais imprimer à côté celle de Racine avec des remarques.

Attila est au-dessous des pièces de Danchet. Je

leur attirèrent, par la suite, de grandes persécutions et de dévotes calomnies. (L. D. B.)

m'en tiens au *holà* de Boileau [1]. Je le loue de l'avoir dit, et je ne l'approuve pas de l'avoir imprimé, parceque cela n'en valait pas la peine. Mon cher philosophe, prenez le parti de la vérité, et point de faiblesse humaine.

Sans doute il faut se réjouir que Jean-Jacques ait osé dire ce que tous les honnêtes gens pensent, et ce qu'ils devraient dire tous les jours; mais ce misérable n'en est que plus coupable d'avoir insulté ses amis, ses bienfaiteurs. Sa conduite fait honte à la philosophie. Ce petit monstre n'écrivit contre vous et contre les spectacles que pour plaire aux prédicants de Genève; et voilà ces prédicants qui obtiennent qu'on brûle son livre*, et qu'on décrète l'auteur de prise de corps. Vous m'avouerez que le magot s'est conduit comme un fou. Pour une trentaine de pages qui se trouvent dans un livre inlisible, qui sera oublié dans un mois, je ne vois pas qu'il nous ait fait grand bien. Il s'est borné à dire que les hommes ont pu nous tromper; et les fripons répondent toujours que Dieu a parlé par la bouche de ces hommes; et les sots croiront les fripons. Il paraît que le *Testament* de Jean Meslier fait un plus grand effet: tous ceux qui le lisent demeurent convaincus; cet homme discute et prouve. Il parle au moment de la mort,

[1] * Épigramme sur l'*Agésilas* et l'*Attila* de Corneille. (L. D. B.)
* L'*Émile.*

au moment où les menteurs disent vrai : voilà le plus fort de tous les arguments. Jean Meslier doit convertir la terre. Pourquoi son évangile est-il en si peu de mains? Que vous êtes tièdes à Paris? vous laissez la lumière sous le boisseau.

Je ne veux point croire que Palissot ait vingt mille livres de rente; mais il en a certainement trop; de pareils exemples découragent. Il m'a envoyé sa comédie; elle est curieuse par la préface et par les notes.

Je suis actuellement occupé d'une tragédie plus importante, d'un pendu, d'un roué, d'une famille ruinée et dispersée, le tout pour la sainte religion. Vous êtes sans doute instruit de l'horrible aventure des Calas à Toulouse. Je vous conjure de crier et de faire crier. Voyez-vous madame du Deffand et madame de Luxembourg? pouvez-vous les animer? Adieu, mon grand philosophe. Écrasez l'*inf*....

LETTRE MMMCCCLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juillet.

Mes chers anges, votre vertu courageuse n'abandonnera pas l'innocence opprimée, qui attend tout de votre protection; vous achèverez ce que

vous avez si noblement commencé. Mais, avant de mettre la chose en régle, il est d'une nécessité absolue d'avoir des réponses positives à la colonne des questions que je prends la liberté de vous envoyer. Je vous conjure de vouloir bien envoyer chercher la veuve Calas ; elle demeure chez MM. Dufour et Mallet, rue Montmartre.

Le fils de l'avocat Lavaysse est caché à Paris. Son malheureux père, qui craint de se compromettre avec le parlement de Toulouse, tremble que son fils n'éclate contre ce même parlement. Joignez à toutes vos bontés celle d'encourager ce jeune homme contre une crainte si infame. Donnez-vous du moins la satisfaction de le faire venir chez vous. Daignez l'interroger ; ce sera une conviction de plus que vous aurez de l'abomination toulousaine. Daignez faire écrire tout ce que la veuve Calas et Lavaysse vous auront répondu, faites-nous-en part, je vous en supplie.

Tous ceux qui prennent part à cette affaire espèrent qu'enfin on rendra justice. Vous savez sans doute que M. de Saint-Florentin a écrit à Toulouse, et est très bien disposé. Monsieur le chancelier est déja instruit par M. de Nicolaï et par M. d'Auriac. S'il y a autant de fermeté que de bienveillance, tout ira bien. Madame de Pompadour parlera. Nous comptons, grace à vos bontés, sur la vertu éclairée de M. le comte de Choiseul.

Je sens bien, après tout, que nous n'obtiendrons qu'une pitié impuissante, si nous n'avons pas la plus grande faveur; mais du moins la mémoire de Calas sera rétablie dans l'esprit du public, et c'est la vraie réhabilitation; le public condamnera les juges, et un arrêt du public vaut un arrêt du Conseil.

Mes anges, je n'abandonnerai cette affaire qu'en mourant. J'ai vu et j'ai essuyé des injustices pendant soixante années; je veux me donner le plaisir de confondre celle-ci. J'abandonnerai jusqu'à *Cassandre,* pourvu que je vienne à bout de mes pauvres roués. Je ne connais point de pièce plus intéressante. Au nom de Dieu, faites réussir la tragédie de Calas, malgré la cabale des dévots et des Gascons. Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

N. B. Madame Calas sait où demeure Lavaysse; vous pourrez le faire triompher de sa timidité.

LETTRE MMMCCCLXIII.

A M. PALISSOT.

Aux Délices, 16 juillet.

Je vous dois beaucoup de remerciements, monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre dernière pièce. Vous savez que votre style

me plaît beaucoup; il est coulant, pur, facile; il ne court point après les saillies et les expressions bizarres, et c'est un très grand mérite dans ce siécle. J'aurais peut-être desiré que vous n'eussiez point choisi un sujet si semblable à celui des *Ménechmes,* et qui n'en a pas le comique [1]. Peut-être même, si vous vous étiez donné le temps de vous refroidir sur votre ouvrage, vous auriez supprimé quelques notes qui peuvent vous faire des ennemis. J'ai toujours été affligé que vous ayez attaqué mes chers philosophes, d'autant plus que vous prîtes le temps où ils étaient persécutés; j'avoue que j'ai pris les mêmes libertés, mais c'est avec des persécuteurs, avec des ennemis de la littérature, avec des tyrans. Les gens de lettres devraient sans doute être unis: ils pensent tous au fond de la même façon. Pourquoi déchirer ses frères, tandis que les persécuteurs les fouettent? cela me chagrine dans ma retraite, où je ne voulais que rire. Comptez toujours, monsieur, sur les sentiments, etc.

[1] * Palissot avait fait jouer au Théâtre-Français, le 7 juin 1762, *le Rival par ressemblance,* comédie en cinq actes et en vers de dix syllabes. Elle fut aussi intitulée d'abord *les Méprises;* puis *Clerval et Cléon, ou les nouveaux Ménechmes.* (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCLXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 juillet.

Mes divins anges, vous voyez que la tragédie de Calas m'occupe toujours. Daignez faire réussir cette pièce, et je vous promets des tragédies pour le *tripot*. Permettez-vous que je vous adresse ce petit paquet pour l'abbé du Grand-Conseil?

Avez-vous daigné lire la préface et les notes de ce M. Palissot? Mais comment M. le duc de Choiseul a-t-il pu protéger cela, et faire le pacte de famille? Hélas! le cardinal de Richelieu protégeait Scudéri; mais Scudéri valait mieux.

Je n'ai point assez remercié madame d'Argental, qui a eu la bonté d'ordonner un petit bateau pour Tronchin.

Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

Élie de Beaumont ne pourrait-il pas soulever le corps ou l'ordre des avocats en faveur de mon roué? Je crois que ce Beaumont-là[1] vaut mieux

[1] * Jean-Baptiste-Jacques Élie de Beaumont, né à Carentan en octobre 1732, mort à Paris le 10 janvier 1786. Avocat distingué, homme de bien, il fonda une rosière sur sa terre de Canon, près de Caen, où il avait bâti un beau château et où il réunissait tous les

que le Beaumont votre archevêque. Cet archevêque et ses billets de confession m'occupent à présent; je rapporte son procès. Ces temps-là sont aussi absurdes que ceux de la Fronde, et bien plus plats. Mes contemporains n'ont qu'à se bien tenir.

LETTRE MMMCCCLXV.

A M. DAMILAVILLE.

18 juillet.

Est-il bien vrai que l'archevêque de Paris ait puni le curé de Saint-Jean-de-Latran d'avoir prié Dieu pour les trépassés? Il ne se contente donc pas d'avoir persécuté les mourants, il en veut encore aux morts ! Mais il paraît qu'il se brouille toujours avec les vivants. Au reste, qu'on ait mis ou non le curé de Saint-Jean-de-Latran au séminaire, en tout cas, voici ce qu'un tolérant écrit sur cette matière :

« Il paraît bien injuste de refuser des *De profundis* à Crébillon, tandis que toutes ses pièces en méritent, hors *Rhadamiste ;* et l'on ne voit pas en quoi a péché ce pauvre curé quand il a fait un service pour l'ame poétique de M. de Crébillon.

automnes la meilleure société de Paris, La Harpe, La Cretelle aîné, l'abbé Le Monnier, etc. (L. D. B.)

En effet, quoique cet auteur ait traité le sujet d'*Atrée,* il était chrétien, et son *Rhadamiste* durera peut-être aussi long-temps que les mandements de monsieur l'archevêque. Si le curé a été suspendu pour avoir fait ce service aux dépens des comédiens du roi, le service n'est-il pas toujours fort bon? et l'argent des comédiens n'a-t-il pas de cours? Il faudrait donc excommunier monsieur l'archevêque pour recevoir tous les ans environ trois cent mille livres, que lui fournissent les spectacles de Paris, et qui sont le plus fort revenu de l'Hôtel-Dieu.

« L'abbé Grizel, qui sait ce que vaut l'argent, et à quoi il faut l'employer, vous dira que le prélat risque beaucoup; car, si les comédiens fermaient leurs spectacles, l'Église serait privée d'un secours considérable. Il est vrai qu'on peut persuader aux comédiens de continuer toujours à jouer, malgré la persécution, parceque *la crainte d'une excommunication injuste ne doit empêcher personne de faire son devoir;* mais cette proposition ayant été condamnée par les frères jésuites et par le pape, il se pourrait bien faire qu'on manquât de spectacles à Paris, dans la crainte d'être excommunié par monsieur l'archevêque.

« Si un Turc vient en cette ville, comme en effet un fils circoncis de M. le bacha de Bonneval y viendra dans quelque temps; s'il fait célébrer

un service pour l'ame de quelque chrétien de sa maison, son argent sera reçu sans difficulté; et, tandis qu'il criera *allah, allah,* on chantera des *De profundis.*

« Pourquoi traiter des comédiens plus mal que les Turcs? ils sont baptisés; ils n'ont point renoncé à leur baptême. Leur sort est bien à plaindre. Ils sont gagés par le roi et excommuniés par les curés. Le roi leur ordonne de jouer tous les jours, et le rituel de Paris le leur défend. S'ils ne jouent pas, on les met en prison; s'ils font leur devoir, on les jette à la voirie. Ils sont défendus dans l'ordre des lois, dans l'ordre des mœurs, dans l'ordre des raisonnements par maître Huerne de l'ordre des avocats, et ils sont condamnés par l'avocat Le Dain. On les traite chrétiennement pendant leur vie et après leur mort en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, tandis qu'à Paris, où ils réussissent le mieux, on cherche à les couvrir d'opprobre. Tout le monde veut entrer pour rien chez eux, et on leur ferme la porte du paradis. On se fait un plaisir de vivre avec eux, et on ne veut pas y être enterré. Nous les admettons à nos tables, et nous leur fermons nos cimetières. Il faut avouer que nous sommes des gens bien raisonnables et bien conséquents. »

Mon cher frère, vous nous faites espérer qu'on pourra enfin demander justice pour les Calas. Il

est plaisant qu'il faille s'adresser à l'abbé de Chauvelin pour imprimer en sûreté une lettre de Donat Calas. Votre zéle et votre prudence n'ont rien négligé. Nous vous avons, mon cher frère, plus d'obligation qu'à personne.

Est-il possible qu'il soit si aisé d'être roué, et si difficile d'obtenir la permission de s'en plaindre!

LETTRE MMMCCCLXVI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 19 juillet.

Ce n'est pas sans raison, monseigneur, *et non sine numine Divûm*, que l'effigie de ma maigre physionomie est au Louvre, précisément au-dessous de votre rond et resplendissant et très aimable visage; c'est, comme disent les docteurs, un vrai type. Cela signifie que mon ame reçoit d'en haut les rayons de la vôtre. Vous avez bien voulu m'illuminer plus d'une fois sur mon œuvre des six jours; vous ne vous êtes point rebuté. Comptez que je sens le prix de vos bontés, comme celui de votre esprit et de votre goût. Que votre éminence a bien raison de dire que Statira ne parle pas à Antigone d'une manière assez imposante! J'ai changé sur-le-champ la chose ainsi:

La majesté peut-être, ou l'orgueil de mon trône,

N'avait pas destiné, dans mes premiers projets,
La fille d'Alexandre à l'un de mes sujets;
Mais vous la méritez en voulant la défendre;
C'est vous qu'en expirant désignait Alexandre;
Il nomma le plus digne, et vous le devenez:
Son trône est votre bien quand vous le soutenez.
Allez, et que des dieux la faveur vous seconde;
Que la vertu vous guide à l'empire du monde;
Combattez, et régnez, etc.

Acte III, sc. v.

Je profiterai de toutes vos remarques. Il faut tâcher de bien faire ce qu'on fait, fût-ce un bout-rimé ou une antienne. Recevez, avec mes tendres remerciements, les témoignages de ma juste sensibilité pour tout ce qui touche votre éminence. Vous essuyez donc encore des pertes particulières dans des malheurs publics, et votre courage est à toutes les épreuves:

« Durate, et vosmet rebus servate secundis. »

VIRG., *Æn.*, lib. I, v. 207.

Je suis bien édifié de votre goût pour les potagers; je ne savais point que vous fussiez frugivore, je vous croyais seulement *virum frugi*[1]. Je

[1] * Voltaire rappelle dans ce jeu de mots la nécessité où se trouvait le cardinal, de renoncer à l'usage de la viande et à vivre de légumes, pour combattre une goutte vague qui le tourmenta depuis cette époque jusqu'à la fin de sa carrière le 1er novembre 1794.

(L. D. B.)

vous parlais de votre belle mine rebondie; elle est heureuse, et vous serez heureux. Ne serez-vous pas riche comme un puits, quand vous aurez nettoyé vos dettes? Ne serez-vous pas le plus aimable du sacré collége? ne vivrez-vous pas comme il vous plaira? ne ferez-vous pas le charme de la société? On dit que vous voulez être archevêque: à la bonne heure, mais ce n'est qu'une gêne; un cardinal n'a pas besoin d'une charge d'ames, et c'est une triste charge. Je vous voudrais à Paris, à la tête du bon goût et de la bonne compagnie, avec cent mille écus de rente; mais on dit que ce n'est pas assez pour le cœur humain, et qu'il faut autre chose; je m'en rapporte... Je suis enfoncé dans l'histoire du temps présent; je suis émerveillé de nos sottises. Quelles misères! Tendre attachement, profond respect.

LETTRE MMMCCCLXVII.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, le 21 juillet

Je crois, monsieur, que c'est à vos bontés que je dois la réception de votre nouveau chef-d'œuvre. Tous les deux sont d'autant plus forts, qu'ils sont ou paraissent être plus modérés. Les jésuites diront : *Hæc est ærugo mera.* Tous les

bons Français vous doivent des remerciements de ces mots : *En un mot, des maximes ultramontaines.*

Ces deux ouvrages sont la voix de la patrie, qui s'explique par l'organe de l'éloquence et de l'érudition. Vous avez jeté des germes qui produiront un jour plus qu'on ne pense. Et quand la France n'aura plus un maître italien qu'il faut payer, elle dira : C'est à M. de La Chalotais que nous en sommes redevables.

Vous m'avez donné tant d'enthousiasme, monsieur, que je m'emporte jusqu'à prendre la liberté de recommander à votre justice l'affaire de M. Cathala, négociant de Genève. Il implore le parlement pour être payé d'une dette. C'est un très honnête homme, très exact, incapable de redemander ce qui ne lui est pas dû. Je sais bien qu'en qualité d'huguenot il sera damné ; mais en attendant, il faut qu'il ait son argent en ce monde.

Pardonnez-moi, monsieur, la démarche que je fais auprès de vous. Je sais qu'il est très inutile de vous solliciter, mais je n'ai pu m'empêcher de vous dire combien j'estime la probité de mon huguenot. Je ne suis point suspect de favoriser les mécréants, puisque je viens de faire bâtir une église.

Je n'ai point d'expressions pour vous dire avec quel respect j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMCCCLXVIII.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 21 juillet.

Mon cher et ancien ami, nous oublions donc tous deux ce monde frivole et méchant, à cent cinquante lieues l'un de l'autre. Il vaudrait mieux l'oublier ensemble; mais la destinée a arrangé les choses autrement. Cette destinée, qui m'a fait tantôt goguenard, tantôt sérieux, qui m'a rendu maçon et laboureur, me force à présent de soutenir un roué contre un parlement. Le fils du roué m'avait fait verser des larmes; je me suis trouvé enchaîné insensiblement à cette épouvantable affaire, qui commence à émouvoir tout Paris. Nous ne réussirons peut-être qu'à faire redire :

« Tantum relligio potuit suadere malorum ! »
LUCRÈCE, liv. I, v. 102.

mais il est important qu'on le redise souvent, et que les hommes puissent apprendre enfin que la religion ne doit pas faire des tigres.

Jean-Jacques, qui a écrit à-la-fois contre les prêtres et contre les philosophes, a été brûlé à Genève dans la personne de son plat *Émile*, et

banni du canton de Berne, où il s'était réfugié. Il est à présent entre deux rochers, dans le pays de Neuchâtel, croyant toujours avoir raison, et regardant les humains en pitié. Je crois que la chienne d'Érostrate, ayant rencontré le chien de Diogène, fit des petits dont Jean-Jacques est descendu en droite ligne.

Pour moi, je crois que je suis devenu dévot. J'ai dans certaine tragédie de *Cassandre* un grand-prêtre qui est aussi modéré que Joad est brutal et fanatique; j'ai une veuve d'Alexandre religieuse dans un couvent; les initiés s'y confessent et communient. Je veux que vous assistiez à cette œuvre pie, quand vous serez à Paris. Jouissez, en attendant, des agréments de la campagne; cultivez votre aimable esprit, et souvenez-vous que vous avez au pied des Alpes des amis qui vous chérissent tendrement. V.

LETTRE MMMCCCLXIX.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS,

EN LUI ENVOYANT L'HISTOIRE DES CALAS.

Aux Délices, le 21 juillet.

Lisez cela, monseigneur, je vous en conjure, et voyez s'il est possible que les Calas soient coupables. L'affaire commence à étonner et à atten-

drir Paris, et peut-être s'en tiendra-t-on là. Il y a d'horribles malheurs qu'on plaint un moment, et qu'on oublie ensuite. Cette aventure s'est passée dans votre province; votre éminence s'y intéressera plus qu'un autre. Je peux vous répondre que tous les faits sont vrais, leur singularité mérite d'être mise sous vos yeux.

Cette tragédie ne m'empêche pas de faire à *Cassandre* toutes les corrections que vous m'avez bien voulu indiquer : malheur à qui ne se corrige pas soi et ses œuvres! En relisant une tragédie de *Mariamne*, que j'avais faite il y a quelque quarante ans, je l'ai trouvée plate et le sujet beau; je l'ai entièrement changée; il faut se corriger, eût-on quatre-vingts ans. Je n'aime point les vieillards qui disent: « J'ai pris mon pli. — Eh! vieux « fou, prends-en un autre; rabote tes vers, si tu « en as fait, et ton humeur, si tu en as. » Combattons contre nous-mêmes jusqu'au dernier moment; chaque victoire est douce. Que vous êtes heureux, monseigneur! vous êtes encore jeune, et vous n'avez point à combattre.

> « Natales gratè numeras, ignoscis amicis. »
>
> HOR., lib. II, ep. II.

E per fine bacio il lembo della sua sacra porpora.

LETTRE MMMCCCLXX.

A M. PINTO,

JUIF PORTUGAIS, A PARIS.

Aux Délices, 21 juillet.

Les lignes dont vous vous plaignez, monsieur, sont violentes et injustes. Il y a parmi vous des hommes très instruits et très respectables; votre lettre m'en convainc assez. J'aurai soin de faire un carton dans la nouvelle édition. Quand on a un tort, il faut le réparer; et j'ai eu tort d'attribuer à toute une nation les vices de plusieurs particuliers.

Je vous dirai, avec la même franchise, que bien des gens ne peuvent souffrir ni vos lois, ni vos livres, ni vos superstitions. Ils disent que votre nation s'est fait de tout temps beaucoup de mal à elle-même, et en a fait au genre humain. Si vous êtes philosophe, comme vous paraissez l'être, vous pensez comme ces messieurs, mais vous ne le direz pas. La superstition est le plus abominable fléau de la terre; c'est elle qui, de tous les temps, a fait égorger tant de juifs et tant de chrétiens; c'est elle qui vous envoie encore au bûcher chez des peuples d'ailleurs estimables. Il y a des aspects sous lesquels la nature humaine est la nature

infernale. On sécherait d'horreur si on la regardait toujours par ces côtés; mais les honnêtes gens, en passant par la Gréve, où l'on roue, ordonnent à leur cocher d'aller vite, et vont se distraire à l'Opéra du spectacle affreux qu'ils ont vu sur leur chemin.

Je pourrais disputer avec vous sur les sciences que vous attribuez aux anciens Juifs, et vous montrer qu'ils n'en savaient pas plus que les Français du temps de Chilpéric; je pourrais vous faire convenir que le jargon d'une petite province, mêlé de chaldéen, de phénicien et d'arabe, était une langue aussi indigente et aussi rude que notre ancien gaulois; mais je vous fâcherais peut-être, et vous me paraissez trop galant homme pour que je veuille vous déplaire. Restez Juif, puisque vous l'êtes; vous n'égorgerez point quarante-deux mille hommes pour n'avoir pas bien prononcé *shiboleth*, ni vingt-quatre mille pour avoir couché avec des Madianites; mais soyez philosophe, c'est tout ce que je peux vous souhaiter de mieux dans cette courte vie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments qui vous sont dus, votre très humble, etc.

VOLTAIRE, chrétien,
et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très chrétien.

LETTRE MMMCCCLXXI.

A M. DE LA MOTTE-GEFRARD.

Aux Délices, le 25 juillet.

Vous m'avez envoyé un trésor, monsieur, j'en ferai bientôt usage; il y a des mots de Henri IV qui pénètrent l'ame. Il y a des anecdotes curieuses, mais les paroles de ce grand roi sont plus curieuses encore. *Il aimerait mieux*, dit-il, *être turc que catholique;* mais dans quel temps s'exprime-t-il ainsi? c'est lorsque les prédicateurs canonisaient en chaire l'empoisonneur du prince de Condé, et qu'ils excitaient les bons catholiques à empoisonner ou à assassiner le grand Henri. Dieu préserve son successeur des billets de confession, et des Damiens, et de la guerre avec les Anglais! Je vous souhaite, monsieur, l'avancement que vous méritez; et au roi, beaucoup d'officiers qui pensent comme vous. Recevez les très humbles et très respectueux remerciements de votre obligé serviteur.

LETTRE MMMCCCLXXII.

A M. DAMILAVILLE.

26 juillet.

Je suis actuellement si occupé de l'affaire épouvantable des Calas, que je suis bien loin de penser à Mathurin et à Colette; je m'intéresse plus à cette tragédie qu'à toutes les comédies du monde.

Les comédiens de Saint-Sulpice, et le chef de troupe qui a défendu la pièce aux cordeliers, ont-ils prétendu envelopper le sieur Crébillon dans l'anathème? En ce cas, voilà tous les auteurs dramatiques obligés en conscience de se déclarer contre leurs ennemis. Mais l'horreur de Toulouse m'occupe plus que l'impertinence sulpicienne. Je vous demande en grace de faire imprimer les piéces originales. M. Diderot peut aisément engager quelque libraire à faire cette bonne œuvre. Il nous paraît que ces pièces nous ont déja attiré quelques partisans. Que votre bon cœur, mon cher frère, rende ce service à la famille la plus infortunée! Voilà la véritable philosophie, et non pas celle de Jean-Jacques. Ce pauvre chien de Diogéne n'a pu trouver de loge dans le pays de Berne; il s'est retiré dans celui de Neuchâtel : c'était bien la peine

d'aboyer contre les philosophes et contre les spectacles !

Palissot m'a envoyé une étrange pièce, avec sa préface et ses notes plus étranges. Cette pièce est imprimée aussi mal qu'elle le mérite. J'espère que l'éloge de Crébillon le sera mieux.

J'ai reçu le troisième tome, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, des *Remarques du petit Racine sur le grand Racine*, et je me suis aperçu que c'est un ouvrage différent de celui que j'ai. Je vois qu'il y a trois tomes de ce dernier ouvrage, et que le troisième est intitulé *Traité de la Poésie dramatique ancienne et moderne.* Il me manque les deux premiers. Voulez-vous avoir la bonté de me les faire tenir? Ils pourront m'être utiles pour les Commentaires de Corneille.

Frère Thieriot vous embrasse. Je finis toutes mes lettres par dire : *Écr. l'inf...*, comme Caton disait toujours : *Tel est mon avis, et qu'on ruine Carthage* [1].

[1] * C'est le mot fameux de Caton le Censeur : *Delenda Carthago.* (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCLXXIII.

DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 28 juillet.

Je ne puis vous exprimer combien votre famille d'Alexandre m'a fait plaisir, monsieur; j'aurais voulu attendre la représentation pour vous marquer les éloges qu'elle mérite; mais la paresse des comédiens, qui d'ailleurs étaient déja occupés à l'étude de *Tancrède*, m'en a empêché. Lenoble, que vous avez vu ici dans le rôle de Lusignan, fera cet honnête homme de prêtre qui a si peu d'imitateurs : Olympie sera représentée par la Denesle, jeune actrice qui tâche d'imiter la Clairon, et qui a étudié deux ans avec elle. Le Kain la connaît. La pièce, telle qu'elle est, me paraît de toute beauté, et ressemble à vos autres productions.

Je crois que vous aurez été content de la réponse du baron de Bekers. Je sais fort bien qu'après avoir pensé au spirituel, il ne faut pas oublier le temporel. Je vous prie de ne pas oublier tout-à-fait Schwetzingen, malgré votre faible santé, et soyez persuadé de la sincère estime que j'aurai toujours pour le petit Suisse. CHARLES-THÉODORE, électeur.

LETTRE MMMCCCLXXIV.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, le 31 juillet.

Comment avez-vous pu imaginer, mon cher et illustre maître, que j'aie eu intention de vous comparer à Zoïle? Je ne suis ni injuste ni sot à ce point-là; j'ai seulement cru devoir vous représenter que vos ennemis, qui vous ont déja dit tant d'autres injures plus graves et aussi peu méritées, ne vous épargneraient pas cette nouvelle qualification, pour peu que vous laissiez subsister, dans vos remarques sur Corneille, ce ton sévère qui se montre sur-tout dans celles sur *Rodogune*, et qui a paru blesser quelques uns de nos confrères. Il pourrait nuire même à vos critiques les plus justes, et il ne faut pas donner cet avantage à vos ennemis. Il s'en faut de beaucoup, en mon particulier, que je trouve *Rodogune* une bonne piéce, soit pour le fond, soit pour le style; mais si j'avais des coups de bâton à lui donner, ce serait comme Alcidas à Sganarelle dans *le Mariage forcé* *, avec de grandes protestations de respect et de désespoir d'y être obligé. « On me fait haïr, dit Montaigne, les choses les « plus évidentes quand on me les plante pour infaillibles. « J'aime ces mots, qui adoucissent la témérité de nos « propositions: Il me semble, par aventure, il pourrait « être, etc. »

Vous trouvez si mauvais dans votre critique de *Polyeucte* qu'il aille briser à grands coups les autels et les idoles; ne faites donc pas comme lui; faites remarquer tout doucement au peuple que cette idole, qu'il croyait d'or pur, est

* Comédie de Molière, scène XVI.

farcie d'alliage, vous serez pour lors très utile, sans vous nuire à vous-même. Les adoucissements que je vous propose sont d'ailleurs d'autant plus nécessaires, qu'en matière de pièces de théâtre (vous le savez mieux que moi) l'opinion peut jouer un grand rôle. Telle critique qui sera trouvée excellente dans une pièce médiocre trouvera des contradicteurs dans une pièce consacrée (à tort ou à droit) par l'estime publique. Et que ne justifie-t-on pas quand on le veut? combien y a-t-il dans Homère d'absurdités qui ne sont encore des absurdités que pour très peu de gens? Je suis convaincu que la plupart des pièces de Corneille n'auraient aujourd'hui qu'un médiocre succès; qu'elles sont froides, boursouflées, peu théâtrales, et mal écrites; mais je me garderai bien de le dire, et encore moins de l'imprimer, à moins que je ne veuille être banni à perpétuité du royaume, comme les prêtres de paroisse qui refusent les sacrements aux jansénistes. Le public est un animal à longues oreilles, qui se rassasie de chardons, qui s'en dégoûte peu à peu, mais qui brait quand on veut les lui ôter de force; ses opinions moutonnières, et le respect qu'il veut qu'on leur porte, me paraissent dire aux auteurs: « Il « se peut faire que je ne sois qu'un sot; mais je ne veux pas « qu'on me le dise. »

Voyez un peu ce pauvre diable de Jean-Jacques; le voilà bien avancé de s'être brouillé avec les dieux, les prêtres, les rois, et les auteurs! On dit qu'il est actuellement dans les états du roi de Prusse, près de Neuchâtel. Je ne voudrais pas répondre qu'il y restât; car le roi de Prusse, tout roi de Prusse qu'il est, n'est pas le maître à Neuchâtel comme à Berlin; et les vénérables pasteurs de ce pays-là n'entendent point raillerie sur l'affaire de la religion : c'est une vieille.... pour laquelle ils ont d'autant plus d'égards, qu'ils s'en soucient moins.

On dit que son livre cause de la rumeur parmi le peuple

à Genève, que ce peuple trouve la religion de Jean-Jacques meilleure que celle qu'on lui prêche, et qu'il le dit assez haut pour embarrasser ses dignes pasteurs. La grande utilité ou commodité que le ministre Vernet trouve à la révélation est pourtant bien agréable. Il serait fâcheux d'être obligé de renoncer ainsi aux commodités de ce monde. On prétend que Rousseau fait actuellement trois partis dans la sérénissime république : les ministres pour l'auteur et contre le livre, le Conseil pour le livre et contre l'auteur, et le peuple pour le livre et pour l'auteur. Vous y ajouterez, sans doute, un quatrième parti contre le livre et contre l'auteur; et j'avoue que ce parti-là peut avoir aussi ses raisons : mais voilà encore ce qu'il ne faudrait pas dire trop haut, surtout à Paris; car Jean-Jacques y est un peu le roi des halles.

Vous nous reprochez de la tiédeur; mais, je crois vous l'avoir déja dit, la crainte des fagots est très rafraîchissante. Vous voudriez que nous fissions imprimer le *Testament de Jean Meslier,* et que nous en distribuassions quatre ou cinq mille exemplaires; l'*infame,* puisque *infame* y a, n'y perdrait rien ou peu de chose, et nous serions traités de fous par ceux mêmes que nous aurions convertis. Le genre humain n'est aujourd'hui plus éclairé que parcequ'on a eu la précaution ou le bonheur de ne l'éclairer que peu à peu. Si le soleil se montrait tout-à-coup dans une cave, les habitants ne s'apercevraient que du mal qu'il leur ferait aux yeux; l'excès de lumière ne serait bon qu'à les aveugler sans ressource. Ce que vous savez * doit être attaqué, comme Pierre Corneille, avec ménagement.

Ce qui n'en mérite point, c'est le parlement de Toulouse, si en effet, comme il y a toute apparence, les Calas sont

* Leçon conforme à l'édition de Kehl. L'original porte: *J. C. doit être attaqué,* etc.

innocents. Il est très important que tout le public soit au fait de cette horrible aventure. Vous n'avez pas donné assez d'exemplaires des *Pièces justificatives :* à peine les connaît-on ici, et tout Paris devrait en être inondé. Je vous réponds bien de ne pas me taire, et de faire crier tous ceux qui m'écouteront; jésuites, parlements, jansénistes, prédicants de Genève, franche canaille que tout cela, et, par malheur, canaille méchante et dangereuse. Enfin le 6 du mois prochain la canaille parlementaire nous délivrera de la canaille jésuitique; mais la raison en sera-t-elle mieux, et l'*inf*... plus mal?

Madame du Deffand me charge de vous faire mille compliments, et de vous dire que, si elle ne vous importune point de ses lettres, c'est par attention pour vous et par respect pour votre temps; qu'elle a pris beaucoup de part au rétablissement de votre santé; qu'elle est toujours de la bonne doctrine, et n'encense point les faux dieux; c'est ce qu'elle m'a expressément recommandé de vous dire.

Adieu, mon cher et grand philosophe; portez-vous bien; moquez-vous de la sottise des hommes : j'en fais autant que vous; mais je n'ai pas la sottise de m'en moquer trop haut ni trop fort; il ne faut point faire son tourment de ce qui ne doit servir qu'aux menus plaisirs.

LETTRE MMMCCCLXXV.

A M. DAMILAVILLE.

31 juillet.

Est-il vrai que nous pourrons posséder notre frère, au mois de septembre, dans le pays de parpaillots? Il est juste que les initiés communient en-

semble. Frère Diderot ne peut quitter *l'Encyclopédie*, mais frère d'Alembert ne pourrait-il pas venir se moquer des sociniens honteux de Genève?

On ne trouve plus ici aucun contrat *insocial* de Jean-Jacques, et sa personne est cachée entre deux rochers de Neuchâtel. O comme nous aurions chéri ce fou, s'il n'avait pas été faux frère! et qu'il a été un grand sot d'injurier les seuls hommes qui pouvaient lui pardonner!

Est-il possible qu'on n'imprime pas à Paris les *Mémoires des Calas?* Eh bien! en voilà d'autres; lisez et frémissez, mon frère. On a imprimé ces lettres à La Haye et à Lyon. Tous les étrangers parlent de cette aventure avec un attendrissement mêlé d'horreur. Il faut espérer que la cour sauvera l'honneur de la France, en cassant l'indigne arrêt qui révolte l'Europe. Mon Dieu, mes frères, que la vérité est forte! Un parlement a beau employer les bras de ses bourreaux, a beau fermer son greffe, a beau ordonner le silence, la vérité s'éléve de toutes parts contre lui, et le force à rougir de lui-même.

Espérez-vous la paix? Tout le monde en parle; mais j'ai bien peur qu'il n'en soit comme de la pluie que nous demandons, et que Dieu nous refuse. Tout est tari dans notre pays, excepté notre lac.

Ne vous livrez pas, mon frère, au dégoût et au dépit; et tâchez de tirer parti du passe-droit que vous essuyez.

Thieriot et moi nous embrassons notre frère.

LETTRE MMMCCCLXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Mes divins anges, voici ce que je dis à votre lettre du 27 juillet. C'est une lettre descendue du ciel; mes anges sont les protecteurs de l'innocence, et les ennemis du fanatisme. Ils font le bien, et ils le font sagement. J'envoie au hasard des mémoires, des projets, des idées. Mes anges rectifient tout; il faudra bien qu'ils viennent à bout de réprimer des juges de sang, et de venger l'honneur de la France. J'ai toujours mandé qu'on ne trouverait jamais d'huissier qui osât faire une sommation au greffier du parlement toulousain, après que ce parlement a défendu si sévèrement la communication des pièces, c'est-à-dire de sa honte. Comment trouverait-on un huissier à Toulouse qui signifiât au parlement son opprobre, puisque je n'en ai point trouvé en Bourgogne qui osât présenter un arrêt du Conseil au sieur De

Brosses, président à mortier? J'en aurais trouvé dans le siècle de Louis XIV.

Mes anges sont adroits; ils ont gagné le coadjuteur. Hélas! il est bien triste qu'on soit obligé de prendre des précautions pour faire paraître deux lettres où l'on parle respectueusement des moins respectables des hommes, et où la vertu la plus opprimée s'exprime en termes si modestes!

Enfin nous sommes environ cent mille hommes qui nous remettons de tout aux deux anges.

Les Anglais commencent une magnifique souscription dont les Calas ont déja ressenti les effets.

On a écrit à Lavaysse père une lettre* qui doit le faire rentrer en lui-même, ou plutôt l'élever au-dessus de lui-même.

Il faut qu'il abandonne une ville superstitieuse et barbare, aussi ridicule par ses recueils des jeux floraux que par ses pénitents des quatre couleurs. Il trouvera des secours honorables qui l'empêcheront de regretter son barreau. Je supplie mes anges de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à M. le maréchal de Richelieu.

Je me jette aux pieds de madame d'Argental, et je la remercie du bateau qui parera la table de Tronchin. Elle est trop bonne. C'est de madame d'Argental dont je parle, et non de la table du docteur.

* La lettre MMMCCCLIII.

J'ai lu un factum d'Élie pour des Bourguignons contre un médecin irlandais. Depuis ma maladie, j'aime assez les médecins, mais ce factum ne me fait pas aimer les Irlandais. Je prie mes anges de vouloir bien dire à Élie le moderne[1] que je le préfère à Élie l'évêque de Jérusalem l'infame, et à l'Élie évêque de Paris la folle.

Mais est-il bien vrai que l'Élie de Paris, ce Beaumont à billets de confession, ait osé mettre au séminaire, pour deux ans, le curé de Saint-Jean-de-Latran, pour avoir prié Dieu? Quoi! il ne sera pas même permis aux acteurs pensionnés du roi de faire dire des psaumes pour un homme qui les a fait vivre! eh! que deviendrai-je donc? Quoi! il n'y aura point pour moi de *Libera!* Oh! je crierai pendant ma vie, si on ne veut pas brailler pour moi après ma mort.

Mes divins anges, je ne vous parle ni de *Cassandre* ni du *Droit du Seigneur;* il fait trop chaud.

J'ai Crébillon sur le cœur. Ses vers étaient durs; mais Beaumont l'archevêque l'est davantage.

[1] * L'avocat Élie de Beaumont. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCLXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 auguste.

Mes divins anges, mon cœur est bien gros. Je suis atterré de la piété du bailli de Froulai, et j'aime cent fois mieux le bailli du *Droit du Seigneur*. Est-il possible qu'il se soit déclaré contre les comédiens et contre ce bon curé de Saint-Jean-de-Latran? Il n'aurait jamais fait pareille infamie du temps de mademoiselle Lecouvreur et du chevalier d'Aidie.

Mon second tourment est l'inquiétude que j'ai pour dame Catherine; j'ai bien peur que ce vieux héros de comte de Munich n'ait pris le parti de l'ivrogne Pierre Ulric. Il est généralissime. Il aime peu les dames depuis qu'une d'elles l'a envoyé en Sibérie; il est un peu Prussien : tout cela me donne beaucoup d'embarras.

Ma troisième douleur est l'affaire des Calas. Je crains toujours que monsieur le chancelier ne prenne le prétexte d'un défaut de formalités, pour ne pas choquer le parlement de Toulouse. Je voudrais que quelque bonne ame pût dire au roi : « Sire, voyez à quel point vous devez aimer ce « parlement; ce fut lui qui, le premier, remercia

« Dieu de l'assassinat de Henri III, et ordonna une « procession annuelle pour célébrer la mémoire « de saint Jacques Clément, en ajoutant la clause « qu'on pendrait, sans forme de procès, quiconque « parlerait jamais de reconnaître pour roi votre « aïeul Henri IV. »

Henri IV gagna enfin son procès; mais je ne sais si les Calas seront aussi heureux. Je n'ai d'espoir que dans mes chers anges, et dans le cri public. Je crois qu'il faut que MM. de Beaumont et Mallard fassent brailler en notre faveur tout l'ordre des avocats, et que, de bouche en bouche, on fasse tinter les oreilles du chancelier; qu'on ne lui donne ni repos ni trêve; qu'on lui crie toujours, *Calas! Calas!*

Ma quatrième inquiétude vient de la *famille d'Alexandre.* Je l'ai envoyée à l'électeur palatin, en lui disant qu'il ne fallait point la faire jouer, et sur-le-champ il a distribué les rôles. Je vais lui écrire pour le prier de ne la point imprimer, et il l'imprimera. Je crois que, pour me dépiquer, je serai obligé d'en faire autant. Je suis presque aussi content de *Cassandre* qu'un palatin; mais il se pourrait faire que mon extrême dévotion dans cet ouvrage, ma confession, ma communion, ma Statira mourant de mort subite, mon bûcher, etc., donnassent quelque prise à mes bons amis les Fréron et consorts. J'ai écrit la pièce de mon

mieux; mais je crois qu'il faut accoutumer le public, par la voie de l'impression, à toutes ces singularités théâtrales; c'est, à mon sens, le meilleur parti, d'autant plus qu'étant dans le goût des commentaires, j'en ai fait un sur cette pièce qui est extrêmement profond et merveilleux. M. Joli de Fleuri pourrait en être tout ébouriffé.

Je vous enverrai *Hérode et Mariamne* [1] incessamment; vous y verrez une espèce de janséniste, essénien de son métier, que j'ai substitué à Varus, comme je crois vous l'avoir déja dit. Ce Varus m'avait paru prodigieusement fade. Je baise toujours du meilleur de mon cœur le bout de vos ailes, et présente mes respects et remerciements à madame d'Argental.

LETTRE MMMCCCLXXVIII.

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 13 auguste.

Ma santé, madame, ne me permet guère d'écrire; je suis réduit à dicter, et à me plaindre de ne pouvoir jouir de la consolation de vous voir. On passe son temps à former des projets, et on n'en exécute guère. L'épitaphe latine que vous

[1] * Voltaire avait fait cette année quelques changements à sa tragédie de *Mariamne*. (L. D. B.)

m'avez envoyée est pleine de solécismes, mais il n'y a pas grand mal; on dira seulement que le prêtre allemand qui l'a composée ne savait pas le latin; ce petit inconvénient n'est pas à considérer dans une si grande perte. Je vois que madame votre belle-fille aggrave encore vos douleurs; c'est une peine de plus que je partage avec vous. Je me flatte du moins que vous n'aurez pas de procès; ce serait éprouver à-la-fois de trop grands chagrins.

Vous savez qu'on parle beaucoup de paix. Plût à Dieu qu'on n'eût jamais fait cette guerre qui vous a été si funeste! Les nouvelles de Russie ont bien dû vous étonner, madame; peut-être mettront-elles des obstacles à cette paix tant desirée. Je vois de bien loin toutes ces révolutions dans mon heureuse retraite.

J'y serais encore plus heureux, si Fernei n'était pas à cent lieues de l'île Jard. Je regretterai toujours les charmes de votre commerce; je m'intéresserai toujours tendrement à votre conservation et à votre bonheur. Conservez-moi des bontés qui font ma plus chère consolation. Recevez les tendres respects de V.

LETTRE MMMCCCLXXIX.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 13 auguste.

Je suis presque toujours réduit, monsieur, à vous écrire d'une main étrangère; cela gêne beaucoup mon cœur et mon impatience. Vous êtes sans doute actuellement dans votre beau château, l'asile des muses et sur-tout de Melpomène. Le favori de Thalie a donc pris une autre route que Genève? Je ne saurais me consoler qu'il ait donné la préférence à Lyon; nous lui aurions fait l'accueil qu'on fesait ou qu'on devait faire à Ménandre. Je ne sais pas s'il sera fort content de Paris; il trouvera la Comédie-Italienne réunie avec la Foire, et ne donnant plus que des opéra-comiques. D'ailleurs la malheureuse guerre dans laquelle nous sommes engagés depuis sept ans n'est guère favorable aux beaux-arts. Je suis sûr que les connaisseurs rendront ce qu'ils doivent au mérite de M. Goldoni; mais je voudrais que son voyage lui fût utile.

Voilà, monsieur, bien des sujets de tragédies dans ce siècle. L'empereur de Russie détrôné par sa femme, est mort, dit-on, d'une colique violente; le prince Ivan, empereur légitime, enfermé depuis plus de vingt ans dans une île de la mer

Glaciale, où sa mère est morte; la reine de Pologne expirant de douleur sur les ruines de sa capitale; le prince Édouard, héritier du trône de la Grande-Bretagne, traînant sa misère obscure dans les Ardennes; les rois de France et de Portugal assassinés. Vous m'avouerez qu'on aurait tort de ne pas convenir que notre siècle est fertile en sujets de théâtre. Heureux ceux qui voient du port tant d'orages! Il n'y a point de retraite qui ne soit préférable à des trônes élevés au milieu de tant d'écueils.

Jouissez, monsieur, des douceurs de la paix, de votre considération, de votre tranquillité, des beaux-arts, que vous protégez. Je m'intéresse vivement à vos succès et à vos plaisirs. Conservez-moi vos bontés; vous savez combien elles me sont chères, et combien je vous respecte.

LETTRE MMMCCCLXXX.

A M. HELVÉTIUS.

13 auguste.

J'ai lu deux fois votre lettre, mon cher philosophe, avec une extrême sensibilité; c'est ma destinée de relire ce que vous écrivez. Mandez-moi, je vous prie, le nom du libraire qui a imprimé votre ouvrage en anglais, et comment il est in-

titulé; car le mot *esprit*, qui est équivoque chez nous, et qui peut signifier l'ame, l'entendement, n'a pas ce sens louche dans la langue anglaise. *Wit* signifie esprit dans le sens où nous disons avoir de l'esprit, et *understanding* signifie esprit dans le sens que vous l'entendez.

Certainement votre livre ne vous eût point attiré d'ennemis en Angleterre; il n'y a ni fanatiques ni hypocrites dans ce pays-là; les Anglais n'ont que des philosophes qui nous instruisent, et des marins qui nous donnent sur les oreilles. Si nous n'avons point de marins en France, nous commençons à avoir des philosophes; leur nombre augmente par la persécution même. Ils n'ont qu'à être sages, et sur-tout être unis, comptez qu'ils triompheront; les sots redouteront leur mépris, les gens d'esprit seront leurs disciples. La lumière se répandra en France comme en Angleterre, en Prusse, en Hollande, en Suisse, en Italie même; oui, en Italie. Vous seriez édifié de la multitude des philosophes qui s'élèvent sourdement dans le pays de la superstition. Nous ne nous soucions pas que nos laboureurs et nos manœuvres soient éclairés; mais nous voulons que les gens du monde le soient, et ils le seront; c'est le plus grand bien que nous puissions faire à la société; c'est le seul moyen d'adoucir les mœurs, que la superstition rend toujours atroces.

Je ne me console point que vous ayez donné votre livre sous votre nom; mais il faut partir d'où l'on est.

Comptez que la grande dame a lu les choses comme elles sont imprimées, qu'elle n'a point lu le mot *abominable*, et qu'elle a lu le *Repentir* du grand Fénélon. Soyez sûr encore que ce mot a fait un très bon effet; soyez sûr que je suis très instruit de ce qui se passe.

Je n'ai lu dans Palissot aucune critique des propositions dont vous me parlez: il faut que ces critiques malhonnêtes soient dans quelques feuilles ou suppléments de feuilles qui ne me sont pas encore parvenus.

Vous pouvez m'écrire, mon cher philosophe, très hardiment. Le roi doit savoir que les philosophes aiment sa personne et sa couronne, qu'ils ne formeront jamais de cabale contre lui, que le petit-fils de Henri IV leur est cher, et que les Damiens n'ont jamais écouté des discours affreux dans nos antichambres. Nous donnerions tous la moitié de nos biens pour fournir au roi des flottes contre l'Angleterre; je ne sais si ses tuteurs en feraient autant. Pour moi, je défriche des terres abandonnées, je dessèche des marais; je bâtis une église, je soulage comme vous les pauvres, et je dis hardiment par la poste que le discours de maître Joli de Fleuri est un très mauvais discours.

Je prends tout le reste fort gaiement, et j'ai un peu les rieurs de mon côté.

J'ai trouvé de très beaux vers dans le poëme que vous m'avez envoyé ; je souhaite passionnément d'avoir tout l'ouvrage; adressez-le à M. Le Normand, ou à quelque autre contre-signeur. Vivez, pensez, écrivez librement, parceque la liberté est un don de Dieu, et n'est point licence.

Il y a des choses que tout le monde sait, et qu'il ne faut jamais dire, à moins qu'on ne les dise en plaisantant. Il est permis à La Fontaine de dire que cocuage n'est point un mal; mais il n'est pas permis à un philosophe de démontrer qu'il est du droit naturel de coucher avec la femme de son prochain. Il en est ainsi, ne vous déplaise, de quelques petites propositions de votre livre. L'auteur de la *Fable des Abeilles*[1] vous a induit dans le piége.

Au reste, il ne faut jamais rien donner sous son nom. Je n'ai pas même fait *la Pucelle;* maître Joli de Fleuri aura beau faire un réquisitoire, je lui dirai qu'il est un calomniateur, que c'est lui qui a fait *la Pucelle,* qu'il veut méchamment mettre sur mon compte.

Adieu, mon cher philosophe; je vous salue en Platon, en Confucius, vous, madame votre femme,

[1] * Mandeville. (L. D. B.)

vos enfants: élevez-les dans la crainte de Dieu, dans l'amour du roi, et dans l'horreur des fanatiques, qui n'aiment ni Dieu, ni le roi, ni les philosophes.

LETTRE MMMCCCLXXXI.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, 13 auguste.

Vous connaissez donc aussi, monsieur, le prix de la santé par les maladies! Vous avez donc souffert comme moi! Il y a quelque cinquante ans que je fais le métier, et je n'y suis pas encore entièrement accoutumé.

Je vous crois bien persuadé que les rois et les représentants des rois n'ont rien de mieux à faire que de se bien porter. On parle d'une colique violente qui a délivré Pierre Ulric du petit désagrément d'avoir perdu un empire de deux mille lieues. Il ne manquera plus qu'un Ninias à votre Sémiramis pour rendre la ressemblance parfaite. J'avoue que je crains d'avoir le cœur assez corrompu pour n'être pas aussi scandalisé de cette scène qu'un bon chrétien devrait l'être. Il peut résulter un très grand bien de ce petit mal. La Providence est comme étaient autrefois les jésuites; elle se sert de tout. Et d'ailleurs, quand

un ivrogne meurt de la colique, cela nous apprend à être sobres.

Si vous n'avez pas les mémoires des Calas, ordonnez par quelle voie vous voulez qu'on vous en adresse. Cette aventure est bien mince en comparaison de tout ce qui se passe chez les grands de la terre. Mais enfin c'est quelque chose qu'un vieillard, qu'un père de famille, accusé d'avoir pendu son fils par dévotion, et roué sans aucune preuve.

« Tantum relligio potuit suadere malorum! »
LUCRÈCE, liv. I, v. 102.

Voici, en attendant, deux petites relations qui pourront vous amuser quelques moments; elles supposent des mémoires précédents, mais ces mémoires enfleraient trop le paquet.

La tragédie des Calas, et celle qui se joue depuis Pétersbourg jusqu'en Portugal, ne m'ont pas fait abandonner la famille d'Alexandre*. Je n'ai pas cru devoir laisser imparfait un ouvrage sur lequel vous avez daigné m'honorer de vos conseils: vous m'avez rendu chère cette pièce à laquelle vous avez bien voulu vous intéresser. Si jamais il vous prend envie de la relire, vous n'avez qu'à commander. Pierre Corneille m'occupe encore

* *Olympie.*

plus que Pierre Ulric. C'est une terrible tâche que d'être obligé d'avoir toujours raison dans quatorze tomes.

Il faut donc renoncer à l'espérance de voir vos excellences dans nos jolis déserts. Cependant le théâtre est tout prêt; et quand madame l'ambassadrice voudra faire pleurer des Allobroges, il ne tiendra qu'à elle. Il faudra que mademoiselle votre fille joue Joas dans *Athalie*, et moi, si l'on veut, je serai le confident de Mathan,

> *Qui* ne sert ni Baal ni le Dieu d'Israël.
>
> RACINE, *Athalie*, act. III, sc. III.

Ma piété en sera effarouchée; mais il faut se faire tout à tous.

Que votre excellence me conserve ses bontés; j'en dis autant à madame l'ambassadrice, à qui ma nièce présente la même requête.

LETTRE MMMCCCLXXXII.

DE MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Carlsruhe, le 17 auguste.

Monsieur, votre souvenir est la chose du monde qui me flatte le plus. Vous pouvez ainsi juger avec quelle joie et reconnaissance je reçois les marques que vous voulez bien m'en donner. Le mémoire que vous m'envoyez, monsieur, ne serait pas sorti de votre plume s'il ne touchait et n'inté-

ressait autant qu'il le fait. Ces infortunés* sont heureux, dans leur malheur, que vous vouliez bien prendre leur défense. Personne n'est plus en état que vous, monsieur, de faire percer la vérité au travers des voiles dont la cabale et l'autorité chercheront à la couvrir. Il est bien louable à vous de donner sujet à votre cœur de se signaler autant que votre génie. L'un et l'autre est si parfait que non seulement nous, mais la postérité la plus reculée ne cessera de vous chérir et de vous admirer. Conservez-moi votre amitié, je vous en conjure, monsieur; j'ose y prétendre par l'estime très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, pour toute la vie, monsieur, votre, etc.

CAROLINE, margrave de Bade-Dourlach.

LETTRE MMMCCCLXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 auguste.

Divins anges, le bout de vos ailes m'est plus sacré que jamais. Je vous remercie du bateau : voilà ce qu'on peut donner de plus agréable à M. Tronchin. Je vous prie de joindre à toutes vos bontés celle d'ordonner à l'orfévre d'envoyer par la diligence son bateau à M. Camp, banquier à Lyon, lequel M. Camp me le dépêchera sur-le-champ.

J'espère que je vous aurai bientôt une obliga-

* Les Calas.

tion encore plus grande, et que votre protection fera réformer l'abominable arrêt de Toulouse.

En vérité, si le roi connaissait les conséquences funestes de cette horrible extravagance, il prendrait l'affaire des Calas plus à cœur que moi. Voilà déja sept familles qui sont sorties de France. Avons-nous donc trop de manufacturiers et de cultivateurs? Je soumets ce petit article à la considération de M. le comte de Choiseul. La France le bénit de travailler à la paix; mais Marie-Thérèse poursuivra toujours Luc.

Catherine se joindra à Marie-Thérèse; don Carlos voudra délivrer don Joseph du soin de régir la Lusitanie.

Cette pièce vraiment n'est pas aisée à faire; et l'auteur y aura assurément bien de l'honneur. On lui battra des mains sur les bords de mon lac, comme sur les bords de la Seine. Il daigne donc aussi protéger le *tripot* et les curés! Dieu le bénira. Il faut que nous lui ayons l'obligation, à lui et à M. le maréchal de Richelieu, d'être débarbarisés.

J'entends madame Scaliger à demi-mot; elle veut un *Cassandre:* vous l'aurez, madame; mais je doute que vous et mon autre ange vouliez l'exposer au théâtre et à la dent des malins, qui se moqueront de père Voltaire, et du curé d'Éphèse, et de ma religieuse, et de mon *Cassandre* dûment confessé. Cependant je vous jure que le tout fait

un effet auguste et terrible. J'en ai pour garants des huguenots, qui se moquent des sacrements, et à qui pourtant ma confession a fait grand plaisir : enfin vous en jugerez. Je vous soumets tout ce que j'ai de sacré et de profane.

M. le maréchal de Richelieu vient-il? nous lui jouerons *Cassandre.* Mille tendres respects.

LETTRE MMMCCCLXXXIV.

A M. P. ROUSSEAU,

AUTEUR DU JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE[1].

Aux Délices, 20 auguste.

Pour répondre, monsieur, à votre lettre du 14 auguste, dont je vous suis très obligé, je vous dirai que M. le duc de Grafton, qui était dans mon voisinage il y a quelque temps, me montra dans *le Saint-James Chronicle* du 17 juillet, n° 211, une prétendue lettre[2] de moi, tirée apparemment

[1] * Cette lettre et celle qui porte le n° MMMCCCCXVI paraissent pour la première fois dans les Œuvres de Voltaire, et sont tirées du *Journal Encyclopédique* du 1er novembre 1762. Elles servent à éclaircir un point jusqu'alors fort obscur de la lettre MMMCCCCXXI. (L. D. B.)

[2] * Elle était supposée écrite à d'Alembert et avait pour objet de décrier Méhégan, qui avait beaucoup contribué au juste succès du *Journal Encyclopédique.* (L. D. B.)

des archives de Grub-Street ou des charniers Saints-Innocents.

Il fallut tout mon respect et toute ma reconnaissance pour m'engager à désavouer dans les papiers anglais cette rapsodie impertinente. Les honnêtes gens éclairés savent bien à quoi s'en tenir sur ces sottises dont on est inondé et dont on est las.

Au reste, monsieur, vous ferez fort bien, et je vous remercierai de faire imprimer dans votre journal la critique allemande de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*[1]. Ce qu'il y aura de vrai et de judicieux dans cette critique servira pour le second volume. Je peux fort bien m'être trompé, quoique j'aie suivi, aussi exactement que j'ai pu, les mémoires qu'on m'avait envoyés de Pétersbourg.

Il y avait une lourde méprise, dans le manuscrit, concernant la religion. On avait pris le patriarche Nicolas pour le patriarche Photius, qui vivait cent ans auparavant. Cette erreur a été corrigée dans un grand nombre d'exemplaires. On avait mis aussi en un autre endroit Apraxin pour Nariskin.

D'ailleurs, si on conteste les faits, c'est aux ar-

[1] * P. Rousseau la fit insérer avec ses notes dans le *Journal Encyclopédique* du 1er décembre 1762. Elle renferme quelques observations utiles dont Voltaire crut devoir profiter. C'est l'extrait d'une lettre adressée à l'éditeur d'un journal allemand intitulé *Algemeinnuetziges*

chives de Pétersbourg à répondre pour moi. L'*Histoire de Charles XII* a essuyé plus de critiques: ces critiques ont passé, et l'histoire est demeurée.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

LETTRE MMMCCCLXXXV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 21 auguste.

Le vieux paresseux malade a rarement la consolation d'écrire à son philosophe d'Angoulême. Vous avez dû recevoir un petit imprimé qu'on dit assez curieux, et qui est dans votre goût. Je pense qu'il vous fut envoyé par votre libraire de Genève, avant votre voyage de Paris. Le libraire m'a dit que vous ne lui en aviez point accusé la réception. Il prétend que c'est un ouvrage très rare, et qu'il a eu beaucoup de peine à vous trouver. Si vous aviez quelque envie de voir les mémoires de Calas, il faudrait donner une adresse par laquelle on pût vous épargner un port considérable; ce qui n'est pas à présent trop aisé. Ces Calas sont, comme peut-être vous l'avez déja ouï dire, des protestants imbéciles que des catholiques un peu fana-

magazin. Hambourg, 1762. Le ton de la lettre allemande est malhonnête, et un grand nombre d'observations ne sont nullement fondées. (L. D. B.)

tiques ont fait rouer à Toulouse. Si notre siècle a des moments de raison, il en a de folies bien atroces.

Les Turcs prétendent que leur *Alcoran* a tantôt un visage d'ange, et tantôt un visage de bête. Cette définition de l'*Alcoran* convient assez au temps où nous vivons: il y a quelques philosophes; voilà les visages d'anges: tout ce qui se fait ailleurs ressemble fort à des visages de bêtes.

Je crois que nous aurons bientôt ici le gouverneur de votre Guienne; il fait, comme vous, un petit pélerinage chez le vieux gymnosophiste; mais de tous les sages qui sont venus dans cet ermitage, vous serez toujours celui que je regretterai et que j'aimerai le plus.

Nous n'avons point eu de nouvelles intéressantes depuis la dernière colique du czar. Il n'y a eu ni roi détrôné, ni moines abolis, ni batailles données la semaine dernière.

LETTRE MMMCCCLXXXVI.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 23 auguste.

Je prie l'Académie de considérer que je n'ai pu employer d'autre méthode que celle de lui envoyer les premières idées des *Commentaires sur*

Corneille, afin qu'elle eût la bonté de les rectifier; je les travaille avec soin quand elle a eu la bonté de me les renvoyer.

Il arrive quelquefois que, dans les ébauches que je soumets, je m'exprime trop naïvement parceque alors il ne s'agit que de chercher la vérité et non de ménager les convenances. Je ne donne pas aussi toute l'étendue nécessaire à mes remarques, bien sûr que l'Académie m'entendra.

Je découvre souvent à la révision une centaine de vers dont j'avais négligé l'examen. Les fautes sont innombrables dans les piéces qui suivent *Polyeucte;* le travail est souvent désagréable et ingrat. Cependant je suis beaucoup plus prodigue d'éloges que de critiques, et on s'en convaincra aisément, si on veut bien jeter les yeux sur les remarques pages 318 et 319.

J'ajoute à cet envoi la traduction de la conspiration de Brutus et de Cassius, ou de *la Mort de César* que les Anglais préfèrent à *Cinna*. Je mets en parallèle cette pièce de Shakspeare et celle de Corneille. On sera peut-être étonné, et je crois que les nations verront qu'il y a quelque différence entre le théâtre français et le théâtre anglais.

J'espère que l'Académie et le public ne me sauront pas mauvais gré d'avoir exposé ces deux piéces de comparaison.

P. S. Je vous supplie, monsieur, de vouloir

bien communiquer à l'Académie ces petites réflexions, et de me dire ce qu'elle pense de cette entreprise.

LETTRE MMMCCCLXXXVII.

DE MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Carlsruhe, le 24 auguste.

Monsieur, je viens de recevoir l'histoire d'Élisabeth Canning et de Jean Calas, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Permettez, monsieur, que je vous en marque toute ma reconnaissance. Je prie le baron de Hahn, qui vous remettra cette lettre, de vous dire avec quel enthousiasme je vous estime, et combien je languis après le moment de vous revoir ici.

Je vous le répète, monsieur, la malheureuse famille de Calas est bien heureuse d'avoir trouvé un avocat tel que vous. Les choses que vous écrivez pour elle sont autant de pièces d'éloquence qui font honneur et à votre plume et à vos sentiments. Le public les recevra, comme moi, avec mille applaudissements, et votre gloire en recevra un nouveau lustre.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus vraie et la plus parfaite, monsieur, votre, etc.,

Caroline, margrave de Bade-Dourlach.

LETTRE MMMCCCLXXXVIII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 25 auguste.

Il caro Goldoni, il figlio della natura veut donc, monsieur, me laisser mourir sans me donner la consolation de le voir. Il m'a écrit de Lyon qu'il n'avait pu passer chez moi parcequ'il a sa femme; mais certainement je ne lui aurais pas pris sa femme, et je les aurais reçus tous deux avec autant d'empressement qu'il le sera par-tout ailleurs. Il m'a mandé que de Lyon il allait à Paris, mais il ne m'a pas donné d'adresse; ainsi je ne sais où lui répondre.

Je suis tout-à-fait *angustiato*. Vous m'étonnez, monsieur, de m'apprendre que vous voulez ressusciter en Italie la tragédie d'*Idoménée* *, qui est morte à Paris dès sa naissance, il y a quelque soixante ans. C'est un des plus insipides ouvrages qu'on ait jamais donnés au théâtre, et aussi mal écrit que mal conduit. Assurément *Phèdre* et *Polyeucte* seraient bien étonnés de se trouver en pareille compagnie. Non, vous ne serez pas comme

* *Idoménée* fut traduit par MM. Paradisi et Albergati, non par choix, mais par complaisance.

ceux qui tiennent table ouverte, et qui reçoivent également les gens aimables et les importuns.

Dieu a béni votre théâtre, et n'a pas accordé au mien beaucoup de faveur cette année. J'ai été si malade, qu'il m'a fallu quitter le château de Fernei pour aller aux Délices près de Genève, et pour être long-temps entre les mains des médecins. Pendant ce temps-là, vous donniez de belles fêtes, et il vous est plus aisé de trouver des acteurs à Bologne, qu'à moi d'en trouver à Genève. *Bologna la dota* vaut mieux que Genève la pédante, où il n'y a que des prédicants, des marchands et des truites. Je ne m'accommode pas tout-à-fait de cela, moi qui aime la bonne tragédie. Ce que nous avons de plus agréable dans ce pays-ci, c'est que nous sommes instruits les premiers de toutes les sottises sanguinaires qui se passent dans le Nord. Nous sommes tout juste entre la France, l'Allemagne et l'Italie, et on ne tue personne vers Dresde que nous ne le sachions les premiers. Avec tout cela j'aimerais beaucoup mieux avoir bâti un château vers Bologna que vers les Allobroges, et être votre voisin que celui des Savoyards; mais Dieu n'a pas voulu que je visse la belle Italie. Il faut que je vive et que je meure où je suis; j'y vivrai et j'y mourrai plein d'estime et de respect pour vous.

LETTRE MMMCCCLXXXIX.

A M. GOLDONI.

Aux Délices, près de Genève, 28 auguste.

Adasio un poco, caro sior; cosa che avete ditto che avete una moglie al lato, vol dir che siete un *contade perfetto*. Basta, che il sior e la siora moglie sarebbero stati ricevuti con ogni rispetto, e col più gran zelo nelle mie capanne, et che la via di Ginevra è così bella come quella di Lione; e che me dispiace che la sia disgustada, e che non habbia avu la volontà de vegnir, e xe un pezzo che l' aspettava, et che io vo mi ramaricando; vardè, che cosa fa di non aver preso la via di Ginevra; vardè, che bisogna che diga tutto e po vedrà se le cose va ben.

Volete dunque, mio caro sior, sanar la piaga che mi fate, coll' onore della vostra dedicazione, ma se questa gloria innalza il mio spirito, e lusinga la vanità mia, il dolor di non avervi tenuto nelle mie braccia, non è meno acerbo nel mio cuore. Leggerò le vostre vezzose commedie fino al giorno che potrò riverire l' autore.

Non so dove siete adesso. Non so come indirizzare la mia lettera. Ma il vostro nome basta; e mi confido che siete già conosciuto à Parigi, come

a Venezia. Non ho ancora ricevuto il regalo che mi accennate. Ma non posso differire i miei ringraziamenti.

Giacchè siete, o sarete ben presto cittadino di Parigi, vorrei farvi una visita, ma il Corneille non lo permetterà. Mi ritrovo fra il Corneille, ed il Goldoni. Stamperò l' uno, ed aspetterò l' altro quando egli tornerà a riveder la sua bella Italia. Ma di grazia non mi deludete più colle illusioni della speranza.

Addio; vi stimo, vi onoro, vi amo senza illusione veruna. E sarò sempre il vostro ammiratore, amico e servitore.

LETTRE MMMCCCXC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 auguste.

Divins anges, je m'aperçois pourtant qu'il est difficile de faire à-la-fois une tragédie, l'*Histoire du czar*, l'*Histoire générale*, les *Remarques sur Corneille*, et de défricher le tout avec un procès pour un cimetière.

J'apprends que vous n'êtes plus chez vous, et que la petite-vérole vous en a chassés : voilà ce que c'est que de ne pas faire inoculer tous les petits garçons et toutes les petites filles d'un pays à l'âge

de sept ans; mais j'ai peur que Tronchin et La Condamine n'aient décrédité l'inoculation, l'un en excitant trop d'envie, et l'autre en y mêlant un peu de ridicule.

Je vous envoie *Mariamne* pour vous amuser dans votre exil; vous avez dû recevoir le *Jules-César* de Shakspeare. Je crois que vous serez convaincus que La Place est fort loin d'avoir fait connaître le theâtre anglais; avouez que l'excès énorme de son extravagance était pourtant bon à connaître.

J'ai vu la requête de Mariette pour les Calas; j'ai vu l'arrêt. La jurisprudence de Toulouse est bien étrange; cet arrêt ne dit pas seulement de quoi Jean Calas était accusé. Je ne regarde ce jugement que comme un assassinat fait en robe et en bonnet carré. Je me flatte qu'enfin votre protection fera rendre justice à l'innocence. Je sais bien que les lois ne permettent pas les dédommagements que l'équité exigerait; les juges devraient au moins demander pardon à la famille et la nourrir. Que pourra faire le Conseil? Il dira que Calas n'a point pendu son fils; nous le savions bien; et quand le Conseil se laisserait séduire par le parlement de Toulouse, l'Europe ne croira pas moins Calas innocent. Le cri public l'emporte sur tous les arrêts; mais enfin c'est toujours beaucoup que le Conseil réprime un peu le fanatisme.

Mes chers anges, je ne ferai point imprimer *Cas-*

sandre : que votre volonté soit faite dans la terre comme aux cieux ; mais il arrivera sûrement quelque malheur dans le Palatinat.

L'électeur fait une belle dépense pour cette représentation : nous jouerons la pièce à Fernei ; mais, quoique ce ne soit pas en électeurs, le spectacle ne laissera pas que d'être beau. J'espère que nous en régalerons M. le maréchal de Richelieu. Nous verrons à cette représentation s'il y a encore quelque chose à changer, et ensuite nous l'enverrons à nos juges en dernier ressort.

Mes divins anges, nous avons des fluxions qui ne permettent pas trop d'écrire. Mille tendres respects.

LETTRE MMMCCCXCI.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 29 auguste.

Mon cher frère, il y a deux pièces dont je suis fort content : l'une est l'arrêt du Parlement qui nous débarrasse des jésuites, l'autre est la requête de M. Mariette contre le parlement de Toulouse. Je me flatte qu'à la fin nous viendrons à bout de faire rendre justice à l'innocence. Mais quelle justice ! elle se bornera à déclarer que Jean Calas a été roué mal-à-propos. Le sang innocent, dans

d'autres pays, obtiendrait une autre vengeance. Je regarde le supplice de Calas comme un assassinat revêtu des formes de la justice. Les assassins devraient bien être condamnés au moins à demander pardon à la famille et à la nourrir.

Vous ne vous souvenez peut-être pas d'une lettre qui est, je crois, la première que je vous écrivis sur cette affaire, et qui était adressée à M. d'Alembert[1]. Je vous l'envoyai afin que tous les frères fussent instruits de cet horrible exemple de fanatisme. Je ne sais quel exécrable polisson a pris cette lettre pour son texte, et y a ajouté tout ce qu'on peut dire de plus extravagant, de plus offensant et de plus punissable contre le gouvernement. L'auteur a poussé la sottise jusqu'à dire du mal du roi, et du bien du poëme du *Balai;* le tout, écrit dans les charniers Saints-Innocents, a été mis dans les papiers publics d'Angleterre.

Il se trouve encore que le *Journal encyclopédique,* qui est le seul journal que j'aime, est attaqué violemment dans ce bel écrit qu'on m'attribue. Les auteurs de ce journal s'en sont plaints à moi; enfin j'ai été obligé d'avoir la condescendance de désavouer publiquement cette impertinence, par la raison qu'il y a bien plus de gens qui se connaissent en méchancetés qu'il n'y en a qui se con-

[1] Voyez les lettres MMMCCCVIII et MMMCCCCXXI.

naissent en style. Il faut avouer que la lettre est si insolente, que M. d'Alembert serait presque aussi coupable de l'avoir reçue que moi de l'avoir écrite.

Quand vous verrez M. d'Alembert, je vous prie de l'instruire de tout cela.

Mon frère Thieriot a trouvé ici de la santé, et moi je perds la mienne. Je suis accablé de fluxions, je deviens sourd. Les tempéraments faibles, à mon âge, s'en vont pièce à pièce. Nous allons jouer ici la comédie: je ne pourrai être tout au plus que spectateur; c'est bien dommage, je ne fesais pas mal mes rôles de vieillard.

Ne pensez-vous pas qu'il faut attendre, pour reprendre à Paris *le Droit du Seigneur,* que la Comédie-Française soit sur un autre pied et sur un autre ton? Je crois que vous avez à Paris Goldoni. Vous me ferez plaisir de me dire comment il réussira. Je ne parle pas de ses pièces; je crois la chose décidée. On dit l'auteur très bon homme et fort naturel.

J'embrasse tendrement mon cher frère.

LETTRE MMMCCCXCII.

A M. COLLINI.

Aux Délices, 30 auguste.

Vous allez donc, mon cher ami, être l'inspecteur des jeux[1]. Si la trappe réussit, je suis pour la trappe. Je ne me servis de coulisses pour brûler Olympie que parceque je ne pouvais avoir de trappe. Je fesais apporter un autel haut d'environ trois pieds; on portait sur cet autel les offrandes qu'Olympie devait faire; elle montait sur un petit gradin derrière cet autel. Les flammes cependant s'élançaient à droite et à gauche fort au-dessus des deux coulisses fermées, sur lesquelles étaient peints des tisons enflammés. Olympie descendait rapidement de son petit marchepied, elle passait comme un trait, en se baissant un peu, entre les deux coulisses ouvertes, qui se refermaient sur-le-champ; elle se mettait en sûreté et alors les flammes redoublaient.

Au reste, s'il en est encore temps, vous trouve-

[1] * Collini avait annoncé à Voltaire que l'électeur Palatin allait faire jouer *Olympie* sur le théâtre de Schwetzingen, sa maison de plaisance; c'est ce qui eut lieu le 30 septembre suivant. L'électeur desirait que cette représentation eût lieu d'après les instructions de l'auteur lui-même. (L. D. B)

rez ci-joint un petit changement, au cinquième acte, qui m'a paru nécessaire. Nous allons jouer aussi *Cassandre* à Fernei; mais à peine pourrai-je l'entendre; car, en vérité, je deviens sourd et aveugle. Le pays de Gex est charmant, mais il est entouré de montagnes de neige que je crois fort malsaines.

On dit que la tragédie de Russie recommence; qu'on est sur le point de voir une seconde révolution. Je ne crois pas cette nouvelle fondée; mais enfin, dans ce monde, il faut s'attendre à tout. Ma fluxion m'empêche de vous écrire de ma main; je suis dans un état désagréable; c'est le partage de la vieillesse.

Je vous prie très instamment d'empêcher l'impression de la pièce; de ne la donner au souffleur qu'au moment de la représentation, et de retirer les rôles dès qu'elle aura été jouée. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE MMMCCCXCIII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 3 septembre.

Je suis affligé en mon étui, monseigneur; mes sens me quittent l'un après l'autre, en dépit de Tronchin. La nature est plus forte que lui dans

une machine frêle qu'elle mine de tous les côtés. Une fluxion diabolique m'a privé de l'ouïe, et presque de la vue. La famille d'Alexandre s'en est mal trouvée; je l'ai abandonnée jusqu'à ce que je souffre moins; mais je n'ai pas abandonné la famille des Calas, qui est aussi malheureuse que celle d'Alexandre. Je prends la liberté d'envoyer à votre éminence un petit mémoire assez curieux sur cette cruelle affaire; la première partie pourra vous amuser, la seconde pourra vous attendrir et vous indigner. Le Conseil enfin est saisi des pièces, et l'on va revoir le jugement de Toulouse. Vous me demanderez pourquoi je me suis chargé de ce procès; c'est parceque personne ne s'en chargeait, et qu'il m'a paru que les hommes étaient trop indifférents sur les malheurs d'autrui. Si Pierre III n'avait pas été un ivrogne, son aventure serait un beau sujet de tragédie. Deux rivales, une femme près d'être répudiée, une révolution subite; l'étoffe ne manque pas. L'amour encore a fait assassiner le roi de Portugal[1]; et puis qu'on aille dire que nous avons tort de mettre de l'amour dans nos pièces!

[1]* A la vérité l'ambition de la famille de Tavora et la haine qu'avait fait naître le marquis de Pombal furent les véritables causes de la conspiration qui en 1756 avait éclaté contre Joseph, roi de Portugal; toutefois une intrigue amoureuse de ce prince avec une jeune personne de la famille de Tavora fut un des prétextes de cet évènement. (L. D. B.)

En voilà trop pour un sourd presque aveugle. Nous répétons *Cassandre*. Mademoiselle Corneille ne jouera pas mal Olympie; mais elle jouera mieux Chimène, comme de raison.

Je vous réitère mes très tendres respects.

LETTRE MMMCCCXCIV.

A M. COLLINI.

Aux Délices, 4 septembre.

Voici tout ce que peut répondre un pauvre homme qui perd l'ouïe et la vue, et qui perdra bientôt le reste.

Il y a toujours quelque chose à refaire à une tragédie. Je me suis aperçu que, dans la troisième scène du quatrième acte, l'hiérophante ne donne nulle raison de cette loi qui n'accorde qu'un seul jour à Olympie pour renoncer à son époux et pour faire un nouveau choix. La voici, cette raison :

. . . .

Son épouse en un jour peut former d'autres nœuds;
Elle le peut sans honte; à moins que sa clémence,
A l'exemple des dieux, ne pardonne l'offense.
La loi donne un seul jour : elle accourcit les temps
Des chagrins attachés à ces grands changements.

Mais sur-tout attendez les ordres d'une mère;
Elle a repris ses droits, ce sacré caractère, etc.

M. Collini est prié de faire ce petit changement sur le rôle de l'hiérophante. La pièce aurait encore besoin de quelques autres changements; mais, comme le temps presse, on ne veut pas fatiguer les acteurs.

On a déja dit, dans la dernière lettre, comment la scène du bûcher fut exécutée au château de Fernei. On prendra sur le théâtre de Schwetzingen le parti que l'on voudra; mais il est essentiel que les prêtresses apportent un autel sur le devant du bûcher, et qu'Olympie monte sur ce petit gradin à l'autel.

Ce qu'il y a de plus nécessaire, c'est que l'actrice chargée du rôle d'Olympie soit très attendrissante, qu'elle soupire, qu'elle sanglote; que dans la scène avec sa mère elle observe de longues pauses, de longs silences qui sont le caractère de la modestie, de la douleur et de l'embarras.

Il faut, au dernier acte, un air recueilli et plein d'un sombre désespoir; c'est là sur-tout qu'il est nécessaire de mettre de longs silences entre les vers. Il faut au moins deux ou trois secondes en récitant:

Apprends... que je t'adore... et que je m'en punis.

Un silence après *apprends*, un silence après *que je*

t'adore. Le rôle de Cassandre doit être joué avec la plus grande chaleur, et celui de l'hiérophante avec une dignité attendrissante.

M. Collini est instamment prié de ne point faire imprimer la pièce avant qu'on y ait donné la dernière main. Le malade lui fait mille compliments.

LETTRE MMMCCCXCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 septembre.

Mes divins anges, je prends donc la liberté de faire mon compliment à M. le comte de Choiseul. Ce compliment est court, mais il part du cœur; et malheur aux compliments quand ils sont longs! D'ailleurs ma fluxion ne me permet pas une éloquence bien prolixe. Je joins à mon paquet un Canning-Calas [1] qui me reste: on peut toujours le placer. J'attends avec bien de l'impatience le mémoire instructif de Mariette, et la philippique d'Élie. J'espère que cette philippique fera un très grand effet, et qu'elle sera signée d'un grand nombre d'avocats. C'est un point important. Ces témoignages réunis tiennent lieu d'un arrêt, et

[1] * Voltaire désigne ici l'*Histoire d'Élisabeth Canning et de Calas.* Voyez *Politique et Législation.* (L. D. B.)

dirigent celui des juges. Ah ! mes anges, que vos louanges seront chantées, quand vous aurez consommé votre bonne action !

Je vous prie de faire mes compliments à frère Berthier (quand vous le verrez) sur sa résurrection et sur sa place de sous-précepteur. Il faut espérer qu'il sera un jour un petit cardinal de Fleuri.

Eh bien ! ce *Henri IV*[1], dont j'espérais tant, n'a pas même réussi à Bagnolet. Le Kain m'en avait dit merveilles ; il m'a dit aussi miracle d'*Éponine*[2]. Je n'ai pas grande foi au goût de Le Kain.

Les Délices sont aux pieds de mes anges.

LETTRE MMMCCCXCVI.

A M. LE COMTE DE CHOISEUL.

Aux Délices, 6 septembre.

Si je ne voulais faire entendre ma voix, cher seigneur, je me tairais dans la crise des affaires où vous êtes ; mais j'entends la voix de beaucoup d'étrangers ; tous disent qu'on doit vous bénir, si vous faites la paix à quelque prix que ce soit. Permettez-moi donc, monseigneur, de vous en faire mon compliment. Je suis comme le public, j'aime

[1]* *La Partie de chasse d'Henri IV*, par Collé. (L. D. B.)

[2]* Tragédie de Chabanon. (L. D. B.)

beaucoup mieux la paix que le Canada ; et je crois que la France peut être heureuse sans Québec. Vous nous donnez précisément ce dont nous avons besoin. Nous vous devons des actions de graces. Recevez en attendant, avec votre bonté ordinaire, le profond respect de Voltaire.

LETTRE MMMCCCXCVII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 8 septembre.

L'Académie m'a chargé, mon cher confrère, en l'absence de M. Duclos, de vous remercier de la traduction que vous lui avez envoyée du *Jules-César* de Shakspeare. Elle l'a lue avec plaisir, et elle pense que vous avez très bien fait de relever par ce parallèle le mérite de notre théâtre. Elle s'en rapporte à vous pour la fidélité de la traduction, n'ayant pas eu d'ailleurs l'original sous les yeux. Elle est étonnée qu'une nation qui n'est pas barbare puisse applaudir à des rapsodies si grossières; et rien ne lui paraît plus propre, comme vous l'avez très bien pensé, à assurer la gloire de Corneille.

Après m'être acquitté des ordres de l'Académie, voici maintenant pour mon compte. Quelque absurde que me paraisse la piéce de Shakspeare, quelque grossiers que soient réellement les personnages, quelque fidélité que je pense que vous ayez mise dans votre traduction, j'ai peine à croire qu'en certains endroits l'original soit aussi mauvais qu'il le paraît dans cette traduction. Il y a un endroit, par exemple, où vous faites dire à un des acteurs, *mes braves*

gentilshommes; il y a apparence que l'anglais porte *gentleman* ou peut-être *worthy gentleman,* expression qui ne renferme pas l'idée de familiarité qui est attachée dans notre langue à celle-ci, *mes braves gentilshommes.* Vous savez d'ailleurs mieux que moi que *gentleman*, en anglais, ne signifie pas ce que nous entendons par *gentilhomme.* Vous faites dire à un des conjurés, après l'assassinat de César: *L'ambition vient de payer ses dettes ;* cela est ridicule en français, et je ne doute point que cela ne soit fidèlement traduit, mais cette façon de parler est-elle ridicule en anglais? je m'en rapporte à vous pour le savoir. Si je disais de quelqu'un qui est mort: *Il a payé ses dettes à la nature,* je m'exprimerais ridiculement; cependant la phrase latine correspondante, *Naturæ solvit debitum*, n'aurait rien de répréhensible. Vous sentez bien, mon cher maître, que je ne fais en tout ceci que vous proposer mes doutes; je sais très médiocrement l'anglais; je n'ai point l'original sous les yeux; la présomption est pour vous à tous égards; et moi-même tout le premier je parierais pour vous contre moi: mais comme l'anglais et le français sont deux langues vivantes, et dans lesquelles par conséquent on connaît parfaitement ce qui est bas ou noble, propre ou impropre, sérieux ou familier, il est très important que dans votre traduction vous ayez conservé par-tout le caractère de l'original dans chaque phrase, afin que les Anglais ne vous reprochent pas ou d'ignorer la valeur des expressions dans leur langue, ou d'avoir défiguré leur idole, pour ne pas dire leur magot.

J'ai lu aussi dans l'imprimé la fin des notes sur *Cinna.* Le ton m'en paraît convenable et beaucoup mieux que dans les notes manuscrites. Vous pouvez tout dire, et vous ferez même très bien; il ne s'agit que de la manière.

J'ai lu à l'Académie française, le jour de la Saint-Louis, un morceau sur la poésie, et principalement sur l'ode: les

partisans de Rousseau (qui n'en a plus guère) ne seront pas trop contents de moi, car j'ai osé dire que ce poëte pensait peu, et que chez lui la partie du sentiment est nulle. Comme rien n'est plus vrai, les clameurs que cette décision pourra exciter ne m'inquiètent guère, d'autant que Rousseau n'a pas encore, comme Corneille, les honneurs de l'apothéose. J'ai trouvé occasion dans le même écrit de vous rendre la justice que vous méritez, à l'occasion de l'usage de la philosophie dans la poésie, genre de mérite rare et précieux que vous seul avez eu parmi nous.

Qu'est-ce qu'un *Éloge de Crébillon,* ou plutôt une satire sous le nom d'éloge, qu'on vous attribue? Quoique je pense absolument comme l'auteur de cette brochure sur le mérite de Crébillon, je suis très fâché qu'on ait choisi le moment de sa mort pour jeter des pierres sur son cadavre; il fallait le laisser pourrir de lui-même, et cela n'eût pas été long.

Les amis de Rousseau (non plus de Rousseau le poëte, mais de Rousseau de Genève) répandent ici que vous le persécutez, que vous l'avez fait chasser de Berne, et que vous travaillez à le faire chasser de Neuchâtel. Je suis persuadé qu'il n'en est rien, et que, malgré les torts que Rousseau peut avoir avec vous, vous ne voudriez pas l'écraser à terre. Je me souviens d'un beau vers de Sémiramis :

> La pitié dont la voix,
> Alors qu'on est vengé, fait entendre ses lois.
>
> Act. V, sc. VI.

Souvenez-vous d'ailleurs que si Rousseau est persécuté, c'est pour avoir jeté des pierres, et d'assez bonnes pierres, à cette infame que vous voudriez voir écrasée, et qui fait le refrain de toutes vos lettres, comme la destruction de Carthage était le refrain de tous les discours de Caton au sénat. Rousseau ressemble à cet homme des *Fables d'Ésope*, qui donnait des soufflets aux passants, et à qui on conseilla,

pour son malheur, d'aller souffleter aussi un sot accrédité qui se trouva sur son chemin, et qui lui fit payer les soufflets pour lui et pour les autres passants. Mais il ne faut pas que la philosophie, tout insultée qu'elle est par lui, puisse être accusée d'avoir contribué ou même d'insulter à son malheur. L'archevêque vient de faire contre lui un grand diable de mandement qui donnera envie de lire sa Profession de foi * à ceux qui ne la connaissent pas. Un mandement d'archevêque n'est qu'un titre de plus pour la célébrité; cela s'appelle sortir avec les honneurs de la guerre.

On dit que le Parlement est assemblé dans ce moment pour défendre aux jésuites de prêcher :

> C'est ainsi qu'en partant *il leur* fait *ses* adieux.

Je n'aurais jamais cru que la destruction de cette vermine dût faire un si petit événement. A peine en a-t-on parlé deux jours, et ces jésuites si orgueilleux périssent comme des capucins, sans faire de sensation; on dit pourtant qu'il y a des personnes très considérables à Versailles qui ne prennent pas la chose si fort en patience, qui en maigrissent à vue d'œil, et dont les joues rentrent en-dedans, à mesure que les jésuites sont poussés dehors. A propos de cela, savez-vous que frère Berthier a pensé être instituteur des enfants de France? heureusement ce ridicule choix n'a pas eu lieu; voilà en effet un plaisant instituteur qu'un capelan sans philosophie, sans goût, sans connaissance des hommes! Si on le fesait balayeur de la Bibliothéque du roi, je le trouverais mieux placé.

Que dites-vous de la révolution de Russie, et de votre ancien disciple, dont vous vous obstinez à ne me point parler? Vous avez toujours cru qu'il périrait; il s'en tirera

* La *Profession de foi du Vicaire savoyard*, qui fait une partie du livre II de l'*Émile*.

pourtant, si je ne me trompe, grace à son activité et à son courage. Je me flatte qu'après la paix qu'on nous fait espérer bientôt, il redeviendra notre ami, et que tout rentrera dans l'ordre accoutumé.

Adieu, mon cher et illustre philosophe; vous me négligez un peu; je ne reçois plus de vos nouvelles que de loin à loin, et je trouve cela très mauvais.

LETTRE MMMCCCXCVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Fernei, par Genève, 14 septembre.

Je reçois la lettre de mes divins anges, du 7 de septembre, avec les plus tendres remerciements. Madame Scaliger a donc aussi une fluxion; je la plains bien, non pas à cause de ma triste expérience, mais par extrême sensibilité. Cependant il y a fluxion et fluxion; j'en connais qui rendent sourd et borgne vers les soixante-neuf ans, et qui glacent ce génie que vous prétendez qui me reste. Je ne suis pas trop actuellement en état de raboter des vers; j'attends quelques petits moments favorables pour obéir à tout ce que mes anges m'ordonnent: mais, si malheureusement mon imbécillité présente se prolongeait, ne pourrait-on pas toujours jouer *Mariamne* à Fontainebleau, en attendant que le sens commun de la poésie me fût revenu?

La barque à Tronchin est extrêmement jolie;

elle semble convenir très fort à celui qui sauve les gens de la barque à Caron.

J'ai écrit à l'électeur Palatin, pour lui demander en grace qu'il empêche, par son autorité électorale, que *Cassandre* ne soit livré au bras séculier, et imprimé. Il m'a déja promis d'avoir cette attention, et je me flatte qu'il tiendra sa parole.

Il a fait, en dernier lieu, exécuter *Tancrède* d'une façon qui ne laisse pas soupçonner qu'on viole la terrible unité de lieu. On voit la maison d'Argire, un temple, l'hôtel des chevaliers, et deux rues : voilà le goût antique dans toute sa régularité.

Je relis la lettre de mes anges. Je soupçonne qu'il y a quelque malentendu dans la copie de *Mariamne* que j'ai envoyée; et, dès que j'aurai la tête moins emmitouflée, je reverrai ce procès avec attention.

Celui des Calas me paraît en bon train, grace à votre protection.

Je ne connais ni le nom du rapporteur ni celui des juges, tant la veuve a pris soin de me bien informer. J'attendrai patiemment le mémoire de Mariette; mais je vous avoue que j'attends avec impatience celui d'Élie.

Ne faudrait-il pas, quand les juges seront nommés, les faire solliciter fort et long-temps, soir et matin, par leurs amis, leurs parents, leurs con-

fesseurs, leurs maîtresses? Ceci est la cause du bon sens contre l'absurdité, et de l'humanité contre la barbarie fanatique. Il sera bien doux de gagner ce procès contre les pénitents blancs. Est-il possible qu'il y ait encore de pareils masques en France?

Mes anges, il y a long-temps que j'ai envie de vous écrire sur le philosophe qui veut épouser. Voici l'état des choses. Quand l'extrême protection, et la grande considération qu'on me prodiguait, força ma modestie à quitter la France, j'avais des rentes viagères et de l'argent comptant. Je me suis défait de ce dernier embarras, en assurant à madame Denis seize mille livres de rente; j'en ai donné trois à madame de Fontaine; j'en ai assuré quinze cents livres ou environ à mademoiselle Corneille, le reste a été englouti en maisons, châteaux, meubles et théâtre. Je ne sais pas encore ce qui reviendra à mademoiselle Corneille de l'édition de *Pierre,* mais je crois que cela lui formera un fonds d'environ quarante mille livres. Je lui donnerai une petite rente pour ma souscription. Il ne faut pas se flatter que je puisse davantage. Ne comptons même l'édition de *Corneille* que pour trente mille livres, afin de ne pas porter nos espérances trop haut, et de n'être pas obligés de décompter.

Si le philosophe est vraiment philosophe, et

veut demeurer avec nous jusqu'à ce que son père lui cède son château, il jouira d'une assez bonne maison; mais qu'il ne croie pas épouser une philosophe formée. Nous commençons à écrire un peu, nous lisons avec quelque peine, nous apprenons aisément des vers par cœur, et nous ne les récitons pas mal: la santé est très faible, le caractère est doux, gai, caressant; le mot de bonne enfant semble avoir été fait pour elle. J'ai rendu un compte fidèle du spirituel et du temporel, du physique et du moral, et je m'en tiens là, en me remettant à la Providence.

Voilà les juges nommés pour la révision du procès des Calas. On est instruit du nom des juges; on espère que nos anges protecteurs les feront bien solliciter, et on se flatte que la cause elle-même les sollicite.

Mille tendres respects.

LETTRE MMMCCCXCIX.

A M. D'ALEMBERT.

Au château de Fernei, par Genève, 15 septembre.

Mon très aimable et très grand philosophe, je suis emmitouflé. Je vise à être sourd et aveugle. Si je n'étais qu'aveugle, je reviendrais voir ma-

dame du Deffand ; mais étant sourd, il n'y a pas moyen.

Je vous prie de dire à l'Académie que je la régalerai incessamment de l'*Héraclius* de Calderon, qui pourra réjouir autant que le *César* de Shakspeare. Soyez très persuadé que j'ai traduit Gilles Shakspeare selon l'esprit et selon la lettre. *L'ambition qui paie ses dettes* est tout aussi familier en anglais qu'en français, et le *dimitte nobis debita nostra* n'en est pas plus noble pour être dans le *Pater*.

On a bien de la peine avec les Calas ; on n'a été instruit que petit à petit, et ce n'est qu'avec des difficultés extrêmes qu'on a fait venir les enfants à Genève, l'un après l'autre, et la mère à Paris. Les mémoires ont été faits successivement, à mesure qu'on a été instruit. Ces mémoires ne sont faits que pour préparer les esprits, pour acquérir des protecteurs, et pour avoir le plaisir de rendre un parlement et des pénitents blancs exécrables et ridicules.

Comment peut-on imaginer que j'aie persécuté Jean-Jacques? voilà une étrange idée ; cela est absurde. Je me suis moqué de son *Émile*, qui est assurément un plat personnage : son livre m'a ennuyé ; mais il y a cinquante pages que je veux faire relier en maroquin ; en vérité, ai-je le nez tourné à la persécution? Croit-on que j'aie un

grand crédit auprès des prêtres de Berne? Je vous assure que la prêtraille de Genève aurait fait retomber sur moi, si elle avait pu, la petite correction qu'on a faite à Jean-Jacques, et j'aurais pu dire :

« . . . . Jam proximus ardet
« Ucalegon. . . . . »

VIRG., *Æneid.*, lib. II, v. 311.

si je n'avais pas des terres en France, avec un peu de protection. Quelques cuistres de calvinistes ont été fort ébahis et fort scandalisés que l'illustre république me permît d'avoir une maison dans son territoire, dans le temps qu'on brûle et qu'on décrète de prise de corps Jean-Jacques le citoyen; mais, comme je suis fort insolent, j'en impose un peu, et cela contient les sots. Il y a d'ailleurs plus de *Jean Meslier* et de *Sermon des cinquante* dans l'enceinte des montagnes qu'il n'y en a à Paris. Ma mission va bien, et la moisson est assez abondante. Tâchez de votre côté d'éclairer la jeunesse autant que vous le pourrez.

J'ai envoyé à frère Damilaville un long détail d'une bêtise imprimée dans les journaux d'Angleterre : c'est une lettre qu'on prétend que je vous ai écrite : vous auriez un bien plat correspondant, si je vous avais en effet écrit de ce style.

Le factum de l'archevêque de Paris contre Jean-Jacques me paraît plus plat que l'éducation d'É-

mile ; mais il n'approche pas du réquisitoire d'Omer. Quand un homme public est bête, il faut l'être comme Omer, ou ne point s'en mêler. Je suis très sûr qu'on a proposé Berthier pour la place de maître *Editue*. Il faut avouer qu'il y a certaines familles où l'on éléve bien les enfants; mais, Dieu merci, nous n'avons eu qu'une fausse alarme.

Je vous parle rarement de Luc, parceque je ne pense plus à lui : cependant s'il était capable de vivre tranquille et en philosophe, et de mettre à écraser l'*inf*... la centième partie de ce qu'il lui en a coûté pour faire égorger du monde, je sens que je pourrais lui pardonner.

Vous avez vu, sans doute, la belle lettre que Jean-Jacques a écrite à son pasteur, pour être reçu à la sainte table : je l'ai envoyée à frère Damilaville. Vous voyez bien que ce pauvre homme est fou : pour peu qu'il eût eu un reste de sens commun, il serait venu au château de Tournei, que je lui offrais; c'est une terre entièrement libre. Il y eût bravé également et les prêtres ariens, et l'imbécile Omer, et tous les fanatiques; mais son orgueil ne lui a pas permis d'accepter les bienfaits d'un homme qu'il avait outragé.

Criez par-tout, je vous en prie, pour les Calas et contre le fanatisme, car c'est l'*inf*... qui a fait leur malheur. Vous devriez bien venir un jour à

Fernei avec quelque bon cacouac. Je voudrais vous embrasser avant que de mourir, cela me ferait grand plaisir.

LETTRE MMMCCCC.

A M. DAMILAVILLE.

18 septembre.

Ah! ah! mon frère, on croit donc que je veux immoler Corneille sur l'autel que je lui dresse! Il est vrai que je respecte la vérité beaucoup plus que Pierre; mais lisez, et renvoyez-moi ces cahiers, après les avoir fait lire à frère Platon.

J'attends la prophétie d'Élie-Beaumont, qui fera condamner les juges iniques, comme l'autre Élie fit condamner les prêtres de Baal. Nous prions mon cher frère de dire au second Élie que cent mille hommes le loueront, le béniront et le remercieront.

Nous envoyons au cher frère la belle lettre de J. J. Rousseau au cuistre de Motiers-Travers [1]. On peut juger de la conduite noble et conséquente de ce Jean-Jacques. Ne trouvez-vous pas que voilà une belle fin? Je mourrai avec le chagrin d'avoir

[1] * Lettre du 24 auguste 1762 au ministre protestant Montmolin, auquel J. J. Rousseau fait sa profession de foi, et témoigne le desir *de s'approcher de la sainte table*. (L. D. B.)

vu la philosophie trahie par les philosophes et des hommes qui pouvaient éclairer le monde, s'ils avaient été réunis. Mais, mon cher frère, malgré la trahison de Judas, les apôtres persévérèrent.

On cherche à connaître quel est l'auteur d'un libelle intitulé *les Erreurs de Voltaire*, imprimé à Avignon: on prétend que c'est un jésuite[1]. Son livre contient en effet beaucoup d'erreurs, mais ce sont les siennes: cela est tout-à-fait jésuitique. C'est un tissu de sottises et d'injures, le tout pour la plus grande gloire de Dieu. Il est bon de lui donner sur les oreilles. M. Diderot est prié de savoir le nom du porteur d'oreilles.

Les farceurs de Paris joueront *le Droit du Seigneur* quand ils voudront; mais ils n'auront *Cassandre* que quand ils auront satisfait à ce devoir.

Je desire chrétiennement que le *Testament* du curé se multiplie comme les cinq pains, et nourrisse les ames de quatre à cinq mille hommes; car j'ai plus que jamais l'*inf*... en horreur, et j'aime plus que jamais mon frère.

[1] * Le jésuite Nonnotte. Voyez plus haut la lettre MMMCCCXXVI. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCCI.

A M. COLLINI.

A Fernei, 20 septembre.

Si le desir extrême de revoir Schwetzingen pouvait recevoir d'autre motif que celui de faire ma cour à leurs altesses électorales, je sens que l'envie de voir votre beau théâtre pourrait entrer pour quelque chose dans mes idées. Votre bûcher, mon cher intendant du temple, est bien au-dessus de mon bûcher; mais aussi je n'ai pas un théâtre aussi étendu que le vôtre. Il n'appartient pas au philosophe de Fernei d'avoir le théâtre d'un électeur. J'ai été obligé de me servir de coulisses, parceque la place me manquait. J'ai fait percer ces coulisses à jour; les flammes qui s'élevaient derrière ces coulisses jetaient des étincelles à travers ces ouvertures; tout était enflammé : mais ma petite invention n'approche pas de celle dont vous m'envoyez le plan. Présentez, je vous prie, à S. A. E. mes remerciements et mon respect.

Je ne doute pas que vous n'ayez donné à l'actrice qui représente Olympie l'intelligence de son rôle. Elle doit en général dire *Je vous hais* avec la plus douloureuse tendresse; elle doit varier ses

tons, être pénétrée. Tout doit être animé dans cette pièce, sans quoi la magnificence du spectacle ne servirait qu'à faire remarquer davantage la froideur des acteurs.

J'attends votre *Précis de l'Histoire du Palatinat du Rhin;* et, si je n'ai pas le bonheur de revoir ce beau pays, j'aurai la consolation de le voir dans votre ouvrage. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE MMMCCCCII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Fernei, 21 septembre.

Dieu m'a rendu une oreille et un œil; votre excellence m'avouera que je ne peux pas chanter la chanson de l'aveugle :

Dieu, qui fait tout pour le mieux,
M'a fait une grande grace;
Il m'a crevé les deux yeux,
Et réduit à la besace.

J'ai lu très aisément la lettre dont vous m'avez honoré; mais c'est que le plaisir rend la visière plus nette. Je ne sais, monsieur, si vous en aurez beaucoup en relisant *Cassandre :* elle est mieux qu'elle n'était; mais je crois qu'elle a encore grand

besoin de vos lumières et de vos bontés. Un moine, très honnête homme, doit vous l'avoir remise : vous le connaissez déja, sans doute; c'est le bibliothécaire de l'infant, qui accompagne M. le prince Lanti. Je l'aurais bien chargé d'un paquet de Calas; mais j'étais à Fernei; je n'avais plus d'exemplaires de ces mémoires; Cramer n'était point à Genève. J'ai manqué l'occasion; je vous en demande pardon. J'envoie chez M. de Montpéroux un petit ballot de ces écritures ou écrits: il pourra aisément vous le faire tenir; il y a toujours quelqu'un qui va à Turin : mais je vous avertis que ces mémoires ne sont que de faibles escarmouches, la vraie bataille se donne actuellement par seize avocats de Paris, qui ont signé une consultation. Cet ouvrage me paraît un chef-d'œuvre de raison, de jurisprudence et d'éloquence. Cette affaire devient bien importante; elle intéresse les nations et les religions. Quelle satisfaction le parlement de Toulouse pourra-t-il jamais faire à une veuve dont il a roué le mari, et qu'il a réduite à la mendicité, avec deux filles et trois garçons qui ne peuvent plus avoir d'état? Pour moi, je ne connais point d'assassinat plus horrible et plus punissable que celui qui est commis avec le glaive de la loi.

Je ne crois pas que Catherine II jouisse longtemps de la mort de son mari. Vous savez quel désordre agite à présent la Russie.

Dieu veuille que le duc de Bedfort ne vienne pas jouer à Paris le rôle de M. Stanley!

Mille profonds respects à vos excellences.

LETTRE MMMCCCCIII.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT,

AVOCAT.

A Fernei, ce 22 septembre.

Jusqu'à présent il ne s'était trouvé qu'une voix dans le désert qui avait crié : *Parate vias Domini.* Votre mémoire est assurément l'ouvrage du maître : je ne sais rien de si convaincant et de si touchant. Mon indignation contre l'arrêt de Toulouse en a redoublé, et mes larmes ont recommencé à couler.

Je suis convaincu que vous parviendrez à faire réformer l'arrêt de Toulouse. Votre conduite généreuse est digne de votre éloquence. Cette cruelle affaire, qui doit vous faire un honneur infini, achève de me prouver ce que j'ai toujours pensé, que nos lois sont bien imparfaites. Presque tout me paraît abandonné au sentiment arbitraire des juges. Il est bien étrange que l'Ordonnance criminelle de Louis XIV ait si peu pourvu à la sûreté de la vie des hommes, et qu'on soit obligé de recourir aux *Capitulaires* de Charlemagne.

Votre mémoire doit désormais servir de régle dans des cas pareils. Le fanatisme en fournit quelquefois. J'ai lu trois fois votre ouvrage; j'ai été aussi touché à la troisième lecture qu'à la première.

J'ajoute aux trois impossibilités que vous mettez dans un si beau jour, une quatrième : c'est celle de résister à vos raisons. Je joins ma reconnaissance à celle que les Calas vous doivent. J'ose dire que les juges de Toulouse vous en doivent aussi, vous les avez éclairés sur leurs fautes. Si j'avais le malheur d'être de leur corps, je leur proposerais, sur la seule lecture de votre factum, de demander pardon à la famille qu'ils ont perdue, et de lui faire une pension. Je les tiens indignes de leur place s'ils ne prennent pas ce parti.

L'estime que vous m'inspirez, monsieur, me met presque en droit de vous demander instamment votre amitié. Vous avez une femme digne de vous; agréez mes respects l'un et l'autre, et tous les sentiments avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

LETTRE MMMCCCCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Fernei, 23 septembre.

Mes divins anges, je dois d'abord vous dire combien j'ai été frappé du mémoire de M. de Beaumont. Il me semble que chaque ligne porte la conviction avec elle. Je lui en ai fait mon compliment. Je crois qu'il est impossible que les juges résistent à la vérité et à l'éloquence.

Voici une autre affaire dont les objets peuvent être plus importants, quoique moins tragiques. C'est à M. le comte de Choiseul à voir s'il trouvera mon idée praticable; je la soumets à ses lumières et à sa prudence. Le secrétaire de l'ambassade anglaise est, comme vous savez, l'ame unique de cette négociation, et elle peut avoir quelques épines. Ce secrétaire a un beau-frère et un ami dans un homme de la famille des Tronchin.

Vous n'ignorez pas combien cette famille est attachée à la France. Celui dont je vous parle y a tout son bien; il est fils d'un premier syndic de Genève, homme d'esprit et de probité, comme tous les Tronchin le sont; très capable de rendre des services avec autant d'honneur que de zéle. Son beau-frère a en lui une entière confiance.

Peut-être n'y a-t-il pas de moyen plus sûr et plus honnête d'aplanir les difficultés qui pourront survenir, et de faire agréer des insinuations contre lesquelles on serait en garde si elles venaient de la part du ministère de France, et qu'on recevrait avec moins de défiance si elles étaient inspirées par un parent et par un ami. Je peux vous répondre que M. Tronchin servira la France avec le plus grand empressement, sans manquer en rien à ce qu'il doit à son beau-frère. Je n'imagine pas que M. le comte de Choiseul puisse jamais trouver une personne plus capable de répondre à ses vues pacifiques et généreuses, et plus digne de toute sa confiance dans une négociation si importante.

C'est une idée qui m'est venue, et qui peut-être mérite d'être approfondie et suivie. Mon suffrage est bien peu de chose; mais soyez bien persuadé que je ne ferais pas une telle proposition, si je n'étais sûr de la probité et du zèle de M. Tronchin. Si on ne trouve pas mon offre déraisonnable, que M. le comte de Choiseul me donne ses ordres ou par lui-même ou par vous, c'est la même chose; et que Dieu nous donne la paix. Je ne sais s'il est bien vrai qu'il y ait une guerre commencée en Russie, mais je suis sûr qu'il y a des nuages.

Je n'ai point encore eu de nouvelles de M. le

maréchal de Richelieu ; je le crois à Lyon avec madame la comtesse de Lauraguais. S'ils viennent tous deux chez Baucis et Philémon, Fernei sera bien étonné d'être la cour des pairs.

Nous avons joué aujourd'hui *Olympie* devant MM. de La Rocheguyon et de Villars. Cela n'a pas été trop mal ; mais cela pourrait être mieux. Il n'y avait que moi qui ne savais pas mon rôle, tant je songeais à ceux des autres. Mille tendres respects.

LETTRE MMMCCCCV.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Fernei, 25 septembre.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre à table, et nous avons tous pris la liberté de boire à la santé de sa majesté impériale, et de lui souhaiter une vie aussi longue et aussi heureuse qu'elle le mérite. M. le duc de Villars, fils de l'illustre maréchal dont le nom a pénétré sans doute dans votre cour, était à la tête de nos buveurs. Nous avions quelques philosophes qui s'intéressent à l'*Encyclopédie*. Nous avons tous senti les transports que la magnanimité de votre auguste souveraine doit inspirer. Nous vous avons béni, monsieur ; et, sans manquer au respect que nous avons pour sa majesté, nous avons joint votre nom au sien, comme on joignait

autrefois celui de Mécène à celui d'Auguste. Je doute que les savants qui ont entrepris l'*Encyclopédie* puissent profiter des bontés de sa majesté impériale, attendu les engagements qu'ils ont pris en France; mais sûrement l'offre que votre excellence leur fait sera regardée par eux comme la plus digne récompense de leurs travaux, et votre nom sera célébré par eux comme il doit l'être. Il faut avouer qu'il y a beaucoup d'articles, dans ce Dictionnaire utile, qui ne sont pas dignes de MM. d'Alembert et Diderot, parcequ'ils ne sont pas de leur main. Il faudra absolument les refondre dans une seconde édition, et mon avis serait que cette seconde édition se fît dans votre empire. Rien ne serait plus honorable aux lettres: j'ose dire que la gloire de votre illustre souveraine n'en serait pas diminuée. Il n'y a jamais eu que les grands hommes qui aient fait fleurir les arts. L'impératrice sera regardée comme un grand homme. J'écris fortement à M. Diderot pour lui persuader, s'il est possible, d'achever la première édition sous vos auspices. Votre excellence a dû recevoir, par la poste de Strasbourg, ma réponse aux nouvelles heureuses dont vous m'avez honoré. Je vous réitère mes hommages, ma reconnaissance et tous les sentiments que je vous dois. On commencera l'*Histoire de Pierre-le-Grand* dans peu de mois: on fait fondre de nouveaux caractères.

Il y a déja six volumes imprimés du *Corneille*, et il n'est pas possible d'imprimer à-la-fois deux ouvrages, dont chacun demande la plus grande attention. Puisse bientôt la paix, rendue à l'Europe, laisser aux esprits la liberté de cultiver les arts et de vous imiter! J'ai écrit à M. Boris de Soltikof. Je serais bien fâché qu'un homme de son mérite, et d'un mérite formé par vous, ne conservât pas pour moi un peu d'amitié.

Agréez le tendre respect avec lequel je serai toute ma vie, etc.

LETTRE MMMCCCCVI.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 25 septembre.

Ce que vous me mandez de votre santé, mon cher et illustre maître, m'inquiète et m'afflige. Votre conversation et la lecture de vos ouvrages m'ont tant fait remercier Dieu de n'être ni sourd ni aveugle, que je le trouverais bien injuste, s'il vous punissait par deux sens que vous avez rendus si précieux à tous ceux qui savent penser. J'espère que vous conserverez vos yeux en les ménageant, et c'est de quoi je vous prie bien fort. A l'égard des oreilles, je n'y sais point d'autre remède que d'entendre le moins de sottises que vous pourrez; par malheur ce remède n'est pas d'une observation facile.

J'ai annoncé à l'Académie l'*Héraclius* de Calderon, et je ne doute point qu'elle ne le lise avec plaisir, comme elle a

lu l'arlequinade de Gilles Shakspeare. Ce que je vous marquais sur votre traduction n'était qu'un doute; et je suis convaincu, puisque vous m'en assurez, que vous avez conservé dans cette traduction le génie des deux langues; personne n'est plus à portée de cela que vous.

Grace à vous, j'espère que les Calas viendront à bout de prouver leur innocence; mais savez-vous ce qu'il y a de plus fort à objecter à leurs mémoires? c'est qu'il n'est pas possible d'imaginer, je ne dis pas que des magistrats, mais que des hommes qui ne marchent pas à quatre pattes, aient condamné sur de pareilles preuves un père de famille à la roue. Il est absolument nécessaire (et je le leur ai dit) qu'ils préviennent dans leurs mémoires cette objection, en demandant que les pièces du procès soient mises sous les yeux du public. Cela est d'autant plus important qu'il y a ici des émissaires du parlement de Toulouse qui répandent que Calas le père a été justement condamné, que toute la ville de Toulouse en est convaincue, et que c'est par commisération qu'on n'a pas fait mourir les trois autres, qui le méritaient aussi. La justification est bien ridicule, puisque de façon ou d'autre il s'ensuivrait que les juges auraient prévariqué; mais n'importe, il y a des sots qui se paient de pareilles raisons, et ces sots-là en entraînent d'autres, et de sots en sots l'innocence et la vérité restent opprimées.

Je ne suis pas plus édifié que vous de la profession de foi de Jean-Jacques, d'autant que je ne crois pas cette momerie fort nécessaire pour dîner et souper tranquillement, et dormir de même, dans les états de votre ancien disciple, où Jean-Jacques s'est réfugié après avoir dit assez de mal du maître. Je plains le malheur que sa bile et ses persécuteurs lui causent; mais s'il a besoin pour être heureux d'approcher de la sainte table, et d'appeler *sainte*, comme il le fait, une religion qu'il a vilipendée, j'avoue que je rabats beaucoup de l'intérêt. Au reste, je ne suis surpris ni

que vous lui ayez offert un asile, ni qu'il l'ait refusé; il eût été trop inconséquent d'aller demeurer chez le corrupteur de son pays, car c'est ainsi que vous m'avez mandé qu'il vous appelait. Mais enfin il a travaillé sans le vouloir, et beaucoup mieux qu'il ne pensait, pour la vigne du Seigneur, et, pour ma part, je lui en tiens beaucoup de compte.

Je ne sais ce que c'est que cette bêtise qu'on a imprimée, sous votre nom et sous le mien, dans les journaux d'Angleterre. Si vous voulez me la faire parvenir, je suis prêt à donner tous les désaveux que vous jugerez nécessaires.

Frère Berthier avait envie, à ce qu'il disait, d'aller à la Trappe, et il a fini par vouloir être à Versailles. Il y a actuellement dans ce pays-là dix-sept ou dix-huit ci-devant soi-disant jésuites, comme les *classes* du Parlement les appellent; ils se sont réfugiés là; jamais il n'y en a tant eu, et ils ont dit, en quittant Paris, à frère Berthier, comme Strabon au paysan son pourvoyeur:

> Nous allons à la cour, on t'a mis du voyage.
>
> REGNARD, *Démocrite amoureux*, act. I, sc. VII.

On dit qu'il se mêlera de l'éducation sans avoir de titre; il se contentera d'être appelé sans être élu.

A propos de cela, savez-vous qu'on m'a proposé, à moi qui n'ai pas l'honneur d'être jésuite, l'éducation du grand-duc de Russie? Mais je suis trop sujet aux hémorrhoïdes, elles sont trop dangereuses en ce pays-là, et je veux avoir mal au derrière en toute sûreté.

Savez-vous ce qu'on me dit hier de vous? que les jésuites commençaient à vous faire pitié, et que vous seriez presque tenté d'écrire en leur faveur, s'il était possible de rendre intéressants des gens que vous avez rendus si ridicules. Croyez-moi, point de faiblesse humaine; laissez la canaille janséniste et parlementaire nous défaire tranquillement de

la canaille jésuitique, et n'empêchez point ces araignées de se dévorer les unes les autres.

Je ne puis être fâché ni pour la France ni pour la philosophie de voir votre ancien disciple remonté sur sa bête. Il m'a envoyé, il y a un mois, trois pages de vers contre la géométrie. J'attends pour lui répondre qu'il ait fini le siége de Schweidnitz; ce serait trop d'avoir à-la-fois la maison d'Autriche et la géométrie sur les bras.

Adieu, mon cher et illustre philosophe; conservez votre santé, vos yeux, vos oreilles, votre gaieté, et sur-tout votre amitié pour moi. Mille respects à madame Denis, et mille compliments à frère Thieriot. S'il plaît aux rois de faire la paix, je ne désespère pas d'avoir encore le plaisir de vous embrasser.

LETTRE MMMCCCCVII.

A M. D'ALEMBERT.

25 septembre.

Avez-vous répondu, mon cher philosophe, à M. de Schowalow*? Vous voilà entre Frédéric et Catherine. Voyez de laquelle de ces deux planètes vous voulez grêler sur le persil d'Omer? Vous resterez en France; mais il est bon de faire connaître que, si la superstition et la sottise contristent la face de votre beau pays, les Vandales et les

* M. le comte de Schowalow avait proposé à M. d'Alembert, de la part de l'impératrice de Russie, d'être l'instituteur du grand-duc son fils, comme on l'a vu dans la lettre précédente.

Scythes se disputent l'honneur de venger les Socrate des Anitus.

Ce misérable Omer et ses impertinents consorts doivent être bien humiliés, et moi bien joyeux. Voulez-vous m'adresser votre réponse à M. de Schowalow, et la donner à notre frère Damilaville?

LETTRE MMMCCCCVIII.

A M. DIDEROT [1].

25 septembre.

Eh bien! illustre philosophe, que dites-vous de l'impératrice de Russie? ne trouvez-vous pas que sa proposition est le plus énorme soufflet qu'on pût appliquer sur la joue d'un Omer? En quel temps sommes-nous! c'est la France qui persécute la philosophie, et ce sont les Scythes qui la favorisent! M. de Schowalow me charge d'obtenir de vous que la Russie soit honorée de l'impression de votre *Encyclopédie*. M. de Schowalow est fort au-dessus d'Anacharsis, et il a toute la ferveur de ce zèle que donnent les arts naissants, et que nous avions sous François Ier.

[1] * Je crois que c'est à tort que l'éditeur des *OEuvres de Diderot*, tom. XII, pag. 345, date cette lettre de 1763. Ce qui précède me semble prouver qu'elle est bien de 1762. (L. D. B.)

Je doute que vos engagements pris à Paris vous permettent de faire à Riga la faveur qu'on demande; mais goûtez la consolation et l'honneur d'être recherché par une héroïne, tandis que des Chaumeix, des Berthier et des Omer osent vous persécuter. Quelque parti que vous preniez, je vous recommande l'*inf...;* il faut la détruire chez les honnêtes gens, et la laisser à la canaille, grande ou petite, pour laquelle elle est faite.

Je vous révère autant que je le dois. Voulez-vous m'envoyer votre réponse à M. de Schowalow? Il n'y a qu'à la donner à notre frère.

LETTRE MMMCCCCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre.

Je réponds, ô mes anges gardiens! à votre béatifique lettre dont Roscius a été le scribe, et je vous envoie la façon dont nous jouons toujours *Zulime*. Je peux vous répondre que cette fin est déchirante, et que, si on suit notre leçon, on ne s'en trouvera pas mal.

Ce n'est pas que j'aie jamais regardé *Zulime* comme une tragédie du premier ordre. Vous savez combien j'ai résisté à ceux qui avaient le malheur de la préférer à *Tancrède,* qui est, à mon

gré, un ouvrage très théâtral, un véritable spectacle, et qui a de plus le mérite de l'invention et de la singularité, mérite que n'a point *Zulime*.

Je vous supplie très instamment de vous opposer à cette fureur d'écourter toutes les fins des pièces : il vaut bien mieux ne les point jouer. Quel est le père qui voulût qu'on coupât les pieds à son fils?

Le Kain m'a envoyé la façon dont il dit qu'on joue *Zaïre;* cela est abominable. Pourquoi estropier ma pièce au bout de vingt ans? Il me semble qu'il se prépare un siècle d'un goût bien dépravé. Je n'ai pas mal fait de renoncer au monde : je ne regrette que vous dans Paris.

Je n'aurai M. le maréchal de Richelieu que dans quelques jours. Notre *tripot* ne laisse pas de nous donner de la peine. Ce n'est pas toujours une chose aisée de rassembler une quinzaine d'acteurs au pied du mont Jura, et il est encore plus difficile de conserver ses yeux et ses oreilles à soixante-huit ans passés, avec un corps des plus minces et des plus frêles.

Je vous ai écrit sur les Calas. Je vous ai adressé mon petit compliment à M. le comte de Choiseul. Vous ne m'avez point dit s'il en est bien mécontent.

Je vous ai adressé un petit mémoire très politique qui ne me regarde pas.

Je suis un peu en peine de mon impératrice Catherine. Vous savez qu'elle m'avait engagé à obtenir des encyclopédistes persécutés par cet Omer, de venir imprimer leur Dictionnaire chez elle. Ce soufflet, donné aux sots et aux fripons, du fond de la Scythie, était pour moi une grande consolation, et devait vous plaire; mais je crains bien qu'Ivan ne détrône notre bienfaitrice, et que ce jeune Russe, élevé en Russe chez des moines russes, ne soit point du tout philosophe.

Je vous conjure, mes divins anges, de me dire ce que vous savez de ma Catherine.

Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

LETTRE MMMCCCCX.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Genève, 30 septembre.

Je vous félicite, monsieur, sur les deux derniers avantages que M. le prince de Condé vient de remporter à Gruningen et à Johansberg[1]. Les héros de cette maison se sont tous fait une habitude de vaincre; ils ont été successivement la terreur et la gloire de leurs souverains.

Quand reviendrez-vous à Paris? Je vous aime-

[1] * La bataille de Gruningen est du 24 auguste 1762; celle de Johansberg est du 30 du même mois. (L. D. B.)

rais tout autant à l'hôtel de Condé qu'à la poursuite du prince héréditaire.

Vous penserez peut-être un jour, monsieur, comme un de vos précurseurs, homme de qualité, attaché à un autre grand Condé qu'il se lassa d'accompagner dans ses dernières campagnes.

Autant que je m'en souviens, voici de petits vers qu'il fit en se retirant dans ses terres. Ces vers sont très bons pour un militaire, et prouvent du moins que l'âge amène quelquefois la sagesse.

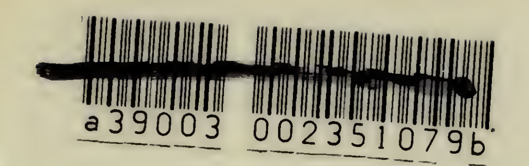
Je laisse mon illustre maître,
Insatiable de lauriers ;
Philosophe autant qu'on peut l'être,
Je vais mourir dans mes foyers,
Où, traînant ma faible vieillesse,
Dont je sens déja le fardeau,
J'irai, conduit par la Paresse,
Occuper mon petit tombeau.
Je suis las du bruit que vous faites,
Dieu des combats, terrible Mars ;
Et, sans tambours et sans trompettes,
Je vais quitter vos étendards
Pour aller dans ma solitude,
Au lieu de foudres entouré,
Commencer ma béatitude
Près de mon paisible curé,
Qui, s'en tenant à son bréviaire,
Doux, charitable, et point cafard,
Ne recommande, à tout hasard,
Que l'aumône et que la prière, etc., etc.

Vous vous plaignez de votre santé, monsieur ;

c'est bien à vous d'en parler à un homme qui attend la mort dans son lit de douleur, tandis que vous courez la chercher sur des champs de bataille! Dans tous les cas, monsieur, appelez à votre secours la bonne philosophie, qui soutient le faible, et qui console le malade.

Mais j'ose à peine prononcer ce mot de philosophie. Tant de gens sont payés pour la craindre et pour la combattre, qu'on ne sait à qui l'on parle. Vous me paraissez, monsieur, digne d'en sentir et d'en prouver les avantages. Recevez avec vos bontés ordinaires le sincère hommage du vieux malade.

FIN DU QUATORZIÈME VOLUME
DE LA CORRESPONDANCE.


a39003 002351079b

